00102278

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016

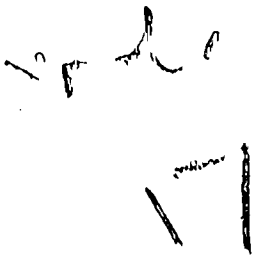

OEUVRES

COMPLÈTES

DE Mme LA BARONNE DE STAËL,

PUBLIÉES PAR SON FILS.

PRÉCÉDÉES D'UNE NOTICE SUR LE CARACTÈRE ET LES ÉCRITS DE Mme DE STAËL,

PAR MADAME NECKER DE SAUSSURE.

TOME DIX-SEPTIÈME.

Vol 97
102278

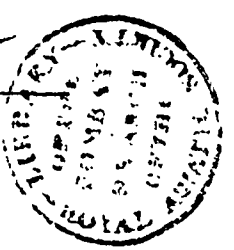

A PARIS,

CHEZ TREUTTEL ET WÜRTZ, LIBRAIRES,

RUE DE BOURBON, N° 17;

A STRASBOURG et à LONDRES, même Maison de Commerce.

1821.

102278

00102278

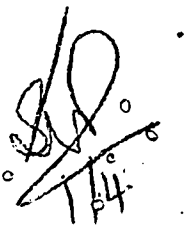

VIE PRIVÉE
DE M. NECKER.

MÉLANGES.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE Mme LA BARONNE DE STAËL.

TOME XVII.

MÉLANGES.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

DU CARACTÈRE DE M. NECKER, ET DE SA VIE PRIVÉE. (1)

Je crois qu'il est d'un intérêt général de connoître le caractère et la vie privée d'un homme dont la carrière politique tiendra une grande place dans l'Histoire; car l'observation du cœur humain se fonde particulièrement sur les sentimens et les actions de ceux qui ont eu part à des circonstances extraordinaires, et que des événemens remarquables et des talens supérieurs ont mis aux prises avec le sort et les hommes. Cet intérêt général acquiert une nouvelle importance, et s'unit intimément à la cause de la morale la plus haute, quand il s'agit de peindre un homme qui, doué des

(1) Imprimé pour la première fois en 1804, à la tête des *Manuscrits de M. Necker, publiés par sa fille.*

qualités faites pour servir à une ambition sans mesure, a été constamment dirigé ou retenu par la conscience la plus scrupuleuse; un homme dont le génie n'a été circonscrit que par ses devoirs et ses affections, et dont les facultés n'ont jamais eu d'autres bornes que ses vertus; un homme, enfin, qui, ayant joui d'abord de la destinée la plus brillante, a été renversé par de grands malheurs, et qui, se présentant à la postérité sans le prestige du succès, ne sera jugé, ne sera senti que par les âmes qui ont en elles quelques étincelles de son âme.

Je me propose un jour, si mon esprit se relève du coup qui a pour jamais détruit mon bonheur, d'écrire la vie publique de mon père comme ministre et comme écrivain; mais cette vie étant nécessairement liée tout entière à la plus grande époque de l'histoire européenne, à la révolution de France, je renvoie à d'autres temps un travail qui pourroit réveiller les passions haineuses que la mort a désarmées. Je veux bien le dire aux ennemis de cet homme, qui non-seulement ne s'est jamais vengé, mais n'a pas même conservé dans son âme toujours pure et toujours jeune, une trace des plus justes ressentimens; je veux bien le leur dire,

ces ménagemens ont pour but d'empêcher qu'ils ne profanent la solennité du tombeau. Oui, qu'ils s'en prennent à moi, mais à moi seule, de ce qui pourroit les blesser dans cet écrit. Je suis là, je vis encore; qu'ils dirigent leurs coups sur le dernier reste de cette famille tant enviée; mais qu'ils respectent un souvenir que toutes les âmes honnêtes recueillent avec vénération, un souvenir qui fera dans le dernier siècle une trace lumineuse, éthérée, une trace qui part de la terre et se continue dans le ciel.

Quand M. Necker n'eût été qu'un citoyen obscur de la ville de Genève, quand il n'eût point passé sa vie au milieu de toutes les séductions de la France, et de toutes les luttes d'intérêt que faisoient naître et la gloire et la puissance, je croirois encore que son caractère, comme homme privé, eût été l'objet de l'étonnement et de l'admiration de tous ceux qui l'auroient vu de près; mais que n'inspire-t-il pas, ce caractère, quand on le voit sortir dans toute sa pureté, son élévation, sa douceur, sa délicatesse, de la vie la plus orageuse, des circonstances qui offroient le plus de chances à une ambition sans bornes, d'une carrière enfin qui auroit fait naître mille passions

ardentes ou vindicatives, mille sentimens durs ou tout au moins arides, dans le cœur de la plupart des hommes.

C'est à l'âge de quinze ans que mon père est arrivé seul à Paris, avec une fortune très-bornée, que ses parens désiroient qu'il augmentât par le commerce. Depuis cette époque, non-seulement il s'est guidé seul dans le monde, mais il a fondé la fortune sur laquelle sa famille entière a subsisté; car tous tant que nous sommes, nous n'avons rien que par lui; bonheur, fortune, renommée, ces brillans avantages dont mes premiers ans ont été environnés, c'est à mon père seul que je les dois; et dans cet instant même où j'ai tout perdu, c'est en l'invoquant à chaque heure, c'est en me pénétrant de ses idées, que je trouve encore la force de remplir quelques devoirs et de m'essayer à parler de lui.

A peu près vingt ans se sont passés depuis son arrivée à Paris jusqu'à son mariage, et pendant ces années un travail habituel l'a tellement absorbé, qu'il n'a joui d'aucun des plaisirs de la vie. Quelquefois, en causant avec moi dans sa retraite, il repassoit ce temps de sa vie, dont le souvenir m'attendrissoit profondément; ce temps où je me le représentois

si jeune, si aimable, si seul! ce temps où nos destinées auroient pu s'unir pour toujours, si le sort nous avoit créés contemporains. L'étude et l'occupation du commerce avoient développé dans M. Necker les facultés et les connoissances nécessaires pour les grandes places qu'il a depuis remplies; mais le talent d'écrivain qu'il possédoit au suprême degré, n'étoit certes pas préparé par le genre de vie qu'il a mené pendant vingt-cinq ans. En effet, n'est-ce pas une chose sans exemple, que le premier calculateur, celui dont l'autorité est classique en finances, soit en même temps l'un des écrivains françois en prose les plus remarquables par l'éclat et la magnificence de son imagination? Cette réunion des qualités opposées se retrouvera souvent dans le caractère de M. Necker; c'est elle que l'on peut considérer comme le trait principal qui distingue un être supérieur; car les qualités qui se forment aux dépens les unes des autres n'ont pas l'empreinte de la véritable grandeur morale; un arbre foible peut jeter toute sa sève dans une branche; mais le chêne des forêts a tous ses rameaux pleins de force; et s'environne au loin de son ombre.

Il n'est presque aucun négociant de l'Europe

qui ne sache avec quelle sagacité M. Necker a su se diriger dans les affaires, quoiqu'il se décidât toujours contre son intérêt, dans toutes les circonstances susceptibles du moindre doute. Il m'a dit souvent qu'il auroit fait une fortune immense, s'il n'avoit pas quitté de bonne heure le commerce, et s'il avoit pu se pénétrer de l'idée qu'une très-grande richesse l'eût rendu fort heureux. — Il m'a toujours manqué, me répétoit-il souvent, de désirer fortement ou l'argent, ou le crédit, ou la puissance; car si j'avois été passionné pour un de ces buts, les moyens de l'atteindre se seroient facilement présentés à moi. — Mon père avoit dans l'âme cette élévation et cette sensibilité qui ne permettent pas d'être ardemment ambitieux d'aucun des biens de ce monde; il n'aimoit vivement que la gloire. Il y a quelque chose d'aérien dans la gloire; elle formera, pour ainsi dire, la nuance entre les pensées du ciel et celles de la terre.

Ce fut dans les séances de la compagnie des Indes que la supériorité du génie de M. Necker se fit d'abord connoître; il improvisa plusieurs fois avec un grand succès; et, dans cette occasion comme dans plusieurs autres, on a pu remarquer qu'il parloit à merveille, toutes les

fois qu'il étoit vivement intéressé, quand une pensée forte, et plus encore un sentiment élevé l'animoit : mais jusqu'à la fin même de sa vie, je lui ai vu souvent beaucoup de timidité. J'ai vu son noble visage rougir, quand il lui arrivoit d'attirer plus particulièrement l'attention sur lui, par un récit quelconque dont la grâce de ses expressions ou de sa plaisanterie faisoit le principal mérite. Il n'avoit toute sa puissance, il n'étoit tout-à-fait sûr de lui-même, que quand il luttoit contre des difficultés dignes de cette puissance : il grandissoit avec la circonstance, il étoit fier contre les forts, il se rassuroit par le danger, il avoit à la fois le plus noble orgueil et la plus véritable modestie; personne ne savoit comme lui opposer à l'injustice toute la dignité de sa conscience; mais au milieu de ses amis, mais vis-à-vis de lui-même surtout, il se comparoit sans cesse avec ses idées de perfection en tout genre, et j'ai passé ma vie à plaider, en causant avec lui, contre sa défiance de lui-même, contre les reproches imaginaires qu'il se faisoit dans les occasions où il avoit développé le plus de talens et de vertus : tel avoit été son caractère dès sa première jeunesse. Qu'il me soit permis, en commençant par retracer

l'époque de la vie de mon père qui a précédé ou ma naissance ou mon intimité avec lui, de rappeler souvent les dernières années pendant lesquelles je l'ai si bien connu. Une unité parfaite a caractérisé l'existence de M. Necker, sa jeunesse a ressemblé à sa vieillesse, sa prospérité à son adversité; c'est le même rayon qui a éclairé toute sa vie, c'est le même respect pour la morale et la divinité, pour la religion et la bonté, qui a dirigé sa destinée, et je suis sûre de connoître aussi bien que ses contemporains ce qu'il étoit à trente ans, parce qu'il s'est montré le même à soixante.

Dès sa jeunesse, il avoit devancé l'expérience par la réflexion, et c'est par la pureté de l'âme qu'il a conservé l'imagination et la sensibilité dans la vieillesse. Il se maria environ vingt ans après son arrivée à Paris; il choisit pour femme une personne d'une vertu parfaite, d'un esprit extrêmement cultivé, née de parens respectables à tous égards, mais que la révocation de l'édit de Nantes avoit privés de tous les biens que possédoit leur famille. Ainsi mon père créa tout une seconde fois autour de lui. Depuis le moment où il s'est marié jusqu'à sa mort, la pensée de ma mère a dominé sa vie: ce n'étoit point à la manière des hommes

publics qu'il s'occupoit du bonheur de sa femme; ce n'étoit point par quelques actions éparses qui doivent suffire, dit-on, à la destinée subordonnée des femmes, c'étoit par l'expression continuelle du sentiment le plus tendre et le plus délicat. Ma mère, dont toutes les affections étoient passionnées, auroit été très-malheureuse si elle n'avoit fait que ce qu'on appelle communément un excellent mariage; si elle avoit été liée à un homme seulement bon, seulement généreux. Il lui falloit trouver dans le cœur de son premier ami cette sensibilité sublime qui n'appartient qu'aux esprits supérieurs, et que l'esprit supérieur détruit presque toujours, parce qu'il inspire d'autres désirs, d'autres penchans que la vie domestique. Il lui falloit l'être unique, elle l'a trouvé, elle a passé sa vie avec lui; Dieu lui a épargné le malheur de lui survivre : paix et respect à sa cendre! Elle a plus mérité que moi d'être heureuse.

Peu de temps après le mariage de mon père, il fut nommé ministre de la république de Genève à Paris. En acceptant cet emploi, il refusa les appointemens qui y étoient attachés. Il paroît que dès lors il avoit pris pour système de ne jamais recevoir aucun genre

d'émolumens pour les places qu'il remplissoit. Lorsqu'il fut ministre d'état, on l'accusa d'orgueil, parce qu'il étoit le premier exemple d'un ministre en France, et peut-être partout ailleurs, qui refusât les grands appointemens attachés à cette place, et consumât une portion de son capital (1) pour subvenir à la représentation qu'elle exigeoit. Ce n'est point par un mouvement d'orgueil que mon père adopta cette résolution; mais appelé par son esprit d'ordre, et par le mauvais état des finances de France, à supprimer beaucoup d'emplois, à réduire beaucoup d'émolumens, il ne pouvoit supporter l'idée qu'un de ceux dont il diminuoit la fortune mettroit peut-être en comparaison les appointemens du ministre avec la perte que ce même ministre faisoit subir aux autres : il se sentoit plus de force pour réformer les abus, en ayant donné lui-même l'exemple du sacrifice entier de ce qui lui étoit personnel. Ce motif délicat, mais simple, a été la seule cause d'une renonciation qu'on pourroit trouver extraordinaire.

(1) M. Necker étoit sûrement le meilleur père qui ait jamais existé, et cependant il fut forcé de se constituer cent mille livres de rentes viagères sur l'état, pour suffire, avec son revenu, aux dépenses de sa place.

Ce qui m'a toujours singulièrement frappée dans mon père, c'est qu'il ne mettoit de l'effort à rien; les plus grands sacrifices, quand il les faisoit, lui étoient inspirés par des sentimens tellement profonds, tellement puissans, que lui-même toujours, et les autres quelquefois n'en sentoient pas tout le mérite. On ne voyoit point de lutte, on ne voyoit point de regrets, on finissoit par croire avec mon père qu'il ne pouvoit pas agir autrement qu'il n'agissoit. Le Roi d'abord fut étonné du refus que fit M. Necker d'accepter aucun genre d'émolumens pour sa place; mais dans la suite le Roi s'y accoutuma si bien, que M. Necker étant nommé ministre une seconde et une troisième fois, il n'en fut jamais question entre eux.

De semblables traits, dans d'autres rapports, se retrouvent souvent dans la vie de mon père; il avoit une manière si simple de faire accepter des services aux autres, que beaucoup de personnes les ont oubliés; il y a un degré de délicatesse dans les procédés, de finesse dans les expressions, qui n'est pas en proportion avec la sagacité du commun des hommes; et pour beaucoup de gens, il faut renoncer à ce qu'ils comprennent ce qu'on ne leur dit pas. Je crois donc pouvoir affirmer

que l'on n'a pas l'idée de la conduite de M. Necker dans tout ce qui tient à la fortune, quand on a dit, ce qui n'est pas contesté, qu'il étoit un homme d'une générosité parfaite; il faut trouver un mot pour peindre un caractère qui oublioit complétement le bien qu'il avoit fait; qui l'oublioit, non en apparence, mais réellement; non par résolution, mais par cette négligence des grandes âmes pour elles-mêmes, inimitable trait de leur beauté naturelle.

Ma mère étoit une personne très-fière; elle n'avoit apporté aucune dot à mon père, et si elle avoit été liée à un homme d'une délicatesse ordinaire, elle n'auroit jamais usé de sa fortune qu'avec la contrainte la plus excessive. Mon père lui remit tout ce qu'il possédoit au moment où il entra dans les affaires publiques, ne voulant pas, lui disoit-il, avoir d'autre occupation que ses devoirs envers la France; et il sut si bien depuis lors persuader à ma mère qu'il ne pensoit plus à sa fortune, que tous les soins relatifs à l'emploi ou à l'administration de cette fortune le fatiguoient, qu'elle finit par s'en regarder comme l'unique maîtresse. Ce qu'on appelleroit généralement la délicatesse, c'est d'offrir, de donner, d'encou-

rager à disposer de ce qu'on offre : quelle finesse, quelle inspiration du cœur n'y avoit-il pas dans M. Necker à rechercher l'apparence des défauts qu'il n'avoit pas, pour perfectionner les jouissances de sa femme! Elle le plaisantoit souvent sur sa prétendue incapacité pour les détails; et depuis sa mort il est entré avec une suite constante dans ces mêmes détails qu'il feignoit de détester. (1)

---

(1) Ce que je dis sur ce sujet me semble remarquablement confirmé par ce passage, *que je transcris du portrait* imprimé de M. Necker, par sa femme:

« Les qualités de M. Necker sont franches et bien ter-
« minées; je n'oserois prononcer qu'elles sont parfaites,
« mais elles sont entières, sans le mélange d'aucun autre
« sentiment. Qu'on me permette de m'expliquer : l'on dit
« souvent de tel homme qu'il n'est pas susceptible de ran-
« cune, et cependant ce même homme pense aux mau-
« vais procédés de ses ennemis, car il pense qu'il leur
« pardonne; on dit aussi que telle personne est fort dés-
« intéressée, et cependant l'on sait qu'elle s'occupe de
« ses bienfaits, qu'elle veut qu'on lui en tienne compte;
« mais si je me hasardois à peindre ici ce que c'est que ce
« mot *désintéressé*, appliqué à l'âme de M. Necker, je
« ne parlerois ni de la noblesse de ses procédés, ni de sa
« pureté, ni de sa délicatesse, ni, en un mot, de tout
« ce qu'il y a de grand dans le mépris de l'argent, et dans
« le sacrifice qu'on en fait, soit à l'estime publique, soit

Un homme qui n'aimoit pas mon père, (Panchaud), a fait une remarque sur lui, qui

« à des sentimens de générosité et de bienfaisance; ces « vertus appartiennent tellement à M. Necker, que je « rougirois d'en faire l'éloge, comme on n'oseroit louer « une vestale de la chasteté de ses regards : je peindrois « son désintéressement par un côté bizarre, et qui lui en « ôte presque le mérite, en montrant que des goûts d'une « nature plus élevée ont effacé de sa tête toutes les idées « relatives à sa fortune; et voici quelques traits de ce ca- « ractère singulier, que je choisirai entre mille autres, « pour éviter les longueurs.

« M. Necker a quitté les affaires dans un moment où il « pouvoit décupler sa fortune, simplement parce qu'il « étoit ennuyé d'un genre de travail qui ne lui présentoit « plus rien d'attrayant ni de nouveau; et cette fortune « même eût été doublée, si un sentiment trop subtil « pour mériter le nom de vertu, ne l'eût engagé à la par- « tager avec son associé. Je tentai vainement alors de le « fixer encore quelque temps à des occupations qui n'é- « toient plus de son goût : il se sépara absolument de la « maison qu'il avoit formée; et, en abandonnant ainsi « un fonds qui lui appartenoit, il ne s'y réserva aucun « intérêt, ni même aucune facilité d'y faire valoir son « argent, sous quelque dénomination que ce pût être; il « le retira et me le remit en entier, sans garder à sa dis- « position ni un seul papier, ni la plus légère somme. « Depuis ce temps je m'en suis seule occupée; j'ai acheté, « vendu, affermé, bâti, placé, disposé de tout à mon « gré, sans presque oser lui en parler, ayant éprouvé,

me semble caractériser, à quelques égards, l'histoire de sa vie. « M. Necker, disoit-il, a

« au premier mot, où de l'humeur, ou les marques du « plus mortel ennui. Sa fortune n'a plus attiré ses regards « que dans le seul moment où, par un sentiment esti- « mable, il voulut en déposer la plus grande partie au « trésor royal ; car elle devint alors un objet public digne « de son attention. Après sa retraite, dans toutes les ré- « volutions des contrôleurs-généraux, rien n'a pu le « déterminer à reprendre ce dépôt, dont on lui paye un « intérêt fort au-dessous de celui que rendent les fonds « publics. Il m'a cédé de si bonne foi, et depuis si long- « temps, *le maniement de ses affaires, qu'il en a oublié* « jusqu'à la propriété, et qu'il est reconnoissant quand je « fais une dépense à sa prière, et timide quand il me la « propose. Notre intérieur présente, à cet égard, le con- « traste aimable et risible d'un grand génie en tutelle, « d'un homme qui pourroit gouverner la fortune des « Deux-Indes, dont l'insouciance pour l'argent est si bien « connue, que ses domestiques la prennent pour de « l'ineptie, et que les plus petits détails qui le concernent « me sont rapportés, sont décidés et exécutés sans qu'on « pense à l'en instruire.

« Enfin, M. Necker, si grand dans les grandes choses, « est comme ce dieu de la fable, qu'on vit tour à tour « régner dans les cieux et servir sur la terre.

« J'ai souvent remarqué, en pensant à la générosité et « au désintéressement de M. Necker, que la perfection « des qualités morales n'étoit pas faite pour intéresser les « autres hommes, en ce qu'elle n'a aucun rapport avec

« consacré vingt années à la fortune, vingt « années à l'ambition et à la gloire, en se sé- « parant entièrement de tout intérêt de for- « tune, et de longues années à la retraite, en « renonçant entièrement à toute espèce d'exis- « tence active. » Faire ainsi trois grandes parts de sa vie, sans que les habitudes de l'une influent jamais sur l'autre, sans retrouver comme défaut dans une situation ce qui étoit une qua-

---

« eux. Pour qu'ils sentent le prix d'une vertu, il faut « qu'ils reconnoissent à quelque signe la possibilité du « vice opposé : voilà pourquoi l'on veut toujours que le « mot de *vertu* désigne un effort. D'ailleurs, l'amour- « propre ne tient compte des choses qu'autant qu'on lui « montre bien ce qu'elles nous coûtent. Personne n'a su « gré à M. Necker de pardonner à ses ennemis ; personne « ne lui a su gré des sacrifices immenses d'argent qu'il a « faits, et dans son intérieur et au dehors, et l'on en a sou- « vent exigé et reçu de lui, sans lui en rendre la moindre « grâce ; car l'on mesure sa fortune par sa générosité, et « l'on aime mieux lui supposer de grandes richesses « qu'une grande âme. Cependant, dès que M. Necker « gouverna les finances, il devint économe et sévère de « la fortune publique. L'argent n'étant qu'une image et « un équivalent général, le sien ne lui promettoit des « jouissances qu'en le répandant ; mais celui du trésor « royal lui parut sacré, car il lui représentoit le bonheur « du peuple. »

lité dans l'autre, c'est, je crois, la preuve la plus remarquable de l'élévation du caractère et de la force de la raison.

M. Necker, protestant et Genevois, rencontroit des obstacles pour arriver aux premières places de la monarchie françoise; mais sa réputation et le talent qu'il avoit de captiver ceux à qui il vouloit plaire, lui obtinrent la distinction sans exemple pour un étranger et un protestant, d'être nommé d'abord ministre, et d'entrer ensuite, à son rappel, dans le conseil du roi. L'éloge de Colbert, et l'ouvrage sur la Législation et le Commerce des grains, avoient donné une grande idée des talens de M. Necker en administration, et M. de Maurepas, qui, dans ses entretiens avec lui, avoit été frappé de sa supériorité, le fit nommer directeur du trésor royal en 1777, dans un moment où les finances de France forçoient déjà à sortir de la routine des choix, pour chercher le secours du génie.

On a dit que M. Necker ne connoissoit pas les hommes, parce qu'il a toujours voulu les conduire par la raison et la morale, et que depuis la révolution de France beaucoup de gens sont disposés à trouver de la niaiserie dans ces sortes de moyens. Mais je puis dire

avec certitude, que ce n'est point par une estime exagérée des hommes en général, mais par un respect scrupuleux pour la vertu, qu'il ne s'est point écarté des principes qu'elle impose. Il connoissoit parfaitement la politique du machiavélisme; il avoit mille fois plus de finesse dans l'esprit qu'il n'en faut pour manier la ruse. Il étoit impossible de pénétrer avec plus de sagacité et de promptitude le caractère et l'esprit de ceux avec qui il avoit à faire. On remarquera sûrement dans les pensées que je publie, dans le *Bonheur des sots*, dans plusieurs morceaux des ouvrages de M. Necker, une grande connoissance du cœur humain, et quelquefois même une disposition satirique dans la manière de peindre et de juger. Aucun des gens d'esprit qui ont vécu avec mon père ne me désavouera quand j'affirmerai que cet homme, désarmé par sa bonté, par ses scrupules, par sa délicatesse, eût été très-redoutable si, s'abandonnant à son talent, à son adresse, à la rapidité de ses aperçus, il s'étoit permis de tromper ou de corrompre. Quand il avoit jeté un coup d'œil sur un homme, quand il lui avoit parlé seulement un quart d'heure, il s'en formoit l'idée la plus juste, je dirai même la plus piquante,

parce qu'elle étoit détaillée, parce que les remarques les plus fines le conduisoient aux résultats les plus sûrs, et qu'il surprenoit le caractère des hommes dans tous les mouvemens imperceptibles, involontaires, indéfinissables, sur lesquels l'art ne peut rien, mais que la nature s'est réservés pour se faire connoître au génie. (1)

(1) Mon père, dans sa première jeunesse, a composé quelques comédies, dans lesquelles se trouve beaucoup de ce qu'on appelle la force comique, et cette force comique suppose toujours une grande connoissance du cœur humain; il eut alors l'idée de les faire représenter, mais les affaires lui en ôtèrent le temps. Il m'a souvent dit, depuis, que s'il avoit donné ces pièces au théâtre, tout le cours de sa vie en eût été changé; car, en France, on n'auroit pas choisi pour ministre d'état un homme qui auroit composé des comédies dont le sujet n'avoit rien de sérieux, et qui consistoient seulement en des scènes de plaisanterie et de moquerie très-forte, quoique de bon goût. C'est encore un contraste bien singulier, que l'homme le plus imposant dans ses manières, le plus majestueux dans son style, le plus mélancolique dans ses sentimens, eût pourtant dans l'esprit, quand il s'y livroit, une sorte de gaîté tellement originale, tellement frappante, qu'elle eût fait rire aux éclats une assemblée dans laquelle même la classe du peuple se seroit trouvée; cette bizarrerie, ou plutôt cette faculté de plus, me paroît si piquante à remarquer, que j'étois un moment tentée de

J'ai dit que M. Necker avoit réussi à captiver tous ceux à qui il avoit désiré de plaire; et s'il ne s'étoit pas quelquefois livré au dégoût des intérêts actifs et bornés de la vie réelle, son influence sur les hommes auroit été beaucoup plus grande. Il avoit inspiré, comme simple représentant de la république de Genève, une telle affection à M. de Choiseul, alors le plus puissant ministre de France, que le gouvernement de Genève ayant imaginé une fois d'envoyer un homme d'esprit à Paris, pour traiter en particulier avec M. de Choiseul, ce ministre écrivit à M. Necker: « Dites à vos Genevois que leur envoyé extraor- « dinaire ne mettra pas le pied chez moi, et

---

publier ces comédies; mais je ne me suis pas senti la disposition qu'il falloit pour mettre ce travail en ordre, et d'ailleurs il faut que les enfans d'un grand homme n'existent plus; il faut qu'on n'ait plus l'espérance de leur faire du mal en attaquant sa mémoire, pour qu'on ait en France la sorte de bonne foi nécessaire pour juger le génie tout entier. Depuis long-temps, dans notre pays, les hommes ni les choses ne sont plus étudiées pour elles-mêmes, on n'y cherche pas ce qu'elles sont, mais ce qu'on peut en dire, et l'on doit se présenter toujours sérieusement à ce peuple d'écrivains qui se croit encore gai, mais dont la gaîté n'est plus qu'une arme offensive, et non un jeu de l'imagination.

« que je ne veux avoir à faire qu'à vous. » Mon père m'a dit que ce premier succès de sa vie politique étoit celui qui lui avoit causé le plaisir le plus vif. Quand il parloit de lui-même, et des mouvemens d'ambition ou d'amour-propre qu'il avoit éprouvés, il intéressoit toujours, parce que l'imagination se mêloit à toutes ses impressions, et que successivement il s'étoit lassé de tout ce qu'il avoit obtenu, non par le désir d'obtenir encore plus, mais par cette sensibilité et cette élévation d'âme que les événemens extérieurs ne peuvent jamais satisfaire.

Deux conversations avec M. de Maurepas avoient suffi pour le déterminer à proposer M. Necker pour directeur du trésor royal; pendant une très-courte maladie de M. de Maurepas, mon père travaillant seul, pour la première fois, avec le roi, en obtint la nomination de M. le maréchal de Castries au ministère de la marine. Le maréchal de Castries étoit un homme généralement estimé; mais le roi le connoissoit peu, et une heure avant l'arrivée de mon père, il ne pensoit nullement à le choisir. Ce trait du crédit que mon père avoit acquis sur le roi en si peu de momens, devint la principale cause de la jalousie de

M. de Maurepas contre lui. La reine, jusqu'au moment où les partis politiques envenimèrent tout, se plaisoit singulièrement dans la conversation de mon père. Enfin, je l'ai toujours vu aimé des hommes médiocres, quand il s'en faisoit connoître, et des hommes supérieurs, dès qu'il se montroit à eux. On aimoit M. Necker à proportion des idées et des sentimens dont on étoit capable, et plus on possédoit en soi-même, plus on découvroit en lui.

A l'appui de cette opinion, je citerai un trait choisi au hasard entre beaucoup d'autres. M. de Mirabeau, l'un des premiers juges en fait d'esprit, mais qu'on ne peut accuser de prévention en faveur de la morale, M. de Mirabeau eut un entretien avec mon père, vers la fin de 1789, pour l'engager à le faire nommer ministre. Mon père, en rendant hommage à la supériorité des talens de M. de Mirabeau, lui déclara qu'il ne pouvoit être son collègue. — Ma force à moi, dit-il à M. de Mirabeau, consiste dans la morale; vous avez trop d'esprit pour ne pas sentir un jour la nécessité de cet appui : jusqu'à ce que ce moment soit arrivé, il peut convenir au roi, dans les circonstances actuelles, de vous avoir pour mi-

nistre; mais il ne se peut pas que nous le soyons ensemble. — En rentrant chez lui, M. de Mirabeau écrivit sur cette conversation des notes qui m'ont été communiquées, et dans lesquelles il déclare combien il a été frappé de la supériorité d'esprit de M. Necker. Il commanda son buste, pour le faire poser dans la maison de campagne où il comptoit se retirer; ce buste, je l'ai racheté du sculpteur à qui Mirabeau l'avoit commandé peu de temps avant sa mort. Il m'a paru curieux de posséder ce témoignage secret de la véritable opinion de Mirabeau, *quand les calculs de son ambition*, l'engageoient si souvent à la démentir à la tribune. Si j'ai insisté sur ce talent qu'avoit mon père, de connoître et de captiver les hommes, c'est que j'ai entendu quelques amis superficiels prétendre qu'il en étoit privé, parce qu'il s'étoit constamment refusé à s'en servir selon les principes d'une politique immorale. Je le répète ici, les facultés de M. Necker n'avoient d'autres bornes que ses vertus; et ce qui le caractérise peut-être d'une manière unique, c'est que, par la finesse même de son esprit, il n'auroit pas été étranger au plaisir d'employer avec art les combinaisons les plus subtiles et l'adresse la plus ingénieuse;

mais la hauteur de son âme lui a toujours fait rejeter ce genre de talent bien loin de lui.

" La même sagacité qui lui avoit ouvert la route à la fortune et à la puissance, auroit parfaitement suffi pour lui faire découvrir les mauvais moyens et les mauvais buts. Combien n'a-t-on pas vu d'esprits bien inférieurs au sien saisir toutes les ressources de la ruse et de la politique! Et parmi les gens du peuple, ceux même qui sont le plus incapables de comprendre une idée générale, une idée désintéressée, vous étonnent souvent par la finesse avec laquelle ils devinent tout ce que l'intérêt personnel peut conseiller. Mais M. Necker ne vouloit pas dégager son esprit des liens de la plus scrupuleuse délicatesse; il ne le vouloit pas, et il y avoit à cette décision d'autant plus de mérite, que l'habileté en tout genre étoit une de ses qualités distinctives. Jamais personne n'est parvenu à le tromper sur rien, et sa pénétration étoit telle, qu'elle auroit pu le conduire à mépriser les hommes, s'il n'avoit pas tout relevé, tout ennobli par cette indulgence sublime qui juge les actions à leur source, et confond dans le même sentiment de pitié les autres et nous-mêmes, les individus et l'espèce.

M. Necker, dans le cours de son premier ministère, eut à triompher de sa bonté naturelle, en supprimant des emplois qui privoient beaucoup de personnes, non de la fortune nécessaire, mais de celle qui contribue pourtant beaucoup au bonheur de la vie. Cette administration, dont le secret étoit l'ordre et l'économie, le privoit nécessairement de toutes les jouissances attachées au pouvoir; il ne s'est pas permis de donner une place à un seul de ses parens ni de ses amis, parce qu'il croyoit devoir offrir ce sacrifice pour exemple et pour consolation à ceux dont il supprimoit les places ou diminuoit les appointemens. Il travailloit sans relâche, du matin au soir, et ne voyoit presque que les personnes qui venoient se plaindre des retranchemens qu'il leur imposoit. Ma mère, de son côté, se livroit avec un zèle admirable aux soins des prisons et des hôpitaux; il seroit difficile de dire quels étoient, selon le langage du monde, leurs plaisirs à tous deux; quels étoient les honneurs, la fortune, les avantages qu'ils comptoient retirer d'une telle vie: ils n'en attendoient rien d'humain que l'estime publique, et mon père l'obtenoit à un degré qui étonnera peut-être un jour, quand, en écrivant sa vie

politique, je donnerai quelques extraits de tous les genres d'hommages qu'il recevoit alors. (1)

Les administrations provinciales établies par M. Necker, préparoient tous les ordres de l'état à la connoissance de l'administration.

---

(1) Je possède un nombre infini de lettres adressées à mon père et à ma mère par tous les hommes les plus distingués de France, pendant l'espace de vingt années, à dater de 1775. Il se peut que je publie un jour cette collection, qui seule donnera l'idée du mouvement des esprits en France à cette époque; on sera étonné d'y voir de certaines personnes, qui depuis se sont déchaînées contre le doublement du tiers, et qui ont accusé mon père d'en être l'auteur, lui écrire avec une véhémence extraordinaire, les unes pour applaudir à cette décision, les autres pour se plaindre de ce qu'il n'en faisoit pas assez pour la cause populaire. A la tête des hommes éclairés et supérieurs de ce temps, Buffon, Thomas, Marmontel, Saint-Lambert, M. Suard, l'abbé Morellet, montrent leurs opinions avec une modération et une indépendance qui pénètrent de respect pour leur caractère autant que pour leur esprit, et M. et madame Necker sont toujours unis, par leurs pensées ou par leurs actions, à la sainte ligue qui existoit alors pour l'honneur et le bien de la France.

Il y a aussi dans cette collection quelques lettres des étrangers les plus marquans de cette époque, l'abbé Galiani, le prince Henri; M. de Caraccioli, mylord Stormond, etc.

La suppression du droit de mainmorte, la publicité de l'état des finances, le peuple soulagé de la plupart des impôts qui pesoient particulièrement sur la classe pauvre, toutes ces vues bienfaisantes réalisées pour la première fois, pénétroient d'admiration et de reconnoissance la classe éclairée et la classe souffrante, celle qui aimoit le bien public et celle qui en ressentoit les effets. Cependant les intérêts personnels blessés, la jalousie de M. de Maurepas, l'avidité de quelques courtisans, excitoient secrètement des libelles odieux contre M. Necker. Ma mère, en s'y montrant trop sensible, leur donna trop d'importance aux yeux de mon père. Il s'est fait depuis la loi de n'en lire aucun, et ses regards n'ont point été souillés par les misérables écrits dont la fausseté est encore plus connue par leurs auteurs mêmes que par les lecteurs. Mais la douleur de ma mère, cette douleur toute puissante sur le cœur de son mari, l'inquiétoit malgré lui. Madame Necker écrivit à M. de Maurepas, à l'insu de M. Necker, pour lui demander de retirer sa faveur directe ou indirecte aux libellistes qui attaquoient M. Necker; et cette fausse démarche apprenant à M. de Maurepas combien M. et madame Necker étoient sensibles à tout ce qui pou-

voit leur ôter la faveur de l'opinion publique, lui fit connoître quel étoit le plus sûr moyen de les blesser. Il faut se garder d'apprendre à ses ennemis comment ils peuvent vous faire du mal; mais presque jamais les femmes ne se laissent guider par cette réflexion. Il leur semble qu'il suffit de dire, même à ceux qui les haïssent : *vous me faites souffrir*, pour les désarmer. Les rapports politiques sont d'une nature plus âpre; et mon père ne tarda pas à s'apercevoir de la faute que ma mère avoit commise.

M. de Maurepas et plusieurs autres personnes de la cour, que la sévère économie de M. Necker importunoit, excitèrent contre lui secrètement de nouveaux libelles; mon père ne demandoit point qu'on en punît les auteurs; il y en avoit même plusieurs parmi eux qui possédoient des places dans sa dépendance, et à qui il les avoit conservées; mais il désiroit, pour lutter avec succès contre des ennemis toujours croissans, une marque éclatante de la satisfaction du roi, telle que l'entrée dans le conseil, qui depuis lui fut accordée. Cette demande amena des discussions que les ennemis de M. Necker trouvèrent l'art d'envenimer; il offrit sa démission, et elle fut acceptée.

Mon père s'est amèrement reproché dans la suite de n'avoir pas supporté les dégoûts qu'il éprouvoit, pour accomplir les projets utiles et réparateurs dont il avoit conçu l'idée; et il se peut en effet que s'il fût resté dans le ministère alors, il eût prévenu la révolution, en maintenant l'ordre dans les finances. On ne concevra pas, maintenant que de longues agitations politiques ont déshonoré successivement toutes les paroles en France, on ne concevra pas comment il se peut que des libelles fussent, il y a vingt ans, un grand événement pour un ministre; *mais il est pourtant vrai* que, dans un pays où la liberté de la presse n'existoit pas comme en Angleterre, et où l'opinion publique avoit acquis cependant une force morale étonnante, tout ce qui pouvoit porter atteinte à la pureté de la réputation, méritoit une grande attention. D'ailleurs, la puissance de mon père consistoit presque en entier dans la haute idée que l'on s'étoit formée de son caractère; et le respect qu'il inspiroit eût été diminué, si on l'avoit vu supporter trop patiemment des outrages encouragés en secret par des personnes du gouvernement. Enfin, les âmes fières doivent se pardonner les inconvéniens de cette fierté

même; ils tiennent à l'ensemble de leur caractère; et quand cette susceptibilité, peut-être trop grande, porte seulement à résigner ce que la plupart des hommes distingués eux-mêmes retiennent à tout prix, le pouvoir, il me semble qu'on pourroit aisément se croire justifié. Mon père ne pensoit point ainsi; son imagination, autant que sa conscience, le rendoit très-sévère sur ses actions passées. Il s'est souvent pris lui-même bien injustement à partie, dans le secret de ses réflexions, et certainement il a été plus malheureux dans cette première retraite du ministère, brillante, mais volontaire, qu'à l'époque de la dernière qui lui faisoit tout perdre, mais sur laquelle il ne pouvoit pas hésiter.

Qu'elle fut belle, en effet, cette première retraite! la France entière ne cessa point de rendre hommage à M. Necker, et les François ont tant de vivacité, tant de naturel, tant de grâce, quand ils rendent un généreux hommage à l'adversité non méritée! Le roi de Pologne, le roi et la reine de Naples, l'empereur Joseph II (1), offrirent à M. Necker de venir

(1) Je ne puis me refuser à transcrire ici quelques fragmens des lettres de l'impératrice Catherine, à l'époque de

gouverner les finances de leur état; il refusa tout par cet amour pour la France, la passion

---

la retraite de mon père, qui lui ont été envoyées par M. Grimm, à qui elles étoient adressées.

Pétersbourg, du $\frac{10}{21}$ juillet 1781.

Enfin M. Necker n'est plus en place. Voilà un beau rêve que la France a fait, et une grande victoire pour ses ennemis. Le caractère de cet homme rare est à admirer dans ses deux ouvrages, car le Mémoire vaut bien le *Compte rendu*. Le roi de France a touché du pied à une grande gloire. *Nun das wird schon so bald nicht wieder kommen*, mais cela ne reviendra pas de sitôt. Il falloit à M. Necker une tête de maître qui suivît ses enjambées.

Pétersbourg, du $\frac{11}{22}$ juillet 1781.

La lettre que M. Necker vous a écrite m'a fait grand plaisir; je suis seulement fâchée qu'il ne soit plus en place. C'est un homme à qui le ciel a destiné la première place en Europe, sans contredit, pour la gloire. Il faut qu'il vive, il faut qu'il survive à une couple de ses contemporains, et alors cet astre sera à nul autre comparable, et ses contemporains resteront loin derrière lui.

De Pétersbourg, 8 novembre 1785.

J'ai enfin pu lire l'introduction du livre de M. Necker; je viens de l'achever. Puisqu'il est sensible à l'estime, assurez-le de toute la mienne. On voit qu'il étoit à sa place, et qu'il la remplissoit avec passion; il en convient lui-même. J'aime ce mot: *Ce que j'ai fait, je le ferois encore*. Et on ne parle point ainsi sans être bon, et il faut l'être éperdument, pour n'en avoir rien perdu après beaucoup de traverses.

dominante de son cœur, alors, et toujours, jusqu'au dernier moment, le plus vif intérêt de sa vie. Il écrivit dans sa retraite cet ouvrage sur l'Administration des finances, qui fit la fortune de trois ou quatre libraires, s'imprima à cent mille exemplaires, et qui est considéré maintenant presque comme le seul livre classique en France sur les objets d'administration.

M. de Calonne, en 1787, convoqua l'assemblée des notables, et dans son discours d'ouverture il attaqua la véracité du Compte rendu au Roi par M. Necker. Il est aisé de supposer qu'un homme du caractère de M. Necker devoit repousser une assertion si injurieuse; il envoya un Mémoire au roi avec des pièces justificatives qui prouvoient victorieusement l'exactitude du *Compte rendu*. Le roi, après l'avoir lu, voulut le garder pour lui seul, et désira qu'il ne fût point connu. Ceux des amis de mon père qui approchoient alors le roi, l'assurèrent que s'il vouloit faire le sacrifice de la publicité de ce livre, le roi étoit décidé à le rappeler au ministère dans peu de temps; et en effet il n'y avoit pas de doute que, selon tous les calculs humains, mon père ne renonçât entièrement à la possibilité de rentrer

dans le ministère, en ne se soumettant pas, dans cette circonstance, au désir prononcé du roi. Mais mon père crut son honneur compromis par l'insulte qui lui avoit été faite publiquement par le Discours imprimé de M. de Calonne; et plus la publication de sa réponse exigeoit des sacrifices d'ambition, plus il croyoit sa délicatesse engagée à cette publication. Je l'ai déjà dit, le sentiment le plus vif qui attachoit mon père aux intérêts du monde, c'étoit l'amour de la considération et de la gloire; il pouvoit sacrifier ce sentiment à la vertu, mais jamais à des considérations d'un autre genre.

Dès que le roi eut appris que la réponse de M. Necker au Discours de M. de Calonne étoit imprimée, il l'exila par une lettre de cachet, à quarante lieues de Paris. J'étois bien jeune alors; une lettre de cachet, un exil, me paroissoient l'acte le plus cruel qui pût être commis; je jetai des cris de désespoir en l'apprenant; je n'avois pas l'idée d'un plus grand malheur. Toute la société de Paris, que des mœurs douces et une longue période de paix n'avoient point accoutumée à voir souffrir, vint en foule chez mon père, et s'exprimoit publiquement avec indignation contre

son exil. Mon père seul jugeoit le roi, dans cette circonstance, comme il méritoit d'être jugé; il répétoit qu'il avoit dû être mécontent de ce qu'il ne s'étoit pas soumis à ses désirs, et depuis il m'a souvent donné comme une preuve de la bonté de Louis XVI ce dernier terme de sa colère. Un exil à quarante lieues de Paris avoit été l'effet de son premier mouvement, et quatre mois après il mit un terme à cet exil, et peu de temps après, le 25 août 1788, il rappela M. Necker au ministère.

Je passai avec mon père le temps de son exil : combien alors il étoit calme et serein ! On lui écrivoit tantôt qu'il alloit être nommé ministre, tantôt qu'il ne le seroit jamais, tantôt que tout étoit gagné, et huit jours après que tout étoit perdu. Il attendoit les événemens avec une sécurité que je lui ai toujours vue dans toutes les crises où il n'étoit exposé ni aux peines de cœur ni aux scrupules de la conscience.

Au moment où M. Necker fut rappelé pour la seconde fois dans le ministère, il venoit de publier son ouvrage sur l'*Importance des Opinions religieuses*. Ce livre n'est-il pas une grande preuve de la tranquillité de son âme,

dans les circonstances qui auroient dû le plus agiter un ambitieux? Les hommes du monde ont souvent écrit sur la religion dans la retraite, au déclin de leur vie, lorsqu'il n'y avoit plus pour eux d'autre avenir que l'éternité: mais il est bien rare que, dans l'intervalle de deux ministères, au milieu de toutes les vicissitudes d'une telle attente, un homme d'état se soit voué à un travail sans rapport immédiat avec l'administration, à un travail qui fera sa gloire dans la postérité, mais qui ne servoit en rien à ses intérêts présens. Au contraire, M. Necker s'exposoit par cet ouvrage à perdre quelques-uns de ses partisans dans une classe très-distinguée; car il fut le premier, et même le seul parmi les grands écrivains, qui signala dès lors la tendance à l'irréligion; cette tendance succédoit au bien réel qu'on avoit fait en combattant l'intolérance et la superstition. M. Necker lutta, sans aucun aide alors, contre cette aride et funeste disposition; il lutta, non avec cette haine pour la philosophie, qui n'est qu'un changement d'armes dans les mêmes mains, mais avec ce noble enthousiasme pour la religion, sans lequel la raison n'a point de guide, et l'imagination point d'objet, sans lequel enfin la vertu

même est sans charmes, et la sensibilité sans profondeur.

Parmi les hommes d'état, l'on compte Cicéron, le chancelier de l'Hôpital et le chancelier Bacon, qui, au milieu des agitations politiques, n'ont jamais perdu de vue les grands intérêts de l'âme et de la pensée solitaire; mais mon père fit paroître son livre dans un moment particulièrement défavorable aux opinions qu'il soutenoit, et il falloit toute la précision de M. Necker en matière de calcul, pour n'être pas alors appelé un rêveur, en s'occupant d'un tel sujet. Il y a dans toutes les époques une vertu qu'on traite de niaiserie; c'est celle qui est véritablement une vertu, parce qu'on ne peut pas s'en servir comme d'une spéculation.

Le second ministère de M. Necker, depuis le 25 août 1788 jusqu'au 14 juillet 1789, est précisément l'époque qu'un parti, parmi les François s'est acharné à défigurer. Je répète ici que je prends l'engagement, quand j'écrirai la vie politique de mon père, de prouver, par l'histoire même de la révolution, que ce parti s'est constamment mépris sur ses véritables intérêts, sur la force des événemens, et sur le caractère des personnes; mais il me semble

qu'il est déjà reconnu par tous ceux qui ont étudié la conduite et les écrits de M. Necker, qu'il n'a pas eu un seul instant l'idée de faire une révolution en France. Il croyoit, en théorie, que le meilleur ordre social pour un grand état, c'est une monarchie limitée, telle que celle dont l'Angleterre offre l'exemple : cette pensée domine dans tous ses écrits; et de quelque opinion politique que l'on soit, l'on ne peut nier, je pense, que l'amour de l'ordre et de la liberté n'y règne avec la double force de la sagesse de l'esprit et de l'élévation de l'âme; mais les opinions politiques de mon père étoient, comme tout lui-même, entièrement soumises à la morale; il avoit des devoirs envers le roi, comme son ministre; il craignoit fortement les suites d'un mouvement insurrectionnel quelconque, qui devoit compromettre le repos et la vie des hommes; et si l'on pouvoit lui faire un reproche comme homme d'état, dans le sens qu'on attache vulgairement à ce mot, c'étoit d'avoir autant de scrupules sur les moyens que sur le but, et de placer la morale, non-seulement dans l'objet que l'on se propose, mais dans la route même que l'on suit pour y parvenir. Comment, avec un tel caractère, se seroit-il permis, étant

ministre du roi, de devenir l'instrument d'une révolution qui pouvoit renverser le trône? Sans doute il aimoit la liberté; quel est l'homme de génie et de caractère qui ne l'aime pas! Mais le devoir lui a toujours paru d'une origine encore plus céleste que les plus nobles sentimens de la terre, et dans l'ordre des devoirs, les plus impérieux sont ceux qui nous lient individuellement; car plus les rapports s'étendent, moins l'obligation est précise.

M. Necker dit au roi, en prenant le timon des affaires, que si le gouvernement se trouvoit jamais dans des circonstances qui parussent exiger la volonté sévère et violente d'un Richelieu, il n'étoit pas l'homme qui lui convenoit pour ministre; mais que si la raison et la morale suffisoient, il se croyoit en état de lui rendre encore de bons services. En effet, quand des penseurs éclairés étudieront l'histoire de la révolution de France, dans une époque où tous ceux qui y ont pris part n'existeront plus, je suis convaincue que la conduite politique et les écrits de M. Necker donneront lieu à traiter de nouveau une question bien ancienne, mais toujours digne de l'attention des hommes : — Si la vertu est conciliable avec la politique; s'il peut jamais être avantageux

pour les nations que le petit nombre qui les gouverne dévie quelquefois des principes rigoureux de la morale. — La réponse à cette question juge la vie de M. Necker. Mais en supposant qu'on le condamne sous ce rapport, comme homme public, c'est une belle condamnation que celle qui porteroit seulement sur son trop de vertu; c'est un procès qu'il seroit encore beau de perdre, et dont on appelleroit peut-être avec succès à l'expérience des siècles, à cette expérience qui est seule aussi imposante que le sentiment qu'elle doit juger, la conscience d'*un honnête homme*.

M. Necker a répété sans cesse dans ses écrits, que la convocation des états-généraux étoit solennellement promise par le roi avant son entrée dans le ministère; que le doublement légal de la députation du tiers étoit tellement forcé par l'opinion d'alors, que si le roi l'avoit refusé, il se fût montré inutilement injuste et dangereusement impopulaire. Cependant, quel étoit le but de mon père, en repoussant avec tant d'instance quelques-uns des titres qu'il pouvoit avoir à la reconnoissance et à l'enthousiasme d'une grande portion de la nation françoise? Étoit-ce pour conquérir la faveur du parti nommé aristocratique? il n'avoit

pas cherché cette faveur, lorsque ce parti étoit puissant; sans doute il le redoutoit davantage dans sa proscription et dans son malheur; mais cependant il n'a jamais écrit aucune de ces paroles irrévocables en fait d'opinions politiques, qui seules réconcilient avec les partis exagérés; il a toujours soutenu ces idées modérées qui irritent si vivement les hommes dont les idées extrêmes sont les armes et l'étendard. — Pourquoi donc, lui ai-je dit souvent, cherchez-vous à diminuer votre mérite aux yeux du parti populaire, vous qui ne prétendez pas du tout à captiver ses antagonistes? — Je veux, me répondit-il alors, exprimer la vérité, sans considérer jamais ses rapports avec mon intérêt personnel; et si j'ai quelque désir qui ne regarde que moi, c'est qu'il soit généralement connu que je ne me serois jamais permis, quelles que fussent mes opinions individuelles, de faire, comme ministre, aucune démarche contraire aux obligations que ma place me faisoit contracter envers le roi (1). — Et quelle plus éclatante preuve

(1) Je n'ai pas besoin de dire qu'il ne me convient en aucune manière de mêler mes opinions personnelles au récit que je fais de la conduite de mon père; mais s'il

père a-t-il pu donner de ce respect pour ses devoirs envers le roi, que sa conduite le 11 juillet 1789!

L'on savoit que dans le conseil M. Necker s'étoit opposé à l'ordre qui avoit été donné de faire arriver à Versailles et à Paris des troupes allemandes et françoises; on savoit qu'il avoit été d'avis d'un accommodement raisonnable avec les communes, qui, en ne mettant pas dans le cas de recourir à la force, n'eût pas révélé le secret des dispositions insurrectionnelles des troupes, et n'eût point anéanti l'autorité royale, en apprenant au peuple que l'armée n'étoit plus dans sa main; mais un parti que la confiance a constamment perdu, et qui s'en est pris toujours à quelques hommes des difficultés qui consistoient dans l'ensemble des choses; ce parti, dis-je, persuada au roi qu'il suffisoit de changer de ministre pour aplanir toutes les difficultés; et cette mesure inconsidérée, cet acte véhément, sans force réelle, sans résolution de caractère pour le soutenir, amena

---

m'est permis de juger par mes propres impressions, de celles des véritables républicains de tous les pays et de tous les temps, il me semble qu'ils doivent approuver qu'un ministre, quelle que soit sa manière de penser, serve fidèlement le gouvernement dont il a accepté la confiance.

le 14 juillet, et par le 14 juillet le renversement de l'autorité royale.

Le 11 juillet, au moment où mon père alloit se mettre à table avec un assez grand nombre de personnes, le ministre de la marine vint chez lui, le prit à part, et lui apporta une lettre du roi, qui lui ordonnoit de donner sa démission, et de se retirer hors de France *sans bruit*. Tout consistoit dans ces mots *sans bruit*. En effet, les esprits étoient alors si exaltés, que si mon père avoit laissé pénétrer qu'il étoit exilé pour la cause populaire, il n'y a aucun doute que dans ce moment la nation ne l'eût élevé à un degré de puissance très-éminent. S'il avoit nourri dans son âme la plus foible étincelle de l'esprit d'un factieux, s'il avoit seulement permis à des sentimens bien naturels de le trahir un instant, son renvoi étoit découvert, on l'empêchoit de partir, on l'amenoit en triomphe à Paris, et tout ce que l'ambition des hommes peut désirer, il l'obtenoit. La première cocarde qui fut portée à Paris, même pendant son absence, étoit verte, parce que c'étoit la couleur de sa livrée : deux cent mille hommes armés répétoient le nom de M. Necker dans toutes les rues de Paris, tandis que lui fuyoit l'enthousiasme populaire avec plus de soin

que n'en met un criminel à se dérober à l'échafaud. Son frère, moi, ses plus intimes amis, personne ne fut informé de sa résolution. Ma mère, qui étoit d'une santé très-foible, ne prit aucune femme avec elle, aucun habit de voyage, de peur de faire soupçonner son départ. Ils montèrent tous les deux dans la voiture qui leur servoit pour se promener le soir; ils allèrent jour et nuit jusqu'à Bruxelles, et quand je les y rejoignis, trois jours après, ils portoient encore ce même habit de parure dont ils étoient revêtus, lorsque après un dîner nombreux, et pendant lequel personne ne se douta seulement qu'ils fussent agités, ils s'étoient éloignés en silence de la France, de leur maison, de leurs amis, et du pouvoir. Cet habit tout couvert de poussière, ce nom étranger que mon père avoit pris pour n'être pas reconnu en France, et par conséquent retenu par l'amour qu'il y inspiroit alors, toutes ces circonstances me pénétrèrent d'un sentiment de respect qui me fit me prosterner devant lui, en entrant dans la salle de l'auberge où je parvins à le découvrir. Ah! ce sentiment, je n'ai jamais cessé de l'éprouver, dans les plus petites circonstances de sa vie domestique comme dans la plus grande époque de sa carrière

publique. La justesse, la vérité, l'élévation, la simplicité de ses sentimens, offroient, dans les détails de l'existence privée, l'emblème de son caractère tout entier.

On dit vulgairement qu'il n'y a point de héros pour ceux qui les voient de près : c'est que la plupart des hommes qui ont joué un grand rôle politique n'avoient point les qualités de l'homme privé : mais quand vous retrouvez l'homme simple dans l'homme sublime, l'homme juste dans l'homme puissant, l'homme bon dans l'homme de génie, l'homme sensible dans l'homme illustre; plus vous le voyez de près, plus vous l'admirez, plus vous retrouvez l'image de cette Providence qui préside aux cieux étoilés, mais ne dédaigne point de donner *aux lis* leur parure, et veille avec bonté sur la vie des *passereaux*.

Mon père a été souvent loué dans les écrits de sa femme et de sa fille, quoiqu'il nous fût bien aisé de nous élever jusqu'à comprendre cette modestie solidaire que l'on impose aux familles : mais nous découvrions en lui, [illegible] son intérieur, des vertus si constantes et si naturelles, des vertus si fort en harmonie avec sa conduite et ses discours publics, que notre cœur avoit besoin d'exprimer ce culte domes-

tique qui remplissoit notre vie; oppressées par la reconnoissance et l'amour, nous bravions la vaine plaisanterie, qui devoit s'émousser à la fin contre la vérité de nos sentimens.

M. Necker, en quittant Versailles, n'avoit pas même pris de passe-port, de peur de mettre un individu quelconque dans sa confidence; il se refusa scrupuleusement à tous les prétextes, à tous les motifs même qui pouvoient retarder sa route. Arrivé à Valenciennes, le commandant de la ville ne vouloit pas le laisser sortir sans passe-port; mon père lui montra la lettre du roi, le commandant la lut, et reconnoissant en même temps mon père, d'après une gravure qu'il avoit à sa cheminée, il le laissa aller, en soupirant sur les irréparables malheurs qu'alloit entraîner ce départ. On avoit proposé au roi de faire arrêter mon père, parce que personne ne pouvoit croire qu'il prendroit de telles précautions, précisément contre l'enthousiasme qu'il excitoit; mais le roi, qui n'a jamais cessé de rendre justice à la parfaite probité de M. Necker, assura qu'il partiroit secrètement s'il le lui ordonnoit. On a vu que le roi ne s'étoit pas trompé.

Le 12 juillet au matin, je reçus une lettre de mon père, qui m'annonçoit son départ, et

m'ordonnoit d'aller à la campagne, de peur qu'on ne voulût, à cause de lui, me rendre quelques hommages publics à Paris. En effet, des députations de tous les quartiers de la ville vinrent dans la matinée même chez moi, et me tinrent le langage le plus exalté sur le départ de M. Necker, et sur ce qu'il falloit faire pour forcer son retour. Je ne sais ce qu'alors mon âge et mon enthousiasme m'auroient inspiré, mais j'obéis à la volonté de mon père; je me retirai sur-le-champ à quelques lieues de Paris. Un nouveau courrier de lui m'apprit sa route, dont il m'avoit encore fait un mystère dans sa première lettre, et le 13 juillet je partis pour le retrouver.

Mon père avoit choisi Bruxelles, comme une frontière moins éloignée que celle de Suisse, précaution de plus pour ne pas augmenter la chance d'être reconnu. Pendant les vingt-quatre heures que nous y passâmes ensemble à préparer le long voyage qui lui restoit à faire par l'Allemagne pour retourner en Suisse, il se rappela que, peu de jours avant son exil, MM. Hope banquiers d'Amsterdam, lui avoient demandé de cautionner sur sa propre fortune, sur deux millions déposés au trésor royal, un approvisionnement en blés, qui étoit indispen-

sable à la nourriture de Paris, dans cette année de disette. Les troubles de France inquiétoient beaucoup les étrangers, et la caution personnelle de M. Necker leur inspiroit la plus parfaite confiance; il n'hésita pas à la donner. Mais ce n'est pas tout encore : arrivé à Bruxelles, il craignit que la nouvelle de son exil n'effrayât MM. Hope, et qu'ils ne suspendissent leur approvisionnement. Il leur écrivit de là qu'il maintenoit de nouveau sa garantie. Exilé, proscrit, il exposoit la plus grande partie de ce qui lui restoit encore, pour préserver les habitans de Paris du mal que pouvoit leur faire l'embarras ou l'inexpérience d'un nouveau ministre. O François! ô France! c'est ainsi que mon père vous a servis!

Lors du premier travail du successeur éphémère qu'eut alors M. Necker, le premier commis des finances, M. Dufrêne de Saint-Léon, fut appelé à présenter, dans la correspondance ministérielle, la réponse de MM. Hope, qui acceptoient la première caution que mon père leur avoit offerte. J'ignore ce que pensa le successeur sur cette manière de servir le roi, sans appointemens, et en risquant encore, pour le bien de l'état, sa fortune personnelle; mais qu'y a-t-il de plus noble, de plus beau, de plus

antique, que de confirmer, du fond de l'exil, un tel sacrifice; d'être, à ce point, exempt du sentiment le plus commun aux hommes, le désir que leur successeur les fasse regretter, et que leur absence soit fortement sentie!

Mon père partit seul avec M. de Staël, pour aller à Bâle par l'Allemagne: nous le suivîmes un peu plus lentement, ma mère et moi, et nous fûmes atteintes à Francfort par l'envoyé qui portoit les lettres du roi et de l'assemblée nationale. Ces lettres rappeloient M. Necker, pour la troisième fois, au ministère. Il sembloit alors que nous touchions au faîte des prospérités: c'est à Francfort que j'appris cette nouvelle, à ce même Francfort où une destinée bien différente devoit m'appeler quatorze années après.

Ma mère, loin d'être éblouie par tous ces succès, n'avoit point envie que mon père acceptât son rappel: nous nous réunîmes à lui à Bâle, et c'est là qu'il se décida. Il me permit de l'entendre parler sur les motifs de sa décision, et j'atteste que ce fut avec un profond sentiment de tristesse qu'il se résolut à revenir. Il avoit appris les événemens du 14 juillet, et sentoit parfaitement que son rôle alloit changer, et que c'étoit l'autorité royale et ses par-

tisans qu'il auroit à défendre. Il prévoyoit aussi qu'en perdant sa popularité pour soutenir le gouvernement, il n'auroit jamais sur son chef, entouré comme il l'étoit, un pouvoir suffisant pour le diriger entièrement selon ce qu'il croiroit le plus utile : enfin, l'avenir, tel qu'il a été, s'offrit à lui. Un devoir, une espérance, combattoient toutes ces craintes : il crut que sa popularité pourroit encore lui servir quelque temps à préserver les partisans de l'ancien régime des dangers personnels qui les menaçoient; et il se flatta même un moment d'amener l'assemblée constituante à faire avec le roi des conditions qui pussent donner à la France une monarchie limitée. Cette espérance, cependant, étoit bien loin d'être ferme. Il se disoit, il nous disoit toutes les chances qui pouvoient l'anéantir; mais il craignoit les reproches qu'il se feroit à lui-même si, refusant d'essayer encore d'arrêter le mal, il pouvoit s'accuser dans sa retraite de tous les malheurs qu'il n'auroit pas essayé d'empêcher (1). Cette

(1) On a trouvé dans les papiers du frère aîné de mon père, qui ne lui a pas, hélas ! survécu long-temps, une lettre qui explique si simplement et si naturellement ce que mon père éprouvoit alors, ce qu'il confioit à son ami

terreur du remords a été toute-puissante sur la vie de mon père : il étoit enclin à se con-

---

le plus intime, dans l'époque la plus remarquable de sa vie, qu'il m'a paru intéressant de la publier.

Bâle, 24 juillet 1789.

Je ne sais pas où tu es, mon cher ami, n'ayant aucunes nouvelles de Paris, de fraîche date. Je suis arrivé ici lundi dernier, 20 de ce mois, et chaque jour j'ai eu dans l'idée que je te verrois arriver, parce que tu aurois pris cette route, en apprenant que j'allois en Suisse de Bruxelles, par l'Allemagne. J'avois devancé madame Necker, ayant pour compagnon M. de Staël, et nous avons traversé l'Allemagne sans accident, sous des noms empruntés. Hier, j'ai vu arriver madame Necker et ma fille, qui ont supporté la fatigue du voyage mieux que je ne l'espérois. Elles ont été précédées de quelques heures par M. de Saint-Léon, qui m'avoit cherché à Bruxelles, et qui avoit ensuite suivi ma route; il m'a apporté une lettre du roi et des états-généraux, pour m'inviter et me presser de retourner à Versailles y reprendre ma place. Ces circonstances m'ont rendu malheureux; je touchois au port, et je m'en faisois plaisir; mais ce port n'eût plus été tranquille et serein, si j'avois pu me reprocher d'avoir manqué de courage, et si l'on avoit pu dire et penser que tel ou tel malheur, je l'aurois prévenu. Je retourne donc en France, mais en victime de l'estime dont on m'honore. Madame Necker partage ce sentiment avec plus de force encore, et notre changement de plan est un acte de résignation pour tous deux. Ah! Coppet, Coppet! j'aurai

damner dès que le succès ne répondoit pas à ses efforts; sans cesse il se jugeoit lui-même de nouveau. On a cru qu'il avoit de l'orgueil, parce qu'il ne s'est jamais courbé ni sous l'injustice ni sous le pouvoir : mais il se prosternoit devant un regret du cœur, devant le plus subtil des scrupules de l'esprit, et ses ennemis peuvent apprendre avec certitude qu'ils ont eu le triste succès de troubler amèrement son repos, chaque fois qu'ils l'ont accusé d'être la cause d'un malheur, ou de n'avoir pas su le prévenir.

Il est aisé de concevoir qu'avec autant d'imagination et de sensibilité, quand l'histoire de notre vie se trouve mêlée aux plus terribles événemens politiques; ni la conscience, ni la raison, ni l'estime même du monde, ne rassurent entièrement l'homme de génie, dont l'ardente pensée, dans la solitude, s'acharne sur le passé. Je conseille aux jaloux d'envier les grandeurs, la fortune, la beauté, la jeunesse, tous

---

peut-être bientôt de justes motifs de le regretter! mais il faut se soumettre aux lois de la nécessité et aux enchaînemens d'une destinée incompréhensible. Tout est en mouvement en France; il vient d'y avoir encore une scène de désordre et de sédition ouverte à Strasbourg. Il me semble que je vais rentrer dans le gouffre.

Adieu, cher ami.

ces dons qui ne font qu'embellir l'extérieur de la vie; mais les éminentes distinctions de l'esprit et de l'âme causent un tel ravage dans le sein qui les recèle; la destinée humaine, telle qu'elle est, peut si rarement se trouver en harmonie avec cette supériorité, qu'il est bien injuste de la haïr.

Quel moment de bonheur, cependant, que cette route de Bâle à Paris, telle que nous l'avons faite, lorsque mon père se fut décidé à revenir! Je ne crois pas que rien de pareil soit jamais arrivé à un homme qui n'étoit pas le souverain du pays. La nation françoise, si animée dans l'expression de ses sentimens, se livroit pour la première fois à un espoir tout nouveau pour elle, et dont rien encore ne lui avoit appris les bornes. La liberté n'étoit connue de la classe éclairée que par les sentimens nobles qu'elle rappelle, et du peuple, que par des idées analogues à ses besoins et à ses peines. M. Necker paroissoit alors le précurseur de ce bien tant attendu. Les acclamations les plus vives l'accompagnoient à chaque pas, les femmes se mettoient à genoux, de loin, dans les champs, quand sa voiture passoit; les premiers citoyens des lieux que nous traversions prenoient la place des postillons pour conduire nos chevaux

sur la route, et dans les villes, les habitans les dételoient pour traîner eux-mêmes la voiture. L'un des généraux de l'armée françoise, renommé brave entre les braves (1), fut blessé par la foule, dans l'une des entrées triomphales; enfin, aucun homme, parmi ceux qui ne sont pas sur le trône, n'a joui à ce point de l'affection du peuple. Hélas! c'est moi surtout qui en ai joui pour lui, c'est moi qu'elle enivroit, c'est moi qui ne dois pas être ingrate envers ces jours, quelles que soient maintenant les amertumes de ma vie; mais mon père n'étoit dès lors occupé qu'à calmer une exaltation bien redoutable pour tous ceux qui composoient le parti vaincu.

La première démarche de M. Necker, en arrivant à Bâle, fut d'aller voir madame de Polignac, qui s'étoit toujours montrée fort opposée à lui, mais qui l'intéressoit dans ce moment, parce qu'elle étoit proscrite. Il ne cessa pas, sur sa route, de rendre service aux personnes de l'opinion aristocratique, qui s'échappoient en grand nombre de Paris: plusieurs lui demandèrent des lettres de sa main pour traverser les frontières sans danger. Il en donna à tous

(1) Le général Junod.

ceux qui étoient exposés; il savoit cependant combien, en agissant ainsi, il se compromettoit; car il faut remarquer, pour sentir tout le prix d'une telle conduite, que mon père, par réflexion et par nature, possédoit une rare prudence, et qu'il ne faisoit presque jamais rien par l'impulsion du moment. Son esprit avoit un défaut pour l'action, c'étoit d'être susceptible d'incertitude; il combinoit toutes les chances, et ne s'étourdissoit jamais sur la possibilité d'un inconvénient: mais lorsque l'idée d'un devoir lui étoit présentée, toutes les puissances calculatrices de sa raison se courboient devant cette loi suprême, et, quelles que pussent être les suites d'une résolution que la vertu lui commandoit, c'étoit la seule circonstance dans laquelle il se décidoit sans hésiter.

Dans presque tous les endroits où mon père s'arrêtoit pendant son voyage, il parloit au peuple qui l'environnoit sur la nécessité de respecter les propriétés et les personnes; il demandoit à ceux qui lui montroient tant d'amour de lui en donner pour preuve l'accomplissement de leurs devoirs: il acceptoit son triomphe avec un sentiment religieux pour la vertu, religieux pour l'humanité, religieux pour le bien public. Qu'est-ce donc que les

hommes, si ce n'est pas ainsi qu'on mérite leur estime et leur respect? qu'est-ce donc que la vie, si ce n'est pas sur une telle conduite que repose la protection divine?

A dix lieues de Paris, on vint nous dire que le baron de Besenval, l'un des hommes les plus menacés par la fureur populaire, étoit ramené prisonnier à Paris, ce qui l'auroit infailliblement fait massacrer dans les rues. On arrêta notre voiture au milieu de la route, pour demander à mon père d'écrire aux autorités qui conduisoient à Paris le baron de Besenval, qu'il prenoit sur lui de les engager à suspendre l'exécution de l'ordre qu'elles avoient reçu de la commune de Paris, et à garder le baron de Besenval où il étoit. C'étoit beaucoup hasarder que de faire une telle demande, et mon père n'ignoroit pas à quel point la faveur qu'on tient de la popularité est aisément détruite; c'est une sorte de puissance dont il faut jouir sans en user. Il écrivit cependant à l'instant même sur ses genoux, dans sa voiture; le moindre délai pouvoit coûter la vie au baron de Besenval, et jamais mon père ne se seroit pardonné de n'avoir pas empêché la mort d'un homme, quand il le pouvoit. Je ne sais ce qu'on peut dire politiquement de ce profond respect

pour la vie des hommes; mais il me semble cependant que l'espèce humaine n'est pas intéressée à le dénigrer.

Arrivé à Versailles, il falloit que mon père allât à la commune de Paris, pour lui exposer sa conduite dans l'affaire de M. de Besenval; il s'y rendit, et ma mère et moi nous le suivîmes. Tous les habitans de Paris étoient dans les rues, aux fenêtres et sur les toits: tous crioient *vive M. Necker!* Mon père entra à l'Hôtel-de-Ville au milieu de ces acclamations; il y prononça un discours qui avoit pour unique but de demander la grâce de M. de Besenval, et que l'amnistie fût étendue à toutes les personnes de son opinion. Ce discours entraîna les nombreux auditeurs qui l'écoutoient; un sentiment de pur enthousiasme pour la vertu et la bonté, un sentiment qui n'étoit excité par aucun intérêt ni par aucune opinion politique, s'empara de près de deux cent mille François qui se trouvoient rassemblés, soit dans l'Hôtel-de-Ville, soit sur la place qui l'environne. Ah! qui n'auroit pas en ce moment aimé la nation françoise avec passion? Jamais elle ne se montra plus grande que ce jour où elle ne songea qu'à être généreuse; jamais elle ne se montra plus aimable

que ce jour où son impétuosité naturelle prenoit un libre essor vers le bien. Quinze ans se sont passés depuis ce jour, et rien n'a pu affoiblir cette impression, la plus vive de ma vie. Mon père aussi, dans les événemens de tout genre qui sont arrivés depuis, avoit conservé sur le nom de France cette indéfinissable émotion qu'on ne peut expliquer qu'aux François; car ce n'est pas assurément que plusieurs événemens de la révolution aient permis d'estimer constamment cette belle France; mais elle est si favorisée du ciel, qu'on s'attend toujours à lui voir mériter les bénédictions qu'elle a reçues.

Il existe un bien petit nombre de femmes qui aient eu le bonheur d'entendre répéter à tout un peuple le nom de l'objet de leur tendresse; mais celles-là ne me démentiront pas, quand je dirai que rien ne peut égaler l'émotion que font alors éprouver les acclamations de la multitude. Tous ces regards qui semblent un moment animés par le même sentiment que vous, ces voix sans nombre qui retentissent toutes à votre cœur, ce nom qui s'élève dans les airs, et semble vous revenir du ciel après avoir passé par les hommages de la terre; cette électricité tout-à-fait inconcevable,

que les hommes se communiquent les uns aux autres par les sentimens vrais qu'ils éprouvent ensemble; tous ces mystères de la nature et de la société viennent ajouter encore au plus grand de tous les mystères, à l'amour, à l'amour filial ou maternel, mais enfin à l'amour; et notre âme succombe à des émotions plus puissantes qu'elle. Quand je revins à moi, je sentis que j'avois touché aux bornes du bonheur possible. Je ne croyois pas cependant que ce moment de bonheur seroit le dernier de ma vie; je ne croyois pas que le déclin de ma destinée tînt de si près à son commencement. Mon père étoit au comble de la gloire; il la faisoit servir, cette gloire, aux plus chéries de ses espérances, à l'humanité, à la réconciliation, à l'indulgence; mais depuis ce jour d'éternel souvenir pour les siens et pour la nation elle-même, depuis ce jour, dis-je, commencèrent les revers de sa destinée.

Presque tous les grands hommes ont dans leur histoire une époque de prospérité qui semble avoir lassé la fortune; mais celui qui n'avoit jamais laissé pénétrer dans son cœur un projet personnel, un désir égoïste, ne pouvoit-il pas espérer plus de constance dans le bonheur? Il ne l'obtint pas; la Providence ne

guida pas la révolution françoise dans les voies de la justice; mon père, qui les suivoit, dut être renversé. Le soir même du triomphe à l'Hôtel-de-Ville, M. de Mirabeau fit rétracter dans les sections l'amnistie prononcée le matin, et il ne resta de ce beau jour à mon père que le plaisir d'avoir sauvé du massacre un vieillard, le baron de Besenval (1). C'étoit encore beaucoup. Hélas! nous savons si peu ce que sont les angoisses d'une mort cruelle, qu'il suffiroit peut-être de l'avoir épargnée à un seul homme pour garder à jamais dans son âme l'inépuisable douceur d'un honorable souvenir. Et ne lira-t-on pas toujours avec intérêt dans l'histoire, qu'il a existé un grand homme d'état qui croyoit que la morale, la sensibilité, la bonté, s'accordoient parfaitement avec les talens nécessaires pour le gouvernement d'un empire; ne sera-t-il pas doux de penser que cet homme étoit accessible à la générosité, à la pitié, et que tous ceux qui souffroient de quelque manière dans la vaste France pouvoient se dire: — S'il le sait et s'il le peut, nous serons sou-

(1) La plupart des cantons suisses, Berne, Soleure, etc. écrivirent à M. Necker, pour le remercier d'avoir sauvé la vie à un de leurs citoyens.

lagés. — Ah! n'est-ce pas assez de la main de fer de la destinée? il ne faut pas que les hommes soient inflexibles comme elle; nous avons tous besoin de compassion; les plus heureux n'ont-ils pas pour perspective la vieillesse et la mort, et l'éternelle nature n'est-elle pas là pour les attendre? Comment donc cesserions-nous d'admirer avant tout dans les hommes puissans, l'humanité qui console, et la magnanimité qui pardonne!

Une année de disette, comme il n'en avoit pas existé depuis près d'un siècle, vint se mêler, en 1789 et 1790, aux troubles politiques, et M. Necker, par des soins multipliés, obscurs, continuels, par ces soins qui ne rapportent aucune gloire éclatante, mais qui sont inspirés par le sentiment du devoir, sauva de la famine Paris et plusieurs autres villes de France: il fit venir des blés de toutes les parties du monde, s'occupa jour et nuit de cet intérêt; et souvent il a regretté l'impossibilité où il se trouvoit alors de donner à la politique tout le temps qu'elle auroit exigé; mais il avoit une si vive terreur que Paris ne manquât de pain, au milieu des factions prêtes à se livrer la guerre, qu'il en fit une maladie de bile longue et dangereuse, origine des maux qui ont abrégé

ses jours; car il mêloit les affections du cœur aux affaires politiques; il aimoit les hommes en les gouvernant.

J'ai lu dans ses papiers les lettres de la commune de Paris et des communes environnantes, pour le remercier des heureux efforts par lesquels il les avoit préservées de la famine. Que de titres de ce genre, sur divers sujets, envoyés de tous les coins de la France, n'ai-je pas trouvés! Quelle déchirante lecture, malgré la gloire qu'elle répand sur une mémoire chérie! Il y a peu d'années tant de bruit, et tant de silence maintenant! Tant d'éclat autrefois, et pour jamais tant de deuil! On apprend la mort pour la première fois, quand elle tombe sur ce qu'on aime. Jusque-là ce n'étoit qu'une terreur des ténèbres dont on avoit tâché de détourner ses regards; mais à présent elle apparoît dans le jour; elle est comme l'autre moitié de toutes les pensées de la vie; et si le bonheur vouloit renaître, elle seroit là pour le flétrir.

M. Necker soutint, pendant les quinze mois que dura son dernier ministère, une lutte continuelle en faveur du pouvoir exécutif, soit au dehors de l'assemblée constituante, soit dans son sein; et sa position devenoit chaque jour

d'autant plus désavantageuse, que les hommes exagérés qui entouroient la cour lui avoient inspiré des soupçons contre ses intentions, et qu'il ne pouvoit guider ceux qu'il étoit chargé de défendre. On parle beaucoup de la fermeté du caractère, et l'on a raison de la considérer comme une importante qualité dans ceux qui gouvernent : mais d'abord je crois facile de prouver qu'en 1789 et 1790, la fermentation des esprits étoit telle, qu'aucune force morale n'auroit pu l'arrêter; et secondement il est impossible d'avoir du caractère pour un autre. On lui prête son esprit, on lui prête ses ressources; mais il y a quelque chose de si individuel dans le caractère, qu'il ne sert jamais qu'à soi. L'action personnelle du roi n'est point nécessaire dans le gouvernement constitutionnel de l'Angleterre; mais dans les autres monarchies de l'Europe, surtout au milieu des crises politiques, un ministre ne peut jamais suppléer à l'énergie d'un roi; et les discours qu'il compose pour lui ne servent souvent qu'à faire ressortir le contraste qui existe entre ce qu'on veut qu'il paroisse et ce qu'il est réellement.

Je dois convenir aussi que mon père, ménager par principe de tous les moyens de force

et de violence, répugnant par caractère à toutes les ressources de la corruption, n'avoit contre les factieux d'autres armes que la raison; mais quand il auroit embrassé d'autres maximes, je crois fermement encore qu'on étoit dans des circonstances où le roi seul pouvoit défendre le roi, et que les paroles d'un ministre qu'on savoit sans influence à la cour, ne pouvoient avoir la puissance d'un seul mot prononcé sur le trône.

M. de Mirabeau et ses adhérens, le soir même du jour où mon père revint de l'Hôtel-de-Ville, travaillèrent à le dépopulariser; ils l'abreuvèrent d'amertume dans les journaux, dans les libelles; ils firent enfin le siége de sa réputation. Et qui ne sait que depuis la découverte de l'imprimerie, il y a dans les mains des hommes puissans un moyen terrible qui a besoin, comme tous les moyens de la société, d'ordre et de liberté, pour ne pas tout confondre ou tout étouffer?

Malgré les ennemis qui le persécutoient, M. Necker fit encore quelque bien partiel: les restes de sa popularité lui servirent encore à préserver quelques vies menacées: il inspira à l'autorité royale un langage qui soutenoit encore l'opinion; mais une double vertu dimi-

nuoit doublement sa force. La cour, voyant baisser sa popularité, adhéroit d'autant moins à ses conseils; et le parti populaire, sachant que son crédit baissoit à la cour, ne redoutoit plus son influence. Sa force auprès de la cour consistoit dans sa popularité, et il perdoit cette popularité pour défendre la cour. Son crédit à la cour lui auroit donné de l'influence sur le parti populaire, et il n'obtenoit pas ce crédit, parce qu'il avoit soutenu d'abord le parti populaire contre la cour. Il ne faut pas qu'un tel spectacle décourage de la morale. Mon père, on l'a vu dans ses ouvrages, ne mit point en doute la fidélité de ce guide, quoiqu'il ne l'eût point fait triompher de ses ennemis. Si le succès étoit le but de la vie des hommes, il n'y auroit point de vertu, il n'existeroit que des calculs. Il faut donc croire qu'un grand dévouement est imposé aux consciences délicates pour un but inconnu, pour un but éloigné. Caton, en périssant dans l'enceinte d'Utique, n'a point sauvé la liberté de Rome; mais il a consacré dans tous les siècles une noble idée par un beau sacrifice. Qui sait si M. Necker, en se faisant martyr de l'union de la morale avec la politique, n'a pas donné plus de force à cette opinion par

son génie, qu'il ne lui en a ôté par ses revers?

En 1790, dans cette année la plus pénible de toutes pour mon père, il vit tomber autour de lui ses espérances, ses projets, le souvenir du passé, la récompense de l'opinion, tout ce qui composoit sa destinée, et néanmoins il ne dévia pas un seul instant de sa route généreuse. Un membre du comité des finances fit imprimer un livre appelé *le livre rouge*, qui ne devoit pas être public, puisqu'il contenoit les dépenses secrètes du roi. M. Necker prit la défense de ce livre, dans lequel il n'y avoit pas un seul article qui se rapportât au temps de son administration, et presque tous à celle de M. de Calonne, son antagoniste. On y trouvoit entre autres quelques dons faits aux princes alors bannis de France, et qui se montroient dans l'étranger très-opposés à M. Necker. Il n'en mit que plus de soin à justifier ces dons, et se servit, pour en parler, de ces expressions délicates où le respect du malheur est si noblement empreint. Un ressentiment n'a jamais approché de l'âme de mon père: trop douce pour haïr, trop fière pour se croire insultée.

Un décret supprima les titres; M. Necker insista vivement pour que le roi lui refusât sa

sanction, et il publia un Mémoire contre ce décret, dans le moment où l'enthousiasme de l'égalité régnoit le plus vivement en France. Ce n'étoit point les titres en général, mais l'utilité des titres dans une monarchie qui étoit analysée dans ce Mémoire. Il ne me convient point de discuter dans cet écrit les motifs philosophiques qui ont souvent inspiré à mon père des opinions qu'on pourroit considérer comme antiphilosophiques : il n'entre pas non plus dans mon sujet de faire remarquer à présent l'admirable réunion de contrastes, ou plutôt l'étendue d'esprit qui faisoit de lui le plus véritable ami des institutions libres, et le plus habile défenseur des barrières fixes qu'on peut opposer à ces institutions; mais en publiant un jour les œuvres de mon père, j'y joindrai le recueil de tous les Mémoires qu'il a donnés au roi et à l'assemblée nationale, pendant les quinze derniers mois de son administration, et j'annonce avec confiance que ces Mémoires prouveront qu'il n'existe pas une injustice envers les opprimés, pas une faute en institutions politiques, qu'il n'ait signalée d'avance, et que l'on n'ait reconnue depuis.

Mais pouvoit-on entendre l'harmonieuse

voix d'une éloquence aussi pleine de raison que de sensibilité, à l'instant du réveil de toutes les passions politiques, lorsque l'espérance et la crainte avoient doublé d'activité dans toutes les destinées, et quand ce beau royaume de France étoit devenu, pour les enthousiastes de bonne foi, le plus vaste champ où l'imagination pût s'exercer, et, pour les ambitieux calculateurs, le plus riche domaine que l'avidité de l'argent ou du pouvoir se fût jamais partagé?

La maison de mon père, à Paris, fut menacée; ma mère craignit pour ses jours; et comme il n'avoit plus aucun moyen d'être utile, il partit, en 1790, en donnant sur les assignats un Mémoire dans lequel il annonçoit tout ce qui est arrivé depuis. Mais, tout en prédisant avec certitude la ruine des créanciers de l'état par le papier monnoie, il laissa au trésor royal ses deux millions en dépôt. Il possédoit, cependant, un bon du roi, qui l'autorisoit à les reprendre quand il le voudroit; et, comme ministre des finances, il avoit encore plus de facilité que qui que ce soit pour retirer ce qui lui étoit dû. Quelques personnes ont trouvé ce dernier acte de générosité presque blâmable; et l'on pourroit le considérer ainsi, si l'on ne songeoit pas que mon père vouloit laisser un gage

de son administration, et ne point détacher son sort des destinées de la France; et que, d'ailleurs, tout en ayant lieu de craindre que les intérêts ne lui fussent payés en papier-monnoie, il n'étoit pas dans son caractère de croire possible que jamais le fonds d'une dette aussi sacrée pût être séquestré, même au milieu des plus violentes agitations politiques.

Mon père, en retournant en Suisse, par Bâle, fut arrêté à Arcy-sur-Aube, et menacé de perdre la vie à Vesoul, par l'effet des soupçons populaires que les libelles écrits contre lui avoient excités. On l'accusoit d'avoir trahi les intérêts du peuple, de s'être mis du parti des émigrés, qui, dans l'étranger, ne se montroient certes pas ses amis: c'est ainsi qu'il refit cette même route que quinze mois auparavant il avoit traversée en triomphe. Cruelle vicissitude, qui auroit aigri l'âme la plus courageuse, mais qu'une conscience pure pouvoit seule supporter avec douceur!

Enfin, il arriva dans sa terre de Coppet, il y a maintenant quatorze années, et je l'y suivis bientôt après. Je le trouvai triste, rêveur, mais sans un seul sentiment d'amertume. Un jour il me parloit des députés de la ville de Tours, qui avoient logé chez lui quelques mois, pendant

la fédération, et il me dit: — Dans cette ville, on avoit beaucoup de bienveillance pour moi, il y a un an; peut-être n'est-elle pas tout-à-fait détruite; peut-être, dans cette partie de la France m'aime-t-on encore! — Il faut l'avoir connu, il faut avoir su comme son regard étoit élevé et noble, comme le son de sa voix étoit juste et doux, pour se faire une idée de l'effet de ces paroles sur un cœur qui l'aimoit avec passion. Ils étoient rares, ces momens où il laissoit pénétrer jusqu'au fond de son âme. Sa manière habituelle étoit digne et contenue; et, dans ce qui lui étoit personnel surtout, il avoit cette réserve, qui est le premier caractère des impressions profondes. C'est à cette arrivée dans Coppet, dans ce lieu où il ne vit plus que par les amers regrets qui le rappellent, c'est à cette arrivée que commence l'admirable vie, solitaire et résignée, qui lui a concilié la vénération même de ses ennemis; c'est là qu'il a composé, sur les diverses situations politiques de la France, des ouvrages qui ont obtenu successivement l'approbation de tous ceux dont l'opinion étoit vaincue, et le blâme de tous ceux dont l'opinion étoit victorieuse. C'est dans cette retraite qu'il a developpé une âme céleste, un caractère tous les jours plus pur, plus noble,

plus sensible : c'est là qu'il a imprimé dans le cœur de tous ceux qui l'ont vu un sentiment que chacun, selon ses forces, conservera jusqu'à la mort.

C'est en écrivant la vie politique de mon père, que j'essaierai d'examiner le caractère et l'objet de ses écrits ; et comme quelques-uns tiennent à des circonstances du moment, peut-être en détacherai-je un jour les idées générales, pour en faire un corps de doctrine politique qui retienne à jamais son nom. Je suis persuadée que parmi les admirateurs même de M. Necker, il en est qui seront frappés de nouveau de son génie ainsi détaché de ses rapports avec les événemens du jour; car il a été forcé d'employer beaucoup d'esprit à lutter contre ces événemens passagers; et c'est une chose curieuse que d'extraire de ses ouvrages les pensées à l'usage des siècles.

Le seul ouvrage de M. Necker, imprimé pendant sa retraite, qui n'ait point de rapport avec les sujets politiques, c'est son *Cours de morale religieuse*. La forme de ce livre, divisé en discours, ou plutôt en sermons, a déplu à quelques personnes. Il me semble néanmoins que cette forme est singulièrement propre au but que mon père s'étoit proposé. Elle fait d'abord

sentir tout le parti qu'on pourroit tirer, dans notre religion, de l'éloquence de la chaire, et le mouvement animé qu'elle permet. Le retour des pensées les plus belles; des expressions les plus originales et les plus poétiques de l'Écriture sainte, donne à ces discours un intérêt que la simple discussion ne pourroit avoir. Que de beautés de style, d'idées, de sentimens, n'y a-t-il pas dans cet ouvrage! Quelle profonde connoissance de la nature humaine, dans sa force et dans sa foiblesse; de cette nature sensible, orageuse, passionnée, qui caractérise tous ceux que les affections, les malheurs ou les talens arrachent au sommeil de l'âme et à la vulgarité de la vie physique! Quelle sublime indulgence, à côté de la plus austère pureté! Quelles consolations pour toutes les douleurs, hors une seule, pour laquelle je demande en vain du soulagement à son admirable génie! Il n'est pas une relation de famille, pas une situation de la vie humaine, la jeunesse, la vieillesse, l'adversité, la gloire, les fonctions publiques, les devoirs privés, pas une situation pour laquelle il n'ait dit tout ce qu'il y a de plus intime et de plus vrai. Mais il faut avoir souffert pour l'entendre.

Plus un écrivain connoît le secret des carac-

tères naturels et sensibles, moins il est compris par ceux qui se sont formés tout entiers pour l'existence extérieure, et ne recèlent rien en eux-mêmes que les peines de l'amour-propre.

Mais je crois pouvoir dire avec certitude que c'est l'un des premiers livres existans pour les âmes solitaires, pour les âmes qui s'approfondissent elles-mêmes par la réflexion, et s'en prennent de tout à leur propre conduite, plutôt qu'à celle des autres. Quelle émotion, hélas! la lecture des discours sur la mort et l'immortalité ne fait-elle pas éprouver! Celui qui n'est plus, parlant si vivement de la mort, regrettant à l'avance le printemps, la nature et toutes les beautés de la terre, qu'une nuit éternelle couvre à ses yeux maintenant; celui qui n'est plus, compatissant aux regrets de ceux qui survivent, promettant l'immortalité; cette immortalité, noble espérance de le revoir, touchante communication avec lui! O mon Dieu! pardonnez aux foibles créatures si leur cœur, qui a tant aimé, ne se peint dans le ciel que le sourire de leur père, qui les recevra dans vos parvis.

La plupart des hommes arrivent au terme sans avoir réfléchi sur la terrible mort; mais quand un génie lumineux plonge ses regards

dans cet abîme, il semble qu'il saura n'y pas tomber, il semble qu'il plane au-dessus de cette mort qu'il contemple. C'étoit mon impression, quand je lisois ces admirables discours en présence de mon père. Nous étions là tous les deux; tous les deux nous en parlions! Et cette puissance de la réflexion qui le transportoit au-delà de lui-même, cette puissance seroit détruite? Non! loin, bien loin ceux qui le disent; ils ne savent pas le mal qu'ils font; ils ne voient la religion que comme un instrument de puissance dans la main des hommes: mais quand c'est un dernier, tout-à-fait dernier espoir au fond du cœur, qu'ils le laissent, qu'ils passent à côté sans y toucher!

Mon père préside encore à l'éducation de mes enfans, par son *Cours de morale religieuse:* en l'écoutant, ils élèvent leur âme à Dieu, sur les ailes de leur père: cette lecture fait du bien à leur âme; elle sert ainsi doucement à ceux pour qui la vie va commencer, et qui la voient arriver toute rayonnante d'avenir.

Je le dirai, de quelque manière que cette vérité soit reçue, quand je lis ces Discours de mon père, quand je lis les divers morceaux de ces ouvrages qui ont rapport aux idées sensibles et aux pensées élevées, ce que je me

reproche, c'est de ne pas assez exprimer ici la sincère, la profonde admiration qu'ils m'inspirent. Loin de dire, pour faire effet, un mot de plus que mon opinion, je retranche, pour faire effet, la moitié de cette opinion même; et je suis sûre que ma tendresse ne me fait point illusion. Il me semble que quand on s'est soi-même livrée de tout temps à l'étude des lettres, on a sur les livres une sorte d'impartialité d'artiste, et je sais, du moins, qu'il m'arrive souvent de louer des écrivains qui m'ont personnellement attaquée, par cet amour pour le talent en lui-même, qui l'emporte sur toute espèce de prévention. Je demanderai donc à ceux qui ne partageroient pas mon enthousiasme pour mon père, de relire ses discours sur *le meurtre*, sur *l'indulgence*, sur *la vieillesse*, sur *la jeunesse*, etc., et je dis avec certitude qu'ils seront profondément émus. Il y a une classe d'hommes qui ne veulent rien de la vie que la fortune et ses jouissances, et pour qui tous les sentimens, tous les principes, ne sont que des moyens, des ruses de guerre, qu'on emploie ou qu'on délaisse, selon qu'ils servent ou qu'ils nuisent. Je n'attends de ceux-là que quelques plaisanteries plus ou moins légères, selon la disposition du jour; mais je dirois

même à ces hommes : — Si des peines, de quelque genre que ce soit, vous menacent, non pas les peines du cœur, elles ne vous atteignent plus; mais la vieillesse, les infirmités, la ruine ou la disgrâce, que sais je, enfin, cette satiété de la vie, contre laquelle les richesses, le crédit, les plaisirs, l'essence de tout enfin ne peut rien : vous trouverez encore, dans je ne sais quel passage des écrits de M. Necker, de cet homme si différent de vous, une consolation, un mouvement de pitié; vous aurez votre part à son universelle bonté, et quelque point de votre être, tout blasé, tout engourdi qu'il est, sera touché par son éloquence.

Ce qui se fait sentir plus particulièrement, ce me semble, dans les ouvrages de M. Necker, c'est l'incroyable variété de son esprit. Voltaire est unique dans le monde littéraire, par la diversité de ses talens; je crois M. Necker unique par l'universalité de ses facultés. La réunion et l'harmonie des contrastes est ce qui constitue, dans l'univers comme dans l'homme, la plus parfaite beauté; la finesse et l'étendue, la gaîté de l'esprit et la mélancolie du cœur, l'énergie et la délicatesse, la précision et l'imagination, l'élévation des pensées et l'originalité de l'expression; toutes ces qualités, sans les défauts

qui les accompagnent ordinairement, se trouvent dans les écrits de M. Necker. Partout c'est la force qui s'arrête à temps, l'esprit d'analyse qui ne décompose jamais les sentimens, et démêle toutes les causes sans refroidir une seule impulsion généreuse, sans flétrir un seul mouvement du cœur. En parcourant le monde idéal par l'imagination, il ne se met jamais en opposition, ni avec l'expérience, ni avec la raison; il s'élève, mais il ne divague jamais! L'administrateur et le poète s'unissent dans ses écrits par des liens sublimes, mais naturels; par cet ensemble de la pensée, qui embrasse tout à la fois; par cet ordre admirable dans l'esprit, qui ne lui fait rien perdre de sa grandeur. Ainsi, les astres qui roulent sur notre tête sont guidés par des forces calculées, et soumis à des lois positives, quoique leur marche majestueuse et leur région, si distante de la nôtre, semblent nous dérober ce qu'il y a d'immuable et de régulier dans leur course céleste.

L'ouvrage de mon père, qui me reste, et que je public, consiste en des pensées détachées et des morceaux séparés sur divers sujets: il en est qu'il a écrits dans différentes époques; mais la plupart, cependant, ont été composés cet hiver. Je n'en ai supprimé qu'un très-petit

nombre, qui pourroient avoir rapport, trop immédiatement, à des sujets politiques. Je crois qu'aucun de ses écrits ne peut donner mieux l'idée de tout lui-même. Il y a une sagacité étonnante dans ses réflexions sur le cœur humain, et une force comique remarquable dans ses observations sur la société. Le même ouvrage renferme un morceau sur la métaphysique, sur le commerce des grains et sur le bonheur des sots (1). Pour traiter ces trois sujets il faut avoir dans la tête, si l'on peut s'exprimer ainsi, un clavier d'une singulière étendue; et, à ces sujets déjà si opposés, il faut ajouter tous ceux qui sont traités avec une sensibilité profonde, et partout des beautés d'expression qui peignent, avec un charme égal, et l'abandon et la réserve, et la mesure et l'indépendance. Il se proposoit d'augmenter beaucoup le nombre de ces pensées détachées; il a écrit des notes sur plusieurs sujets qu'il avoit dessein de développer : la carrière politique qu'il avoit parcourue l'avoit conduit à ne traiter que des objets d'administration ou de haute

(1) Ce morceau est le seul qui ait été composé il y a beaucoup d'années; tous les autres sont écrits depuis deux ans.

utilité publique; il trouvoit donc un plaisir nouveau dans un travail libre sur tous les sujets, et faisoit ainsi passer devant lui les observations de sa vie. C'est un grand malheur, en se plaçant seulement dans le point de vue des étrangers, que sa mort inattendue l'ait empêché de continuer à montrer ainsi le fond de sa pensée et de son âme; il y avoit là des trésors qui sont à jamais perdus, des aperçus si fins et si vrais, tant de conscience même dans l'esprit, une manière de juger exempte de préjugés comme libre de système, une faculté de penser qui n'étoit asservie ni par la méthode philosophique, ni par les opinions reçues, et se dirigeoit elle-même par son propre essor et par sa propre force; enfin, quelque chose de vaste dans le coup d'œil qui ne se retrouvera peut être jamais, car presque tous les hommes distingués sont dominés par la qualité supérieure qu'ils possèdent. L'homme ferme attribue tout à la volonté; l'homme enthousiaste, à l'imagination; l'homme sensible, à l'affection; mais il faut l'incroyable diversité de talens et de situations dont se compose la vie de M. Necker, pour se placer comme lui au centre des choses, et pour observer avec le cœur humain une sublime impartialité: il faut avoir

en soi des affinités avec tout, découvrir le mal et le bien; le mal, par la perspicacité, le bien, par l'analogie; mais ne rien ignorer, enfin, de la constante variété, comme du singulier ensemble des idées, du caractère et des sentimens des hommes.

Mon père, dans ses lettres les plus simples, avoit, non pas du style, car il étoit trop naturel pour donner aux lettres le genre d'attention qu'il faut pour qu'il y ait proprement du style, c'est-à-dire quelque chose de soutenu et de soigné; mais il avoit toujours cette justesse d'expression, qui n'est pas, je le crois, un simple mérite de l'esprit; cette justesse qui suppose dans l'âme je ne sais quel son céleste avec lequel on accorde toutes ses paroles. Quand il vouloit, ce qui lui arrivoit très-rarement, faire sentir un tort, soit que ce tort fût celui d'une nation ou d'un homme, de sa fille ou de son ennemi, il s'exprimoit avec une telle mesure, avec une telle délicatesse, que, si j'en puis juger par moi, tout le cœur étoit bouleversé. Ce qu'il se refusoit à vous dire vous apparoissoit avec d'autant plus de force; et loin de retrancher à ses paroles, on y ajoutoit toujours et ses bienfaits qu'il ne rappeloit jamais, et sa gloire qu'il sembloit oublier pour

ne réclamer que l'affection et la justice. (1)

On a reproché au style de M. Necker, dans ses écrits, trop de pompe, et par conséquent d'uniformité : ce défaut, s'il existe, ne se trouvera sûrement pas dans les pensées que je publie maintenant, et qu'il composoit à loisir, sans aucune intention immédiate de les faire

---

(1) Je publierai aussi un jour des lettres de mon père, et c'est moi qui suis la plus riche entre ses amis, car il n'a pas laissé passer, quand nous étions séparés, un courrier, un seul courrier, sans m'écrire. Hélas! je n'ai pas trop de tous ces plans d'occupations relatifs à lui pour me persuader, s'il se peut, que nos liens ne sont pas encore tous déchirés; mais je citerai ici un mot d'une de ses lettres, qui donne un peu l'idée de sa manière délicate et contenue. Des paysans insurgés du pays de Vaud brûlèrent, il y a deux ans, les titres des propriétés seigneuriales, et le gouvernement, après cette insurrection, fit demander aux propriétaires des titres incendiés d'écrire officiellement les plaintes qu'ils avoient à former contre les rebelles. « Je n'ai rien à dire de particulier contre eux « (écrivit mon père); ils se sont conduits avec décence, « *le genre admis.* » Que de réflexions à faire sur cette simple phrase! la bonté et la fierté, qui ne permettent pas d'accuser, dans sa propre cause, même les coupables; et, dans ce mot *le genre admis*, tout le blâme de l'homme juste, exprimé avec une grâce et une réserve qui sert de leçon à la foiblesse des gouvernans, comme à la violence des gouvernés.

connoître. Mais dans les ouvrages que mon père a fait imprimer, il se considéroit encore à quelques égards comme un homme public, et il y maintenoit constamment, par habitude et par convenance, la dignité de ce caractère. Cependant il me semble qu'à travers cette dignité nécessaire, l'on aperçoit dans les écrits de M. Necker les différens genres d'esprit qui se montrent d'une manière plus distincte dans ses pensées détachées. Il n'y a pas même jusqu'au talent de saisir avec force les ridicules des hommes et des choses, qui ne puisse se démêler facilement dans ses écrits politiques les plus graves. Il se permet, en variété de ton, tout ce que l'on peut se permettre sans porter atteinte à la considération de l'homme d'état; et M. Necker ne devoit jamais sacrifier cette considération, même à un plus grand mérite littéraire.

Une des qualités les plus remarquables du style de M. Necker, c'est une parfaite harmonie; il ne pouvoit pas supporter les phrases rudes et coupées, et il ne composoit aucun morceau d'éloquence sans le lire haut, tout seul dans sa chambre; c'est certainement un des grands charmes du style que l'harmonie: il y a tant d'analogie entre la nature physique

et la nature morale, que toutes les affections de l'âme ont une inflexion de voix qui leur est propre, une mélodie de paroles qui est d'accord avec le sens de ces paroles elles-mêmes. La teinte générale des impressions de mon père, c'étoit une noble dignité, et en observant l'harmonie de son style, on y sentira l'expression de ce caractère. Je crois cependant que s'il avoit pu se résoudre à briser plus souvent ses phrases, à prendre quelquefois le ton familier, à faire descendre les lecteurs, pour qu'ils remarquassent plus vivement le retour des mouvemens d'élévation, il auroit peut-être inspiré moins de respect, son style ne seroit pas aussi classique; mais le commun des lecteurs sentiroit plus distinctement toutes les idées qui sont en foule dans ses écrits. Il faut de l'attention pour apprécier en détail tout ce qu'il y a de fin, d'ingénieux, d'original, dans ton style toujours soutenu. Si Bossuet n'étoit pas inégal, peut-être ses beaux morceaux causeroient-ils moins d'étonnement. La continuité du bien, en tout genre, n'obtient presque jamais la continuité de l'admiration.

Cette harmonie pleine de magnificence, qui se retrouve dans presque tous les ouvrages connus de M. Necker, prend un caractère en-

tièrement différent dans le roman qu'il a composé et qui termine ce recueil; il se laissoit aller, dans cet écrit, à son âme profondément sensible et douce, à une simplicité qui lui étoit naturelle, et à une éloquence aussi pleine de chaleur que de grâce. C'est surtout en lisant ce roman que l'on comprendra ce qu'il étoit dans son intérieur, et le désespoir que cause sa perte. Il y a précisément dix-huit mois que causant avec lui sur les romans et leur difficulté, je pris la liberté de le défier d'en écrire un. Il me répondit qu'il croyoit possible d'intéresser par l'amour conjugal plus vivement que par tout autre amour. Nous parlâmes d'un événement arrivé à Paris, et rappelé dans un journal, et je lui proposai ce sujet comme le plus difficile à traiter, selon moi. Il l'accepta, et quelques semaines après il me fit lire ce que je publie aujourd'hui. A présent que chaque mot retentit à ma blessure, à présent même je n'en reçois pas une impression plus forte qu'alors : il y a un degré de talent auquel rien ne peut ajouter, et quand on pense que cet admirable langage d'amour, de passion, de sensibilité, de délicatesse, est l'ouvrage d'un homme de soixante-dix ans, d'un homme qui avoit traversé les événemens politiques

les plus propres à dessécher le cœur, d'un homme qui s'est constamment occupé de calculs et d'affaires; quand on pense que le même nom se trouve au bas de l'*Administration des finances*, et des *Suites funestes d'une seule faute*; que le même homme, dans un âge avancé, montre tout à coup, avec les talens qu'on lui connoissoit déjà, la grâce de la jeunesse, la passion de l'âge mûr, et je ne sais quelle délicatesse de sentimens qui réunit à la fois la fraîcheur des premières impressions et la conscience d'un long et beau souvenir; il me semble que la vieillesse, du moins celle de mon père, ne paroît plus le déclin de la vie, mais le commencement de l'immortalité. J'atteste que dans les dernières années de son existence il avoit pris quelque chose de céleste dans le regard, dans les paroles; c'est ce renouvellement de force et de sensibilité qui fondoit mon espérance. J'y voyois un nouveau gage de la durée de sa vie, et c'étoit le ciel qui descendoit d'avance dans son cœur.

L'admiration sans bornes dont j'ai toute ma vie été pénétrée pour lui, loin de pouvoir être attribuée à l'illusion de ma tendresse, doit, ce me semble, être comptée comme une forte preuve de la réalité de ses vertus; car dans les

relations de père et de fille, non-seulement on se connoît sous les rapports les plus intimes, mais souvent même les passions de la jeunesse se heurtent contre la raison d'un autre âge, et les enfans cherchent alors à découvrir le foible de leurs parens, non assurément pour le dévoiler, mais pour mieux connoître les moyens de réussir dans leurs demandes. J'ai fait aussi cet examen; j'en conviens, quand je voulois obtenir ce qui m'intéressoit personnellement, et je n'ai jamais vu mon père ni se tromper ni être trompé sur rien; je ne l'ai jamais vu poser une fausse limite entre la raison et la générosité; je ne l'ai jamais vu ignorer un moyen d'atteindre un but, et il n'a jamais manqué d'apercevoir la vérité, dans quelque replis du cœur ou de l'esprit qu'elle fût cachée. Cette certitude que j'avois qu'il pénétreroit tout, a formé mon caractère d'une manière qui m'a souvent nui dans mes relations avec les autres hommes. J'avois tellement pris, dès l'enfance, dans ma famille, l'habitude de croire que les efforts pour dissimuler un sentiment étoient inutiles, qu'il m'est arrivé de dire ce que j'éprouvois à des gens qui ne l'auroient pas deviné sans cela, de le dire, non par sincérité, mais parce que j'étois convain-

cue qu'ils alloient le découvrir, et que je ne voulois pas leur donner cet avantage. L'extrême sagacité de mon père m'avoit si bien persuadée que tout ce qu'on faisoit et tout ce qu'on pensoit finissoit toujours par être connu; que j'ai souvent appliqué très-inconsidérément cette maxime. Mais les hommes, tels qu'ils sont, font subir une rude épreuve à qui s'étoit formé pour vivre avec un tel homme.

C'est pendant la maladie de ma mère, et depuis sa mort surtout, il y a dix ans maintenant, que le caractère de mon père, comme homme privé, s'est encore plus fait connoître. Il lui prodigua pendant sa longue maladie des soins dont rien ne peut donner l'idée; elle avoit de fréquentes insomnies, et pendant le jour elle s'endormoit quelquefois, en posant sa tête sur le bras de son mari. Je l'ai vu rester immobile des heures entières, debout, dans la même position, de peur de la réveiller en faisant le moindre mouvement; et les soins dont il la combloit, ce n'étoit pas ceux que la vertu seule peut inspirer, c'étoient des soins pleins de tendresse et d'émotion, animés par ce rayon d'amour que les cœurs purs conservent encore à travers les souffrances et les années.

Ma mère aimoit à entendre la musique pendant sa maladie, et chaque soir elle faisoit venir des musiciens, afin que l'impression causée par les sons entretînt son âme dans les pensées élevées qui seules donnent à la mort un caractère de mélancolie et de paix; le dernier jour de sa vie, des instrumens à vent jouoient encore dans la chambre à côté de la sienne, et je ne puis exprimer ce qu'il y avoit de sombre dans ce contraste entre les différentes expressions des airs et l'uniforme sentiment de tristesse dont la mort remplissoit le cœur. Une fois, pendant le cours de sa maladie, les musiciens manquèrent, et mon père m'ordonna de jouer du piano: après avoir exécuté quelques pièces, je me mis à chanter l'air d'*OEdipe à Colonne*, de Sacchini, dont les paroles rappellent les soins d'Antigone:

Elle m'a prodigué sa tendresse et ses soins;
Son zèle, dans mes maux, m'a fait trouver des charmes, etc.

Mon père, en l'entendant, versa un torrent de pleurs; je fus obligée de m'arrêter, et je le vis pendant plusieurs heures, aux pieds de sa femme mourante, s'abandonner à cette émotion profonde, à cette émotion sans contrainte qui faisoit d'un grand homme, d'un homme si

rempli de grands intérêts et de hautes pensées, seulement un cœur sensible, seulement un cœur tout pénétré d'affection et de tendresse.

Ma mère mourut. Ce ne fut point par l'égarement du désespoir que se peignit une douleur qui devoit durer autant que la vie : mon père exécuta dès le premier moment les dernières volontés de ma mère pour sa sépulture, avec une présence d'esprit qui appartenoit sûrement à une sensibilité bien plus profonde que celle qui se manifesteroit seulement par le trouble; à une sensibilité qui concentroit toutes les forces pour accomplir tous les devoirs.

J'entrai dans sa chambre, quelques heures après la mort de ma mère. Sa fenêtre près de Lausanne donnoit sur l'un des plus magnifiques points de vue des Alpes, et les plus beaux rayons du matin les éclairoient. — Son âme plane peut-être là, me dit-il, en me montrant un nuage léger qui passoit sur notre tête, — et il se tut. Ah! pourquoi n'a-t-il pas été appelé à prononcer sur moi les mêmes paroles, je n'aurois senti près de lui aucune terreur de la mort; il me représentoit si bien la religion tout entière! Je la voyois sur cette terre quand il y étoit, et maintenant il faut accomplir

seule la longue et dernière moitié de la vie.

On a beaucoup parlé des soins que ma mère avoit apportés à son tombeau; elle avoit vu d'affreux exemples des inhumations précipitées, en s'occupant des hôpitaux, et son imagination en avoit été frappée. Elle attachoit d'ailleurs un prix extrême à la certitude que ses cendres seroient réunies à celles de mon père, et sa passion pour lui embrassoit aussi cet avenir. Rien ne peut étonner, ce me semble, dans ce genre, si l'on a l'âme assez rêveuse pour concevoir toute l'idée de la mort au milieu de la vie.

Les hommes ont peut-être raison, en général, de chercher dans la distraction des affaires publiques l'oubli de la destinée humaine; car sa contemplation est rude pour qui ne sait pas vivre de vulgaires intérêts ou de communes pensées. Mais quand la religion, l'amour ou le malheur, vous fixent dans la solitude, et que deux êtres qui s'aiment s'avancent ensemble, à quelques pas de distance, vers le tombeau, rien, je l'avoue, ne me paroît plus naturel que l'imagination et la sensibilité qui tâchent d'apaiser l'idée de la mort, et cherchent à se tromper en quelque manière sur la séparation qu'elle impose.

C'est madame Necker dont j'explique ainsi les dispositions testamentaires; car un seul sentiment devoit guider son époux, c'étoit de suivre en tout ses désirs. Il n'a rien fait à cet égard, ni pour elle ni pour lui, qui ne fût dicté par elle; et pendant dix années, gardien d'un tombeau, les intérêts présens ne l'ont jamais distrait de ce souvenir. Je possède deux écrits de mon père, composés pour lui seul au moment de la mort de ma mère : l'un dans lequel il se retrace tous les motifs qu'il a de la regretter, et l'autre dans lequel il s'interroge sur les preuves de sentiment qu'il lui a données pendant qu'elle existoit, afin de combattre en lui-même l'inconcevable crainte qu'il éprouvoit de n'avoir pas assez fait pour son bonheur. Il se représente toutes les circonstances possibles dans lesquelles il auroit pu l'affliger ou la rendre heureuse, et se rassure ou s'inquiète selon qu'il est satisfait ou mécontent de sa disposition intime; il est scrupuleux envers son imagination comme envers ses souvenirs; les actions, les paroles, la vie entière, ne lui suffisent pas; c'est dans le sanctuaire du cœur qu'il se retire, pour juger l'affection qu'il a ressentie.

Je ne connois nulle part, dans aucune his-

toire, dans aucun roman, une perfection de tendresse que l'on puisse comparer à cela; tous les autres hommes, quand on pense à ces écrits, semblent avoir une sensibilité superficielle, une existence vulgaire. Ces écrits révèlent, pour ainsi dire, de nouvelles facultés du cœur, un amour pur comme ce qui est divin, agité comme ce qui est terrestre; plein de délicatesse et de passion, plein de remords sans avoir commis de fautes. Ah! de quelles années ma mère a joui; ces amours que le temps et l'âge affoiblissent, ces amours que la conscience, l'estime, la durée, ne consacrent pas, que sont-ils à côté de cette admirable union? Une vie toujours pure, une existence identique, un même souvenir embrassant toute une destinée, sont des garans de plus de l'immortalité; il semble que tous ceux qui ont dispersé leur âme ne sauront où retrouver ce qui doit renaître en eux. Mais un regard du ciel doit suffire pour ranimer les êtres aimans et vertueux qui vécurent tout entiers pour la même pensée, le même sentiment et la même espérance.

Sans doute mon père a conservé jusqu'à son dernier jour une constante vénération, un profond attachement pour ma mère; mais j'ai

joui de quelques années pendant lesquelles mes enfans et moi nous étions parvenus à posséder presque à nous seuls cette grande âme, aussi profonde dans ses affections domestiques que dans ses conceptions les plus élevées. Il m'écrivoit l'hiver dernier, *qu'il se sentoit plus fait pour être un homme privé qu'un homme public, tant il trouvoit de plaisir dans les relations de famille!* Tout ce qui l'entouroit, à quelque degré que ce fût, sentoit l'influence de sa parfaite bonté; bienfaisance, générosité, simples attentions de société, tout avoit sa place, et rien n'étoit négligé.

Lorsque les François entrèrent en Suisse, mon père, par une des lois du temps de la terreur, se trouvoit, quoique étranger (Genève alors n'étoit pas encore réunie), sur la liste des émigrés. On l'y avoit inscrit en 1793, au moment où il défendit le roi, et s'exposa sciemment, par cette action, à la perte de toute sa fortune en France. Plusieurs personnes étoient inquiètes de la situation de M. Necker à Coppet, la première ville frontière que l'armée française devoit occuper. Il ne voulut point s'éloigner, et nous restâmes dans notre demeure, nous confiant aux instructions que pouvoit avoir données le directoire, et aux sentimens

personnels des officiers françois. Nous ne fûmes point trompés dans l'une ni dans l'autre de ces espérances : les généraux françois témoignèrent à mon père la plus touchante considération, et le directoire, à l'unanimité, raya depuis son nom de la liste. Il y avoit cependant des raisons d'inquiétude dans un moment où, par le texte de la loi, tout homme inscrit sur la liste des émigrés, et trouvé sur le territoire occupé par les armées françoises, devoit être condamné à mort. Mais mon père, qui s'exagéroit tous les dangers quand il s'agissoit de ma mère ou de moi, ne me permit pas l'ombre d'une objection à sa résolution de rester à Coppet. La curiosité ayant attiré nos gens sur la route, nous nous trouvâmes tout seuls tous les deux dans notre château désert, au moment solennel de l'arrivée des François en Suisse.

Pendant les jours qui avoient précédé celui-là, le premier intérêt qui avoit occupé mon père, c'étoit de brûler parmi ses papiers toutes les lettres qui pouvoient compromettre qui que ce fût, par les éloges mêmes dont il étoit l'objet. Je citerai un fait, entre mille, de sa minutieuse délicatesse dans tout ce qui concernoit les autres. Un honnête homme de Vesoul lui avoit écrit quelques années auparavant,

lors de son passage dans cette ville, pour désavouer les torts de ses concitoyens envers lui; il s'exprimoit avec une chaleur éloquente contre ceux qui avoient pu manquer de respect au nom de M. Necker. Mon père tenoit à cette lettre, qui adoucissoit pour lui l'amer souvenir de Vesoul; mais craignant que cet homme ne pût être exposé, s'il étoit connu, il effaça sa signature avec un soin tel, qu'en retrouvant cette lettre dans les papiers de mon père, après sa mort, je n'ai pu découvrir le nom de celui qui l'avoit écrite.

Que de choses bonnes et généreuses en tout genre n'a-t-il pas cachées à moi et aux autres! non par l'intention de les taire, mais par l'oubli de les dire. Il y a quelques jours encore que j'ai appris un trait nouveau de sa délicatesse, presque singulière dans son application détaillée. Il avoit loué une maison près de Coppet à une famille peu riche, pour un prix convenable; lorsque cette famille partit, une femme qui avoit de la fortune voulut qu'il lui louât cette même maison à un moindre prix, et le persécuta tellement pour cela, qu'il y consentit. Mais il se persuada qu'il devoit rendre à la famille pauvre l'excédant du prix payé pendant plusieurs années, et il lui écrivit

pour lui demander d'accepter cette restitution d'un genre nouveau : offrir la même somme par générosité seroit une action fort simple; mais par scrupule, je ne sais pas s'il en existe un autre exemple.

M. Necker avoit perdu, par la révolution de Suisse et par le séquestre de son dépôt en France, les trois quarts de sa fortune; et tout le monde, jusqu'à sa mort, a été trompé sur ce qu'il possédoit, parce qu'on en jugeoit par ses dons. Dans le partage de ses dons, aucun sentiment personnel ne l'a guidé; et, parmi ses ennemis mêmes, il cherchait souvent des malheureux à secourir. Aucune ostentation ne fut jamais jointe à cette générosité; aucune ostentation, mais aussi point d'affectation de mystère. La simplicité de son caractère et de sa conduite n'avertissoit point de ses vertus ceux qui ne les sentoient pas d'eux-mêmes; et sa perfection morale, comme tout ce qui est à la fois grand et proportionné, ne se découvroit entièrement qu'à la longue. Il avoit tant de sincérité dans tout son être que, pour étudier les signes de ce qui est vraiment noble et beau, un écrivain n'auroit pu se proposer rien de mieux que d'examiner, et les actions, et les manières, et les paroles de M. Necker, les

expressions fortes ou nuancées qu'il employoit, l'à propos, la mesure de ce qu'il disoit, l'accent de sa voix, le langage de sa physionomie, toute cette harmonie de la vérité enfin, qui se sent plus qu'elle ne s'explique, qu'on peut analyser avec l'esprit quand on la voit, mais qu'on n'imite jamais sans le secours d'une nature semblable.

Mon père obéissoit à des principes très-austères, dans les moindres actions de sa vie comme dans les plus grandes; mais il avoit pour les autres une indulgence qui n'étoit pas seulement le résultat de sa bonté, mais de sa parfaite connoissance du cœur humain. Il y a une sévérité de principes convenue, universelle, qui s'applique également à toutes les circonstances comme à tous les individus, et dirige l'opinion, dans quelques pays, plutôt comme un code pénal que comme un jugement éclairé, un jugement qui se fonde sur les diverses situations et sur les diverses natures. Cette sévérité, telle qu'elle est, vaut encore mieux sans doute que la corruption des principes et des mœurs; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a quelque chose de beaucoup plus élevé dans la morale qui considère l'ensemble du caractère et de la vie; car le gé-

nie sait reconnoître que les facultés supérieures, dans quelque genre que ce soit, sont une puissance et un danger, et il ne juge pas tous les hommes d'après les mêmes mesures. M. Necker n'usoit jamais pour lui de ce genre d'excuses, mais il avoit pour la distinction un véritable goût. Il sentoit qu'à plusieurs égards un esprit vraiment étendu rendoit l'homme meilleur, que l'on ne pouvoit avoir un grand nombre de pensées sans qu'elles donnassent à l'âme plus d'élévation et de grandeur, et que si les hommes supérieurs n'ont pas toujours une moralité parfaite, il n'y a peut-être de moralité parfaite que parmi les hommes supérieurs.

Mon père unissoit à la prédilection pour le talent, pour l'esprit, pour l'imagination, une parfaite bienveillance pour les hommes qui ne s'occupoient pas de ses idées habituelles, mais dont il pouvoit tirer des connoissances positives dans quelque genre que ce fût. Il se permettoit quelquefois des plaisanteries sur ceux qui l'entouroient; mais il avoit tant de grâce et de sagacité dans la moquerie, que les plus heureux momens de ma vie sont ceux où je me suis vue l'objet de son talent en ce genre. Je ne lui ai vu d'humeur que contre l'incapa-

cité. Dès qu'on étoit propre à quelque chose d'une manière distinguée, soit dans les affaires, soit dans les sciences, soit dans les arts, soit même dans les métiers, il avoit de la considération pour ceux qui avoient perfectionné une faculté quelconque, qui avoient parcouru toutes les idées d'un cercle, quel qu'en fût le centre. Enfin, la médiocrité même, qui lui déplaisoit, il la supportoit doucement, par la crainte de faire de la peine, par cette crainte toute-puissante sur lui; car il éprouvoit au suprême degré la sympathie de la pitié, admirable sentiment, sans lequel il nous faudroit tous avoir peur les uns des autres; mais plus admirable encore, quand une âme supérieure en est capable, quand cette pitié tombe d'en haut comme la rosée sur l'aridité de la vie!

Mon père étoit tout à la fois l'homme le plus imposant et le moins redoutable; l'homme devant lequel il m'eût été le plus affreux de rougir, mais devant lequel j'aurois le moins craint de verser des larmes de repentir, auprès de qui je me serois justifiée, non par des démonstrations extérieures, mais en lui confiant mes torts comme à la divinité, mais en l'associant à mes pensées les plus intimes, en faisant passer mon âme dans son sein, pour qu'il me la

rendît meilleure, et pour qu'il jugeât de moi, non pas seulement par mes actions, mais par mon caractère tout entier. Je ne crois pas qu'on ait jamais inspiré au même degré la confiance et le respect : je ne crois pas qu'on ait jamais su encourager à ce point la familiarité la plus douce, en conservant toujours une dignité simple qui imposoit avec un mot, si ce mot étoit nécessaire. Je l'ai vu entouré de mes enfans, invitant à sa table des compagnons de leur âge, et si vénérable au milieu de sa bonté, qu'il faisoit éprouver un sentiment d'admiration et d'attendrissement par sa condescendance et par sa gaîté même.

Il lui étoit pénible d'être vieux; sa taille, qui étoit devenue très-grosse, et qui lui rendoit les mouvemens difficiles, lui causoit un sentiment de timidité qui le détournoit d'aller dans le monde. Il ne montoit presque jamais en voiture quand on le regardoit : il ne se promenoit pas quand il pouvoit être vu. Enfin, son imagination aimoit la grâce et la jeunesse, et il me disoit quelquefois : — Je ne sais pourquoi je suis humilié des infirmités de l'âge, mais enfin je sens que je le suis. — Et c'étoit à ce sentiment qu'il devoit d'être aimé comme un jeune homme. Je crois qu'il n'y a que lui

au monde qui ait su inspirer pour la vieillesse un mélange de respect et d'intérêt qui créoit dans le cœur un sentiment tout-à-fait nouveau. On rencontre parmi les vieillards des personnes qui veulent se faire jeunes, pour plaire aux jeunes gens; mais il y a quelque chose dans l'imagination même des jeunes gens qui repousse cette tentative d'indépendance envers la nature; ils accueillent avec une sorte de protection ces efforts bienveillans pour se rapprocher d'eux, et, tout en encourageant les tremblans retours, les tardifs essais des vieillards, ils ont de la peine à contenir devant eux l'énergique joie d'être jeunes. Il y a d'autres vieillards plus dignes, mais non pas plus aimables, qui se placent fermement au centre d'une certaine raison faite, dit-on, pour exclure l'imagination, la sensibilité, tous les dons indéfinis du cœur et de la pensée. Les jeunes gens considèrent ces vieillards, mais ils ne sont point à l'aise avec eux; et quand même il seroit vrai que telle est la disposition où nous parviendrons tous un jour, cet avant-coureur de la mort effraie les cœurs pleins de vie. Mon père avoit également évité ces deux extrêmes; il avoit fait de la vieillesse quelque chose de si noble et de si touchant, qu'il m'en

est resté l'impression du plus profond attendrissement pour tout homme d'un âge avancé; il me semble que c'est à cette époque que les sentimens perdent toute apparence d'égoïsme, que les amis se changent en génies protecteurs de leurs amis. Je verrai tant que j'existerai le regard dont mon père m'accompagnoit, quand je m'élançois dans la conversation au milieu des intérêts actifs et des pensées ardentes; il sembloit qu'assis sur le rivage, il me suivoit de ses vœux, et regrettoit de ne pouvoir me protéger lui-même contre les vagues.

La faiblesse de l'âge et la force de l'âme, la justesse de l'esprit, l'appréciation vraie de tout, au moment où il faut se séparer des trésors acquis par une longue suite de pensées; la sensibilité, toujours unie à des idées mélancoliques, formoient autour de mon père je ne sais quelle auréole d'avenir, je ne sais quel nuage précurseur qui me causoit souvent une impression douloureuse, mais néanmoins une impression d'amour, une impression telle qu'un jeune homme pourroit l'inspirer, s'il étoit atteint d'une consomption menaçante, si sa vie se couvroit d'un voile, et que les sentimens qu'il feroit éprouver oppressassent le cœur qui ne pourroit se détacher.

On étoit sûr que mon père comprenoit et partageoit toutes les peines de la vie, qu'il n'opposoit à aucune impression naturelle des maximes reçues ou des conseils officiels, qu'il pénétroit en vous-même pour vous consoler, et se plaçoit à votre point de vue pour juger votre sort. Personne ne l'a plus éprouvée que moi, cette ingénieuse bonté qui lui faisoit concevoir les sentimens d'un autre âge, d'une autre situation que la sienne, je ne dirai pas seulement avec justice, mais avec partialité contre lui-même. Il vivoit dans un pays qui n'est pas ma patrie, où les sciences sont infiniment plus cultivées que la littérature; il sentoit vivement le malheur que me faisoit éprouver le combat entre mes goûts, mes amis, qui me rappeloient en France, et la peine de le quitter, même pour quelques mois. Il prenoit mon parti contre les autres, il le prenoit vivement contre moi-même, quand je m'accusois quelquefois de ne pas savoir vivre comme lui dans la solitude, de ne pas savoir comme lui supporter la perte de cette émulation de pensées et de gloire qui double et la vie et les forces : il m'encourageoit dans mon penchant pour la France, il aimoit les souvenirs qu'il y avoit laissés, et cherchoit de

toute sa puissance à conserver cette patrie à sa famille.

Je le vis, ô mon Dieu ! pour la dernière fois, dans cet adieu le plus tendre, le plus rempli de l'espérance d'une prompte réunion, que nos cœurs aveuglés se fussent encore fait. M. Matthieu de Montmorenci, que les plus hautes vertus ne détournent jamais des soins délicats de l'amitié, M. de Montmorenci, déjà si respectable et toujours généreux, étoit alors à Coppet avec moi; il a vu mon père s'occuper de mon sort dans les moindres détails; il l'a vu me bénir. Mais cette bénédiction, le ciel ne l'a pas confirmée ! Je devois perdre, dans cette absence, mon protecteur, mon père, mon frère, mon ami, celui que j'aurois choisi pour l'unique affection de ma vie, si le sort ne m'avoit pas jeté dans une autre génération que la sienne !

Personne n'a jamais, autant que mon père, donné l'idée, à tous ceux qui l'entouroient, d'une protection presque surnaturelle. Ce qui caractérisoit son esprit, c'étoit l'art de trouver des ressources dans presque toutes les difficultés, et son caractère avoit cette rare réunion de prudence et d'activité qui fait pourvoir à tout sans compromettre rien. Pendant les troubles de France, lors même que nous étions

séparés, je me croyois préservée par lui; je n'ai jamais pensé qu'un grand malheur pût m'atteindre. Il vivoit; j'étois sûre qu'il viendroit à mon secours, et que son éloquent langage et son vénérable ascendant m'arracheroient du fond des prisons, si j'y avois été jetée. En lui écrivant, je l'appelois presque toujours *mon ange tutélaire*. Je sentois ainsi son influence, et il me sembloit que la responsabilité de mon sort le concernoit plus que moi : je comptois sur lui, comme réparateur de mes fautes; rien ne me paroissoit sans ressources pendant sa vie : ce n'est que depuis sa mort que j'ai connu la véritable terreur, que j'ai perdu cette espérance de la jeunesse, qui se fonde toujours sur ses forces pour tout obtenir. Mes forces, c'étoient les siennes; ma confiance, c'étoit son appui. Existe-t-il encore autour de moi, ce génie protecteur? me dira-t-il ce qu'il faut souhaiter ou craindre? me guidera-t-il dans mes démarches? étendra-t-il ses ailes sur mes enfans, qu'il a bénis de sa voix mourante; et puis-je assez recueillir de lui dans mon cœur, pour le consulter encore et l'entendre?

Mon père me permettoit, dans notre retraite, de causer avec lui plusieurs heures chaque jour : jamais je ne craignois de l'interrompre,

et, sur quelque sujet que ce fût, je lui demandois son avis. Il a composé tous ses ouvrages à de certaines heures fixes du jour, sans avoir jamais négligé ni ses affaires ni ses amis; et quand il m'arrivoit d'entrer dans son cabinet pendant ces heures mêmes, j'étois sûre d'un regard qui me disoit que je lui faisois plaisir. Oh! ce regard, cet accueil paternel, je ne le recevrai plus. Je suis là, dans ce même cabinet, entourée des objets qui lui ont appartenu; toute ma pensée, tout mon cœur, l'appellent, et c'est en vain! Oh! quelle est donc la barrière qui sépare les vivans de ceux qui ne sont plus! il faut qu'elle soit terrible; car un être si bon, un être qui m'a tant aimée, témoin de mon désespoir, viendroit, s'il le pouvoit encore, à mon secours.

Il y a, dit un écrivain d'un talent remarquable (1), *il y a toujours quelques points par où deux cœurs ne se touchent pas, et ces points suffisent, à la longue, pour rendre la vie insupportable.* Mais lorsque, nés du même sang, vous avez avec votre père une analogie tout en infériorité, mais cependant une analogie véritable; quand celui que vous aimez vous a

(1) M. de Châteaubriand.

formée dès votre enfance, et que vous avez adopté ses sentimens, ses opinions, tout, hors les célestes vertus qui ne pouvoient appartenir qu'à lui seul; quand il n'exigeoit rien au monde de vous que d'être heureuse et de l'aimer; qu'en le perdant, tout votre appui s'écroule, sans que vous acquerriez une ombre de liberté de plus; quand, même sous ces rapports matériels de la vie, qui peuvent troubler le sort des âmes les plus indépendantes, c'étoit encore lui, lui, l'homme sublime, lui, l'homme de génie, qui se chargeoit de tout, et que, étrangère aux affaires de fortune, vous passez, même sur ce point, de la plus parfaite sécurité à l'incertitude; quand il n'y a pas un seul rapport, pas un, le plus grand et le plus petit, le plus ostensible et le plus secret, pas un sous lequel vous n'ayez tout perdu, comment fait-on pour le supporter? je n'en sais rien. J'existe, cependant, privée de ses soins qui s'étendoient à tout; j'existe, privée de cette sollicitude continuelle sur ma vie, sur mon bonheur, qui me rendoit un objet intéressant à mes propres yeux. La douleur ne produit rien que la douleur, les jours ne s'arrêtent point en chemin, et la vie, toujours plus dépouillée, revient, telle qu'elle est, à chaque réveil.

L'un des plus grands charmes de mes relations avec mon père, c'étoit son goût animé pour tous les événemens de la vie; il aimoit peu les conversations qui roulent uniquement sur les questions abstraites. Il avoit tant d'idées, qu'on ne pouvoit guère lui en développer de nouvelles; mais comme il étoit surtout admirable par la connoissance du cœur humain, tout ce qui développoit le caractère des hommes et leurs passions l'intéressoit vivement. Rien ne l'ennuyoit autant que les idées générales, lorsqu'elles étoient communes. — Oui, me disoit-il une fois, j'aimerois mieux qu'un homme vînt me raconter le plus petit fait, m'apprendre de quelle couleur est la voiture qu'il vient de rencontrer dans la rue, que de venir, comme ce Monsieur, l'autre jour, me dire : *Je ne sais pas si vous êtes de mon avis, Monsieur, mais je crois que l'amour-propre est le mobile de toutes nos actions*, ou tout autre maxime aussi rebattue. — En effet, les événemens, quelque peu importans qu'ils soient, sont moins fades, réveillent une réflexion plus nouvelle dans la tête que les pensées communes. Rien n'est si froid, si privé de vie, que de telles pensées; car ce qui est commun en tout genre est répété par tout le monde, et n'est senti par personne. Le

goût que je connoissois à mon père pour l'observation des faits et des hommes m'avoit accoutumée à n'avoir point de distractions en ce genre, et je n'apprenois rien, je ne remarquois rien que je n'y joignisse l'idée de le lui raconter ou de le lui écrire. Lorsque j'étois loin de mon père, je vivois encore avec lui, par le plaisir de recueillir ce qui pouvoit animer nos entretiens à mon retour, ou de lui mander d'avance tout ce que je savois. Il m'a souvent dit qu'il ne vouloit du monde que mes récits, et qu'il lui suffisoit de m'y envoyer pour en avoir l'amusement sans en éprouver la fatigue. Il écoutoit avec tant d'intérêt, il y avoit tant de plaisir à lui en faire, que je ne me reconnois plus moi-même, maintenant que la vie s'arrête à moi, et que je ne peux plus la lui rapporter. Les plus grands événemens ont passé devant moi comme des ombres; ses réflexions, ses pensées, ses sentimens ne devoient plus leur donner l'être à mes yeux.

Lorsque j'étois absente de lui, il m'étoit sans cesse présent, non-seulement par son intérêt à tous les événemens de la vie, mais par son intérêt plus intime encore à mon sort et à celui de mes enfans. Dans mon dernier et fatal voyage, que n'a-t-il pas inventé pour protéger

ma fille et moi contre ce qu'il appeloit les dangers de la route! Ses adorables lettres contiennent toutes de longs détails sur ce sujet, et quelquefois il s'en excusoit presque, en avouant qu'il y avoit de la foiblesse paternelle dans ses continuelles inquiétudes. Je connoissois si bien cette angélique foiblesse, j'en jouissois même avec tant de volupté, qu'un jour, près de Naumbourg en Allemagne, en allant à Berlin, nous tombâmes dans la neige, ma fille et moi, et quand on nous sortit de là, je me faisois un plaisir vif de lui raconter à Coppet notre aventure, de le voir frémir pour nous dans le passé, se fâcher sérieusement contre mes gens, contre moi..... Ah! l'on n'est aimée ainsi que par un père, par un père âgé, qui ne croit plus à la certitude de la vie. Nos contemporains sont si forts et pour eux-mêmes et pour nous! Délicieuse protection que celle de la génération qui nous précède! Amour désintéressé! amour qui nous fait sentir à tous les momens que nous sommes jeunes, que nous sommes aimés, que la terre est encore à nous! Ah! quand elle tombe, cette génération, nous sommes à notre tour à découverts devant la mort, et ce sera bientôt à nous à traiter les premiers avec elle.

Au printemps de cette terrible année, j'étois heureuse en Allemagne; j'avois retrouvé de l'émulation par le séjour que j'avois fait dans un pays sincère, éclairé, enthousiaste, et qui avoit daigné recevoir la fille de M. Necker, comme si c'étoit à l'Allemagne qu'il eût consacré sa fortune, ses vertus et son génie. Dans les lettres de recommandation que mon père m'avoit données, il m'avoit appelée sa *fille unique et chérie*, et de nobles âmes avoient bien pensé de celle qu'un tel homme avoit honorée de ce nom. Je ne sais si la Providence vouloit que ce fût au milieu du bonheur que m'atteignît la foudre; mais mon âme froissée par d'amères ingratitudes s'étoit relevée en recevant un accueil généreux. Je formois des plans d'ouvrages pour faire connoître l'Allemagne littéraire à la France; j'avois rassemblé une foule de notes pour causer avec mon père, pour lui demander son avis sur des objets de tout genre; je m'étois amusée à calculer minutieusement sur l'almanach le jour précis de mon départ; et mon père, en se moquant de mes manies pour les dates, m'avoit écrit que le même jour, à la même heure, il quitteroit Genève pour revenir m'attendre à Coppet. Enfin, et c'est là, ce me semble, ce qui doit faire peur

de la destinée humaine, mon père, dans la dernière de ses lettres qui a précédé sa maladie, m'écrivoit : « *Mon enfant, jouis sans in-* « *quiétude du plaisir que tu trouves dans la so-* « *ciété de Berlin; car depuis long-temps je ne* « *me suis senti dans un aussi bon état de santé.* » Ces paroles m'avoient pénétrée d'une sécurité tout-à-fait étrangère à mon caractère habituel. Jamais je n'avois porté si légèrement la vie; jamais je ne m'étois plus complétement distraite de toutes les pensées qui préparent à la douleur. Le matin du 18 avril, un homme de mes amis posa sur ma table, à Berlin, deux lettres qui m'annonçoient la maladie de mon père. Le courrier qui les apportoit, la terrible nouvelle dont il étoit chargé, tout me fut caché. Je partis à l'instant même; mais jusqu'à Weimar l'idée qu'on m'avoit trompée, l'idée qu'il n'existoit plus, n'approcha pas de mon âme.

On ne sait pas ce qu'il y a d'inconcevable dans la mort de son ami le plus intime, de celui avec lequel on a passé toute sa vie, de celui qui est tellement la moitié de vous-même, qu'il vous semble impossible que rien dans votre propre existence ne vous ait averti de sa fin. On ne sent vivement la différence

des âges qu'en voyant les forces baisser, ou l'âme s'affoiblir. Mais passer d'une lettre pleine de projets pour l'avenir, pleine des sentimens les plus tendres et les plus vifs à l'éternel silence; c'est ce que l'âme ne prévoit pas d'elle-même, c'est une douleur au-devant de laquelle la pensée ne s'avance pas. On se fait d'ailleurs, dans ces terribles anxiétés qui désorganisent notre être, et nous font éprouver une sorte de folie intérieure qu'on ne peut confier à personne, on se fait des systèmes, on se crée des superstitions pour se rassurer. Je me retraçois ma vie passée, je me demandois si j'avois jamais eu des torts qui pussent mériter un tel supplice; et comme il me sembloit que non, je croyois que je ne l'éprouverois pas. Quand il fallut n'en plus douter, je pense que les plus cruels ennemis auroient eu pitié de ce que j'ai souffert; mais ce n'est pas afin d'obtenir la pitié que je le dis. Ah! surtout en France, il y a long-temps que l'âme est comme épuisée pour ce sentiment. Je parle de moi, seulement dans le dessein de faire juger de lui par l'impression qu'il a produite sur une personne susceptible de distractions, sur une personne qui, sans lui, n'auroit jamais creusé si profondément dans les abîmes de la vie.

On ne peint rien en disant qu'on aimeroit mieux la mort que la douleur qu'on éprouve. Qui n'a pas eu ce mouvement pour bien moins qu'une telle douleur! Mais je voudrois donner une idée de ce qu'il y avoit d'unique dans le caractère de mon père et dans son influence sur le bonheur des autres. Si l'on me disoit: — Vous serez réduite à la pauvreté la plus complète, mais vous aurez votre père dans sa jeunesse pour compagnon de toute votre vie; — l'avenir le plus délicieux s'offriroit à mon imagination. Je verrois son intelligence recommençant notre fortune, sa dignité soutenant ma considération, la variété de son esprit me préservant de la monotonie des jours, et son ingénieux dévouement pour ce qu'il aimoit me faisant découvrir mille jouissances habilement combinées par l'espérance et par la modération. Si l'on me disoit: — Vous allez perdre la vue; toute cette nature qui vous environne va disparoître à vos yeux, vous ne verrez plus vos enfans; mais votre père sera votre contemporain, il vous donnera le bras, vous entendrez toujours sa voix; votre père, qui ne s'est jamais lassé du malheur; votre père, qui avoit la plus inépuisable pitié, le plus admirable talent pour consoler, le soin le plus ingénieux

pour relever l'âme; votre père, à qui vous avez tout dit dans ce monde, accompagnera chacun de vos pas dans la vie. — J'aimerois mieux cette destinée que l'indépendance sans appui.

La différence de nos âges a souvent troublé mon bonheur pendant que je le possédois, et maintenant il me semble que si on me le rendoit, je tiendrois quitte pour six mois de toutes mes années. Ah! si l'on pouvoit, pendant la vie de ce qu'on aime, se faire une idée de l'état où vous jettera sa perte, comme on sauroit mieux rendre heureux, comme on sentiroit plus le prix de chaque heure, de chaque minute! C'est en vain qu'on se rappelle d'avoir passionnément aimé; il semble qu'on est bien loin d'avoir joui autant qu'on souffre, il semble qu'on a vécu si superficiellement que l'on n'a jamais su la moitié de ce que l'on découvre, alors qu'il n'est plus temps. On est poursuivi par tout ce qu'on auroit pu faire; un jour d'humeur, un jour d'amertume, quoiqu'il ait été mille fois pardonné, s'attache à vous comme un ennemi mortel. Enfin le trouble se met dans toutes les pensées; et qui sait si jamais l'on pourra dissiper tous les fantômes que produit le désespoir?

Mon père, au printemps de cette année, vivoit à Genève, entouré de ses amis, et particulièrement de son frère aîné, qu'il avoit toujours estimé et chéri du fond du cœur; il avoit encore auprès de lui sa nièce, ma plus chère amie, la fille du célèbre physicien de Saussure; c'est elle qui, comme une sœur, me remplaçoit en mon absence. Madame Necker de Saussure a su renfermer dans le cercle le plus régulier de la vie domestique, un esprit supérieur; et son âme, profonde dans toutes les affections, m'étoit un garant qu'elle se seroit hâtée de me rappeler, si la santé de mon père lui avoit causé de l'inquiétude. Une maladie violente et rapide l'a saisi au moment même où les médecins le croyoient tout-à-fait rétabli de quelques infirmités de l'hiver, au moment où il jouissoit le plus de la vie, lorsque, dans toute la force de son esprit et de son âme, il auroit pu, pendant plusieurs années encore, et s'illustrer par ses écrits, et diriger le sort de mes enfans. J'ai retrouvé dans les notes qu'il avoit écrites pour lui seul, quelques mots tout pleins de calme, de bonheur ou de tendresse : *C'est un âge agréable pour écrire*, dit-il, *que soixante-dix ans; vous n'avez point encore perdu vos forces; l'envie commence à vous lais-*

ser là, et vous entendez d'avance la douce voix de la postérité.

Vous êtes vieux, dit-il ailleurs, *mais tout vivant d'amour pour vos enfans. Faudra-t-il déposer tout cela dans le sein de la mort?*

Ah! il nous regrettoit, et nous n'avons pu le retenir! Et lorsqu'il écrit dans une de ses pensées: « En perdant un ami l'on ne songe qu'à « ses propres regrets. Ne faut-il pas penser « aussi aux regrets de cet ami en se séparant « de ceux qu'il aime! » il me semble encore qu'il aimoit la vie; des affections si douces et des souvenirs si purs, donnent sans doute, dans toutes les situations, du prix à l'existence. C'est dans l'âge des passions que le cœur est amèrement déchiré.

Plusieurs fois, dans nos entretiens, mon père s'étoit plaint doucement avec moi de voir les années se hâter; il me dit une fois: — Pourquoi ne suis-je pas ton frère! je protégerois toute ta vie. — Mon Dieu! si l'on avoit une nature vraiment profonde, de tels souvenirs tueroient à l'instant.

C'étoit quelquefois une cruelle situation que d'aimer aussi vivement un homme plus âgé que soi, de ne pouvoir rien sur l'invincible nécessité qui devoit vous séparer un jour, de

briser son âme contre cette barrière, de sentir qu'il voudroit vivre avec vous, vivre pour vous aimer, et de ne pouvoir arracher de son propre sein cette vie qui vous agite, cette vie qui vous dévore, pour la partager du moins avec lui.

C'est une des plus étonnantes merveilles du monde moral que cet oubli de la mort dans lequel nous existons tous; que cette frivolité de sensations qui nous fait voguer si légèrement sur les flots. Je ne m'étonne pas que les âmes sensibles, saisies tout à coup de cette idée, se soient retirées dans la solitude des monastères, et s'entourent des objets les plus sombres pour mettre plus d'harmonie entre les premiers et les derniers jours. Hélas! on ne sait pas dans la jeunesse, on ne sait pas, avant un grand malheur, ce que c'est que de ne plus se fier à la destinée. Je ne me sépare pas un jour des objets qui me restent, sans que tous les bruits subits me semblent celui de ce messager de Berlin, qui changea pour jamais toute ma destinée; la poésie, la musique, ces inépuisables sources d'une douce mélancolie, me saisissent péniblement le cœur par un attendrissement amer; je ne puis me persuader qu'il ne soit pas là, qu'à force de larmes je ne puisse

pas lui rendre la vie; et ces émotions profondes, autrefois délicieuses, ces émotions auxquelles je devois et le talent et l'enthousiasme, ne font que rallumer en moi la douleur assoupie pendant les occupations communes de la journée.

Il y a une fenêtre du cabinet de mon père, à Coppet, qui donne sur le bois où il avoit bâti le tombeau de ma mère et le sien : l'on aperçoit aussi l'avenue par cette fenêtre, et c'est de là que chaque fois que je l'ai quitté il venoit me dire adieu, et me saluer de son mouchoir blanc, que je voyois encore à distance. Un de ces soirs que je passois avec lui, l'automne dernière, dans ce même cabinet, après nous être long-temps entretenus intimement, je lui demandai à lui-même, à lui qui me sembloit devoir me préserver de tout, même de sa perte, ce que je deviendrois s'il me falloit jamais la supporter. — Mon enfant, me dit-il alors, avec une voix brisée, avec une émotion toute céleste, *Dieu mesure le vent aux brebis dépouillées.* — Ah! l'orage ne m'a pas épargnée; et c'est quand ma patrie m'étoit ôtée, qu'une autre patrie, la maison paternelle, n'est plus pour moi qu'un tombeau.

Sans doute on me blâmera d'avoir fait imprimer parmi les pensées que mon père a laissées celles qui contiennent quelques éloges de moi. Mais je ne crains point d'avouer que je n'ai, de rien sur cette terre, autant d'orgueil que des éloges qui m'ont été donnés par mon père. Loin de les supprimer, j'aurois voulu pouvoir réimprimer dans ce recueil, et la note de lui relative à moi, qui se trouve réunie aux mélanges de ma mère, et les lettres sur mon sort, qu'il a adressées l'année dernière à l'un des premiers fonctionnaires de l'état; je n'aurois point eu d'ennemis, je n'aurois rencontré que ce qui m'étoit dû, parce que je l'éprouvois, la bienveillance, que je me parerois encore de ce magnifique témoignage; mais à présent il est mon égide, et j'en couvrirai jusqu'à la tombe où nous serons un jour tous les trois réunis.

Je laisserai donc dire à qui se plaira dans cette observation, bien gaie à côté de la mort: *que nous sommes une famille qui nous louons les uns les autres.* Oui, nous nous sommes aimés, nous avons eu le besoin de le dire, et, dédaignant de jamais repousser les attaques de nos ennemis, de faire usage de notre talent contre eux, nous leur avons opposé un ferme senti-

ment d'élévation et de fierté dont je reste seule le triste mais fidèle dépositaire.

Mon père, dans une de ses notes, écrit : *singulière famille que la nôtre!* Singulière, peut-être ; mais qu'il lui soit permis de rester telle. La foule ne se presse pas dans la route qu'elle a choisie, et la postérité seule dira si mon père avoit raison de sacrifier tant d'avantages présens aux suffrages des siècles.

Il admiroit particulièrement le mot de saint Augustin, en parlant de la Divinité : *patiens quia æternus; patient parce qu'il est éternel.* L'homme, tout foible qu'il est, l'homme, quand il prétend à la gloire, à cette immortalité terrestre, doit être patient, puisqu'il veut être éternel.

Mon père, on le verra dans ses pensées, s'occupoit souvent de la mort : il avoit essayé de familiariser son imagination avec elle, et peut-être en auroit-il parlé plus souvent avec moi, si la différence de nos âges ne m'avoit pas rendu cet entretien trop pénible ; mais heureusement que ce mot, la différence de nos âges, n'a qu'un sens bien rapide. Je les éprouverai aussi, ces angoisses de la mort qu'il a senties, et quand elles approcheront de moi, c'est lui qui m'apparoîtra, c'est dans ses bras

encore que j'irai me jeter! Il dit dans une de ses notes : *Supposez que vous avez vu la foule qui assiste à votre enterrement, et tout est dit.* S'étoit-il en effet représenté cette douleur profonde qu'a causée sa perte? et sa pensée pénétrante avoit-elle suivi jusque dans les détails les plus terribles images? Passant ensuite de ces idées si sombres à cette délicatesse de sentimens, que nul homme privé, à plus forte raison, nul homme public n'a jamais possédée comme lui, il s'écrit à lui-même un mot d'enfant qu'avoit dit ma fille, un mot dont la sensibilité l'avoit attendri, et il ajoute en parlant d'elle : *je voudrois bien qu'on vînt m'en donner des nouvelles.* C'est moi, mon père, qui, la première, viendrai vous en donner. Ah! la Providence, qui vouloit nous retenir quelque temps sur cette terre, a bien fait de couvrir d'un voile l'espérance de la vie à venir. Si nos yeux pouvoient voir clairement l'autre bord, qui resteroit sur cette rive désolée? qui n'en partiroit pas pour rejoindre?

La maladie de mon père l'a jeté promptement dans le délire : c'est alors que son âme, sans aucune relation avec les objets extérieurs, s'est montrée dans toute son élévation et sa sensibilité. Il a sans cesse parlé de la religion

avec amour et respect; il a demandé avec ardeur l'indulgence et la miséricorde de Dieu : que sommes-nous, si un tel homme croyoit avoir besoin d'être pardonné? Il a béni mes trois enfans; il a béni aussi sa fille : en plaçant la main sur son cœur, il a répété plusieurs fois, avec toute la beauté de son regard, toute la force de son âme : *elle m'a beaucoup aimé.* Oh oui sans doute, elle l'a beaucoup aimé ! Il s'est inquiété vivement de mon sort à venir; plusieurs fois pendant sa fièvre, il a montré la crainte que son dernier ouvrage ne m'eût nui; il m'a plainte de le perdre; des pensées toutes sensibles l'ont occupé. Il ne se souvenoit plus de sa carrière publique, de sa vie célèbre; les affections et les vertus dominoient seules en lui, dans ces instans d'abattement où les hommes vulgaires ne laissent voir que des personnalités et des foiblesses.

Son testament commence par ces paroles : *Je remercie l'Être suprême du sort qu'il m'a donné sur cette terre, et je remets avec confiance ma destinée future à sa bonté et à sa miséricorde.* Ainsi, malgré tout ce qu'il a souffert, il a été content de sa destinée, et sans orgueil comme sans humilité, il a dû sentir

qu'elle avoit été illustrée, et que le temps en consacreroit la gloire.

Les dernières paroles qu'il a prononcées sont entre Dieu et lui : *Grand Dieu,* s'est-il écrié, *reçois ton serviteur qui s'avance vers la mort à grands pas.* Sans doute il a été exaucé : c'est lui qui a été protégé par le ciel, ce n'est pas sa malheureuse fille; elle n'a point entendu les derniers accens de sa voix, elle ne l'a pas soutenu dans ce terrible passage; elle jouissoit en paix de la vie, à l'instant même où il périssoit.

Dans son Discours sur *la charité* il a dit : « Qu'il est imposant, qu'il est magnifique, ce « moment, le dernier de tous, où l'homme de « bien, jetant ses regards en arrière, et parcou- « rant sa vie, peut emprunter le langage de « Job, et dire avec vérité : *Je délivrois l'affligé* « *qui erroit, l'orphelin qui n'avoit personne pour* « *le secourir; la bénédiction de celui qui alloit* « *périr venoit sur moi, et je faisois que le cœur* « *de la veuve sautoit de joie!* » Admirable prédiction de sa propre fin! Dans ce même discours, il montre, avec une sagacité à la fois ingénieuse et touchante, tous les genres de bien que l'on peut faire à celui qui souffre, toutes les consolations qu'on peut offrir aux douleurs de l'âme. C'est là que l'on peut voir les res-

sources inépuisables d'un esprit supérieur inspiré par la bonté. Hélas! ne semble-t-il pas que dans le même jour, et par la même perte, la pitié se soit tarie et que la fierté se soit abaissée? car les âmes généreuses aussi se plaisoient à penser qu'il étoit leur recours, qu'au fond des Alpes un grand homme de bien applaudissoit à leurs sacrifices, prenoit part à leurs peines, et que, par ses écrits, il encourageoit encore l'amour pur du beau moral, et cette élévation de l'âme, jouissance religieuse et recueillie, qui peut dédommager de toutes les autres. C'en est fait, à présent, de ce recours sur la terre, c'en est fait du plaisir d'être récompensé par l'approbation de cet homme vertueux, par ces paroles si cordiales et si douces, que, dans sa noble vieillesse, il adressoit aux jeunes gens encore épris des pensées fières. Sa considération universelle étoit une puissante autorité pour les bons de tous les pays, et je ne suis pas seule à sentir cette mort, qui laisse désert un si vaste espace dans le monde où règnent encore les talens et les vertus.

L'on a vu sûrement des carrières plus heureuses, des noms plus éclatans, des destinées plus longues, des succès plus soutenus : mais un tel dévouement pour la nation françoise,

mais un génie si vertueux, mais un caractère si bon, un cœur si noble et si tendre, on ne le reverra plus; ni les hommes, ni moi, nous ne le reverrons plus.

Coppet, 25 octobre 1804.

MÉLANGES.

JANE GRAY,

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES ET EN VERS,

COMPOSÉE EN 1787,

ET IMPRIMÉE A UN TRÈS-PETIT NOMBRE D'EXEMPLAIRES EN 1790.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Les sujets historiques me paroissent mériter la préférence sur ceux qui sont purement d'invention ; les noms illustrés par nos souvenirs captivent d'avance l'intérêt ; la vraisemblance est commandée par la vérité, et l'imagination, loin d'égarer à son gré la pensée, renouvelle à nos yeux l'expérience, et rend sensible à la génération présente la grande leçon des siècles passés. Je crois avoir suivi l'histoire avec exactitude, dans cette tragédie de *Jane Gray*. Le comte de Pembroke est le seul caractère qu'elle ne

m'ait pas donné, mais il ne lui est pas contraire; et Rowe, dans un ouvrage sur le même sujet, l'indique assez pour autoriser un autre à le peindre. Sa tragédie n'a pas eu un grand succès en Angleterre, et cet auteur lui-même l'a tellement effacée, par la touchante pièce de *Jane Shore*, qu'elle est restée dans l'obscurité. Le plan que j'ai suivi n'a point de rapport avec celui de Rowe : ne voulant pas le traduire, j'ai cru qu'il ne falloit pas l'imiter. Le caractère de Jane Gray m'a transportée en le lisant dans l'histoire. J'avois à peu près son âge quand j'ai entrepris de le peindre, et sa jeunesse encourageoit la mienne. Je voudrois avoir pu faire éprouver l'admiration que j'ai ressentie pour ce rare mélange de force et de sensibilité, qui fait braver la mort et connoître le prix de la vie.

Je joins à cette tragédie une pièce composée avant elle, et dont le style, par conséquent, est encore plus incorrect. Je ne sais si j'aurois dû tenter de le corriger; mais la conception et l'exécution doivent être du

même jet et de la même force; et revenir sur ses pensées, changer à froid l'expression d'un sentiment, est un travail si pénible, que son succès doit se ressentir de l'effort qu'il coûte. Ces réflexions pouvoient me conduire à jeter ma pièce au feu; cependant, déterminée à ne la faire connoître qu'à mes amis, quelques vers sensibles qui s'y trouvent m'ont suffi pour avoir du plaisir à la leur donner. C'est à ce bonheur que je me bornerois, quand je pourrois obtenir de la gloire : c'est à lui seul que je puis aspirer aujourd'hui.

PERSONNAGES.

Lady JANE GRAY, épouse de Guilfort.

GUILFORT DUDLEY, époux de Jane Gray, fils du duc de Northumberland.

Le duc de NORTHUMBERLAND, père de Guilfort.

Le comte de PEMBROKE, général des troupes de Marie.

HALIFAX, ami de Guilfort.

DORSET, ami de Pembroke.

CLARICE, amie de Jane Gray.

SURREY, chancelier d'Angleterre.

ALFORT, capitaine des gardes de Marie.

La scène est à Londres.

JANE GRAY,

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES.

ACTE PREMIER.

Le théâtre représente un appartement du palais du duc de Northumberland.

SCÈNE I.

JANE GRAY, CLARICE.

JANE GRAY.

Je revois ma Clarice après deux ans d'absence,
Tous les biens à la fois comblent mon espérance;
Du bonheur loin de toi je ne pouvois jouir,
Ah! te le confier, c'est deux fois le sentir!

CLARICE.

J'ai vécu pour t'aimer depuis que je respire,
Et ma raison accroît chaque jour ton empire,
Tu le sais: orpheline à la fleur de mes ans,
Seule tu captivas mes plus chers sentimens;
Mais conduite à Dublin par la sœur de mon père,

Je voulois voir en elle une seconde mère,
Et lui rendois des soins dont la touchante erreur
Me donnoit des devoirs à défaut de bonheur;
Libre, hélas! par sa mort, ma vie est consacrée
A suivre les destins d'une amie adorée;
Ton bonheur à mes vœux désormais suffira,
Et mon sort à jamais de ton sort dépendra.
Hier je te cherchois; mais dans cette journée,
A de tristes devoirs je te sus enchaînée.
Édouard....

JANE GRAY.

Il est vrai, de ce malheureux roi,
Hier j'accompagnai le funèbre convoi;
J'ai répandu des pleurs sur cette destinée,
Que les arrêts du ciel ont si tôt terminée;
Mais que fait la jeunesse, à l'instant où la mort
Livre au temps éternel notre immuable sort?
Dans ce temple où nos rois vont tous prendre leur place,
De leur trône au tombeau je mesurois l'espace,
Et l'orgueil de leur vie ajoutoit à l'horreur
Que mon cœur ressentoit dans ce lieu de douleur.

CLARICE.

Aimoit-on Édouard?

JANE GRAY.

Sa longue maladie
Altéra chaque jour et son âme et sa vie;
Il n'étoit plus à lui, quand, selon notre loi,
Son âge lui permit de commander en roi.

CLARICE.

Ah! de Northumberland la cruelle régence....

JANE GRAY.

Sur ses torts désormais impose-toi silence.
Son fils est mon époux; sa vaste ambition,
Je le sais, effraya souvent la nation;
Il eût voulu, dit-on, en demeurer le maître;
Fais grâce à ce désir, s'il est digne de l'être.

CLARICE.

Il gouvernoit le roi; mais j'ai vu regretter
Les vertus qu'Édouard auroit fait éclater.

JANE GRAY.

Souvent le cœur du peuple, avide d'espérance,
Veut trouver tous les dons unis à la puissance;
Mais de la posséder si grand est le danger,
Que d'avance les rois ne peuvent se juger.
Contre Northumberland quoi que l'on ose dire,
Sa main avec éclat a soutenu l'empire:
Il fut cruel sans doute, en secret j'en gémis;
Mais en homme d'état il servit son pays.
Enfin, entretiens-moi de l'objet que j'adore,
Fais-m'en parler long-temps, et m'interroge encore.

CLARICE.

Je te vois, il est vrai, pour la première fois,
Depuis que d'un époux tu reconnois les lois.
Du fier Northumberland je hais le caractère;
Mais les vertus du fils font pardonner au père.

JANE GRAY.

Je ne te peindrai point l'excès de mon bonheur,

Il m'effraie moi-même, et quelquefois mon cœur
Craint d'avoir éprouvé dans le cours d'une année
Tous les momens heureux faits pour sa destinée.
Toi qui lus dans ce cœur dès mes plus jeunes ans,
Et sus presque avant moi mes secrets sentimens,
Tu connus ma douleur, quand l'ordre de son père
Défendit à Guilfort de prétendre à me plaire:
Northumberland, séduit par de vastes projets,
Sans écouter son fils, blâma ses vœux secrets;
Pembroke, qui m'aimoit, pouvoit alors s'attendre
Que ma mère bientôt le choisiroit pour gendre,
Moi, je m'y soumettois par raison, par devoir,
Et tâchois d'oublier que j'eus un autre espoir;
J'empruntois le secours de la philosophie:
Elle dit qu'il n'est pas de vrais biens dans la vie:
Langage consolant pour un malheureux cœur,
Et qui le fait douter quelquefois du bonheur!
D'un mal désespéré dans un instant saisie,
Ma mère dans mes bras perdit bientôt la vie:
Ton absence rendit cet instant plus affreux,
Et mon cœur porta seul ses regrets douloureux.
Le chagrin quelque temps sut absorber mon père;
Mais de l'ambition poursuivant la carrière,
Lui-même le premier désira de m'unir
A l'époux que mon cœur avoit osé choisir;
Du fier Northumberland il oublia l'offense,
Il obtint son aveu; quelle douce espérance,
O ma mère! un moment suspendit mes regrets!
Pardonnez à l'amour ces souverains effets;

Il se charge à lui seul du destin de la vie,
Devant son avenir le temps passé s'oublie.
Mon cœur put sans rougir adorer ses liens;
Que la paix au bonheur sait ajouter de biens!
Le céleste repos d'une douce innocence
De la passion même accroît la jouissance.
Je chéris le penchant que la vertu permet:
Ah! de chaque moment, quel puissant intérêt
Me fait sentir le prix et goûter tous les charmes!
Le bonheur de l'amour s'exprime par des larmes:
Reconnois-les, Clarice, en cet heureux instant:
Au lever du soleil, alors qu'en m'éveillant,
Je retrouve mon âme et recommence à vivre,
A sentir mon bonheur quelque temps je me livre,
J'éprouve le plaisir de m'apprendre mon sort:
J'y pense lentement: ma voix nomme Guilfort;
Je ne m'occupe pas de remplir ma journée,
Je le verrai, celui qui fait ma destinée:
Rien ne peut ajouter à ma félicité,
Et de son excès seul naît son égalité.

CLARICE.

Quoi! rien ne te distrait de l'objet de ta flamme?
Jamais l'ambition n'a régné dans ton âme?

JANE GRAY.

Ce n'est pas seulement l'ascendant du bonheur
Qui de l'ambition a détaché mon cœur;
Il ne peut adopter une telle chimère:
Sœur et veuve de roi, l'Europe a vu ma mère,
Alors qu'elle eut perdu son noble époux Louis,

Revenir avec joie au sein de son pays,
Préférer un sujet de la cour de son frère,
Suffolk, à tous les rois qui gouvernoient la terre:
Henri fut mécontent, mais il lui pardonna,
Et ce fut son bonheur qui la justifia.

CLARICE.

Souvent l'ambition a gouverné ton père.

JANE GRAY.

C'est le seul déplaisir qu'ait éprouvé ma mère:
Peut-être que mon choix est encor plus heureux.
Un sort comme le mien me permet-il des vœux?
Non. De Northumberland craignant le caractère,
Aux intérêts du temps je me montre étrangère;
Je ne vois que Guilfort; s'il me quitte un moment,
Je vis du souvenir qui me le rend présent.
J'aime avec passion les plaisirs de l'étude,
Seuls ils embellissoient jadis ma solitude;
Ils me sont chers encore; ils calment dans mon cœur
Les mouvemens trop vifs que cause le bonheur;
Mais depuis que ma vie est pour jamais tracée,
Sans crainte mon esprit laisse errer ma pensée.
L'imagination, dois-je la redouter?
Elle-même à mon sort ne pourroit ajouter.
Je lis avec plaisir les plus douces chimères,
Je n'en pourrois trouver aucunes mensongères;
Les lois de la morale excitent des remords,
Moi, mon amour m'entraîne où tendent les efforts;
Et ce divin Platon, que je relis sans cesse,
De la religion prévenant la promesse,

Croyant par son génie à l'immortalité,
Ajoute un long espoir à ma félicité.
Ah ! par l'enchantement d'une seule pensée,
Notre vie est remplie, et notre âme est fixée,
L'on n'a plus qu'un seul but ; et le même plaisir,
Marchant toujours vers lui se fait toujours sentir.

CLARICE.

Mon cœur craint de troubler ta douce confiance ;
Mais je te dois enfin de rompre le silence.

JANE GRAY.

Que veux-tu dire ? ô ciel !

CLARICE.

Seulement apprends-moi
Si quelqu'un t'a parlé du testament du roi ;
Et si....

JANE GRAY.

Northumberland doit au parlement même
Apprendre ce matin sa volonté suprême.

CLARICE.

Tu ne devines pas quel est le successeur ?

JANE GRAY.

Mais en peut-on douter ? le roi nomme sa sœur ;
Marie est appelée au trône de son frère.

CLARICE.

Ne te souvient-il plus du destin de sa mère ?
Henri de Catherine osa briser les nœuds,
Quand Anne de Boleyn fut l'objet de ses vœux ;
Avant moi, disoit-il, à mon frère accordée,
C'est par l'inceste seul que je l'ai possédée.

Clément sept combattit ses desseins criminels,
Henri sut de son joug affranchir les autels,
Et saisit le pouvoir qu'alors en Angleterre
L'Église interdisoit aux princes de la terre;
Mais cependant ce roi que l'on voyoit toujours
S'adresser à la loi pour servir ses amours,
Fatigué de Boleyn, et se plaisant à croire
Tous les faits dont l'envie a souillé sa mémoire,
La condamnant à mort par un injuste arrêt,
Laissa sans l'éclaircir le sort d'Élisabeth.

JANE GRAY.

Et les rois après eux consacrent-ils leurs crimes?
Ces enfans maintenant sont-ils illégitimes?

CLARICE.

Mais de Northumberland les partisans secrets
De ces bruits répandus espèrent des effets;
On te nomme; l'on dit que le sang de ta mère
Doit te donner des droits au trône de son frère;
Ton père dans Dublin prépare les esprits
Aux projets qu'aujourd'hui l'on doit voir accomplis.
Northumberland, jaloux de conserver l'empire,
Maître d'un jeune roi déjà dans le délire,
L'aura fait seconder ses plus hardis desseins,
Et remettre en mourant le sceptre dans tes mains.
Elisabeth, à peine au printemps de sa vie,
N'est point à redouter; mais la fière Marie,
De son illustre mère unique rejeton,
Comptant pour ses aïeux vingt rois de l'Aragon,
Instruite des projets que l'on forme contre elle,

Intéresse une armée à servir sa querelle;
Pembroke la commande, et Londres va le voir
Dans peu d'heures ici soutenir son pouvoir;
Mon cœur avec transport te nommeroit sa reine,
Mais je crains les malheurs qu'un tel dessein entraîne.

JANE GRAY.

O ciel! se pourroit-il? quoi.... Guilfort! je le vois!
La crainte me saisit pour la première fois.

CLARICE.

Je sors.

SCÈNE II.

JANE GRAY, GUILFORT.

GUILFORT.

Ah! je te vois, arbitre de ma vie!
Ce plaisir si touchant pour mon âme attendrie,
Suspend dans mon esprit l'intérêt le plus grand,
Et mon cœur de lui seul veut jouir un instant.

JANE GRAY.

A Guilfort comme à moi que ne peut-il suffire!

GUILFORT.

Que le premier sujet soumis à ton empire
A tes pieds le premier vienne prêter serment;
Edouard t'a nommée, et tout le parlement,
Heureux de confirmer sa volonté dernière,
Du trône de Henri te déclare héritière.

JANE GRAY.

Va, je me montrerois indigne de mon sang,

Si je pouvois penser à posséder ce rang ;
Le sceptre d'Édouard appartient à Marie ;
Ses droits sont aussi saints que la foi qui nous lie.
Guilfort auroit-il dû, sans consulter mon cœur,
Décider de mon sort ?

GUILFORT.

Enivré de bonheur,
Consacrant à t'aimer mon âme tout entière,
Je vivois étranger aux projets de mon père ;
Mais son bonheur dépend du destin de ce jour.

JANE GRAY.

Un trône pourroit être importun à l'amour ;
Tes désirs cependant enchaîneroient ma vie,
Sans les titres sacrés que possède Marie.

GUILFORT.

Quand l'hymen de sa mère est brisé par la loi....

JANE GRAY.

Il ne pouvoit pas l'être ; il subsiste pour moi.

GUILFORT.

Henri d'un tribunal obtint cette sentence.

JANE GRAY.

Oui, l'ordre qu'il reçut, il le donna d'avance.

GUILFORT.

Il épousa Boleyn à l'ombre de la loi.

JANE GRAY.

Et ce crime de plus dégagea-t-il sa foi ?
Ah ! des rois d'Aragon la fille infortunée
N'a pas dû voir briser son auguste hyménée.

GUILFORT.

Mais on croit à Marie un cœur peu généreux.

JANE GRAY.

Je parle de ses droits, et je ne juge qu'eux;
Je ne crois pas, Guilfort, qu'il soit permis aux hommes,
Juges présomptueux, foibles comme nous sommes,
De commettre le mal dont le bien peut sortir;
L'on est si peu certain de l'obscur avenir,
Que l'horizon pour nous se bornant au jour même,
Des vertus qu'il permet fait une loi suprême.

GUILFORT, voyant Northumberland. (à Jane Gray).

Mon père,... Ta vertu va causer son malheur.

JANE GRAY.

Tu veux donc, juste ciel, qu'elle coûte à mon cœur?

SCÈNE III.

GUILFORT, JANE GRAY, NORTHUMBERLAND.

NORTHUMBERLAND.

Mon fils, après avoir à votre souveraine
Offert les honneurs dus à ce grand nom de reine,
Venez pour la défendre accompagner mes pas,
Pembroke en ce moment nous appelle aux combats;
Général de Marie, il croit que son armée
Sous une heure entrera dans la ville alarmée;
Mais que pourrions-nous craindre en cet heureux moment?
N'avons-nous pas pour nous Londres, le parlement,
Des troupes, des amis, et surtout l'avantage

De vouer au bon droit les efforts du courage?

JANE GRAY.

Si sur cette raison vous fondez votre espoir,
Le succès de Pembroke est facile à prévoir.

NORTHUMBERLAND.

J'espère qu'à moi seul vous tenez ce langage.

JANE GRAY.

Devant plus de témoins j'en dirois davantage;
Au parlement, seigneur, je saurai déclarer
Que cet auguste choix dont il veut m'honorer,
Dépouillant d'Henri huit la fille légitime,
Ne peut être accepté sans se souiller d'un crime.

NORTHUMBERLAND.

Que dit-elle! Mon fils, quel obstacle imprévu!

JANE GRAY.

Seigneur, depuis long-temps il vous seroit connu,
Si vous aviez daigné, par votre confiance,
A vos projets secrets m'associer d'avance.

NORTHUMBERLAND.

Eh quoi! quand votre père, approuvant mon dessein,
Vous fait en ce moment nommer reine à Dublin,
Ai-je dû craindre encor que sa fille rebelle,
Se montrant insensible à ce qu'on fait pour elle,
A peine en son printemps, oseroit sans remord
Se soustraire à son père, et décider son sort.

JANE GRAY.

Résolue en tout temps à respecter mon père,
M'alléguer ma jeunesse étoit peu nécessaire;
Mais à l'âge, seigneur, où l'on sait son devoir,

On a de l'accomplir aussitôt le pouvoir.

NORTHUMBERLAND.

Mais pouvez-vous penser que votre auguste mère
Ne vous crût pas des droits au trône de son frère?

JANE GRAY.

Ah! si vous l'ignorez, apprenez que son cœur
D'une telle injustice auroit frémi d'horreur.

NORTHUMBERLAND.

Ainsi donc le pouvoir, l'éclat d'une couronne,
Un peuple de sujets dont le cœur vous la donne,
Un destin glorieux....

JANE GRAY.

Est-ce pour moi, *seigneur*,
Que vous avez daigné désirer la grandeur?
Ah! qu'aisément alors, terminant la querelle,
Vous serez convaincu de mon mépris pour elle!

NORTHUMBERLAND.

Non, ce n'est pas, madame, en un pareil moment,
Votre bonheur qu'il faut désirer seulement;
Mais la religion dont la sainte lumière,
Disciple de Luther, vous guide et vous éclaire,
Et qui, nouvelle encor, succombe ou s'affermit,
Si l'état la protége ou l'état l'abolit,
Voulez-vous la livrer au pouvoir de Marie?
De superstition dès l'enfance nourrie;
Qui du crime s'est fait une secrète loi,
Croit qu'elle doit du sang au maintien de sa foi;
Et, ne concevant pas ces sublimes pensées
Que la réflexion dans votre âme a laissées;

Déteste dans son cœur la plus pure vertu,
Si d'un mystère seul l'on n'est pas convaincu.
C'est elle cependant que vous voulez pour reine,
Malgré le culte saint dont la foi vous enchaîne.

JANE GRAY.

De ma religion croyez que l'intérêt
Peut-être autant que vous, seigneur, m'occuperoit;
Mais sa gloire dépend du Dieu dont elle émane:
On ne me verra point, par un zèle profane,
Me faire l'instrument de ses desseins secrets,
Ni penser que de moi dépendent leurs succès.
Sa loi dans tous les temps défendit l'injustice,
Et c'est elle qu'il faut que mon cœur accomplisse;
Cette loi précéda Luther comme sa foi,
Elle sera toujours la première pour moi.

NORTHUMBERLAND.

Ah! c'en est trop enfin, oui, c'en est trop, madame;
Et l'indignation s'empare de mon âme:
Vous comptez donc pour rien le bonheur d'un époux?
Et moi, son père enfin, que suis-je donc pour vous?
On ne sait pas aimer avec ce caractère,
Qui de son esprit seul consulte la lumière;
Et quand l'amour enfin sur un cœur ne peut rien,
Malheur à l'union dont il est le lien!

JANE GRAY.

Non, vous ne croyez pas que je sois insensible,
Et voulant me porter le coup le plus horrible,
Cruel! c'est à mon cœur que vous vous adressez!
Moi, je ne l'aime pas!

NORTHUMBERLAND.

Madame, c'est assez.
Nous allons au combat où l'honneur nous appelle,
Malgré vous soutenir votre noble querelle;
Si le destin trompoit mon espoir et mes vœux,
Marie à l'échafaud nous enverra tous deux;
Et vous pourrez alors vous vanter auprès d'elle
De ce qu'en ce moment vous lui montrez de zèle:
Elle vous donnera votre grâce à ce prix.
Si le succès couronne et nous et nos amis,
Et si le sceptre enfin est en votre puissance,
Vous pourrez dignement montrer votre constance;
Remettez-le à Marie, et sacrifiez-nous.
L'on sait qu'elle conserve un éternel courroux;
Que rien ne peut fléchir un pareil caractère:
Elle condamnera votre époux et son père.
Pour moi qui dès long-temps ai su braver le sort,
J'ai banni de mon cœur la terreur de la mort.
Mais il peut en coûter, alors que l'on est père,
De voir périr son fils par une main si chère.
Je vous quitte, et j'attends Guilfort au champ d'honneur.

SCÈNE IV.

GUILFORT, JANE GRAY.

JANE GRAY.

Et ce matin, ô ciel! je croyois au bonheur!
L'exposer ou trahir.... Quelle horrible contrainte!
La vertu.... son danger....

GUILFORT.

Écoute-moi sans crainte:
Mon père devant moi t'a su long-temps parler!
Sans que j'aie un moment tenté de le troubler;
Et, je l'avouerai même, avant que de t'entendre,
De son opinion n'ayant pu me défendre,
Je venois dans ces lieux pour obtenir de toi,
Que ton cœur à ses vœux se soumît comme moi.
Mais je n'abuse point de la plus pure flamme
Pour vaincre la vertu qui règne dans ton âme.
Eh! qui donc a le droit de descendre en ton cœur,
Pour y chercher l'amour dont je fais mon bonheur?
A moi seul appartient d'en exercer l'empire;
Et je me l'interdis; je dois enfin te dire
Que mon cœur maintenant veut exiger du tien
Que tu comptes mon sort et mon danger pour rien;
Sans moi choisis, prononce, et crois ta conscience;
Me la sacrifier n'est pas en ta puissance,
Et je ne saurois pas s'il faudroit croire plus
A l'excès de l'amour qu'au manque de vertus.
Es-tu libre à présent?

JANE GRAY.

Que j'aime ta grande âme!
Digne de mon estime autant que de ma flamme;
Quand peut-être l'amour t'eût rendu triomphant,
C'est toi qui me défends de ton propre ascendant;
Mais si la vérité par ma bouche t'éclaire,
Pourquoi donc seconder les projets de ton père?

GUILFORT.

Ah! je ne choisis pas, pour lui désobéir,
Le moment où mon bras peut encor le servir;
Et j'ai vu trop souvent croire sa conscience,
Quand la vertu se trouve unie à la prudence.
Je me déciderai lorsque par mes secours
Je n'espérerai plus de défendre ses jours.
Mais une opinion que j'adopte peut-être,
Sur le droit incertain qui nous désigne un maître,
Ne combattra jamais contre mes sentimens;
Je les crois plus certains que tous mes jugemens.
J'unis à cet amour que l'on doit à son père,
Le respect que l'on sent pour un grand caractère.
Son génie et mon cœur l'ont fait maître de moi,
Et ses volontés sont mon oracle et ma loi.

JANE GRAY.

Ah! si dans ce combat....

GUILFORT.

Je respecte ma vie,
Puisqu'elle peut encore à la tienne être unie;
Et d'un instant de plus je connois la valeur.

JANE GRAY.

Hélas! je ne pourrai partager ton bonheur;
Mais si tu dois jamais supporter l'infortune,
C'est elle, cher Guilfort, qui nous sera commune.
Sais-je dans ce combat s'il faut désirer....

GUILFORT.

Rien.
Je ferai mon devoir, tu rempliras le tien.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE SECOND.

SCÈNE I.

JANE GRAY, CLARICE.

JANE GRAY.

L'on ne sait rien encor; quelle mortelle peine!

CLARICE.

Non, mais déjà l'on dit la victoire certaine;
Northumberland commande à de nombreux soldats,
Et son talent répond du succès des combats;
D'avance jouissez....

JANE GRAY.

Dieu! que je suis à plaindre!
Je ne désire rien, et trouve tout à craindre.
Ah! si Northumberland dans ce jour est vainqueur,
Si je m'oppose seule aux désirs de son cœur,
Il ne met plus alors de bornes à sa haine;
Mais au moins j'obtiendrai sa grâce de la reine.
Lorsque je remettrai le sceptre entre ses mains,
Pourroit-elle jamais?.... ô désirs incertains!
Malheurs trop assurés! Ah! dans ce moment même,
Ma Clarice, la mort menace ce que j'aime;

Le comte de Pembroke, irrité contre lui,
Peut-être espère-t-il se venger aujourd'hui.

CLARICE.

Pembroke t'adoroit, et combat pour Marie.

JANE GRAY.

Il hait Northumberland, dont la main ennemie
A signé le décret qui condamnoit à mort
Son père malheureux, digne d'un autre sort.
Northumberland, jaloux de garder la régence,
Craignoit ce concurrent à la toute-puissance.
Quand Pembroke à Guilfort me vit donner mon cœur,
Son désespoir alla jusque à la fureur;
Tout devient passion dans un tel caractère,
Et la douleur en lui se peint par la colère;
Méprisant la raison, ignorant le devoir,
De la nature seule il connoît le pouvoir;
Et suivant constamment le désir qui l'enflamme,
Le crime et la vertu se partagent son âme.
On m'a dit qu'il me hait, et que de son amour
C'est le seul souvenir qu'il conserve en ce jour.
Vois si je ne dois pas craindre que sa vengeance
Ne s'attache à Guilfort.

CLARICE.

Tu connois sa vaillance,
Son bras avec succès sauroit le repousser;
Mais je vois Halifax : que vient-il annoncer?

SCÈNE II.

CLARICE, JANE GRAY, HALIFAX.

JANE GRAY.

Quelle tristesse! ô ciel! mon époux!

HALIFAX.

Il respire.

JANE GRAY.

Cher Halifax, parlez! Vous pouvez tout me dire.

HALIFAX.

La victoire sembloit seconder tous nos vœux,
Et déjà préparer des succès glorieux.
Pembroke cependant combattoit avec rage;
Mais déjà notre armée obtenoit l'avantage,
Lorsqu'un ministre saint de la religion,
Qui gouverne à son gré la superstition,
S'avance, et d'une voix lugubre et formidable:
Suspend des deux partis la fureur redoutable:
« Soldats, s'écria-t-il, qui voudriez priver
« Une reine du rang qu'elle doit conserver,
« A la foi catholique êtes-vous tous rebelles?
« N'ai-je devant les yeux que de vils infidèles?
« A leur sort malheureux qu'ils soient abandonnés;
« Mais chérissant la loi dans laquelle ils sont nés,
« Si quelques-uns de vous redoutent l'anathème
« Lancé dans cet instant par la voix de Dieu même,
« Qu'ils repoussent loin d'eux d'inévitables maux,
« En quittant à l'instant leurs coupables drapeaux;

« Je leur promets de Dieu l'éternelle clémence,
« Ou viens leur annoncer pour jamais sa vengeance. »
Les timides esprits que la réflexion
Ne défendit jamais contre l'illusion,
Frappés de cette voix qui leur faisoit entendre
De vains discours auxquels ils auroient dû s'attendre,
Crurent d'un ange même avoir reçu l'arrêt,
Et leur désertion en fut l'affreux effet;
Northumberland, Guilfort, en vain de l'éloquence
A la raison unie essayoient la puissance;
Le vulgaire a besoin de ne pas concevoir
Les ressorts que l'on fait agir pour l'émouvoir;
A ce qu'il n'entend pas il se soumet d'avance,
Et le mystère accroît la crainte et l'espérance.
Quelque temps de Luther les disciples zélés,
Les amis que la peur n'avoit point ébranlés,
Seuls ont encor tenté d'obtenir l'avantage;
Mais le nombre a vaincu les efforts du courage.
Northumberland vouloit combattre pour mourir,
Son fils a su de lui cependant obtenir
Qu'il vînt dans sa maison de troupes entourée,
Aux soldats de Marie en défendre l'entrée.
Un tel assaut ne peut long-temps se soutenir,
Et mon cœur abattu craint tout de l'avenir.

JANE GRAY.

Il ne peut nous ôter le soutien du courage.

CLARICE.

Ah! de Marie au moins fuis, évite la rage;
Viens en France, permets qu'attachée à ton sort....

JANE GRAY.

Mon destin est celui que choisira Guilfort,
Avec lui laisse-moi décider de ma vie;
Va, je sais me fier au cœur de mon amie....

SCÈNE III.

GUILFORT, JANE GRAY.

GUILFORT.

Halifax du combat t'a dit l'événement;
J'en étois averti par un pressentiment;
Quand tu n'appuyois pas nos vœux par ta prière,
Dieu pouvoit-il pour nous se montrer tutélaire?
Pembroke combattoit en rival furieux,
Et sembloit sur moi seul avoir fixé les yeux.
J'aurois au même instant satisfait sa colère,
Si je n'avois pas dû commander sous mon père.
Ah! de ce père, hélas! jusqu'où va la fureur,
Depuis qu'il ne peut plus douter de son malheur;
Son regard est sans cesse attaché sur la terre :
Tel seroit du remords l'effrayant caractère.
Eh! qui peut l'entraîner à cet égarement?
Pour nous sauver pourtant il n'est plus qu'un moment;
Marie arrive à Londre, et Pembroke en une heure,
Malgré tous nos amis force notre demeure :
Retirons-nous en France, et qu'un avis secret
A ton père, à Dublin, apprenne ce projet :
Soyons tous réunis dans un séjour paisible;
Aux orages des cours qu'il soit inaccessible.

Ton cœur, qui refusa ce matin le pouvoir,
En abandonnera facilement l'espoir;
Et moi qui, par respect pour les vœux de mon père,
A son ambition pliois mon caractère,
Quel sera mon bonheur, lorsqu'à mes vrais penchans
Je pourrai désormais consacrer mes instans?
Ah! lorsque par l'amour l'âme est si bien remplie,
C'est lui qu'il faut charger du destin de sa vie.

JANE GRAY.

Mon cœur avec transport partage ce désir;
Mais ton père, à nos vœux, saura-t-il consentir?

GUILFORT.

Quel cœur ne seroit pas touché par ta prière?
Elle agira, crois-moi, sur l'âme de mon père.
Quand nul autre moyen ne laisse plus d'espoir,
D'une touchante voix qui connoît le pouvoir?
Ah! moins votre ascendant peut alors se comprendre,
Plus il est difficile au cœur de s'en défendre.

JANE GRAY.

O mon Dieu! je t'implore. Ah! daigne m'exaucer!

SCÈNE IV.

NORTHUMBERLAND, GUILFORT, JANE GRAY.

NORTHUMBERLAND.

Jusques à quand, mon fils, prétends-tu me forcer
A souffrir de mon sort toute l'ignominie,

Et me condamnes-tu plus long-temps à la vie?
(à Jane Gray.)
Vous qui de nos revers maintenant jouissez,
Et dont les vœux secrets sont peut-être exaucés,
Laissez-nous; aux douleurs mon âme abandonnée,
Par des malheureux seuls doit être environnée.

JANE GRAY.

Celle qui détestoit vos funestes grandeurs,
La première, avec vous, doit répandre des pleurs.

NORTHUMBERLAND.

Que fait le parlement?

GUILFORT.

Il condamne lui-même
Du testament du roi la volonté suprême :
Dans ce dessein, dit-on, les Pairs sont assemblés;
Ce sont eux, les premiers, que la crainte a troublés.
Leur rang, qui de la cour les rapproche sans cesse,
Sert à favoriser seulement leur bassesse :
L'esclavage toujours commence par les grands,
Et les plus près du trône en sont plus dépendans.
Parmi nos partisans plusieurs nous abandonnent;
Les ombres du malheur déjà nous environnent :
Nous n'avons pour amis que des cœurs généreux
Qui veulent affronter notre avenir affreux.

NORTHUMBERLAND.

Ainsi, mon fils, pour nous il n'est plus d'espérance;
Mais combien puis-je encore acquitter de vengeance!
Quel sang puis-je verser encore dans ce jour,
Avant que tout le mien se répande à son tour!

JANE GRAY.

Ah ! seigneur, abjurez des desseins si coupables :
Éloignez à jamais ces malheurs effroyables ;
Il vous faut, il est vrai, renoncer au pouvoir
Dont vous avez joui, dont vous aviez l'espoir ;
Mais ne peut-on sans lui supporter cette vie ?
Ah ! qu'il faudroit haïr le beau don du génie,
S'il ne permettoit plus d'être heureux par son cœur !
Loin de dangers certains, fuyez, fuyez, seigneur ;
D'une reine cruelle évitez la fureur :
A Guilfort comme à vous elle ôteroit la vie.
Nous vous suivrons en France où le fils de vingt rois,
Du génie opprimé reconnoîtra les droits,
Et se ressouviendra qu'il voit en moi la fille
De celle qui long-temps fut chère à sa famille.
Tous nos momens alors vous seront consacrés ;
A notre amour enfin vos jours seront livrés ;
Oui, vous découvrirez, dans votre âme attendrie,
De doux plaisirs, pour vous inconnus dans la vie ;
Quand le ciel est troublé par des temps orageux,
L'éclat de ses couleurs disparoît à nos yeux ;
Et de l'ambition la passion cruelle
Ainsi ne permet plus de rien éprouver qu'elle :
De votre fils, de moi, vous ferez le bonheur.
Ah ! le pouvoir des rois n'atteint pas jusqu'au cœur ;
Et vous surpasserez leur souverain empire :
Ce fils que la vertu, que la tendresse inspire,
Jusqu'au dernier moment veut suivre votre sort :
Vous nous condamneriez tous les deux à la mort.

Vivez; pour vos enfans supportez l'existence,
La bonté, sur la terre, obtient sa récompense;
Le ciel, impatient de l'en faire jouir,
Devance par ses dons l'immortel avenir :
Sous un climat heureux, dans un séjour paisible,
Chaque jour vous croirez votre sort moins horrible :
Combien de malheureux, plongés dans la douleur,
De l'absence des maux auroient fait leur bonheur!

NORTHUMBERLAND.

A ce lâche projet, moi, que je m'asservisse,
Et que d'un long repos j'éprouve le supplice!
Non; pour Northumberland il n'est qu'un seul destin;
Où j'ai marqué mon but, je trouverai ma fin :
Cessez de me parler de ces douces pensées
Qui suffisent peut-être aux âmes effacées;
C'est en lettres de sang que mon sort est écrit;
Il le fut par ma main, et ma main l'accomplit :
Voulez-vous que mon cœur, au désespoir en proie,
Dans toute son horreur devant vous se déploie?
Que, mettant entre nous l'abîme des forfaits,
De ce qui m'aime encor je m'éloigne à jamais?
Pembroke, Somerset, dont j'ai craint la puissance,
Par le fer de la loi subirent ma vengeance :
Mon cœur de commander a le besoin fatal,
Et j'aime mieux la mort que souffrir un égal.
Ce n'est pas tout encor, la fureur qui me presse
Sollicite la haine, abhorre la tendresse;
J'ai combattu l'amour du malheureux Guilfort,
Avant que votre mère eût terminé son sort,

A mes projets sur vous je la savois contraire;
Certain après sa mort des vœux de votre père,
Je vous unis tous deux, je ne devinois pas,
De sa fille aujourd'hui, les sublimes combats;
L'excès de sa vertu passoit ma prévoyance!
Enfin pour conserver à jamais la régence,
Régner sous votre nom, j'osai donner au roi,
A ce jeune Édouard, qui se fioit à moi,
Un poison inconnu, dont la lenteur cruelle
Chaque jour lui portoit une atteinte mortelle,
Attaquoit sa raison par ses affreux effets;
Je le forçai bientôt à servir mes projets;
Il signa l'acte enfin qui condamnoit Marie,
Et le jour qui suivit a terminé sa vie.
En est-ce assez enfin? pouvez-vous maintenant
Me parler d'un ciel pur, d'un cœur calme et content?
A la paix, au repos, pour moi pourriez-vous croire?
Non, qu'on me donne un sort qui m'ôte la mémoire
Des crimes que j'ai faits, et du jour et de moi,
Qui suspende en mon cœur le sentiment de soi;
Enfin m'enivre assez pour oublier ma vie.
L'espérance, dit-on, de ce sort m'est ravie,
Eh bien! c'est donc la mort, c'est la mort qu'il me faut!
Dans les combats, partout, même sur l'échafaud,
Qu'en expirant du moins, l'univers me contemple,
Et que de mon supplice on fasse un grand exemple:
J'aime mieux ce destin que l'odieuse paix,
Dont tous mes souvenirs m'éloignent à jamais;
Il m'est plus assorti. Toi, mon fils, vole en France,

Suis ta femme; l'amour t'a laissé l'espérance;
Sa douce passion doit régner dans ton cœur,
Je me flatte à présent que je te fais horreur.
Crois-moi, tu ne dois rien à ton coupable père;
Si j'ai su t'inspirer la vertu qui t'est chère,
C'est qu'en la bannissant pour jamais loin de moi,
A mes secrets desseins elle servoit en toi;
Je savois qu'animé par cette pure flamme,
Mon pouvoir deviendroit plus sacré pour ton âme;
Laisse-moi donc, Guilfort, laisse-moi seul mourir;
Loin d'un monstre, à jamais, va, c'est à toi de fuir.

SCÈNE V.

JANE GRAY, GUILFORT.

JANE GRAY.

Quoi! tout ce qu'avec peine eût inventé l'envie,
Est l'histoire, grand Dieu, de sa coupable vie!
Le père de Guilfort....

GUILFORT.

Arrête, épargne-moi,
Ne l'ai-je pas, hélas! entendu comme toi?
Lui, dont je croyois l'âme et si noble et si pure!
Il conserve sur moi les droits de la nature,
Et ce ressouvenir d'un long attachement,
Que l'on voudroit du cœur effacer vainement.
Quand c'est lui qui s'accuse, hélas! faut-il le croire?
Anéantis en moi, juste ciel, la mémoire;
Que j'oublie à jamais ces funestes aveux,

Et que mon père encor soit le même à mes yeux.
Toi, pars sans hésiter; sous la loi de Marie,
L'innocence ne peut répondre de la vie;
Pour t'éloigner enfin, il n'est plus qu'un instant.
Ah! ne le perdons pas.

JANE GRAY.

Oui, partons maintenant.
Quel heureux avenir à nos yeux s'offre encore!

GUILFORT.

Aujourd'hui je ne puis suivre ce que j'adore;
Mon père est en danger, me l'ordonnerois-tu?
Je récuse ton cœur, je parle à ta vertu.

JANE GRAY.

Non, mais tu m'en donnois la trompeuse espérance,
Quand tu me proposois de partir pour la France.

GUILFORT.

Quoi! tu veux affronter les dangers d'un destin
Dont tu n'acceptois pas les honneurs ce matin!

JANE GRAY.

Je veux qu'au seul objet qui m'attache à la vie,
Toute ma destinée à jamais soit unie;
Je veux qu'un même jour termine aussi mon sort;
Je bénirai la main dont je tiendrai la mort,
Et qui m'épargnera le crime inévitable
Dont ta perte, Guilfort, doit me rendre coupable;
Oui, s'il me reste encore un seul jour de bonheur,
Je veux avec transport en jouir par mon cœur.
Ah! mon unique ami, l'âme passionnée
Qui sut unir l'amour aux nœuds de l'hymenée,

De la félicité goûta trop la douceur,
Pour savoir supporter l'atteinte du malheur.

GUILFORT.

Quoi! tu veux malgré moi....

JANE GRAY.

Si ton cœur est sensible,
Ajouter un seul mot lui doit être impossible;
S'il aimoit comme moi, voudroit-il le tenter?
S'il pense que j'accepte, il pourroit accepter.
Abandonne, Guilfort, cette gloire commune
Qu'on trouve à braver seul les traits de l'infortune;
Renonce à ces desseins que l'on dit généreux,
Notre amour nous élève encore au-dessus d'eux.
C'est sentir qu'on est deux, que craindre un sacrifice;
C'est livrer ce qu'on aime au plus cruel supplice,
Que protéger sa vie en déchirant son cœur:
Ce destin à tes yeux est-il donc le bonheur?

GUILFORT.

Tu le veux, c'en est fait, je ressens dans mon âme
Le noble sentiment qui t'inspire et t'enflamme;
Mon cœur sait recevoir ce qu'il feroit pour toi,
Et te laisse aujourd'hui tout hasarder pour moi.

SCÈNE VI.

HALIFAX, JANE GRAY, GUILFORT.

HALIFAX.

Pembroke en cet instant vous somme de vous rendre;
Votre père, Seigneur, s'apprête à se défendre;

D'un combat inégal, hélas! qu'espérez-vous?

GUILFORT.

La valeur peut beaucoup; oui, montrons-nous jaloux
De disputer encor quelque temps la victoire;
Même avec nos revers prétendons à la gloire.
Quoi! tu verses des pleurs?

JANE GRAY.

Ah! quel danger affreux
Ne te fait pas courir cet assaut malheureux!
Souviens-toi seulement que tu risques ma vie,
Quand tu vas affronter une main ennemie.

GUILFORT.

Mais tu le donnerois pour conserver l'honneur
De l'objet élevé par le choix de ton cœur.

JANE GRAY.

Oui, Guilfort, à ce prix, oui, je te la confie;
Hasarde avec tes jours les jours de ton amie:
Va, cours braver la mort que son cœur recevra;
Comme toi pour l'honneur elle s'exposera.
Ah! malgré tes dangers, je me sens du courage;
Je les redoute moins, puisque je les partage.

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE I.

LE COMTE DE PEMBROKE, DORSET, ALFORT, capitaine des gardes de Marie; DES GARDES.

PEMBROKE.

Forcez Northumberland à souffrir son destin;
C'est sur un échafaud qu'il en verra la fin.
Je vous le livre, Alfort, répondez de sa vie;
Gardez aussi son fils, c'est l'ordre de Marie.
Qu'on m'amène en ces lieux l'épouse de Guilfort:
Aujourd'hui tous les trois vont apprendre leur sort.

SCÈNE II.

PEMBROKE, DORSET.

PEMBROKE.

Voir donc le séjour témoin de mon outrage;
C'est lui, s'il le falloit, qui me rendroit ma rage,
Mais elle est dans mon cœur, je la porte avec moi;
Oui, je vais te punir de ton manque de foi,
Toi, fille de Suffolk, qui sus forcer ton père

A rompre les liens qu'avoit formés ta mère;
Je me vois à la fin vainqueur de ce Guilfort,
A qui tu préféras d'associer ton sort.
Mon âme souffre moins sous le poids de l'offense,
Depuis que tous les deux sont dans ma dépendance.
A mes pieds aujourd'hui je les verrai tous deux,
Et leur pardonnerai, si c'est me venger mieux.

DORSET.

Dans Londres l'on a fait publier l'amnistie.

PEMBROKE.

Dorset, au fond du cœur je déteste Marie;
Tremblant peut-être encor pour son autorité,
Elle tarde à montrer toute sa cruauté;
Mais quand elle pourra se passer de prudence,
Vous apprendrez bientôt à craindre sa puissance.

DORSET.

Et ses droits cependant sont défendus par vous.

PEMBROKE.

Elle sert de prétexte à mon juste courroux:
C'est ce Northumberland qui fit périr mon père;
C'est cet heureux Guilfort qui trouva l'art de plaire;
C'est elle enfin, c'est elle à présent que je hais.
Dis-moi, Dorset, dis-moi si tu connus jamais
La haine qu'on ressent pour l'objet de sa flamme:
Lorsque ce sentiment est entré dans notre âme,
Il la poursuit partout, comme avant lui l'amour;
On fait mille projets qu'on détruit tour à tour;
Rien ne contente assez notre avide vengeance;
Le succès du combat passe mon espérance,

Eh bien, ce prêtre saint qu'on a vu malgré moi
Lancer aux ennemis les foudres de la foi ;
Ce moyen inventé par l'esprit d'une femme,
De la victoire même a dégoûté mon âme ;
Il nous a trop servis ; peut-être que Guilfort
Pense que du combat il décida le sort.
Que me fait son malheur, si son orgueil lui reste ?
Jouirai-je un moment de son destin funeste,
Si devant son épouse il n'en doit pas rougir ?

DORSET.

Ah ! puissiez-vous, seigneur, ne pas vous repentir
D'avoir su pour jamais soumettre l'Angleterre
A celle que le ciel lui donne en sa colère !

PEMBROKE.

Ses droits étoient certains, mais je ne prétends pas
Qu'une telle pensée ait excité mon bras ;
Sans doute il fut armé pour servir ma vengeance ;
Mon cœur de la vertu méconnoît la puissance.
Je ne combats jamais contre la passion ;
De la nature enfin vient son impulsion ;
Et la raison n'a pu nous parler qu'après elle.
Qu'elle rende mon âme, ou sensible, ou cruelle,
Je la laisse y régner, et ne puis concevoir
Quelle force pourroit limiter son pouvoir.
Quoi ! j'aurois vu l'objet qui causa mon délire,
Des mains de son époux recevoir un empire,
Et son perfide cœur, jouissant d'un tel choix,
D'oser s'en applaudir auroit acquis les droits ?
Qu'elle perde un bonheur qui n'est pas mon ouvrage.

Il faut enfin, il faut, pour contenter ma rage,
Qu'elle trouve dans moi l'auteur de ses destins,
Et reste suspendue à mes secrets desseins;
Mon plaisir est de voir à mes pieds prosternée
Celle qui dans ses mains tenoit ma destinée.

DORSET.

Northumberland, son fils, l'épouse de Guilford,
Seront donc tous les trois condamnés à la mort?
Du pardon général excepté par Marie....

PEMBROKE.

Qui de Northumberland peut défendre la vie?
Son bonheur à la fin a fatigué le ciel;
Devant ce tribunal il seroit criminel.
Le chancelier Surrey, six chefs de la justice
Viendront l'interroger, et son juste supplice
Cette nuit dans la tour doit être exécuté.

DORSET.

Cet arrêt, fût-il juste, est bien précipité;
Des hommes, à la reine ambitieux de plaire,
De juges souverains auront le caractère;
Et de ce tribunal quels sont enfin les droits?

PEMBROKE.

Il condamne un coupable.

DORSET.

Ah! respectons les lois.
Oui, seigneur, si les rois n'ont plus cette barrière,
En paix du despotisme ils suivront la carrière;
Ils n'abuseront pas d'abord de leur pouvoir,
Et sauront nous flatter par un trompeur espoir;

Mais celui qui des lois affranchit sa puissance
Avoit besoin du frein de cette dépendance.
Un coupable puni par un juge illégal,
Bientôt à l'innocent annonce un sort égal.

PEMBROKE.

Northumberland peut-être auroit, pour sa défense,
De la reine en public attaqué la naissance.
Elle craint ce danger.

DORSET.

Apprenez-moi le sort
Que ses enfans....

PEMBROKE.

Sans moi, l'épouse de Guilfort
Avec l'objet qu'elle aime auroit perdu la vie;
Mais ils seront absous aujourd'hui par Marie,
S'ils suivent le conseil que je vais leur donner.

DORSET.

Quoi, seigneur, à Guilfort vous pourriez pardonner?

PEMBROKE.

La perfide oseroit croire qu'elle m'est chère:
Si contre son époux j'exerçois ma colère,
Et si je la voyois libre enfin de ses nœuds,
Si l'espérance encor renaissoit pour mes feux,
Qui sait si je pourrois contenir ma foiblesse?
Ah! préservons mon cœur d'une telle bassesse!
C'est par un froid dédain que je veux l'accabler;
Pour elle, pour Guilfort je la verrai trembler;
Mais c'est par mon mépris qu'elle aura l'assurance
Qu'à courber son orgueil je borne ma vengeance.

J'étois plus furieux avant d'être vainqueur;
La victoire toujours adoucit un grand cœur.
S'ils savent se soumettre, ils obtiendront la vie;
Leur grâce m'est jurée à l'instant par Marie.

DORSET.

La reine vous doit tout.

PEMBROKE.

D'un pareil souvenir
On ne me verra pas vouloir l'entretenir:
Sur moi l'ambition est sans pouvoir encore,
Et cette passion, mon cœur au moins l'ignore.
Une autre trop long-temps....

DORSET.

Ah! seigneur, dans ces lieux
La triste Jane Gray va paroître à vos yeux.

PEMBROKE.

D'un trouble, juste ciel! ne puis-je me défendre?
Non, sans la regarder je vais ici l'entendre;
De mon juste dédain, ah! ne doute jamais;
Mais redis-moi, de grâce, à quel point je la hais.

SCÈNE III.

PEMBROKE, JANE GRAY.

PEMBROKE, sans la regarder.

Les temps sont bien changés; vous m'avez vu, madame,
A vos pieds retenu par ma fatale flamme,
Attendre mon destin d'un regard de vos yeux;
Votre cœur m'a rendu votre empire odieux;

Délivré pour jamais de ma funeste chaîne,
Vous parlant sans plaisir, vous écoutant sans peine,
De quel œil voyez-vous votre sort dépendant
De celui qui long-temps vous pria vainement?

JANE GRAY.

L'on n'a point à rougir quand on n'est pas coupable;
Mon cœur peut s'affliger du destin qui l'accable;
Mais puisque mon penchant a seul fixé mon choix,
Au comble des honneurs sans regret je vous vois.

PEMBROKE, à part.

Elle m'insulte encore, elle ose, la cruelle....
Non, ma rage seroit un triomphe pour elle;
Elle y reconnoîtroit mon déplorable amour.
(à Jane Gray.)
Un intérêt plus cher doit peut-être en ce jour
Abaisser devant moi ce superbe courage;
Peut-être pour Guilfort ferez-vous davantage.

JANE GRAY.

Je vous connus, seigneur, trop généreux, trop grand,
Pous vous venger de moi sur un cœur innocent;
Mais, fussiez-vous changé, je dois à Guilfort même
De ne pas avilir devant vous ce qu'il aime;
Et je confesserai l'amour que j'ai pour lui,
Quand le nier devroit le servir aujourd'hui.

PEMBROKE.

Vous le pouvez, madame, et moi je puis l'entendre;
Mon cœur d'aucun regret n'a plus à se défendre;
Il ne m'en coûte pas pour vous sauver tous deux,
Et je puis sans effort me montrer généreux.

Le chancelier Surrey doit, dans cet instant même,
Transporter dans ces lieux son tribunal suprême;
A la barre tous trois vous n'êtes point cités,
De la commune loi vous êtes exceptés.

JANE GRAY.

Seuls, ici, sans témoins, quel tissu d'injustices!
On a donc prononcé d'avance nos supplices?

PEMBROKE.

Northumberland ne peut échapper à son sort,
Et sa rébellion a mérité la mort.
Mais si vous déclarez que dans cette journée
Vous n'avez point pris part à votre destinée;
Que malgré vous au trône on vous faisoit monter,
Et que vous-même enfin vous vouliez attester
Les titres de Marie à ce noble héritage,
Elle s'appuie alors sur votre témoignage:
Ne craignant plus des droits désavoués par vous,
Elle jure à jamais d'éteindre son courroux.

JANE GRAY.

Je pourrois l'apaiser sans altérer ma gloire:
Ce que vous me dictez peut-être est mon histoire;
Mais mon époux....

PEMBROKE.

Son père a pu dans les combats
Exiger aujourd'hui le secours de son bras:
Son âge sert d'excuse à tant de confiance:
Peut-on punir un fils de son obéissance?
Qu'il confesse ses torts et parle comme vous,
De même de la reine il calme le courroux.

Connoissez-vous enfin mon âme tout entière?
Se souvient-elle encor que vous lui fûtes chère?
Voit-on de votre époux que j'attaque les jours?
Est-ce assez bien servir à vos heureux amours?

JANE GRAY.

J'attendois cet effort d'un héros invincible.

PEMBROKE.

Ah! si j'aimois encor, il seroit impossible:
C'est la mort de Guilfort alors que je voudrois.
De vos pleurs éternels combien je jouirois!
C'est ainsi que l'amour doit punir une offense.

JANE GRAY.

Vous n'êtes pas encor privé de la vengeance:
Vos yeux avec plaisir s'arrêteront sur moi,
Si d'un arrêt de mort je dois subir la loi;
Et peut-être Guilfort.... mais c'est lui qui s'avance,
Je vais l'interroger; vous, gardez le silence.

SCÈNE IV.

JANE GRAY, GUILFORT, PEMBROKE.

JANE GRAY.

Pembroke en ce moment, touché de mes douleurs,
Veut me sauver, Guilfort, du plus grand des malheurs.
Aux juges envoyés par l'ordre de Marie,
Déclare que, soumis à l'auteur de ta vie,
C'est lui qui t'a forcé d'accompagner ses pas,
De défendre un parti que tu n'approuvois pas.
Ta grâce est à ce prix.

GUILFORT.

J'en crois ma conscience,
Certain qu'avec la tienne elle est d'intelligence,
Et que déjà ton cœur eût décidé mon sort,
Si son courage alloit jusqu'à braver ma mort.
J'ignore si j'ai pu jamais être contraire
Quelquefois en secret aux desseins de mon père;
Mais s'il ne l'a pas su dans des temps plus heureux,
Le dire maintenant seroit peu généreux;
Un pareil repentir, quand il est nécessaire,
Cesse dès cet instant d'être cru volontaire.
Alors qu'un désaveu préserve d'un danger,
De sa sincérité l'on ne peut plus juger;
Et l'action enfin qui nous sauve la vie,
Par l'honneur le plus pur doit être garantie:
Aux yeux de l'univers mon bras a combattu;
Je ne blâmerai point ce que j'ai défendu.

JANE GRAY.

Vous le voyez, seigneur, ma route m'est tracée;
Ma résolution est par lui prononcée.
Mon cœur reconnoissant de vos soins pour mes jours,
Ne peut de vos conseils accepter les secours.

GUILFORT.

Quel effroi! juste ciel! que mon ame est saisie!
C'est toi qui veux ainsi sacrifier ta vie!
Ce que j'ai dit ici peut-il être pour toi?
Des devoirs différens ont-ils la même loi?

JANE GRAY.

Peut-être n'est-ce pas l'honneur seul que j'écoute;

Que m'importe en effet où me conduit sa route?
Quand il me permettroit d'échapper à mon sort,
Il me reste le tien qui commande ma mort.

GUILFORT.

Mais toi qui refusois l'offre du diadême?

JANE GRAY.

La vertu m'en faisoit alors la loi suprême,
Elle me laisse en paix obéir à mon cœur;
Il s'agit maintenant d'accepter ton malheur.

GUILFORT.

Quoi! l'on ignoreroit le dévouement sublime....

JANE GRAY.

Après ma conscience il me faut ton estime:
Je ne veux rien de plus.

PEMBROKE.

O généreux combats!
Quel cœur j'avois aimé! Je n'y résiste pas.
Madame, c'en est fait. O femme enchanteresse!
C'en est fait, et l'amour m'a rendu son ivresse.
Et toi, rival heureux qui règnes dans son cœur,
Par mes tourmens encore apprends mieux ton bonheur;
Mais pourrois-tu souffrir que, par son sacrifice,
Elle fût condamnée au plus affreux supplice?
Ou voudrois-tu jouir du barbare plaisir
De voir que son amour la condamne à périr?

SCÈNE V.

PEMBROKE, HALIFAX, JANE GRAY, GUILFORT.

HALIFAX.

Le chancelier Surey vient dans ces lieux, madame;
La garde qui le suit a fait trembler mon âme.

GUILFORT.

Tu n'as plus qu'un moment. Que je me sens frémir!

PEMBROKE.

Madame, au nom du ciel!

GUILFORT.

Laisse-moi seul mourir.
Ah! mon dernier moment me sera moins horrible
Par amour pour Guilfort, fais cet effort pénible.

JANE GRAY.

Je me déciderai quand il en sera temps.

SCÈNE VI.

SURREY, PEMBROKE, NORTHUMBERLAND, GUILFORT, JANE GRAY.

(Surrey et six autres magistrats arrivent suivis des gardes de Marie et d'un greffier qui doit écrire l'interrogatoire; Northumberland est conduit par des gardes; Surrey s'assied sur un fauteuil, et les six magistrats près de lui; Guilfort et Northumberland sont placés à sa droite, Jane Gray à sa gauche; Pembroke est debout sur le devant du théâtre, Alfort, Halifax, Dorset, quelques gardes, deux officiers inférieurs de la justice restent derrière Surrey.)

SURREY.

Illustres accusés, dans ces cruels instans,
J'accomplis avec peine un devoir trop pénible.
Plût au ciel aujourd'hui qu'il me fût impossible!
Que ma langue glacée et mes sens interdits,
Au moment de parler, troublassent mes esprits!

PEMBROKE, à part.

Le fourbe! Je l'ai vu demander à la reine
L'injuste droit qui semble ici causer sa peine.

SURREY, au greffier.

Que tous les mots par vous à l'instant soient tracés.
(aux accusés.)
Vous, songez qu'ils seront sans retour prononcés.
(à Northumberland.)
Duc de Northumberland, qui, chef de la régence,
Du roi, pendant long-temps, avez eu la puissance,
Est-il vrai qu'aujourd'hui, méconnoissant les droits
D'une reine appelée au trône par les lois,

De la rébellion répandant les alarmes,
Contre Marie enfin vous avez pris les armes ?

NORTHUMBERLAND.

Ce seroit peu pour moi de supporter mon sort,
Sans tenter d'échapper à l'arrêt de ma mort.
La générosité dans l'âme de Marie
Pourroit naître peut-être une fois en sa vie;
Je veux m'en préserver, m'assurer le destin
Qui d'un ambitieux doit signaler la fin.
Oui, c'est moi qui voulois détrôner votre reine,
Ce dessein d'elle seule a mérité la haine;
Mais les crimes secrets dont j'ai souillé mes jours
Sont plus dignes encor de la mort où je cours.
Si ma rébellion obtenoit sa clémence,
Je les avouerois tous pour forcer sa vengeance.

GUILFORT.

Non, croyez....

SURREY.

Arrêtez; dans cet instant la loi
Ne permet à chacun que de parler pour soi.
Vous, comte de Guilfort, vous suiviez votre père:
Ce crime toutefois étoit-il volontaire?

GUILFORT.

Qu'importe le secret de mes intentions,
Au juge qui ne peut croire qu'aux actions?
J'ai défendu mon père, et, dans cette journée,
S'il étoit criminel, telle est ma destinée.

SURREY.

Il suffit.

NORTHUMBERLAND.

O mon fils!

SURREY.

Vous, fille de nos rois,
Du sang dont vous sortez ignoriez-vous les droits,
Et vouliez-vous de même en dépouiller la reine?

JANE GRAY.

La loi comme mon cœur à mon époux m'enchaîne;
J'ai suivi ses destins, l'on doit m'y réunir.

GUILFORT.

Juste ciel! elle trompe, elle cherche à mourir;
Seule elle s'opposoit, vous le savez, mon père....

NORTHUMBERLAND.

La vertu donc aussi donne un grand caractère!

SURREY.

Alfort, conduisez-les tous les trois à la tour;
Ils sauront leur arrêt avant la fin du jour.

SCÈNE VII.

PEMBROKE, SURREY, DORSET.

PEMBROKE.

Restez, Surrey, restez. Ce tribunal horrible
En secret, sans témoins, dans son palais terrible,
Osera les juger?

SURREY.

Nous avons leurs aveux.

PEMBROKE.

Ah! Jane Gray vous trompe, et son cœur généreux

Cache son innocence.

SURREY.

Il se peut, mais la reine
La verra sans regret se livrer à sa haine.
Saisissons cet instant pour combler son désir.

PEMBROKE.

Dans ses affreux projets tu prétends la servir?

SURREY.

N'avez-vous pas vous-même embrassé sa querelle?

PEMBROKE.

Il est vrai que j'ai pu risquer mes jours pour elle;
Mais toi, qu'on voit ici lâchement t'arroger
L'abominable droit de les interroger,
Tu pouvois l'usurper pour leur sauver la vie;
Mais tu ne l'as voulu que pour plaire à Marie.

SURREY.

Notre arrêt nous sera commandé par les lois.

PEMBROKE.

Pour juger un coupable obéis à leur voix.
Mais lorsque ton esprit démêle l'innocence,
Pour l'absoudre tu peux croire ta conscience.
L'épouse de Guilfort, en secret, tu le sais,
Refusoit la couronne.

SURREY.

Ah! seigneur, c'est assez,
Et je dois reconnoître au soin qui vous anime,
De quel prix est pour vous une telle victime.

PEMBROKE.

Prononce si tu veux que j'aime Jane Gray,

C'est à toi de rougir, méprisable Surrey,
Qui, de l'autorité fauteur plein de courage,
Crois que ta passion t'honore davantage.
La servile injustice est-elle donc ta loi?

SURREY.

Obéir à la reine est un devoir pour moi.

PEMBROKE.

Oui, lâche, c'est à moi de parler à la reine,
Son cœur moins que le tien doit tenir à sa haine;
Va, les flatteurs des rois, de leurs vices secrets
Ont souvent plus loin qu'eux étendu les effets.

SCÈNE VIII.

DORSET, PEMBROKE.

DORSET.

Ah! que de la vertu le langage est sublime!

PEMBROKE.

Va, ma seule vertu, c'est l'horreur de son crime.
Hélas! mon cher Dorset, Jane Gray va périr,
Si la reine aujourd'hui ne se laisse fléchir.
Et puis-je m'en flatter! C'est en toi que j'espère;
Quoi! ne peut-on tromper cette garde sévère?
De la prison, dis-moi, ne peut-on la sauver?
Mes jours en dépendront: veux-tu les conserver?

DORSET.

Vous l'aimez donc encore?

PEMBROKE.

Ah! je l'ai regardée,

Et de ma passion mon âme est possédée.
Par pitié, mon ami....

DORSET.

Qu'espérez-vous d'Alfort?
Inflexible, cruel....

PEMBROKE.

Que vas-tu dire encor?
Faut-il qu'elle périsse, et qu'à tes yeux j'expire;
Vois l'excès de mes maux, vois quel est mon martyre!
C'est ma cruelle main qui lui perce le cœur;
Son époux se plaisoit à combler son bonheur:
Le trône l'attendoit; c'est mon âme féroce
Qui, de l'en arracher, eut le dessein atroce.
Verrai-je tout son sang se répandre à mes yeux?
Sa bouche, en expirant, par des noms odieux
Maudira-t-elle enfin l'auteur de son supplice?
Non, Dorset, c'est sur moi qu'il faut qu'il s'accomplisse;
Viens me donner la mort, si tu n'as pu trouver
Sous le ciel un moyen de me la conserver.

DORSET, seul.

Dieu, pour un malheureux j'implore ta clémence;
Permets qu'il ne soit pas puni de sa vengeance:
Rends la reine sensible, ou fais-moi rencontrer
Un cœur que la pitié puisse encore inspirer.

FIN DU TROISIÈME ACTE.

ACTE QUATRIÈME.

Le théâtre représente la prison de la tour. Jane Gray entre accompagnée de gardes; Dorset est parmi eux.

SCÈNE I.

JANE GRAY, DORSET.

JANE GRAY.

Quel horrible séjour! Je sens que ma constance
Avec peine s'apprête à perdre l'existence.

DORSET s'approche d'elle, et lui dit bas et précipitamment:

L'arrêt est prononcé; Davison et Submer,
Prêtres luthériens, vous seront seuls offerts,
Pour exhorter Guilfort et vous par leur prière.
Choisissez Davison.

(Il sort.)

JANE GRAY.

Eh! que prétend-il faire?
C'est l'ami de Pembroke. Ah! mes jours sont sauvés;
Par Davison, sans doute, ils seront conservés:
Mais je connois Submer, il doit servir Marie.
Juste ciel! sans Guilfort, quoi, j'acceptois la vie?

Non, après le plaisir d'en jouir avec toi,
Te la sacrifier est le premier pour moi.

SCÈNE II.

JANE GRAY, ALFORT.

ALFORT.

La reine, par bonté, vous accorde, madame,
L'exercice du culte adopté par votre âme;
Et, tolérant encor les prêtres de Luther,
A Guilfort comme à vous, Davison et Submer
Peuvent se faire entendre à votre heure dernière.
Le choix vous appartient, prononcez la première.

JANE GRAY.

Je demande Submer.

ALFORT.

Il suffit.

JANE GRAY.

Dites-moi
Quand de l'arrêt de mort je dois subir la loi.

ALFORT.

A quatre heures, madame, au lever de l'aurore.

JANE GRAY.

Témoin de mon bonheur, je dois te voir encore,
Toi que je contemplois avec tant de plaisir,
Quand tu venois d'un jour me faire encor jouir.

ALFORT.

Une heure avant l'instant, dans la chambre prochaine,
Vous trouverez Submer.

JANE GRAY.

Obtenez de la reine
Que Pembroke un moment m'entretienne en ces lieux.

ALFORT.

L'ordre m'en est donné; même devant vos yeux,
Clarice, votre amie, a le droit de paroître;
Et dans cette prison, dans un moment peut-être....

JANE GRAY.

Ah! qu'entends-je? Marie a senti la pitié;
Une fois auroit-elle éprouvé l'amitié.

SCÈNE III.

PEMBROKE, JANE GRAY.

PEMBROKE.

Alfort, éloignez-vous, c'est l'ordre de Marie;
La cruelle, à mes vœux, refuse votre vie:
Sa sûreté, dit-elle, exige votre mort;
Elle l'a dit à moi, dont elle tient son sort,
Et cette ingrate en paix assure sa couronne,
En offensant celui dont la main la lui donne.
Vous n'avez pas voulu désavouer vos droits,
On pourroit vous nommer une seconde fois;
Et redoutant pour vous l'amour de l'Angleterre,
Elle veut sans tarder vous ravir à la terre;
Mais Dorset a prévu sa coupable rigueur:
Vous ne dépendez plus, grâce au ciel, de son cœur;
De Davison, enfin, la respectable adresse
Va vous tirer bientôt du péril qui vous presse.

Il doit, vous revêtant de ses habits pieux,
Vous dérober sans peine aux soldats odieux
Dont les regards trompés ne pourront reconnoître
La beauté que l'amour devineroit peut-être.
Quand des gardes nouveaux, à leur poste établis,
Auront tous relevé les gardes endormis,
Davison sans danger se présente à la porte
De ce séjour d'horreur; ils permettront qu'il sorte;
Et ne l'ayant pas vu d'abord sous votre nom,
Le laisseront passer sans former un soupçon:
Vous pouvez recevoir un semblable service
Sans craindre d'accepter l'ombre d'un sacrifice.

JANE GRAY.

Ah! que je suis heureuse en admirant, seigneur,
Tous les soins généreux qu'a pris votre grand cœur!
Ainsi donc Davison pourra sauver la vie
De celui que l'amour aujourd'hui lui confie;
Quand j'ai choisi Submer, il est sûr que Guilfort....

PEMBROKE.

O ciel, qu'avez-vous fait?

JANE GRAY.

Vous connoissez Alfort,
Dans son cœur aisément naîtroit la défiance;
Demander Davison n'est plus en ma puissance:
C'est donc pour mon époux que l'heureux coup du sort....

PEMBROKE.

Quoi! vous avez pensé que moi-même à la mort,
J'arracherois l'objet que votre cœur adore;
Qu'une seconde fois, vous immolant encore,

Je vous verrois pour lui sacrifier vos jours,
Et que votre amour même obtiendroit mes secours?

JANE GRAY.

Oui, je l'ai cru, Pembroke, et je le crois encore,
J'attends un tel effort du héros que j'honore;
J'ose le défier de détromper mon cœur,
De descendre à mes yeux d'une telle hauteur.

PEMBROKE.

Non, ne l'espérez pas, soit force, soit foiblesse,
Je ne combattrai point la fureur qui me presse;
Et l'odieux rival qui vient de m'enlever
Le bien inespéré de pouvoir vous sauver,
Par mes propres secours recevroit l'existence!
Partout, de votre amour témoignant la puissance,
Sa vie attesteroit que vous l'avez aimé!

JANE GRAY.

Eh! de quel sentiment étiez-vous animé,
Quand vous daigniez tantôt le protéger encore?

PEMBROKE.

Ah! je te haïssois, à présent je t'adore;
Mon orgueil triomphoit, l'amour règne en mon cœur,
Contre un rival heureux il me rend ma fureur.

JANE GRAY.

Faudra-t-il donc, seigneur, regretter votre haine?
Cet inflexible cœur qu'un fol amour enchaîne,
Par ma bouche imploré, me refuse aujourd'hui
L'effort que son orgueil put obtenir de lui.

PEMBROKE.

Ah! vous allez périr, et j'ai traîné moi-même

Du trône à l'échafaud celle que mon cœur aime ;
Par la pitié du ciel je conservois vos jours :
Vous-même à mon rival consacrez mes secours.
Vous mourrez à mes yeux, de ma fureur victime.

JANE GRAY.

Si votre cœur pouvoit se reprocher un crime,
Ah! qu'aisément encore il peut être expié!
Oui, que mon époux vive, et tout est oublié ;
Oui, vous m'aurez rendu bien plus que cette vie,
Par vos armes remise au pouvoir de Marie.
Ah! si vous vous croyez, seigneur, mon assassin ;
Otez-vous ce remords ; qu'importe mon destin,
Quand vous arracherez à la mort ce que j'aime ?
Que me fait ce qui peut m'arriver à moi-même ?
Vous vouliez me sauver, et vous me sauverez :
C'est moi dans mon époux que vous conserverez ;
Si mon cœur à moi-même en effet le préfère,
Il faut plus que mes jours respecter ma prière.

PEMBROKE.

Elle m'atteste encor votre amour pour Guilfort ;
Elle doit m'irriter.

JANE GRAY.

Je vais subir la mort ;
Dans une heure ce cœur où votre amour aspire
Ne reconnoîtra plus que son funeste empire.
Ces traits défigurés ne vous offriront plus
Les charmes dont vos yeux sont encore éperdus.
Pouvez-vous jusque là porter la jalousie ?
Mon amour fera-t-il le bonheur de sa vie ?

Et vous, si vous m'aimez, libre dans vos douleurs,
A ma mort comme lui vous donnerez des pleurs.
Si vous pouviez savoir, quand l'âme va descendre
Dans l'abîme des temps qu'elle ne peut comprendre,
Combien nos passions sont folles à ses yeux,
Elle conçoit encore un amour vertueux;
Mais les rivalités, l'orgueil et la vengeance,
De son souvenir même ont disparu d'avance.
Ah! ne pourrai-je enfin attendrir votre cœur?
De mes derniers momens ferez-vous le malheur?
Voyez à vos genoux celle qui vous fut chère
Demander en tremblant l'effet de sa prière;
Et, tout près d'expirer, craindre plus devant vous
Que sous le fer mortel dont elle attend les coups.

PEMBROKE.

Vous, ô ciel! à mes pieds!

JANE GRAY.

J'y finirai ma vie,
Si c'est toujours en vain que ma voix vous supplie.

PEMBROKE.

Aux tourmens que j'endure est-il un sort égal?
Quoi, par excès d'amour je sauve mon rival!

JANE GRAY.

Vous l'avez dit, seigneur, j'en reçois la promesse;
Du bonheur un moment je vous devrai l'ivresse.

PEMBROKE.

Il vivra donc sans vous?

JANE GRAY.

Il faudra le tromper,

Lui dire qu'en secret on m'a fait échapper,
Que nous nous rejoindrons dans peu de jours en France,
C'est ainsi qu'il pourra supporter l'existence;
Il la refuseroit s'il perdoit cet espoir.
Peut-être que le temps....

PEMBROKE.

S'il connoît son pouvoir,
C'est qu'il n'aima jamais; mais n'importe, madame,
Vous verrez qui des deux eut la plus vive flamme;
Je sauverai Guilfort sans perdre le désir
De conserver un bien dont il doit seul jouir:
A ce servile peuple, à l'armée, à Marie,
Pour obtenir vos jours je vais offrir ma vie.

JANE GRAY.

L'excès de vos vertus....

PEMBROKE.

L'excès de mon amour
Seul égare ou conduit mon âme tour à tour:
Voyez avec pitié ce que ma violence
A mon cœur agité doit causer de souffrance;
Je ne suis point aimé. Ce bonheur souverain
Porte dans les malheurs du calme en notre sein.
Mais dans cet univers, mon désespoir funeste
Retombe sur moi seul, c'est à moi seul qu'il reste:
La rage malgré moi se mêle à mes douleurs,
Et de mes yeux brûlans je n'obtiens plus de pleurs.
Ne craignez rien pourtant; mon âme est abattue,
Elle vous est soumise, et vous l'avez vaincue:

Mais regrettez du moins de ne pouvoir aimer
Un cœur qui par l'amour sait ainsi s'enflammer.

SCÈNE IV.

JANE GRAY, CLARICE.

JANE GRAY.

Ah! mon époux vivra, ma courageuse amie.
Dans la tombe où déjà je suis ensevelie,
Tu descends sans frémir.

CLARICE.

Quel aspect, justes cieux!
D'un ange de vertu c'est le séjour affreux.
Ah! je verse des pleurs de douleur et de rage!

JANE GRAY.

Je ne me pare point d'un fastueux courage,
Je regrette la vie, et je pense à ma mort
Depuis que je n'ai plus à craindre pour Guilfort.

CLARICE.

Comment?

JANE GRAY.

Pembroke a su, par un bonheur extrême,
Découvrir un moyen de sauver ce que j'aime.

CLARICE.

Lui seul?

JANE GRAY.

A l'un des deux ce moyen peut servir.

CLARICE.

Et ton cœur généreux a mieux aimé mourir?

JANE GRAY.

Exister après lui ! prête à perdre la vie,
L'amour s'accroît encor par la mélancolie ;
Et du néant de tout plus le cœur est frappé,
Plus il chérit l'objet dont il reste occupé ;
Mais de ton amitié, ma Clarice, j'implore,
Quand je ne serai plus, une faveur encore.

CLARICE.

Ah ! si je te survis, c'est pour remplir tes vœux.

JANE GRAY.

Pembroke doit tromper mon époux malheureux
Pour lui faire accepter le don de l'existence,
Il faut de-me revoir lui laisser l'espérance :
Tu le suivras en France, et là de son erreur
Tu sauras par degrés désabuser son cœur.
Je remets ses destins aux soins de mon amie ;
Réponds-moi du dépôt qu'ainsi je te confie.

CLARICE.

Que lui dirai-je, hélas ! quand il saura ta mort ?
De moi peut-il apprendre à souffrir un tel sort ?

JANE GRAY.

A son cœur malheureux que ta voix fasse entendre
Des consolations la langue douce et tendre.
Attache son espoir au suprême avenir ;
Mais que le temps présent soit pour mon souvenir :
Oui, pour le consoler, n'éteins point dans son âme
De son amour pour moi la vive et pure flamme ;
Laisse-lui des regrets, je veux les conserver,
A de plus grands efforts je ne puis m'élever.

Mon cœur peut, s'il le faut, renoncer à la vie;
Mais cesser d'exister dans son âme attendrie,
Du néant de la mort c'est connoître l'horreur.
S'il vouloit terminer ses jours et son malheur,
Ma Clarice, dis-lui qu'il conserve la vie
Comme le dernier don que lui fait son amie,
Et qu'il prolongera mes destins après moi,
Si mes derniers désirs sont à jamais sa loi:
Ose invoquer mon nom, interroge ma cendre,
Qu'à son esprit troublé pense toujours m'entendre:
Ah! peut-être notre ombre erre encor près du cœur
Qu'elle attend même au ciel, pour goûter le bonheur;
Devant l'Être suprême on peut aimer encore,
Garder le souvenir de l'objet qu'on adore,
Sans profaner par lui le séjour éternel.

CLARICE.

Tu t'élances déjà vers ton sort immortel,
Et je crois dans tes yeux en lire le présage;
Mais faut-il dans mon cœur que j'étouffe ma rage?
Que je voie la reine avide de ta mort,
Quand toi-même aujourd'hui tu protégeois son sort,
Quand Pembroke à ses pieds jure ton innocence,
Lorsque la voix du sang implore sa clémence?
Et ce peuple abattu qui sembloit ce matin
Livrer avec plaisir à tes lois son destin,
Content dès qu'il est sûr de ramper sous un maître,
Le défend même avant qu'il ait pu le connoître.
Les rois de leur pouvoir paroissent moins jouir
Que les lâches sujets qui doivent obéir.

JANE GRAY.

Ah! des Anglais, Clarice, espère davantage:
Non, leur cœur n'est pas né pour souffrir l'esclavage;
Un jour du joug commun ils se délivreront,
Pour l'intérêt public ils se réuniront.
Des hommes rassemblés les décrets sont suprêmes:
Ils peuvent annuler ce qu'ils ont fait eux-mêmes,
Le pacte social ainsi recommencé
Ne permet plus aux rois d'alléguer le passé.

CLARICE.

Quand ta prédiction devroit être accomplie,
Que de maux à souffrir tant que vivra Marie!

JANE GRAY.

Elle hâte l'instant de votre liberté.
Craignez l'accroissement qu'obtient l'autorité,
Quand les rois font aimer leur suprême puissance:
Soumis à leurs décrets, comme à la providence,
Leurs sujets imprudens renoncent à leurs droits;
L'indolence se plaît à recevoir des lois,
Et le bonheur présent exclut la prévoyance;
Mais, quand le despotisme excite à la vengeance,
Quand un pouvoir cruel est partout détesté,
C'est alors que l'on est près de la liberté.
Les pères indignés meurent avec courage,
Pour laisser à leurs fils ce superbe héritage.

SCÈNE V.

ALFORT, JANE GRAY, CLARICE.

ALFORT.

Submer vous attend.

CLARICE.

Ciel! ah, quel affreux signal!

JANE GRAY.

Calme-toi, ce n'est pas encor l'instant fatal;
De la religion un ministre fidèle
Vient m'offrir les secours qu'on peut recevoir d'elle.

CLARICE.

Ah! tu sais mieux que lui le langage du ciel.

JANE GRAY.

Il va m'entretenir de mon sort immortel;
Ces grandes vérités, que souvent on oublie,
Sont notre seul espoir à la fin de la vie;
Et la religion, par son sublime effort,
Porte notre pensée au-delà de la mort.
Clarice, soutiens-moi contre ma destinée;
Que ta douce amitié calme une infortunée.

CLARICE.

Je ne t'apprendrai point à braver ton malheur,
Plus que toi-même, hélas! il accable mon cœur;
N'importe, je m'y livre, et c'est mon espérance:
L'excès de la douleur peut ôter l'existence.

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

ACTE CINQUIÈME.

Le théâtre représente une salle qui précède une cour tendue de noir, qu'on aperçoit à travers la porte.

SCÈNE I.

JANE GRAY, seule, un billet à la main.

Mon époux est sauvé; ce billet me l'apprend;
Je vais seule affronter le destin qui m'attend.
Non, jamais du soleil la brillante lumière
D'un éclat aussi vif ne frappa ma paupière;
Il éclaire le jour dont, avant mon trépas,
Le cours, hélas! pour moi ne s'achèvera pas.
Pardonne-moi, grand Dieu, de répandre des larmes!
Je tenois de tes dons un sort si plein de charmes,
Que les célestes biens promis dans l'avenir
Ne peuvent surpasser un si doux souvenir.
Quand le ciel des humains marque l'heure dernière,
Sans en prévoir l'instant, ils perdent la lumière.
Jusqu'au dernier moment jouissant de leurs jours,
L'espoir les accompagne et les charme toujours;
Mais savoir du destin l'arrêt irrévocable,
Voir lever devant soi son voile impénétrable,

La force de l'esprit succombe à la terreur,
Dont Dieu dans sa bonté nous épargne l'horreur.
Mais de ces noirs apprêts, quel est l'affreux présage?
Pourquoi par cet aspect m'effrayer davantage?
Ce deuil de mes tyrans peindroit-il les douleurs?
Ou veut-on que sur moi je répande des pleurs?
Ah! je n'ai pas encore atteint dix-huit années!
Ciel! que vous m'enlevez d'heureuses destinées!
Je le sais, je pouvois échapper à mon sort;
Mais qu'obtiendrois-je, hélas! si je perdois Guilfort?
Je crains bien moins la mort qu'une semblable vie;
J'ai joui d'un destin long-temps digne d'envie;
J'ai trop à ce destin accoutumé mon cœur,
Et j'aime mieux mourir que soufffrir le malheur.
Je perds sans toi la vie, à toi seul destinée,
Ah! vers toi ma pensée est sans cesse entraînée.
Dieu! permets qu'il le sente, et que, dans ce moment,
Son cœur encor réponde à mon cœur expirant.
Oui, l'excès de l'amour exalte assez mon âme,
Pour déjà la rejoindre à l'objet de sa flamme.
Je vois Northumberland, quel aspect furieux!
Ah! les crimes, hélas! ont altéré ces yeux,
Dont son fils a gardé le noble caractère;
N'importe, j'y retrouve une image si chère;
C'est assez, c'est assez pour attendrir mon cœur.

SCÈNE II.

NORTHUMBERLAND, JANE GRAY.

NORTHUMBERLAND.

Ciel! voudrois-tu me faire éprouver la terreur?
Pour la première fois, à la fin de ma vie,
D'un pareil sentiment aurois-je l'infamie?
Non, tu n'obtiendras pas ce triomphe sur moi.
A mes propres remords je n'aurai point de foi,
Et je te braverai jusqu'en ma conscience.
(à Jane Gray.)
Toi qu'on livre à la mort, malgré ton innocence,
Victime dévouée à mes profonds desseins,
Immolée aujourd'hui par mes barbares mains,
Ah! de quel sentiment, prête à perdre la vie,
Ton âme courageuse est-elle encor remplie?

JANE GRAY.

Votre fils est sauvé, je n'ai plus la terreur
Qui pouvoit surpasser les forces de mon cœur;
Je regrette, il est vrai, ma douce destinée;
Mais à la loi du ciel mon âme est résignée.

NORTHUMBERLAND.

Tu chérissois ton sort, je haïssois le mien,
Et pourtant mon courage est au-dessous du tien;
Triomphe, si tu veux, de ce honteux délire;
Sous le fer qui m'attend avec rage j'expire;
Je ne voudrois pas vivre et je crains de mourir.
Que dois-je faire? ô ciel!

JANE GRAY.

Il faut vous repentir.

NORTHUMBERLAND.

Il n'est pas de remords à l'égal de mes crimes:
De l'incrédulité, va, les obscurs abîmes
Sont le seul avenir qui convient à mon cœur.

JANE GRAY.

Pouvez-vous l'approcher, sans en frémir d'horreur?

NORTHUMBERLAND.

Je redoute bien plus la céleste vengeance.

JANE GRAY.

Un moment a du ciel obtenu la clémence;
Et notre repentir peut, par sa profondeur,
Faire vivre en un jour un siècle pour le cœur.

NORTHUMBERLAND.

Peut-être que ta voix, quand j'étois jeune encore,
Eût ramené mes pas au sentier que j'ignore;
Et, ranimant en moi la source des vertus,
M'auroit fait éprouver ce que je ne sens plus;
Mais vingt ans de forfaits ont étouffé la flamme
Que tu voudrois en vain retrouver dans mon âme;
Et si le trône encore étoit devant mes yeux,
Je renouvellerois mes forfaits odieux.
Je le crois, un moment de repentir sincère
Fait que pour la vertu l'âme se régénère;
Mais le cœur desséché par le crime et le temps,
N'a plus en son pouvoir ces heureux sentimens.

JANE GRAY.

Ah! n'enviez-vous point le courage tranquille,

Qui descend au tombeau comme dans un asile?

NORTHUMBERLAND.

Sans doute avec terreur je recevrai la mort;
On m'a vu sans effroi braver les coups du sort;
J'y pouvois opposer les efforts du génie;
Mais l'éternel destin qui doit suivre la vie,
Quel que soit son courage, effraye un criminel;
J'espère le néant et redoute le ciel.

JANE GRAY.

Ah! vos enfans encor pourroient par leur prière....

NORTHUMBERLAND.

Non, laisse-moi périr avec mon caractère;
De ton sexe veux-tu m'inspirer les terreurs,
Et me faire adopter ses timides erreurs?

JANE GRAY.

Ah! c'est à ces erreurs que je dois mon courage.

NORTHUMBERLAND.

Va, j'en retrouverai par l'excès de ma rage;
Je meurs désespéré, je meurs en furieux;
Mais même en expirant je maudirai les cieux.
Celui qui m'a créé répond seul de mes crimes.
Et vous, de mes fureurs innocentes victimes,
De quoi vous a servi de respecter sa loi?
Sous le fer des bourreaux vous tombez comme moi.

JANE GRAY.

Si j'appris à souffrir en paix ma destinée,
Qu'importe à quelle mort je me vois condamnée?
Quand notre force enfin croît avec le malheur,
Il faut bénir le ciel qui soutient notre cœur.

SCÈNE III.

ALFORT, JANE GRAY, NORTHUMBERLAND.

ALFORT, suivi de gardes.

SEIGNEUR.

NORTHUMBERLAND.

Je vous entends.

JANE GRAY.

Ciel! ô moment funeste!
Ah! je sens que je perds la force qui me reste.

NORTHUMBERLAND.

Garde toi de porter trop loin cette douleur;
Va, songe que jamais je n'ai plaint le malheur.
Tu voulois à ton Dieu ramener un coupable;
Si tu pouvois pleurer ce mortel misérable,
Ta sublime vertu perdroit de sa grandeur:
Sais-tu qui me condamne à ce sort plein d'horreur?
C'est l'affreux tribunal des malheureuses ombres
Que ma main entraîna dans les abîmes sombres:
Elles m'attendent là pour prolonger ma mort,
Et de l'instant présent faire à jamais mon sort.
Qu'ai-je dit? juste ciel! j'ai donc connu la crainte,
Et par elle un moment mon âme fut atteinte;
Qu'on me donne la mort; à l'instant de périr,
Ils auront donc appris que je pouvois frémir!

(Il sort, et les portes se ferment.)

JANE GRAY, seule.

Ah! pour voir sans terreur la fin de cette vie,

Sans le secours du ciel à quoi sert le génie?
Le courage qu'il faut dans ce moment d'horreur,
C'est à la vertu seule à l'inspirer au cœur.

SCÈNE IV.

JANE GRAY, GUILFORT.

GUILFORT, aux gardes qui l'accompagnent.

Oui, rendez-moi mes fers, que j'expire avec elle!

JANE GRAY,

Ciel! c'est lui! je l'entends! Guilfort! je meurs!

(Elle s'évanouit dans les bras de Guilfort.)

GUILFORT.

Cruelle!
Tu voulois me sauver.

JANE GRAY.

Tu meurs! ô désespoir!
Un moment j'ai senti le bonheur de te voir,
J'avois tout oublié.

GUILFORT.

Quoi! c'étoit donc en France
Qu'on devoit m'enlever ma trompeuse espérance?
J'ai su de Davison à la fin arracher
Le secret qu'il vouloit vainement me cacher.
Si ta volonté seule avoit été suivie,
Ajoutant quelques jours à ma fatale vie,
Dans des tourmens affreux tu me faisois mourir,
Plus que Marie, ô ciel! j'aurois dû te haïr.

JANE GRAY.

Quoi ! tu veux à l'amour immoler cette vie
Que j'avois dérobée au courroux de Marie,
Pour mourir avec moi tu reviens t'y livrer.

GUILFORT.

Aucun pouvoir humain ne peut nous séparer.

JANE GRAY.

Ah bien ! puisque le ciel confond nos destinées,
Et dans le même instant veut les voir terminées,
Je ne m'oppose plus à ses derniers arrêts,
Quand j'expire, à ta mort enfin je me soumets.

GUILFORT.

Ah ! c'est moi qui te perds.

JANE GRAY.

C'est par toi que ma vie
Donna d'un bonheur pur le spectacle à l'envie :
Guilfort, c'est dans tes bras que j'en trouve la fin ;
Dans cet instant encor je chéris mon destin.

GUILFORT.

Que nous étions heureux !

JANE GRAY.

Par la reconnoissance
Il faut s'en souvenir.

GUILFORT.

Divine Providence !
Qu'a-t-elle fait, hélas ! pour mériter la mort ?

JANE GRAY.

Le temps auroit peut-être altéré notre sort,
Et notre cœur un jour, glacé par la vieillesse,

Eût de la passion moins ressenti l'ivresse.
Nous mourons tout entiers; notre dernier soupir
D'un cœur brûlant d'amour peut encore sortir.

GUILFORT.

Mes regards enivrés, fixés sur ce que j'aime,
Suspendront dans mon cœur l'effroi de la mort même.
Je le crois, quand on s'aime il n'est plus de malheur.
Les vrais maux des humains sont tous au fond du cœur;
Et c'est assez pour lui de l'amour qu'il inspire.
Ah! de la passion je sens que le délire
Peut m'exalter assez pour mêler du plaisir
A l'horreur que ce jour doit faire ressentir.

JANE GRAY.

Ensemble jusqu'au ciel élevons notre hommage,
Que la religion nous donne un saint courage.
Nous nous remettons trop au pouvoir de l'amour.

(On entend un tambour couvert de crêpe.)

GUILFORT.

Grand Dieu! quel son lugubre on entend dans la tour!

JANE GRAY.

C'est le signal affreux de la mort de ton père.

GUILFORT.

O ciel! c'est trop long-temps prolonger ma carrière.
Hélas! que t'a-t-il dit à son dernier moment?

JANE GRAY.

J'ai voulu vers son Dieu l'entraîner vainement.

GUILFORT.

Ah! n'importe, pour lui j'implore ta prière,
Du père et de son fils sois l'ange tutélaire.

Tu vas me présenter au séjour éternel,
L'objet qui te fut cher te suivra dans le ciel.

SCÈNE V.

JANE GRAY, GUILFORT.

(Les portes s'ouvrent, Alfort et ses gardes remplissent le théâtre.)

JANE GRAY.

Tu les vois, dans tes bras cachë-moi le visage,
Presse-moi sur ce cœur dont j'attends mon courage.

GUILFORT.

Ah! ne fais pas jouir nos vils persécuteurs;
Devant eux, s'il se peut, ne répands point de pleurs.

JANE GRAY.

Alfort, si votre cœur plaint mon destin funeste,
Vous pouvez l'adoucir pour l'instant qu'il me reste;
Souffrez qu'à l'échafaud je monte avant Guilfort,
Et vous me sauverez la douleur de sa mort.

GUILFORT.

Quoi! tu veux....

JANE GRAY.

De mon sexe épargne la foiblesse,
Par la force il ne peut témoigner sa tendresse;
J'attends de toi l'effort impossible à mon cœur.
Soutiens-moi, cher Guilfort, dans ce moment d'horreur.

GUILFORT.

Ah! viens, viens sur mon sein reposer cette tête,
Qu'à faire, hélas! tomber un barbare s'apprête.

Quand le même destin doit nous unir tous deux,
Je péris le dernier pour te fermer les yeux.

(On entend du bruit; on doit apercevoir du mouvement dans la salle qui précède celle de la scène.)

JANE GRAY.

Quel tumulte! que vois-je? ô destin misérable!
Pembroke est arrêté, quand son bras secourable...
Ah! qu'un moment d'espoir ajoute à la douleur!

SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENS.

PEMBROKE arrivé désarmé; Dorset le suit.

BARBARES, osez-vous.... Quel spectacle! ô terreur!
Cruels! tant de vertus, d'innocence, de charmes....
Lâches, sourds à ma voix! ah! rendez-moi mes armes.

JANE GRAY.

Pembroke, c'en est fait, je souscris à mon sort;
Ne vous reprochez point d'avoir causé ma mort:
Un autre souvenir, en perdant l'existence,
Ne me laisse sentir que la reconnoissance.
Guilfort, allons mourir; je suis digne de toi:
Ton sublime courage a passé jusqu'à moi.

(Elle sort avec Guilfort; Alfort la suit.)

SCÈNE VII.

PEMBROKE, DORSET.

PEMBROKE veut arrêter les gardes, qui le repoussent, l'environnent et défendent la porte.

ARRÊTEZ, arrêtez! quelle rage impuissante!
Ils sont sourds, les cruels, à ma voix menaçante;
Et c'est moi qui, guidant leurs pas dans les combats,
De celle que j'adore ai causé le trépas.
Monstre, va donc jouir de ta noire vengeance!
La sauver maintenant n'est plus en ta puissance;
Le peuple a respecté ces criminelles lois,
La barbare Marie a méconnu mes droits.
Seul je dois m'accuser du malheur qui m'accable:
Il faut m'en délivrer.

(Il veut se tuer.)

DORSET se jette sur son épée.

Ciel!

PEMBROKE.

Secours détestable!
Tu veux me préserver de ma propre fureur,
Et me sauveras-tu, cruel, de ma douleur?
A ce supplice lent ton amitié me livre,
Mon crime a mérité que l'on me force à vivre.

(On entend le tambour funèbre.)

Tu l'entends: ah! je meurs.

(Il tombe dans les bras de Dorset.)

DORSET.

Pardonne, Dieu clément,
Prends pitié de son sort, son cœur est innocent.

FIN DE JANE GRAY.

SOPHIE,

OU

LES SENTIMENS SECRETS,

PIÈCE EN TROIS ACTES ET EN VERS,

COMPOSÉE EN 1786.

PERSONNAGES.

Le comte DE SAINVILLE, François.
La comtesse DE SAINVILLE, Angloise.
Miss SOPHIE MORTIMER, Angloise.
Milord HENRI BEDFORD.
CÉCILE, fille du comte de Sainville, âgée de six ans.

La scène est en France, dans une terre du comte de Sainville.

Le théâtre représente un jardin anglois. On voit, d'un côté, une urne environnée de cyprès, et de l'autre un pavillon fermé. La grille est dans le fond, et donne sur le grand chemin. Le château paroît dans l'éloignement.

SOPHIE,

OU

LES SENTIMENS SECRETS,

PIÈCE EN TROIS ACTES.

ACTE PREMIER.

SCÈNE I.

LE COMTE DE SAINVILLE, MILORD HENRI BEDFORD.

LORD HENRI.

Ah! laissez-moi chérir jusqu'à son malheur même;
Réparer son destin est un bonheur suprême.
Que cet ange du ciel descende jusqu'à moi,
Qu'il daigne recevoir mes sermens et ma foi,
Et que l'on m'offre après tous les biens de la vie:
Enviez mon destin, je choisirai Sophie.

LE COMTE.

Mon cœur ne peut blâmer ce noble mouvement,
La raison même approuve un pareil sentiment.

Ce seroit avilir son généreux langage
Que d'oser contre vous combattre davantage ;
Mais Sophie, à vos vœux constante à s'opposer,
Puise dans ses malheurs le droit de refuser
Le nœud que votre cœur si vivement désire.
Il faut, m'a-t-elle dit, de mon destin l'instruire ;
Peignez-lui le tableau de mes longues douleurs ;
Qu'au lieu d'amour, enfin, il m'accorde des pleurs.

LORD HENRI.

Ses malheurs à mes yeux la rendront-ils moins belle ?
Mais n'importe, parlez, vous m'entretiendrez d'elle.

LE COMTE.

Son père Mortimer hérita de grands biens ;
L'amour lui fit former le plus doux des liens ;
Mais l'objet de ses vœux, la mère de Sophie,
En lui donnant le jour perdit bientôt la vie ;
Mortimer éloigna sa fille de ses yeux ;
Ce malheureux enfant lui devint odieux :
Ses traits, lui retraçant l'image de sa mère,
Le frappoient de terreur, loin de pouvoir lui plaire.
La voix du sang ne put triompher de son cœur ;
Il remit son enfant dans les mains de sa sœur,
Qui dès long-temps livrée à sa douleur profonde,
Seule, s'en nourrissoit loin du bruit et du monde,
Et gardoit dans les pleurs le profond souvenir
D'un chagrin dont son cœur ne vouloit pas guérir.
Ainsi, dans les douleurs et la mélancolie,
Durant quinze ans entiers elle éleva Sophie ;
Ma femme qui, l'été, non loin d'elle habitoit,

Seule pendant ce temps quelquefois la voyoit.
Cette éducation lugubre et solitaire,
De son impression frappa son caractère :
Elle ne croyoit plus dès l'enfance au bonheur,
Et l'on avoit trop tôt peut-être ému son cœur.
Elle en pourra souffrir, mais son charme en augmente ;
Qui sauroit imiter cette grâce touchante ?
Elle conserve encor, déjà dans son printemps,
La vérité qu'à peine on retrouve aux enfans ;
Et dans les mouvemens de cette âme si pure,
On apprend à connoître, à sentir la nature.

LORD HENRI.

De me la peindre, hélas ! épargnez-vous le soin ;
Ah ! c'est de l'oublier que mon cœur a besoin.

LE COMTE.

Son père cependant, guéri de sa tristesse,
De tous les faux plaisirs goûtoit la folle ivresse ;
Un vain amour du faste alors le dominoit,
Il perdit en quinze ans tout ce qu'il possédoit,
Et résolut enfin de venir vivre en France,
Pour fuir les lieux témoins de sa magnificence.
Dans ces tristes momens d'oubli et de douleur,
L'image de sa fille apparut à son cœur.
Dès que ce sentiment fut connu de Sophie,
Elle voulut voler vers l'auteur de sa vie,
Et crut lui devoir tout quand il fut malheureux.
Elle vint à Paris, et ses soins généreux
D'un père infortuné soutinrent l'existence ;
Enfin il succomba sous sa longue souffrance.

Ma femme, alors absente, en apprenant sa mort,
Se hâta de m'écrire, et me peignit le sort
De cette jeune fille, à sa douleur livrée,
De son pays, des siens, par les mers séparée.
Elle daigna me voir; son aspect douloureux
Toujours depuis ce temps est présent à mes yeux.
La mort décoloroit déjà ce beau visage;
N'opposant au malheur, ni force, ni courage,
Par ennui de la vie elle vouloit la mort,
Et rien ne l'attachoit à prolonger son sort.
Mais quand les premiers mots d'un intérêt plus tendre
A ce cœur déchiré purent se faire entendre,
Sans crainte dans mes bras elle vint se jeter,
Et crut, pouvant aimer, qu'il est doux d'exister.

LORD HENRI.

Ah! sans doute je sais que de son âme entière
Les plus doux sentimens....

LE COMTE.

Je lui tiens lieu de père.
Mais si depuis trois mois elle est dans ce séjour,
C'est que depuis trois mois j'attendois chaque jour
Ma femme, qui n'osoit s'éloigner de son père:
Libre, hélas! par sa mort, de quitter l'Angleterre,
Elle arrive aujourd'hui; sans doute elle obtiendra....

LORD HENRI.

Sophie à ses conseils jamais ne cédera;
Quand vous ne pouvez rien, vous voulez que j'espère;
A mon amour, à moi sans doute elle est contraire.
Il faut....

LE COMTE.

Vous vous trompez ; c'est le nom d'un époux
Que son timide cœur repousse seul en vous.
D'autres soins jusqu'alors je l'avois délivrée,
La rage de d'Herbin contre moi s'est montrée.

LORD HENRI.

D'Herbin jusqu'à Sophie osa lever les yeux!

LE COMTE.

Il pense que c'est moi qui m'oppose à ses vœux,
Me menace en secret de sa noire vengeance.
D'être offensé par lui j'ai de l'impatience.
Mais cependant pour vous mes soins sont superflus ;
Mon malheur, dit Sophie, exige ce refus.
Et lorsqu'avec transport j'offre à ses pieds l'hommage
Des biens que la fortune a mis en mon partage,
Elle me fait connoître, à son regard glacé,
Que d'un semblable espoir son cœur est offensé ;
Que mes sentimens seuls peuvent toujours lui plaire,
Et qu'elle veut l'amour, et non les droits d'un père.

LORD HENRI.

Ce nom de père encore est[illegible] fait pour vous....
Mais ces scrupules vains céderont à l'époux
Que son cœur choisiroit. Ah! du moment qu'on aime,
Un si doux sentiment paroît le bien suprême ;
Élevant son amant à sa propre hauteur,
On croit tout lui donner en lui donnant son cœur ;
Et l'on n'éprouve pas une crainte insensée,
Dont jamais de soi-même on n'auroit la pensée.

LE COMTE.

Mais que puis-je pour vous? qu'exigez-vous de moi?
Je dois lui conseiller de vous donner sa foi:
Je sais que sans retour je me sépare d'elle,
Qu'à Londres pour jamais votre sort vous rappelle.
N'importe, son bonheur est mon premier désir,
Et loin d'elle à jamais je saurai la chérir.
Depuis un mois de vous je lui parle sans cesse,
Et c'est depuis ce temps que renaît sa tristesse.
Le voile du malheur a couvert ses beaux yeux;
Je la vois replongée en cet état affreux
Qui fit trembler pour elle à la mort de son père;
Elle a de la douleur repris le caractère.

LORD HENRI.

Quoi! l'amour un moment peut-il rendre cruel?
Quand il est violent, seroit-il personnel?
Non, ne lui parlez plus; toute votre éloquence
Ne détruit pas le mal que fait votre présence.
Ah! Sophie, en effet, peut-elle préférer,
L'homme qu'à son tuteur elle doit comparer?
De son indifférence oui, vous êtes coupable;
A ses yeux éclairés montrez-vous moins aimable.
Vous qu'avec passion l'on est forcé d'aimer,
Vous pour qui la raison apprit à s'enflammer,
Et dont l'heureux talent de penser et de plaire,
Unit pour vous vanter la France et l'Angleterre;
Vous que vos qualités n'égarèrent jamais,
Vertueux sans rigueur, et tendre sans excès;
Qui possédez enfin ce qui semble s'exclure;

Tous les dons opposés qu'accorde la nature.
Les préjugés par vous sont tous anéantis ;
Le plus fier des Anglois, vous désirant pour fils,
Rossel vint le premier vous proposer sa fille,
Et crut, par un François, honorer sa famille.

LE COMTE.

Ce portrait, cher Henri, ne peut me ressembler ;
Mais quel nouveau soupçon est venu vous troubler ?
Je respecte en mon cœur la foi que j'ai jurée ;
La parole à l'honneur est à jamais [illegible]

LORD HENRI.

L'amour n'a point serré ce lien solennel.
Quand vous l'avez formé, la fille de Rossel,
Simple et timide enfant, n'avoit pas su vous plaire ;
Elle a, depuis ce temps, vécu près de son père ;
A peine de vous voir a-t-elle eu le bonheur :
De nos femmes ici vous blâmez la froideur.
Vous n'avez pas le temps de pénétrer dans l'âme,
Vous voulez que vos yeux aperçoivent la flamme.
Par tout ce qu'on vous montre il faut vous attacher,
Et nous, l'on nous séduit par ce qu'elle sait cacher.

LE COMTE.

La comtesse est aimable, et me fut toujours chère ;
Je lui dois le doux nom, le nom sacré de mère.
Ses charmes, ses vertus, m'attachent à jamais,
Et dans ce siècle même, au nombre des forfaits
Je compte d'un époux la volage inconstance.
Pour les femmes enfin j'aurois plus d'indulgence.
Par le sentiment seul leurs jours sont agités ;

Consacrant à lui seul toutes leurs facultés,
L'histoire de leur cœur est celle de leur vie.
Mais les hommes, voués à servir leur patrie,
De mille soins divers s'occupant tour-à-tour,
Peuvent plus aisément s'arracher à l'amour.
Si jamais.... cependant.... notre pensée active,
Sous les lois de l'amour étoit un jour captive;
S'il savoit à lui seul attirer notre cœur,
La force de notre âme accroîtroit son malheur.
Mais à trente ans, encor l'âme est-elle enivrée?
Et Sophie, à mes yeux, n'est-elle pas sacrée?

LORD HENRI.

Je vous respecte trop pour vous craindre un moment;
Mais je redoute, hélas! un autre sentiment,
Dont je vois chaque jour les progrès et l'empire.

LE COMTE.

Que pensez-vous? ô ciel....

LORD HENRI.

Il faut donc vous le dire?
De Sophie, en un mot, vous êtes adoré,
Ce secret d'elle-même est encore ignoré,
Mais l'amour [illegible] peut se méconnoître:
Votre âme, votre esprit, malgré vous l'ont fait naître.
Ah! croyez que je vois à des signes certains
Ce sentiment vainqueur, obstacle à mes desseins.
Tantôt elle regarde avec des yeux de mère
Cécile, votre fille, image de son père;
Tantôt, en vous parlant, elle tremble et rougit.
Son trouble ne vient pas de ce qu'elle vous dit:

Ces jardins qu'elle-même embellit pour vous plaire,
Prêtent à ses soupirs une ombre solitaire;
Et sur ce pavillon où vous vous retirez;
Où jamais jusqu'ici nous ne sommes entrés,
Ses beaux yeux inquiets vont s'attacher sans cesse;
C'est alors que sans crainte ils peignent la tendresse,
Et n'osant vous fixer, la trace de vos pas
Captive les regards que vous n'obtenez pas.

LE COMTE.

Voilà bien d'un amant l'insensé caractère!
Un coup d'œil lui suffit pour croire à sa chimère.

LORD HENRI.

Par l'amour, il est vrai, l'on peut être égaré;
Mais par lui plus souvent l'on doit être éclairé.

LE COMTE.

Un semblable soupçon outrageroit Sophie.

LORD HENRI.

Moi, l'outrager! O ciel! plutôt perdre la vie.
Dans le fond de son cœur jamais elle n'a lu,
Et n'a point triomphé, n'ayant point combattu.
Mais je la vois paroître : [illegible] qu'on l'écrive,
Que ses vrais sentimens soient pour elle un mystère;
Et si jamais un jour je possède sa foi,
Elle, au moins, pensera qu'elle n'aima que moi.

SCÈNE II.

LE COMTE, SOPHIE.

LE COMTE.

(à part.) (à Sophie.)

O ciel! diroit-il vrai? — Mon aimable Sophie,
Pourquoi donc vos beaux yeux de la mélancolie
Peignent-ils maintenant les profondes douleurs?
Pourquoi semblent-ils prêts à répandre des pleurs?

SOPHIE.

Du bonheur jusqu'ici j'ai peu connu l'ivresse;
Mais, encore une fois, nul chagrin ne me presse.
Quel sujet en effet causeroit mes ennuis?

LE COMTE.

Vous n'êtes pas heureuse?....

SOPHIE.

Oui, monsieur, je le suis.

LE COMTE.

Monsieur! qu'ai-je donc fait? Jadis un nom plus tendre,
A mon cœur attentif daignoit se faire entendre.

SOPHIE.

Eh! quel est donc le nom qui vous est destiné?

LE COMTE.

Celui d'ami par vous m'avoit été donné.

SOPHIE.

Eh bien donc, mon ami, oui je suis votre amie,
Celle qui vous doit tout, votre pauvre Sophie.

LE COMTE.

Calmez cette douleur.... Vous savez que j'attends
La comtesse aujourd'hui....

SOPHIE.

Je le sais, ces momens,
Pour vous seront bien doux.

LE COMTE.

Mon aimable Sophie
Sans doute avec plaisir reverra son amie.

SOPHIE.

Oui, c'est avec plaisir que je dois la revoir,
Sa présence en ces lieux fut mon premier espoir;
Pour cet heureux retour votre fille est parée;
De guirlandes de fleurs mes mains l'ont entourée.
N'est-ce pas une fête aujourd'hui?....

LE COMTE.

Non, Sophie.
Point de fête jamais, quand la mélancolie
Obscurcira l'éclat de ces yeux enchanteurs.
Mais souffrez que d'Henri je plaigne les douleurs;
Son pays et ses biens, son nom, son caractère,
Permettent qu'il aspire au bonheur de vous plaire.
Parent de la comtesse, elle va tout tenter
Pour obtenir qu'enfin vous daigniez l'accepter.

SOPHIE.

J'estime fort Henri; mais de ce mariage
Et d'aucun autre enfin, quel qu'en soit l'avantage,
Je ne puis me résoudre à former les saints nœuds:
Être libre, et mourir, c'est tout ce que je veux.

LE COMTE.

Quel langage, Sophie! ah! je ne puis l'entendre....
L'amour d'Henri pour vous est si vif et si tendre!
Si rarement un cœur sait ainsi s'enflammer!

SOPHIE.

Vous êtes étonné que l'on puisse m'aimer?....

LE COMTE.

Lord Henri m'intéresse, et son malheur extrême
Mérite la pitié....

SOPHIE.

Voulez-vous que je l'aime?
Votre intérêt pour lui l'exige-t-il de moi,
Et faut-il que de vous j'en reçoive la loi?

LE COMTE.

Du malheureux Henri, oui, je plains la souffrance;
Quel tourment, en effet, d'aimer sans espérance!
On n'ose contempler dans l'objet de ses feux
Les célestes attraits qui nous rendroient heureux.
L'on voudroit, s'il se peut, méconnoître son âme,
Dans un ange à nos yeux ne plus voir qu'une femme,
Soi-même l'on voudroit tromper son propre cœur;
Mais de nos vains efforts l'amour est le vainqueur,
Des chaînes qu'on évite il nous offre l'image;
Oubliés un moment ils frappent davantage;
Et la triste raison, par ses cruels combats,
Sait troubler notre cœur, mais n'en triomphe pas.
Voilà du jeune Henri le désespoir extrême,
Et voilà comme on est malheureux quand on aime.

SOPHIE.

Mon cœur par ce tableau sans doute est attendri;
Mais dois-je m'immoler aux désirs de Henri?

LE COMTE.

Votre félicité, croyez-moi, m'est bien chère,
Et pour elle je fais.... tout ce que je dois faire.
Je vais jusqu'à vouloir vous donner le bonheur
De trouver un époux digne de votre cœur,
De former par l'amour les nœuds de l'hyménée.
Dieu! que je sens le prix de cette destinée!
Qu'ils étoient nés heureux, ceux que l'arrêt du sort
A conduits l'un vers l'autre, et qui, sans nul remord,
Éprouvant de l'amour l'invincible puissance,
Goûtent et ses plaisirs et ceux de l'innocence!
L'espoir dans le printemps couronne l'avenir;
Mais quand nos jeunes ans commencent à nous fuir,
Cessant de désirer les jours qu'on doit attendre,
Vers l'éternelle nuit le temps semble descendre:
Plus de bonheur pour nous. Que ce mortel heureux
Qui possède à jamais l'objet de tous ses vœux
Voit sous un autre aspect et le temps et la vie!
Ses jours s'écouleront au sein de son amie;
Il doit dans l'avenir retrouver le présent;
Un plaisir vif et pur doit marquer chaque instant:
Des jours dont constamment se forme son année,
Un seul embelliroit une autre destinée!
Ce que je dis pour nous de même est vrai pour vous;
Ce sort pour une femme est sans doute aussi doux:
Vous pouvez l'espérer, vous êtes libre encore.

Ah ! n'y renoncez pas....

SOPHIE.

Langage que j'adore !
Votre voix retentit jusqu'au fond de mon cœur.
Oui, vous avez raison; oui, c'est là le bonheur.
Mais vous flatteriez-vous de m'avoir entraînée ?
D'Henri plus que jamais vous m'avez éloignée.

LE COMTE, d'un ton ferme.

Non, non ! vous le devez; il le faut, et c'est lui
Qui de vos jeunes ans sera le digne appui.

SOPHIE.

J'ai besoin d'un appui, vous l'avez dit, barbare !
Il faut à vous quitter que mon cœur se prépare.
Je vous suis importune, et je ne puis mourir :
L'on n'obtient pas ce bien à force de souffrir.
Ah ! pourquoi m'avez-vous rattachée à la vie ?
Quel mal vous avoit fait cette pauvre Sophie ?
Vous prolongiez ses jours pour causer son malheur,
Et pour le déchirer, vous ranimiez son cœur.
De ma vie, écoutez, je sens la trame usée;
Je ne demande plus qu'une faveur aisée.
Pendant un mois encore laissez-moi vivre ici,
Sans entendre parler ni d'époux ni d'Henri;
Et si, ce mois passé, ma fatale jeunesse,
Ma force, malgré moi, résiste à ma tristesse,
C'est alors loin de vous qu'il faut me rejeter,
Alors punissez-moi de pouvoir exister.
Une vieille parente, au fond de l'Angleterre,
Portant le même nom que mon malheureux père,

Me presse de partir, et daigne m'inviter
A partager son sort... je saurai l'accepter.
De mes jours malheureux j'y traînerai le reste;
Oui, je saurai quitter cette maison funeste,
Et délivrer vos yeux de l'ennui de me voir.

LE COMTE.

Que dites-vous? qui?... Moi!.... Je suis au désespoir.
Ah! devois-je de vous attendre ce langage?
Mon cœur méritoit-il cet accablant outrage?

(Il tombe dans un fauteuil.)

SOPHIE.

Moi l'outrager, ô ciel!.... Ah! mon unique ami,
Repentante à vos pieds, vous me voyez ici,
Bienfaiteur de mes jours, mon tuteur!

SCÈNE III.

CÉCILE, SOPHIE, LE COMTE.

SOPHIE.

Ah! Cécile,
Viens, obtiens mon pardon de sa bonté facile;
Implore-le pour moi....

CÉCILE, à genoux.

Qu'a-t-elle fait, mon père,
Ma douce bonne amie, et ma seconde mère?

LE COMTE.

Ta mère!... toutes deux à mes pieds!... Levez-vous.
Sophie, ah! contre vous je n'ai point de courroux;
Mais la raison sur moi conserve son empire;

Je saurai répéter ce qu'elle me fait dire,
Oui, je dois....

SCÈNE IV.

CÉCILE, LE COMTE, HENRI, SOPHIE.

LORD HENRI.

La comtesse arrive en ce moment.

LE COMTE.

La comtesse! je cours vers elle en cet instant.
Ma femme.... Adieu, Sophie.

(Il sort.)

SOPHIE, à Cécile.

Allez vers votre mère,
Cécile; c'est à vous de suivre votre père.

(Cécile sort.)

SCÈNE V.

SOPHIE, LORD HENRI.

LORD HENRI.

Miss Sophie immobile! En quoi! n'allez-vous pas?....
Quel est le sentiment qui captive vos pas?

SOPHIE.

N'en doutez pas; je vais... Mais dans cet instant même,
Pourquoi donc les troubler? de leur bonheur suprême
Qu'ils jouissent en paix, et surtout sans témoin.
De me voir la comtesse a-t-elle donc besoin?
Quand son cœur enivré....

LORD HENRI.

Vous savez que son âme,
De l'amour jusqu'ici n'a point senti la flamme.

SOPHIE.

On le dit, j'y crois peu : comment ne pas l'aimer ?

LORD HENRI.

Mais peut-être le comte....

SOPHIE.

Ah! qu'il doit estimer
De toutes les vertus le plus parfait modèle!
Depuis près de trois ans, hélas! je suis loin d'elle,
Et j'étois trop enfant lorsque je la voyois,
Pour savoir de son cœur les sentimens secrets ;
Mais déjà cependant cette âme tendre et fière
M'avoit fait admirer son noble caractère ;
Je savois respecter la modeste froideur
Qui voiloit tout excès de joie ou de douleur.
A sa réserve alors j'étois accoutumée,
Un seul mot m'assuroit que j'en étois aimée.
Dans le fond de son cœur, ses profonds sentimens
Chaque jour lentement sont gravés par le temps ;
Mais ce qu'il fit, jamais il ne peut le détruire ;
Sur elle l'amitié ne perd point son empire :
Elle a tout fait pour moi, c'est à son seul appui
Que je dois le bonheur de vivre près de lui.

LORD HENRI.

Lui! de qui parlez-vous? Est-il seul sur la terre,
Cet homme dont le nom n'est jamais nécessaire ?

SOPHIE.

Pourquoi me tourmenter? sais-je ce que je dis?
Pardonnez mes discours à mes foibles esprits.

SCÈNE VI.

LA COMTESSE, LE COMTE, CÉCILE, SOPHIE, LORD HENRI.

LA COMTESSE.

Ah! dans mes bras enfin je serre ma Sophie.

SOPHIE.

Ma noble bienfaitrice, et ma fidèle amie!

LA COMTESSE.

Cet enfant vous doit tout, le comte en est témoin;
Près de vous, de sa mère elle avoit peu besoin.
Mais que cette retraite est par vous embellie!
Ce jardin à mes yeux rappelle ma patrie.
Ce tombeau, ces cyprès nous servent d'ornemens;
Nous excitons en nous ces sombres sentimens
Dont en France partout l'image est éloignée;
Nous aimons à rêver sur notre destinée:
Que la mienne est cruelle! ah! je dois le bonheur
Que je goûte à présent au plus affreux malheur.
Henri, vous que le ciel ne priva pas d'un père,
Vous laissez trop long-temps ce vieillard solitaire.

LORD HENRI.

Ah! croyez que déjà j'ai senti ce remord;
Mais j'attends dans ces lieux le bonheur ou la mort.

LA COMTESSE.

Lirai-je dans le cœur de mon aimable amie?
Suis-je encor sa Lucy, comme elle est ma Sophie?

SOPHIE.

En pouvez-vous douter? mais de mes jeunes ans,
Ne cherchez plus en moi les heureux sentimens.
Je n'ai pas dix-sept ans, et déjà la tristesse
Imprime sur mon front les traits de la vieillesse.

LA COMTESSE.

Ciel! que m'apprenez-vous? quel est donc le malheur....

LE COMTE.

Dans un autre moment interrogez son cœur.
Tous mes bons paysans au château vous attendent,
Avec impatience en foule ils vous demandent;
Jouissez avec moi de ce qu'ils sont heureux:
L'on peut avec plaisir, fût-on bien malheureux,
Contempler le bonheur que l'on croit son ouvrage;
C'est le seul dont sans peine on supporte l'image.

LA COMTESSE.

Je sens que, près de vous, ma trop juste douleur
N'occupe pas assez de place dans mon cœur:
Vos vassaux n'ont pas eu le temps de me connoître;
Mais moi, je les chéris, puisqu'ils aiment leur maître.
Ah! dans ce pavillon, sur le bord du chemin,
D'où l'on doit aisément découvrir le jardin,
Menez-moi donc, cher comte....

SOPHIE.

Obtenez-le, madame;

Ce triomphe sans doute appartient à sa femme.

LE COMTE, troublé.

Dans ce lieu, je l'avoue, on n'est jamais entré;
Ce séjour à l'étude....

LA COMTESSE.

Il doit m'être sacré..

SOPHIE.

Quoi! vous n'insistez pas?

LA COMTESSE.

Moins vive que Sophie,
Un secret ne fait pas le tourment de ma vie.

SOPHIE.

Mais comment, quand on aime...

LA COMTESSE.

Il peut vous convenir,
Vous qui savez charmer, de vous faire obéir.
Moi, si j'osois aimer, ce seroit en silence,
Et sans attendre rien pour prix de ma constance.

SOPHIE.

C'est vous qu'on doit aimer, ô céleste vertu!
Donnez-moi raison à mon cœur abattu.

LE COMTE.

Venez donc toutes deux.

LORD HENRI, seul.

Aimable créature,
Dont le cœur est coupable, et dont l'âme est si pure,
Je te détesterois, si tu pouvois un jour

Te douter un moment de ton fatal amour.
Et moi, qui suis forcé d'en dévorer l'image,
Je sens que ce tableau m'attache davantage;
Je l'adore encor plus en la voyant aimer;
Ce qui m'ôte l'espoir ne sert qu'à m'enflammer.
Ses yeux qui pour un autre expriment la tendresse,
Sans s'adresser à moi, me captivent sans cesse,
Et j'apprends tout le prix du bonheur d'être aimé,
En observant ce cœur par un autre charmé.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE SECOND.

SCÈNE I.

SOPHIE, seule.

Je ne puis supporter ce tumulte de joie;
Veut-on, dans la tristesse où mon âme est en proie,
Que le plaisir encore ait sur moi du pouvoir?
Et d'être heureuse, enfin, me fait-on un devoir?
Quelle est cette douleur que je ne puis comprendre,
Et que je sens si bien?... Sans doute une âme tendre,
Seule dans l'univers.... Eh quoi! l'étois-je moins,
Quand mon tuteur daigna me sauver par ses soins?
Je me livrois alors à répandre des larmes;
J'en connoissois la cause, elles avoient des charmes.
Je mourois sans regret, je vis au désespoir;
Je suis plus malheureuse. Invincible devoir,
Si tu ne m'arrêtois!... Que faire de la vie,
Quand par aucun espoir elle n'est embellie?
Je ne désire rien, et je meurs de douleur:
Dieu! comment pénétrer moi-même dans mon cœur,
Dans l'abîme profond où mon secret repose?
Je voudrois l'y chercher, je le veux, et je n'ose.
L'on croit, par cet hymen, terminer mon malheur;

Pour changer le destin, il faut changer le cœur.
Le mien ne peut aimer : suffit-il qu'Henri m'aime,
Pour qu'un semblable nœud soit le bonheur suprême?
O toi! mon bienfaiteur, l'arbitre de mon sort,
Pardonne; près de toi j'ai désiré la mort.
Si par ton souvenir je dois être suivie,
Assez et trop long-temps j'ai joui de la vie.
Ce tombeau qui m'attend, ces lugubres cyprès,
Pourront-ils dans ton cœur rappeler tes regrets?
Tu n'as pas deviné quelle étoit ma pensée,
Lorsque dans ce jardin cette urne fut placée.
Jamais tu ne m'entends.

SCÈNE II.

SOPHIE, CÉCILE.

SOPHIE.

Ah! c'est toi, mon enfant?

CÉCILE.

Pourquoi donc loin de nous restes-tu maintenant?
Mon père est inquiet.

SOPHIE.

Ton père?

CÉCILE.

Mon amie,
Il redoute pour toi de la mélancolie.
Explique-moi ce mot.....

SOPHIE.

Puisse ton jeune cœur

Ne l'entendre jamais ! Quel regard enchanteur !
Quel charme dans ses traits, image de son père!
Cécile, m'aimes-tu? dis....

CÉCILE.

Oui, comme ma mère.

SOPHIE.

Si je pars?

CÉCILE.

Si tu pars?

SOPHIE.

Souviens-toi de chanter
La romance qu'hier je te fis répéter.

CÉCILE.

Oui, celle que le soir chaque jour je dois dire,
Quand dans ce pavillon mon père se retire.

SOPHIE.

Quand je n'y serai plus; tais-toi jusqu'à ce temps.

CÉCILE.

Quoi! tu veux nous quitter?

(Elle pleure.)

SOPHIE.

Aimables sentimens!
Déjà son jeune cœur est digne de son père!
Tout le retrace en elle; ah! combien tu m'es chère!
N'as-tu pas oublié?

CÉCILE.

La romance? à présent
Je ne m'en souviens plus, c'est ta faute pourtant;
Tu n'as jamais voulu me la faire comprendre,

Et c'est toi qui m'as dit que l'on devoit entendre
Tout ce qu'on apprenoit....

SOPHIE.

Il faut la retenir;
De grâce, écoute-moi pour t'en bien souvenir.

ROMANCE.

(Le comte entend chanter, et s'arrête pour écouter.)

REFRAIN.

Ressouviens-toi de Sophie,
En passant sous ces cyprès;
Pour ta malheureuse amie,
Je demande tes regrets.

PREMIER COUPLET.

De ses jeunes destinées
Le cours est interrompu;
Mais dans ce nombre d'années,
Son cœur a long-temps vécu.
Elle a vu finir sa vie,
Sans regret et sans douleur;
La tombe est digne d'envie,
Si l'on n'y sent plus son cœur.
Ressouviens-toi, etc.

SECOND COUPLET.

La noire mélancolie
Seule a terminé son sort;
La malheureuse Sophie
S'y livra sans nul remord.
Vivre est-il donc nécessaire?

Faut-il vaincre sa douleur,
Quand personne sur la terre
N'attend de nous son bonheur?
Ressouviens-toi, etc.

TROISIÈME COUPLET.

Dans cette urne funéraire,
Si son cœur est renfermé,
Peut-être il sera, mon père,
Par tes regards ranimé.
A son ombre délaissée
Accorde ton souvenir;
Ne plus vivre en ta pensée,
C'est là pour elle mourir.
Ressouviens-toi, etc.

SCÈNE III.

LE COMTE, SOPHIE, CÉCILE s'éloigne en jouant.

SOPHIE.

Ah ciel! vous m'écoutiez, vous m'avez entendue?

LE COMTE.

Oui.... j'étois là, Sophie.

SOPHIE.

Hélas! je suis perdue.

LE COMTE, à part.

Est-il donc vrai qu'il faut supporter son malheur!
Mon Dieu qui l'ordonnez, affermissez mon cœur.
(à Sophie.)
Ecoutez un ami dont l'âme peut entendre

Ce que jamais la vôtre a senti de plus tendre.
S'il ose conseiller la force à votre cœur,
Il sait ce qu'il demande, il connoît le malheur.
La vertu dit qu'il faut souffrir sa destinée,
Soit que le sort l'ait faite amère ou fortunée;
Je ne vous parle pas de l'empire du temps,
Je crois qu'il est des cœurs dont les vrais sentimens
Ne reconnoissent pas sa suprême puissance,
Et dont le malheur dure autant que l'existence.
Mais je ne puis penser que le droit de mourir
Soit donné par le ciel aux cœurs nés pour souffrir :
Peut-être de le croire avois-je l'espérance,
Quand la réflexion m'imposa la constance.
Dans une obscure nuit j'aperçus mon destin,
Je n'avois plus d'espoir, mais l'immortel dessein,
Qui, mon bonheur fini, prolongeoit ma carrière,
M'apprit que pour soi seul l'on n'est pas sur la terre.

SOPHIE.

Qu'entends-je? vous aussi, vous êtes malheureux?
Ah! répétez-le moi : quoi donc! serions-nous deux?

LE COMTE.

Ciel! si nous sommes deux....

SOPHIE.

Parlez à votre amie;

LE COMTE.

Vous ne l'obtiendrez pas, adorable Sophie,
Et ne cherchez pas même à pénétrer mon cœur,
Craignez de soulever le voile du malheur.
Mais c'est de vous qu'il faut s'entretenir sans cesse....

Quoi! n'est-il point d'espoir?

SOPHIE.

Laissez-moi ma tristesse.
Parfois les malheureux ont encor du bonheur,
Et la nature attache un charme à la douleur.
Je sens que je me plais dans ma mélancolie,
Et je suis, en rêvant, le sentier de la vie.
Je jouis en voyant mes forces s'affoiblir,
J'aime enfin chaque jour à me sentir mourir;
Aucun chagrin secret, l'ennui seul de la vie
Répand de la langueur dans mon âme attendrie.
Je vous l'ai déjà dit; mais enfin, à son tour,
Henri fait mon malheur par son fatal amour.
Je l'estime, peut-être auroit-il su me plaire,
Si je n'avois pas vu.... si, loin de l'Angleterre....
Maintenant, je ne puis.... Mais je le vois venir.
Vous me quittez....

LE COMTE.

Pourquoi s'opposer au plaisir
De l'amant fortuné, qui peut dire qu'il aime?
C'est pour lui qu'être seul est le bonheur suprême.

SCÈNE IV.

LORD HENRI, SOPHIE.

LORD HENRI.

Quel amour insensé me contraint à vous voir,
Quand mon cœur affligé ne conçoit plus d'espoir?
C'en est fait, aujourd'hui je pars pour l'Angleterre,

Je vais rejoindre enfin mon respectable père,
Si je dois pour jamais renoncer au bonheur
Dont l'orgueilleuse attente avoit rempli mon cœur.

SOPHIE.

Lord Henri, pardonnez, ma triste destinée,
A mon sort, tel qu'il est, me retient enchaînée;
Je connois vos vertus, je sais vous estimer;
Mais....

LORD HENRI.

Ah! n'achevez pas, vous ne pouvez m'aimer,
Déjà vous l'avez dit, mais, quand il faut l'entendre,
Pour la première fois je crois toujours l'apprendre.
Par pitié, plaignez-moi....

SOPHIE.

Vous êtes malheureux;
Je suis ingrate, et vous, milord, trop généreux;
Mais que regrettez-vous? quels déplorables charmes
Peuvent avoir pour vous des yeux noyés de larmes?
Ne vous attachez pas à mon funeste sort:
Que ferez-vous d'un cœur disputé par la mort?
La douleur a flétri mon âme malheureuse,
Et je n'ai plus en moi le pouvoir d'être heureuse.
Dès l'enfance, élevée aux ennuis, aux chagrins,
Le sceau de la douleur a marqué mes destins.

LORD HENRI.

Votre bonheur, Sophie, est mon désir suprême,
Je sais le préférer à ma passion même;
Mais souffrez qu'un amant parle comme un ami:
Le bonheur, croyez-moi, pour vous n'est point ici.

Il faut, pour l'obtenir, que vous quittiez la France;
Voilà ce qui nourrit ma timide espérance.
Je sais que votre cœur ne peut plus s'enflammer;
Mais le mien aime assez pour être heureux d'aimer.
Cesser de voir enfin, lorsque l'on est sensible,
Des malheurs de l'amour, semble le plus horrible.
Ah! laissez-vous aimer, c'est tout ce que je veux;
Peut-être du malheur nous sauvons-nous tous deux.
Sans peine, recevez mes vœux et mon hommage,
Le culte ne doit pas exiger davantage.
Si le nœud le plus saint pouvoit m'unir à vous,
Je n'attendrois jamais du nom sacré d'époux
Que le bonheur d'oser vous consacrer ma vie;
Par mon amour, enfin, ma pensée est remplie.
A peine ai-je besoin d'obtenir du retour;
Vous voir, vous écouter, vous suivre chaque jour;
A vos moindres désirs tâcher de satisfaire;
Vous rendre heureuse enfin, encor plus que vous plaire,
C'est là mon seul désir, je n'attends rien de plus.
Je sais vous estimer, je connois vos vertus.
Je lis dans votre cœur, et vous pouvez encore,
Sans le tromper, choisir l'amant qui vous adore.
A Londres suivez-moi, daignez me préférer,
Pour vous vouer mes jours, sans en rien espérer.

SOPHIE.

Noble Henri....

LORD HENRI.

La comtesse en ces lieux va se rendre,
Venez, en ma faveur daignez encor l'entendre;

Ne me répondez pas; je vous devine, hélas!
Mais je puis me tromper si vous ne parlez pas.
Enfin la vérité, ce mérite si rare,
Seroit dans ce moment une vertu barbare.

SCÈNE V.

LA COMTESSE, SOPHIE.

LA COMTESSE.

Que ce moment, Sophie, à ma tendresse est doux!
Je me retrouve enfin libre et seule avec vous.
Ouvrez-moi votre cœur.... Mais quelle est cette lettre?

UN LAQUAIS.

Madame, un inconnu vient de me la remettre.

LA COMTESSE.

Lisons.

(Elle lit.)

SOPHIE.

Vous vous troublez.

LA COMTESSE.

Ce seroit m'avilir,
Si d'un pareil écrit mon cœur pouvoit souffrir.

SOPHIE.

Montrez-moi, je vous prie.

LA COMTESSE.

Une lettre anonyme
Ne m'inspire jamais qu'un mépris légitime.

SOPHIE lit.

« Le comte vous trahit, il aime un autre objet;

« Observez, aisément vous saurez ce secret.
« Un jour, si vous voulez, j'en dirai plus encore;
« Mais je plains, dans mon cœur, la femme qu'il adore.
« Du pavillon qu'on voit dans le fond du jardin,
« Dont la secrète issue est sur le grand chemin,
« Vous n'obtiendrez jamais qu'il vous donne l'entrée;
« Là, de sa trahison vous seriez assurée. »

O ciel! il est donc vrai, le comte.... Je vous plains.
Le barbare! mon cœur ressent tous vos chagrins.
Mais quel est donc l'objet de toute sa tendresse?
Qui?.... La sœur de d'Herbin venoit ici sans cesse.
Mais il ne vouloit plus, disoit-il, la revoir.
Et cette autre Françoise.... Ah! comment concevoir....
On le connoît enfin, cet horrible mystère;
Tantôt vous m'imposiez vous-même de me taire.
Et de ce pavillon respectant le secret....
L'insensible!.... c'est là ce que son cœur cachoit.

LA COMTESSE.

Sophie, y pensez-vous? quoi! l'intention noire
D'un calomniateur....

SOPHIE.

N'importe, il faut le croire;
Le malheur est probable. Oui, vous devez parler,
Aller vers votre époux, tenter de le troubler,
D'arracher son secret....

LA COMTESSE.

Écoutez-moi, Sophie,
Jamais encor je n'ai connu la jalousie;

Mais si je l'éprouvois, je saurois la cacher :
Elle éloigne le cœur que l'on veut attacher.
De tous les sentimens le plus involontaire
Ne s'obtient, croyez-moi, que par le don de plaire.
La plainte ne convient que lorsqu'on est aimé.
Par des reproches faux l'amour est animé;
Mais s'ils sont vrais, l'on doit se vouer au silence.

SOPHIE.

Sans doute, si l'on peut dominer sa souffrance,
Si l'on n'aima jamais....

LA COMTESSE.

On méconnut souvent
Le cœur dont la fierté règle le sentiment.
Soit que je sente ou non et l'amour et sa flamme,
Ma froideur ne doit point faire juger mon âme.
Depuis que par l'hymen notre sort est lié,
Le comte n'a pour moi qu'une simple amitié.
De montrer de l'amour si j'eusse été capable,
Le comte, dans son cœur, se fût trouvé coupable;
Et se forçant alors à de pénibles soins,
Pour vouloir m'aimer plus, il m'auroit aimé moins.

SOPHIE.

Quoi donc! sans en parler vous auriez cette lettre?
Vous n'iriez pas au comte aujourd'hui la remettre?

LA COMTESSE.

Ce seroit l'offenser.

SOPHIE.

Je ne puis concevoir
Ce calme, quand le cœur doit être au désespoir.

LA COMTESSE.

Si ma raison repousse encor la défiance,
Pourquoi donc voulez-vous m'ôter mon espérance?

SOPHIE.

Votre intérêt l'exige, il faut tout éclaircir.

LA COMTESSE.

Plus vivement que moi pourquoi donc ressentir
Ma crainte ou mon malheur?....

SOPHIE.

Mille fois davantage.
Cette lettre en mes mains vengera votre outrage.
(à part.)
Voilà pourquoi sans doute il ne permettoit pas
Que dans ce pavillon je suivisse ses pas.
(à la comtesse.)
Ah! par pitié pour vous, dévoilez ce mystère.

LA COMTESSE.

Une amitié si vive à mon cœur est bien chère;
Mais vous qui devriez vouloir me consoler,
Pourquoi tous vos efforts sont-ils pour me troubler?

SOPHIE.

Ciel! que vois-je? c'est lui.

SCÈNE VI.

LE COMTE, LA COMTESSE, SOPHIE.

LE COMTE.

Qu'avez-vous, je vous prie,
Et quelle émotion vous agite, Sophie?

SOPHIE.

C'est madame et non moi, dont le juste courroux....

LE COMTE.

A vous voir toutes deux l'on croiroit que c'est vous.

SOPHIE.

Vous connoissez sa force, elle sait se contraindre,
Et son cœur se refuse au besoin de se plaindre.

LA COMTESSE.

Pardon, à mon époux je n'ai rien à cacher;
Il n'est point de secret que je veuille arracher;
Mon cœur seul me suffit pour connoître s'il m'aime;
Sur la foi qu'il me doit je me fie à lui-même,
Sophie, et si c'est moi qui cause vos douleurs,
Vous saurez m'imiter dans mes propres malheurs.

SCÈNE VII.

LE COMTE, SOPHIE.

LE COMTE.

Quel est donc ce secret que vous devez m'apprendre,
Et qu'elle veut cacher? Je ne puis vous comprendre.

SOPHIE.

Il ne m'appartient pas d'oser m'en affliger.
Mon cœur à ce secret n'est-il pas étranger?

LE COMTE.

Vous êtes étrangère à tout ce qui me touche?
Ce mot cruel a pu sortir de votre bouche!

SOPHIE.

Oui, quand vous outragez le nœud le plus sacré,

Quand le cœur le plus pur est par vous déchiré,
Et quand une autre obtient tous les vœux de votre âme!

LE COMTE.

Ciel! que me dites-vous? quoi! ma secrète flamme....
Ah! comment savez-vous....

SOPHIE.

On peut donc le savoir;
Cet aveu m'ôte enfin jusqu'au dernier espoir.
Je devrois obéir à ma sensible amie;
Mais si par mon silence elle est plus mal servie,
Je dois vous accuser....

LE COMTE.

Vous le pouvez, hélas!
Et mon cœur devant vous ne se défendra pas.

SOPHIE.

Vous ne rougissez pas....

LE COMTE.

Quelle vertu sublime,
Mais trop cruelle, hélas! vous fait haïr mon crime?

SOPHIE.

Ah! je n'ai pas besoin d'efforts pour le haïr;
Si la vertu l'ordonne, on lui peut obéir.

LE COMTE.

Mais pourquoi donc montrer cette rigueur extrême
Pour un amour jamais avoué par moi-même?

SOPHIE.

Oui, dans ce pavillon, vous pouvez aisément....

LE COMTE.

O ciel! vous savez tout?

SOPHIE.

Quel horrible tourment!
Il ne veut pas tromper....

LE COMTE.

Mais quelle est cette lettre
Que vous lisez toujours?

SOPHIE.

Je puis vous la remettre;
Vous ne redoutez pas de vous voir convaincu,
Vous qui de feindre même ignorez la vertu.

LE COMTE lit à part.

Dans quelle erreur j'étois, quelle surprise extrême!
J'allois, dans cet instant, me découvrir moi-même;
A travers les efforts du perfide d'Herbin
Je ne puis méconnoître et son cœur et sa main.
Lafleur....

(Il parle bas à son domestique.)

SOPHIE.

Que dites-vous?

LE COMTE.

De cette lettre infâme,
Je ne crains point l'effet sur le cœur de ma femme.

SOPHIE.

Mais l'aveu qui tantôt vient de vous échapper?

LE COMTE.

Vous le lui cacherez....

SOPHIE.

Je pourrois la tromper!

LE COMTE.

Le but de la vertu, c'est le bonheur des hommes;
Et quand nous le troublons, c'est cruels que nous sommes;
Le sort de la comtesse au mien étant lié,
Vouloir la détromper, c'est trahir l'amitié.

SOPHIE.

Oui, vous avez raison.... Mais que pour votre crime
Je ressens dans mon cœur une horreur légitime!
Vous qui ne croyez pas devoir me cacher rien,
Qui, sans doute avec moi ne sentant nul lien,
M'avez daigné choisir pour votre confidente!
O malheureuse amie! ô peine déchirante!
Que de pleurs douloureux ton sort me fait verser!

LE COMTE.

Sur mes torts, gardez-vous encor de prononcer;
Ils sont enveloppés du plus profond mystère:
Mais ce n'est pas à vous qu'appartient la colère.
Rassurez la comtesse, et retenez vos pleurs;
Peut-être je pourrois consoler vos douleurs.
(à part.)
Je donnerois mes jours pour rompre le silence,
Et c'est à ce seul prix que j'en ai l'espérance.

SOPHIE.

Mais ne puis-je savoir quel est le digne objet?...

LE COMTE.

Quand je n'aimerai plus, vous saurez mon secret!
Quand la mort....

SOPHIE.

Arrêtez, je ne veux plus l'apprendre;

Qui traça ce billet que je ne puis comprendre?

LE COMTE.

Si j'en savois l'auteur, je saurois l'en punir.

SOPHIE.

Ciel! que me dites-vous! Quel affreux repentir!

LE COMTE.

Calmez-vous, je méprise un écrit anonyme....
De la comtesse encor je mérite l'estime.
J'ai respecté nos nœuds; cet écrit est trompeur.

SOPHIE.

Qu'importe la vertu, quand on n'a plus le cœur?

LE COMTE.

C'est ainsi que pourroit sentir une maîtresse;
Par l'oubli d'un seul jour, oui, la passion cesse.
Mais le lien auquel tout doit nous ramener,
Encourage une femme à souvent pardonner.
Le cœur s'égarât-il dans ce nœud légitime,
Rien ne doit désunir que le manque d'estime.
Mais vous m'avez promis de ne pas révéler
L'aveu que vous devez à l'art de me troubler.

SOPHIE.

L'art m'est bien étranger; je haïrois les armes
Qui m'auroient découvert la source de mes larmes;
Mon cœur vous aidera, trompez-moi, j'y consens.

LE COMTE.

Je ne puis; mais sachez que mes vrais sentimens
N'ont pas été connus de celle que j'adore,
Que jamais en secret....

SOPHIE.

Ah! dites plus encore,
Ce pavillon....

LE COMTE.

Adieu; par un mot de bonté,
Rendez un peu de calme à mon cœur agité.
Dites que vous prenez intérêt à ma vie,
Et que je ne suis point détesté par Sophie.

SOPHIE.

Combien je l'aurois dit, quelques instans plus tôt....

LE COMTE.

Adieu.... sans me haïr prononcez ce seul mot.

SOPHIE.

Non.

LE COMTE.

Vous me refusez! ah! votre âme inflexible
Se prépare peut-être une douleur sensible;
Si je ne devois plus paroître devant vous,
Je connois votre cœur, né généreux et doux,
Vous vous repentiriez d'avoir à ma prière,
Aujourd'hui refusé cette grâce dernière.

SOPHIE.

Ciel! que me dites-vous!

LE COMTE.

Je sens que le malheur
Jette sur ma pensée un voile de douleur.
Sais-je ce que je dis?.... Je vous quitte, Sophie;
Malgré vous, dans mon cœur, vous êtes mon amie!
Vous m'avez refusé jusqu'aux derniers adieux:
Sophie, il faut mourir, quand on n'a pas vos vœux.

SOPHIE, seule.

Que veut-il dire, hélas! Ciel! je vois la comtesse,
Il faut se contenir, et remplir sa promesse.

SCÈNE VIII.

LA COMTESSE, SOPHIE, UN LAQUAIS.

LA COMTESSE.

MALGRÉ tous mes conseils, Sophie aura parlé.

SOPHIE.

Je dois vous l'avouer, oui, j'ai tout révélé.

LA COMTESSE.

Qu'a-t-il dit?

SOPHIE.

Il méprise une lettre anonyme,
Et proteste qu'il est digne de votre estime.

LA COMTESSE.

Ah! j'en étois bien sûre, et c'étoit l'offenser,
Que d'exiger de lui de me le prononcer.
Parlons de vous, enfin, et de cette tristesse
Qui semble vous poursuivre et vous saisir sans cesse.
A Londres votre tante est enfin de retour,
Lord Henri l'intéresse, elle plaint son amour.
Cet Anglois, à la fois vertueux et sensible,
Vous assure à jamais un sort doux et paisible:
Pourquoi vous refuser à combler tous ses vœux?

SOPHIE.

Ah! si l'on a pitié de mon cœur malheureux,
Que l'on me laisse en paix souffrir ma destinée;

Qu'on ne me parle plus d'amour, ni d'hyménée!
Être libre à jamais, voilà mon seul désir.

LA COMTESSE.

Ce choix seroit bientôt suivi du repentir;
A votre âge, souvent l'on ignore, Sophie,
D'un lien fortuné la douceur infinie;
Mais un jour vous saurez ce qu'éprouve le cœur,
Quand un vrai sentiment n'en fait pas le bonheur;
Lorsque sur cette terre on se sent délaissée,
Qu'on n'est d'aucun objet la première pensée;
Lorsque l'on peut souffrir, sûre que ses douleurs
D'aucun mortel jamais ne font couler les pleurs,
On se désintéresse à la fin de soi-même,
On cesse de s'aimer, si quelqu'un ne nous aime;
Et d'insipides jours, l'un sur l'autre entassés,
Se passent lentement et sont vite effacés.
Ne pensez pas non plus qu'il suffise, Sophie,
De songer au bonheur dans l'hiver de la vie;
Celui qu'on goûte alors du passé doit venir;
Ceux qui nous ont aimé peuvent seuls nous chérir.
C'est par le don heureux des jours de sa jeunesse,
Qu'on mérite l'amour jusque dans la vieillesse.
Le cœur qui fut à nous vit de ses souvenirs,
Et les prend quelquefois pour de nouveaux plaisirs.

SOPHIE.

L'hymen vous paroît donc un sort digne d'envie?
Il a semé de fleurs le cours de votre vie.

LA COMTESSE.

Sans doute, j'en conviens, mon sort seroit plus doux,

Si l'amour près de moi ramenoit mon époux ;
Et si, trouvant en moi sa femme et sa maîtresse,
De la passion même il conservoit l'ivresse ;
Mais être son épouse est encore un bonheur ;
Le devoir et le temps m'assureront son cœur.
Je renonce à regret aux jours de sa jeunesse ;
Mais c'est à moi du moins qu'appartient sa vieillesse.
De l'habitude alors on ressent le pouvoir ;
Ce qu'on a vu souvent, on aime à le revoir :
Et le bonheur facile est celui qu'on préfère.
C'est beaucoup, croyez-moi, que le saint nom de mère ;
Notre époux nous revient par son propre penchant ;
Et, quand nous l'attendons, son retour est constant.

SOPHIE.

Généreuse bonté ! femme tendre et sublime !
Ah ! que t'abandonner est à mes yeux un crime !
Que tu sais m'attendrir par ta haute vertu !
Relève jusqu'à toi mon esprit abattu.

UN LAQUAIS.

Monsieur le comte....

SOPHIE.

Eh bien !

LE LAQUAIS.

M'a donné cette lettre
Et cette clef pour vous ; je viens vous les remettre.

SOPHIE.

Ciel ! lisons ; je frémis ! « J'ai deviné l'auteur
« D'un écrit à la fois criminel et trompeur.
« Je pars pour le punir ; s'il m'arrache la vie,

« Consolez la comtesse, et soyez son amie.
« Que Cécile soit chère à son généreux cœur;
« Qu'elle honore un instant ma mort par sa douleur.
« Vous, dans ce pavillon, objet de mon silence,
« Vous saurez mes secrets, si je perds l'existence.
« Recevez-en la clef, mais gardez de l'ouvrir
« Avant que de savoir si l'on m'a fait périr.
« Dans le juste combat que mon honneur demande,
« Cette loi, pardonnez, si je vous la commande.
« Adieu.... » Ciel! je me meurs!

LA COMTESSE.

O ciel! qu'avez-vous fait?
Falloit-il donc trahir un semblable secret?

SOPHIE.

Malheureuse! courons; non, c'est à vous, madame;
C'est à moi de mourir, n'accablez pas mon âme.

LA COMTESSE.

Dans ce fatal instant oublions le remord;
Pensons à mon époux.

SOPHIE.

S'il étoit temps encor....

LA COMTESSE.

Oui, courons au château.

SOPHIE.

Dieu puissant, je te prie,
Ote-moi mes terreurs en terminant ma vie.

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE TROISIEME.

SCÈNE I.

SOPHIE, seule, arrive éperdue.

Où fuir? où m'arrêter? ciel! quel horrible sort!
S'il périt.... Si c'est moi.... Le tourment du remord
Peut à peine ajouter au trouble de mon âme;
La crainte la remplit; mais d'où vient que sa femme,
La comtesse, paroît, à travers ses douleurs,
Observer mes chagrins et regarder mes pleurs?
Que veut-elle savoir? comme elle, hélas! sensible,
Je tremble pour ses jours. Que le temps est pénible!
Qu'il pèse sur le cœur, quand le sort menaçant,
Du plus horrible coup peut frapper à l'instant!
Ah! vainement Henri court pour chercher sa trace:
Où peut-il le trouver? O mon dieu! fais-moi grâce.
Mon pauvre cœur se brise à force de souffrir;
Aide mon désespoir à me faire mourir.
Ciel!.. quel bruit!.. Je l'entends... C'est lui!.. Je meurs.

SCÈNE II.

LE COMTE, LA COMTESSE, LORD HENRI, SOPHIE, évanouie.

LE COMTE, courant à elle.

Sophie.

Ouvrez ces yeux charmans, revenez à la vie.

SOPHIE.

O mon tuteur! c'est vous?... Quoi! je suis dans vos bras?
Vous vivez?... A mes sens ne me rappelez pas.
(se jetant à ses genoux.)
Ah! donnez-moi la mort! j'ai risqué votre vie.

LORD HENRI, à part.

Que d'amour dans ses yeux!

LA COMTESSE, à part.

Mon âme est attendrie.
Pauvre enfant! dans ton cœur j'ai surpris ton secret.

LE COMTE.

De mon juste courroux le méprisable objet,
A mes pieds repentant, et s'offrant pour victime,
Par les plus vils aveux a confessé son crime.

SOPHIE.

Quels aveux? qu'a-t-il dit?

LE COMTE.

Il est doux pour mon cœur
De trouver dans Henri, Sophie, un bienfaiteur:
C'est lui qui m'a sauvé; j'abandonnois ma vie
Aux lâches qui vouloient se couvrir d'infamie:

Leur nombre m'accabloit, j'en étois entouré;
A la mort sans regret je me serois livré.
D'Herbin....

SOPHIE.

Qu'entends-je? O ciel! malheureuse Sophie!
C'est moi qui mets deux fois en danger votre vie.
Le refus de ma main a causé son courroux:
A ce traître comment seul vous exposiez-vous?

LE COMTE.

On croiroit s'avilir en devinant le crime;
J'aime mieux l'ignorer, et périr sa victime.

LA COMTESSE.

Henri, c'est donc à vous que nous devons ses jours?

LORD HENRI.

Mon bonheur a voulu que mes foibles secours
Le fissent échapper aux embûches d'un traître:
Les lâches ont tremblé dès qu'ils m'ont vu paroître;
Ils se sentoient vaincus d'avance dans leur cœur;
Leur nombre ne pouvoit rassurer leur terreur:
Supplians à nos pieds, ils demandoient la vie,
Lorsque nous aurions pu redouter leur furie.
(montrant Sophie.)
Pour verser tout mon sang son ordre auroit suffi;
En étoit-il besoin, quand c'étoit mon ami?

SOPHIE.

Qu'un semblable service, à ma reconnoissance,
Doit vous donner de droits!

LORD HENRI.

Mon cœur vous en dispense.

Je pars dans cet instant pour ne plus vous revoir;
C'en est fait, aujourd'hui j'ai perdu tout espoir.

LA COMTESSE.

Avant d'y renoncer, je demande à Sophie
Un moment d'entretien.

SOPHIE.

Comment?

LA COMTESSE.

A votre amie
Le refuserez-vous?...

SOPHIE.

Ordonnez, j'y souscris.

LE COMTE, à part.

Cet entretien secret glace tous mes esprits.
(à la comtesse.)
Quoi, madame?...

LA COMTESSE.

Avec elle il faut que je demeure;
Lord Henri, retardez votre départ d'une heure.

SCÈNE III.

LA COMTESSE, SOPHIE.

SOPHIE.

Que voulez-vous de moi? quel mystère cruel?

LA COMTESSE.

Un pareil entretien doit être solennel.
Eloignez-vous toujours l'homme qui vous adore?
A l'amour, la raison, résistez-vous encore?

A Londre, à vos parens, renoncez-vous enfin?
Et pouvez-vous sans peine en former le dessein?

SOPHIE.

Si ma présence ici peut vous être importune,
J'irai dans d'autres lieux traîner mon infortune;
Mais je jure, aujourd'hui, que jamais un époux,
Quel qu'il soit, en quel temps....

LA COMTESSE.

Sophie, arrêtez-vous:
Avant de prononcer un arrêt si terrible,
Connoissez votre cœur; sans doute il m'est horrible
De venir vous ôter votre plus douce erreur;
Mais ce moment affreux peut vous rendre au bonheur.
L'obstacle qui vous fait fuir les nœuds d'hymenée,
Maudir d'un sort heureux la douce destinée;
C'est l'amour qu'en secret votre cœur a conçu,
Qui, sans vous, malgré vous, chaque jour s'est accru,
Et qui régnant enfin dans votre âme égarée,
S'en est fait méconnoître en l'ayant enivrée.
Ne tremble pas ainsi, pardonne, aimable enfant,
Pure comme le jour, malgré ton sentiment.
Quand je te vois marcher sur le bord de l'abîme,
Tu fais frémir mon cœur, sans perdre mon estime.
Abrégeons tes tourmens, en nommant mon époux.

SOPHIE.

Lui que j'aime, Madame? ô ciel! que dites-vous!

LA COMTESSE.

Souvenez-vous en moi de ne voir qu'une amie,
Non la femme du comte; éclairez-vous, Sophie:

Maintenant il n'est pas de prétexte à l'erreur,
Et ce n'est plus à moi d'observer votre cœur :
Si vous l'interrogez, je croirai sa réponse;
Je n'examine plus, quand ta bouche prononce.

SOPHIE.

Quelle affreuse lumière! ô mortelle douleur!
Voilà donc le secret d'un coupable malheur!
Que devenir! ô ciel! ma généreuse amie,
A genoux devant toi, vois la triste Sophie,
Étouffe dans ton sein les cris de sa douleur,
Et plains encor l'objet qui doit te faire horreur.

LA COMTESSE.

Plus que jamais, crois-moi, je sens que tu m'es chère,
Et pour toi, ta rivale a le cœur d'une mère.

SOPHIE.

Vous, ma rivale! ô ciel! Ah! croyez que mon cœur
N'a jamais par ses vœux attenté votre bonheur;
J'aimois sans m'en douter, je m'ignorois moi-même;
Je cédois, je le sens, à l'ascendant suprême
Que ses hautes vertus, sa sublime bonté,
Chaque jour exerçoient sur mon cœur agité.
Vous portez dans mon sein une affreuse lumière;
Je rougis d'un penchant dont j'osois être fière;
Je reconnois l'amour où j'ai cru l'amitié,
Et, plus à plaindre encor, j'obtiens moins de pitié.

LA COMTESSE.

Tout mon cœur te l'accorde, ô ma sensible amie!
N'ajoute pas toi-même au malheur de ta vie;
N'accuse pas ton cœur par l'ombre d'un remord;

Espère tout du temps, il changera ton sort.
A votre âge, jamais, croyez-moi, ma Sophie,
Un sentiment ne fait le destin de la vie.
Lorsque l'on connoît tout, l'on s'attache au bonheur,
Choisi par la raison, choisi par notre cœur.
Mais vous, vous ignorez par combien d'espérances
Vous pouvez effacer ces momens de souffrances.
Le monde vous attend, et vivre est un plaisir
Qui dans les premiers ans se fait encor sentir

SOPHIE.

Vous me connoissez mal; le désespoir m'accable,
Je me sens malheureuse, et je me crois coupable;
Mais vous n'avez pas même ébranlé mon dessein;
Et, connoissant mon cœur, je refuse ma main.

LA COMTESSE.

Quoi! vous voulez toujours....

SOPHIE.

Ah! si j'étois aimée,
Oui je me flatte encor d'être assez estimée,
Pour que vous sachiez bien que je mettrois la mer
Entre mon triste cœur et l'objet qui m'est cher.
Mais que fait mon malheur à votre destinée?
Pourroit-il, un seul jour, vous rendre infortunée?
J'ai peu de temps à vivre, et dans ces lieux mon cœur
Succombera plus tôt sous le poids du malheur;
Mais le supplice lent d'une pénible absence
Surpasse les efforts que conçoit ma constance.
Je veux mourir ici, ne m'en arrachez pas;
Que ta main me conduise aux portes du trépas!

Du bonheur de le voir que la douceur dernière
Charme mes tristes yeux en perdant la lumière!

LA COMTESSE.

Mais pouvez-vous penser qu'un pareil sentiment
Puisse long-temps laisser le comte indifférent?

SOPHIE.

Lui m'aimer? juste ciel! Ah! je ne puis plus feindre.
Non, de ce sentiment vous n'avez rien à craindre.
(à part.)
Quand lui-même m'a dit.... Ah ciel! dans quelle erreur
Me laissai-je entraîner!....

LA COMTESSE.

Achevez. Quoi! son cœur....

SOPHIE.

Non, non, ne craignez rien; c'est à vous d'être heureuse;
Malgré mes torts affreux, montrez-vous généreuse;
Ne me bannissez pas pour jamais aujourd'hui.
Ah! je vous entendrai, si vous parlez de lui;
Si votre main se plaît à tracer son image;
Qui pourra mieux que moi partager cet ouvrage?
S'il ne vous aimoit pas, s'il vous ôtoit sa foi,
Qui sauroit ressentir vos chagrins mieux que moi?
De la raison jamais je n'aurai le langage;
Les pleurs qu'on fait verser consolent davantage.
Ah! vous seriez plus calme en voyant ma douleur,
Et l'on sent moins son sort près d'un autre malheur.
C'est la vie ou la mort, qu'à vos genoux j'implore;
Ne nous séparons plus, tant que je vis encore.
Renvoyez lord Henri, dites oui, j'y consens;

Mon sort est dans vos mains, mes jours sont en suspens.

LA COMTESSE.

Cessez de m'implorer; vous l'emportez, Sophie;
Suivant vos vœux enfin ordonnez votre vie.
Il ne m'appartient pas de décider pour vous,
Vous pouvez maintenant refuser un époux.
Au fond de votre cœur, quand je vous ai fait lire,
Votre esprit éclairé doit reprendre l'empire.
Au jeune Henri je vais arracher tout espoir;
Mais n'importe, il le faut, je sais que son devoir
L'appelle près d'un père, au déclin de sa vie;
Loin de moi, je ne puis repousser mon amie.
Ma maison est la sienne, et je laisse à son cœur,
A sa raison surtout, à voir si le bonheur
Est pour elle en ces lieux. Gardez-vous, ma Sophie,
D'immoler l'avenir de votre jeune vie
Au présent qui vous fuit; c'est le dernier conseil
Que j'ose vous donner....

(Elle sort.)

SOPHIE, seule.

Que devenir? ô ciel!
Faudroit-il pour toujours le quitter! malheureuse!
Ah! pourquoi m'imposer cette douleur affreuse?
Quand il ne m'aime pas, que puis-je redouter?
Quelle loi, quel devoir me défend de rester?
Non, tu me l'as promis, ma généreuse amie,
Ne nous séparons plus. O toi, notre ennemie,
Toi, l'objet inconnu de ses plus tendres vœux,
Quoi! dans ce pavillon.... Ciel! je puis; ciel! je veux.

Cette clef dans mes mains heureusement restée,
Pourroit.... De quel désir je me sens agitée!
Il ne m'avoit donné le droit de m'en servir,
Que si la mort, hélas!.... Comment ne pas l'ouvrir?
Dans ce lieu, l'on saura le secret de son âme,
Il l'a dit.... Si l'objet de sa coupable flamme
De moi seule est connu, le saura-t-on jamais?
C'est moi qu'il choisissoit pour savoir ses secrets;
Mais quel vain soin je prends pour trouver un excuse!
Coupable que je suis, est-ce moi que j'abuse?
De quel voile à mes yeux couvrir mon action,
Quand je ne sens en moi rien que ma passion,
Quand elle règne seule? Ah! qui pourroit connoître
Dans quel état je suis, n'oseroit pas peut-être
Condamner ma foiblesse, et juger mon erreur.
Malheureuse! je cours au-devant du malheur!

(Elle ouvre le pavillon; on voit le buste de Sophie, couronné de fleurs, dans le fond du pavillon.)

Mon buste! juste ciel!.... je me meurs!....

LE COMTE arrive précipitamment.

Ah! Sophie,
Qu'avez-vous fait? hélas! quoi! vous m'avez trahie?
Je venois demander, je croyois que ton cœur
Respecteroit mes lois : ah! quelle est ma douleur!
Sortez, fuyez d'ici, fuyez un misérable,
Malgré tous ses efforts, par vous rendu coupable.

(Il l'entraîne hors du pavillon.)

SOPHIE.

Apaise ce courroux : quel est ton ascendant?

Quand je connois ton cœur, quoi! le mien est tremblant!
Tu m'aimes, je le vois; mais ton âme sublime
De ton coupable amour efface encor le crime;
Et de ton sentiment le malheureux objet
Plus que toi doit trembler en sachant ton secret.
Je rougis à tes yeux....

LE COMTE.

Oui, tu le dois, cruelle,
Lorsqu'à tous les devoirs tu me rends infidèle,
A mon ami, ma femme; oui, je dois me haïr,
Et je m'accuse seul, quand tu m'as su trahir.

SOPHIE.

Ne crains rien; mon devoir, mon désespoir commence,
Ton amour seul pouvoit accroître ma souffrance.
Va, tu peux me parler, tu le peux une fois;
De ton cœur malheureux laisse échapper la voix.
Dis, cruel, dis, je t'aime: accorde à ta Sophie
Ce souvenir d'un jour, qui suffise à sa vie.

LE COMTE.

Coupable, tu le veux, il faut tout déclarer.
Oui, loin de toi, c'est là que j'osois t'adorer.
Je rêvois le bonheur dans cette solitude,
Je t'aimois là sans trouble et sans inquiétude,
Je ne condamnois pas mes secrètes douleurs;
Tu viens de m'arracher le charme de mes pleurs.
De l'amour quelquefois jusqu'où va le délire!
L'imagination soulageoit mon martyre,
Et dans ce temple où nul ne pénétra que moi,
Où toute ma pensée étoit toujours à toi,

Je croyois, plus qu'ailleurs, et te voir et t'entendre :
Les erreurs de l'amour ne peuvent se comprendre !
J'éprouvois en entrant ce doux frémissement
Qu'à ton approche, hélas ! mon cœur toujours ressent.
Mais quels devoirs, ô ciel ! m'imposoient le silence !
Quoi ! de mon bienfaiteur je détruis l'espérance.
Ma femme ! je succombe à l'amour, à l'effroi ;
Je crains l'instant qui va me ramener à moi.
Je tremble que ton cœur ne soit aussi coupable,
Et s'il ne l'étoit pas je serois misérable.
Je veux te voir toujours.... ou te quitter.... Je veux....
Calme, calme, il le faut, mon désespoir affreux ;
Mets ta main sur mon cœur, et guéris ma blessure,
Sauve-moi par pitié du destin que j'endure.

SOPHIE.

Je le sens, c'est à moi de finir ton malheur ;
Le sacrifice est fait : d'un instant de bonheur,
Pardonne-moi, grand Dieu ! la triste jouissance ;
Je saurai l'expier par ma longue souffrance.
Mon ami, vous allez lire au fond de mon cœur.
J'ignore si j'augmente encor votre douleur ;
Mais rien dissimuler, dans ce moment terrible,
Comme au dernier de tous, me paroît impossible.
Je vous aimai toujours ! ce criminel amour
Régnoit à mon insu dans mon cœur sans détour.
La comtesse, vous-même, avertissez mon âme.
Jouissez d'inspirer une si vive flamme ;
Jouissez d'être aimé, ressentez ce bonheur,
Le seul que le destin accorde à votre cœur.

Si par mon souvenir votre âme est affligée,
Songez que sa douleur est par moi partagée.
Quand vous versez des pleurs, songez que j'en répands,
Et connoissez mon cœur par tous vos mouvemens.
Mon ami, mon ami, que cet accent si tendre
Reste au fond de ton cœur, qui ne doit plus l'entendre!
Élève ta pensée à l'excès des douleurs,
Et ne crois pas encor deviner mes malheurs.

LE COMTE, se jetant à genoux.

Arrête, je t'adore.

(La comtesse arrive, et entend les derniers mots. Elle voit le pavillon ouvert, et aperçoit le buste de Sophie.)

LA COMTESSE.

O ciel! ah, malheureuse!
Son buste! je me meurs.

(Elle s'évanouit sur les marches du pavillon.)

SOPHIE.

Quelle douleur affreuse!
Je fuis loin de ses yeux, moi qu'elle doit haïr;
C'est à vous, c'est à vous d'oser la secourir.
Adieu; c'en est donc fait.

SCÈNE IV.

LE COMTE, LA COMTESSE, évanouie.

LE COMTE. Il aperçoit la comtesse.

Ah! que je suis coupable!
Malheureux! dois-je rendre une autre misérable!
Ouvrez les yeux....

LA COMTESSE.

Il l'aime! Ah! laissez-moi mourir.
Quelle barbare main prétend me secourir!
Ah! le coup est porté, je suis infortunée,
Et l'espoir pour toujours manque à ma destinée.
Ciel! c'est lui! laissez-moi, moi qui vous fais horreur.

LE COMTE.

Quoi! vous pouvez penser....

LA COMTESSE, se jetant à ses genoux.

Ah! percez-moi le cœur.
C'est moi qui suis obstacle à votre destinée,
Et vous pourriez sans moi la rendre fortunée;
Ah! donnez-lui ce nom que j'avois tant chéri.
Mais pourquoi votre cœur paroît-il attendri?
Quelle fausse pitié peut épargner ma vie,
Lorsque vous détestez le saint nœud qui nous lie?
Ah! ne m'arrachez pas la funeste douceur,
Qu'à ma mort vous deviez au moins votre bonheur.
Elle fera pour vous ce que n'a pu ma vie,
Et c'est en expirant qu'il faudra qu'on m'envie.

LE COMTE.

Qu'entends-je? juste ciel!

LA COMTESSE.

Je sais que ma froideur
Et mon calme apparent ont trompé votre cœur.
On m'avoit dit qu'il faut se contenir sans cesse,
Qu'on éloigne en montrant l'excès de sa tendresse.
Ah! laissez-moi penser que c'étoit cette erreur
Qui fut la seule cause, hélas! de mon malheur.

Laisse-moi me flatter que tu m'aurois aimée,
Si je t'avois fait lire en mon âme enflammée.
Ce regret, ce remords me sera moins affreux.
Je veux m'attribuer mon destin malheureux,
Ne pas t'en accuser, t'ôter jusqu'à ce crime,
Et de mon amour seul expirer la victime.

LE COMTE.

Pardonnez! je n'ai pas deviné votre cœur;
Je n'ai ni mérité, ni senti mon bonheur.

SCÈNE V.

LORD HENRI, LA COMTESSE, LE COMTE.

LA COMTESSE.

Lord Henri, qu'avez-vous?

LORD HENRI.

Hélas! hélas! madame,
Comment vous exprimer le trouble de mon âme?
Sophie en cet instant s'éloigne de ces lieux;
Pour le comte, pour vous, j'ai reçu ses adieux.
« Je pars, m'a-t-elle dit; je vais en Angleterre:
« La France pour jamais me devient étrangère.
« Que la comtesse encor m'accorde des regrets;
« Je les mérite, hélas! quand je pars à jamais.
« Et ce triomphe affreux remporté sur mon âme,
« Excuse les erreurs d'une coupable flamme.
« C'est son amour, hélas! qui me force à partir;
« J'espérois dans ces lieux aimer seule et mourir.
« Qu'on ne m'arrête pas, qu'on craigne ma foiblesse.

« Je pars ; et vous, Henri, si je vous intéresse,
« Respectez ma douleur, renoncez à me voir ;
« La mort, dans cet instant, est mon unique espoir.
« Celui qui de Sainville a conservé la vie
« Auroit des droits sacrés sur la main de Sophie,
« Si son malheureux cœur.... » En prononçant ces mots,
Ses sons étoient coupés par d'horribles sanglots.
En frémissant j'ai vu l'effrayant caractère
D'une douleur profonde et qui cherche à se taire.

LA COMTESSE.

Généreuse Sophie !

CÉCILE accourt.

Ah ! mon père, venez ;
Elle part à l'instant, si vous ne l'arrêtez ;
Et c'est bien à regret, je crois, qu'elle vous quitte.
Ses larmes, ses sanglots.... Ah ! venez, venez vite.
Nous ne la verrons plus ; elle l'a dit, hélas !
Et m'a serré, mon père, en pleurant, dans ses bras.

LE COMTE, avec l'accent du désespoir.

Suis-je assez déchiré !

LA COMTESSE.

Courez tous à Sophie ;
Il faut la retenir, il y va de sa vie.
Ah ! qu'importent mes jours auprès de son bonheur !
Ramenez-la vers lui ; c'est le vœu de mon cœur.
(à part.)
Je saurai bien mourir.

LE COMTE.

Non, non, femme adorable ;

Tu triomphes enfin de mon amour coupable.
Accorde-moi de grâce un pardon généreux.
(prenant Cécile par la main.)
Ce gage d'un hymen à l'avenir heureux,
A tes pieds prosterné, t'implore pour son père.

LA COMTESSE.

Ah! je n'ai pas besoin de me sentir sa mère
Pour qu'avec passion je vole dans vos bras.
Que votre cœur pour moi ne se contraigne pas;
Répandez dans mon sein des larmes pour Sophie,
Oubliez votre femme, et gardez votre amie.

LE COMTE.

J'espère tout du temps et de votre vertu;
Vous saurez relever mon esprit abattu.
Oui, je vivrai pour vous. Hélas! dans ma tristesse,
C'est beaucoup, croyez-moi, qu'une telle promesse.

LORD HENRI.

Que vous touchez mon cœur!

LE COMTE.

Vous, espérez aussi;
Racontez mon histoire à son cœur attendri.
L'effort de ma raison à la sienne est possible;
Ah! répétez souvent à son âme sensible
Que la vertu nous donne elle seule un bonheur,
Qui peut avec le temps suffire à notre cœur.
Des liens qu'on lui doit la douce jouissance
Calme des passions l'orageuse souffrance.
Je le crois, si son sort au vôtre étoit uni,
Elle en seroit certaine. Écoutez, mon ami,

Si jamais elle veut savoir ma destinée,
Ne lui prononcez pas qu'elle soit fortunée;
Mais dites, qu'un bon cœur a daigné concevoir
Pour mon cœur malheureux quelques rayons d'espoir,
Et que me confiant dans cet objet qui m'aime,
Je le crois sur mon sort encor plus que moi-même.

FIN DE SOPHIE.

ÉLOGE
DE M. DE GUIBERT, (1)

COMPOSÉ EN 1789.

PENDANT le délire qui a précédé de vingt-quatre heures la mort de M. de Guibert, il n'a cessé de répéter ces mots : *Ils me rendront justice, ma conscience est pure, ils me rendront justice.* Cette pensée habituelle de son âme, trahie par la puissance de la mort, ce vœu si involontairement exprimé, imposent à tout ce qui l'a aimé le devoir de le faire connoître. Il sera plus facile maintenant peut-être d'y parvenir; l'envie est satisfaite, et l'éternelle barrière de la mort, en préservant de l'avenir, permet de contempler le passé avec plus de calme et de justice.

---

(1) Cet Éloge de Guibert n'a jamais été imprimé; et on verra, en le lisant, qu'il semble adressé plutôt à la société de Paris qu'au public européen. Mais, comme des fragmens en sont cités dans la *Correspondance de Grimm*, j'ai cru devoir le faire paroître en entier, afin que cette collection soit aussi complète qu'il est possible.

(*Note de l'Éditeur.*)

Je vais parler de M. de Guibert; et quoique chaque trait de son éloge soit un souvenir déchirant pour moi, je me condamne à cet effort, pour en donner l'exemple à ceux dont les talens seront plus utiles à sa mémoire.

M. de Guibert naquit en 1746. Son père étoit extrêmement recommandable par ses travaux et ses vertus militaires : des actions brillantes et une conduite toujours sage lui avoient mérité l'estime de ses compagnons d'armes, et le grade de lieutenant-général. Il destinoit son fils à suivre sa carrière, et le fit, à douze ans, rejoindre l'armée dans laquelle il servoit. Pendant les six campagnes de la dernière guerre d'Allemagne, M. de Guibert se trouva à toutes les actions d'éclat; il eut deux chevaux tués sous lui; et dans un âge où l'on ne peut connoître que la valeur, il se fit remarquer par des dispositions extraordinaires pour l'art militaire, et par la justesse des observations qui furent depuis le fondement de sa théorie. Je l'ai souvent vu s'affliger de n'avoir pu consacrer toute sa vie au métier des armes; je l'ai souvent entendu mettre une action belle ou bonne au-dessus de tous les livres du monde. Je regrette en effet pour lui cette carrière dont

l'éclat éblouit l'envie, où l'on n'a que le hasard à combattre, dans laquelle tous les pas sont jugés aussitôt que connus, et qui laisse l'espoir de confondre ses rivaux en les précédant au milieu du danger. Enfin, puisqu'il devoit périr avant le temps marqué par la nature, j'aimerois mieux en accuser le fer des ennemis de la France, que le poison des calomniateurs qu'elle nourrit dans son sein; cette destinée eût mieux valu pour son bonheur, mais il ne nous resteroit pas des ouvrages utiles aux bons esprits et aux âmes honnêtes, qui vaudront sans doute à leur auteur la stérile justice de la postérité.

A la paix, il revint dans sa famille, qui vivoit alors en Languedoc; il y passa deux ans, et s'y livra à sa passion pour l'étude. Son père, qui ne vouloit faire de lui qu'un bon officier, n'encourageoit pas son goût pour la littérature; mais M. de Guibert avoit trop le besoin et le désir de se distinguer, pour ne pas être avide de la seule gloire qui pût rester pendant la paix, et ne pas se hâter de s'emparer, par la pensée, de toutes les carrières qu'il avoit vainement l'ambition de parcourir. Il vint à Paris, et rechercha beaucoup la société des gens de lettres. Voltaire, Buffon,

Rousseau, Diderot, d'Alembert, Thomas, vivoient encore; et, dépositaires des idées utiles autant que des talens agréables, ils avoient la gloire et le courage de penser, sous un gouvernement où personne ne pouvoit agir. Aujourd'hui notre admiration récompense des services plus immédiats, et l'orateur qui décide une loi sage fait oublier l'écrivain même qui peut-être a fourni des idées à son éloquence. Mais alors les philosophes obtenoient les premiers succès, et l'enthousiasme d'un jeune homme devoit d'abord s'attacher à leurs personnes comme à leurs ouvrages.

M. de Guibert joignoit à un esprit et à un talent rare des facultés qui sont souvent l'inutile partage de la médiocrité, mais dont un esprit distingué sait faire un grand usage; une mémoire prodigieuse, et le don de lire avec une rapidité qui doubloit pour lui l'emploi du temps. Il savoit en entier, il retenoit à jamais le livre qu'un autre commençoit à peine à comprendre; c'est à cette singulière facilité qu'il faut attribuer la possibilité de réunir, à vingt-trois ans, toutes les connoissances nécessaires pour composer *la Tactique*. Je demande qu'on remarque l'âge qu'avoit M. de Guibert, alors qu'il donna cet étonnant ou-

vrage, non pour juger son livre avec plus d'indulgence; c'est de sa famille, et non de la postérité, qu'il faut attendre ces sortes de calculs; mais pour s'étonner de tout ce qu'il savoit, de tout ce qu'il avoit vu, et de tout ce qu'il prévoyoit. En effet, ce n'est pas seulement dans le passé, c'est dans l'avenir que ses regards s'étendent. La première partie du Discours préliminaire de *la Tactique* est une prédiction bien remarquable de la révolution actuelle. Son auteur la prévoit par toutes les idées qui l'ont fait désirer; le besoin de son âme est devenu l'impulsion de tous, et les lumières de son esprit, la volonté générale. Mais quel courage il falloit alors pour braver un gouvernement qui, pouvant seul ouvrir toutes les carrières, sembloit maître de la gloire même! Quel élan dans l'esprit de M. de Guibert! quelle force en même temps lui fait devancer l'avenir, sans s'égarer jamais dans les chimères! ses vœux sont des projets, ses espérances sont des plans. La permanence d'une assemblée nationale, la milice citoyenne, le système pacifique et conservateur d'une grande puissance, le patriotisme d'un roi qui veut lui-même donner une constitution à son peuple; tout s'y trouve, et rien de trop. Ce

qu'on appeloit les rêves de sa jeunesse, ce qu'on traitoit d'exaltation, prend un caractere bien imposant, quand une nation entière y donne sa sanction suprême.

C'est au roi de Prusse, dont il a fait depuis l'éloge, que M. de Guibert attribue la perfection de l'art militaire. Personne n'admiroit avec plus de plaisir; il manquoit peut-être de cette bienveillance qui encourage la médiocrité, de cet art de louer ce qui nous est inférieur, plus utile à soi qu'aux autres, et qui ne les éleve jamais qu'à la hauteur de notre point d'appui; mais s'il rencontroit son digne rival, ou son véritable supérieur, c'est alors qu'il les vantoit avec transport. Il savoit gré de l'enthousiasme qu'on lui inspiroit; il aimoit l'homme qui reculoit, à ses yeux, les bornes du génie de l'homme; et soit qu'il espérât dans ses forces, soit qu'il se livrât à la pureté de son âme, jamais il ne s'est montré plus ardent enthousiaste de la gloire dont il recueillit la trace, ou dont il fut le témoin. Je ne sais si l'on peut reprocher à son Discours préliminaire des négligences dans le style; mais je ne connois pas d'ouvrage qui suppose plus d'imagination et d'âme: on ne s'arrête point pour remarquer

les traits d'esprit, ni pour relever les fautes d'expression; on est entraîné comme l'auteur même, et c'est en se souvenant plutôt qu'en lisant qu'on le juge. Quoique la révolution présente ait prouvé que les idées de M. de Guibert pouvoient être mises en pratique, il y a dans tous ses ouvrages une jeunesse de pensée qui indique la force bien plus que la témérité. En méditant ces écrits si pleins de vie, quel cœur ne se sentiroit pas attendri par la fin prématurée de leur auteur? Quoi! cette âme douée de tant d'énergie n'a pu repousser la mort? quoi! le nombre ordinaire des années a été refusé à celui qui sembloit envahir les siècles futurs par ses prédictions et par ses projets? On a fait un tort à M. de Guibert de n'avoir pas rempli le vaste plan qu'il annonçoit à la tête de son Discours préliminaire; mais le tableau de la situation politique de l'Europe changea tellement, qu'il ne put, comme il le prévoyoit lui-même, arrêter les événemens pour les peindre. Des sujets différens, et qu'on pouvoit terminer plus promptement, le détournèrent de cette entreprise. D'ailleurs la régénération de la France étoit le but de cet ouvrage; et lorsque M. de Guibert vouloit le composer, elle étoit tellement invrai-

semblable, que si l'on pouvoit être entraîné à exprimer ce désir, à tracer rapidement les moyens d'y parvenir, il étoit impossible de dénoncer tous les abus, d'indiquer tous les remèdes, sans se livrer à un travail aussi insensé par ses suites, que douloureux par son inutilité : il ne renonça jamais cependant à cette chimère, aujourd'hui réalisée. Je le répète avec plaisir, tous ses ouvrages respirent ces sentimens et ces opinions qu'on peut devoir maintenant à l'impulsion générale, mais qu'on ne tenoit alors que de son âme et de son génie.

L'ouvrage même de *la Tactique* est généralement estimé parmi les militaires, et Frédéric II le mettoit dans le très-petit nombre de ceux dont il conseilloit la lecture à un général. On y retrouve la plupart des idées sur l'organisation de l'armée, sur la nécessité d'un conseil de la guerre, sur les réformes à faire dans ce département, que M. de Guibert essaya seize ans après de mettre en pratique. Je ne croirois point par là justifier des erreurs, s'il étoit vrai que les idées de M. de Guibert méritassent ce nom; mais je réclamerois pour des méditations de seize années l'examen attentif de ceux qui les ont si rapidement jugées.

La discussion avec M. de Menil-Durand sur l'ordre profond et l'ordre mince, fut aussi très-estimée par les militaires; et, malgré la différence des opinions, on se réunit sur le mérite de l'ouvrage.

M. de Guibert servit un an en Corse sous M. le comte de Vaux; il se distingua tellement dans le combat de Pontenuovo, qui décida de la prise de l'île, qu'à vingt-quatre ans on lui donna la croix de Saint-Louis.

Il revint en France, et débuta alors dans la carrière dramatique. Sa première tragédie fut *le Connétable de Bourbon*; elle eut à la lecture un succès prodigieux. Les beaux vers dont elle est remplie, les sentimens d'honneur qu'elle respire, exaltèrent toutes les têtes. C'est la veille d'une bataille, c'est dans un camp qu'on eût souhaité d'entendre une pièce qui semblait écrite par un héros, plus encore que par un poète; et ce grand caractère a toujours distingué les écrits de M. de Guibert de ceux de la plupart des gens de lettres. C'est que l'homme d'état, le guerrier, le citoyen, enfin celui qui s'est fait ou se fera remarquer par ses actions, se montre toujours à travers le talent de l'écrivain ou l'imagination du poète. Il y a des fautes contre l'art, contre la langue;

il est facile de critiquer ses ouvrages; mais il est impossible d'effacer l'impression qu'ils laissent. Quand on les attaque, on peut avoir de l'avantage sur celui qui les défend, parce qu'il est plus aisé d'exprimer les observations de l'esprit que les impressions de l'âme; mais quiconque se livrera sans la défiance de l'amour-propre ou de la jalousie à ses sentimens naturels, sera ému d'admiration en écoutant les vers, en lisant la prose de M. de Guibert. Il faut le juger par son début dans le monde: l'envie n'avoit pas eu le temps de s'armer, les méchans ne s'étoient pas encore coalisés. Ses premiers succès servoient peut-être à faire oublier ceux d'un autre, et n'attiroient pas encore la haine sur lui. Sa jeunesse, ses talens, lui valoient tous les genres d'applaudissemens, et si jamais un homme peut s'attacher à la gloire, c'est celui qui vit cet accord entre l'opinion publique et cette conscience intime de ses forces, qu'il faut également distinguer de l'amour-propre et de la modestie.

On donna *le Connétable de Bourbon* à la cour; tout changea de face alors: ceux qui ne l'avoient pas entendu lire voulurent casser le jugement qu'ils n'avoient pas rendu. L'enthou-

siasme est plus difficile à soutenir qu'à combattre; la plupart de ceux qui l'avoient éprouvé se hâtèrent de dire qu'eux seuls n'avoient pas partagé l'ivresse générale; d'autres rejetèrent sur l'indulgence naturelle de leur caractère les applaudissemens que leur esprit auroit refusés, et tous, délivrés du fardeau d'admirer, respirèrent plus à l'aise. Des circonstances particulières contribuèrent aussi au peu de succès du *Connétable de Bourbon*. Lekain joua la pièce avec humeur; il n'y avoit que des courtisans pour spectateurs de l'indignation d'un héros contre l'injustice d'un roi. On choisissoit le jour du mariage de madame la comtesse d'Artois, pour faire entendre un portrait odieux d'Angoulême de Savoie. Le sujet même rend presque impossible de trouver un bon cinquième acte. Quand Bourbon passe au camp des Espagnols, la pièce est finie, et le spectacle de la défaite des François, dont il faut être témoin ensuite, ne plut pas à des auditeurs qui vouloient que le destin des combats tînt bien plus au nom françois qu'au génie d'un homme. La pièce fut donc aussi sévèrement jugée à la représentation qu'elle avoit été favorablement écoutée à la lecture. Mais les esprits sages n'en rendirent pas

moins de justice au talent vraiment dramatique de son auteur. Celui qui sait émouvoir a le grand secret de l'art tragique; le reste s'apprend. Depuis cette époque, on se montra d'abord sévère, puis injuste, puis barbare pour M. de Guibert; depuis cette époque, il a mieux mérité chaque jour les louanges qu'on lui avoit prodiguées d'avance.

L'Académie proposa l'éloge de Catinat. M. de Guibert le fit avec son esprit et son âme, avec cet amour de la liberté, cet enthousiasme pour la patrie dont on trouvoit la raison dans les pensées philosophiques des hommes de lettres, plus encore que la passion dans leurs écrits. Le moment du réveil de Catinat, celui de sa retraite, tous ceux enfin où l'éloquence peut naître d'elle-même et est inspirée par la situation, sont de la première beauté. L'Académie donna le prix à celui qu'elle avoit l'habitude de couronner, à l'auteur de l'Éloge de Fénélon. Son ouvrage lui parut plus conforme à la loi qu'elle avoit imposée, de peindre le caractère de Catinat plutôt que ses talens militaires. Mais peut-être devoit-elle s'élever jusqu'à priser un mérite aussi important, quoique moins académique, celui de louer un général en guerrier, et commencer dès lors la

grande alliance de la littérature et des connoissances utiles, de l'imagination qui peint et de l'expérience qui juge. Sans doute M. de Guibert regretta de n'avoir pas obtenu le prix; il croyoit avoir plus de droits qu'un autre sur ce sujet purement militaire. Il n'éprouva cependant aucune jalousie; il eut l'indignation de l'homme qui sent ses forces, mais non de celui qui les compare : il ne connut jamais cette manière de les mesurer.

Quelque temps après, l'Académie proposa l'Éloge de L'Hôpital; M. de Guibert ne concourut point à son prix; mais il fit imprimer séparément un Éloge de L'Hôpital : il eut tort de choisir une épigraphe qui pouvoit offenser l'Académie; mais il eut raison de croire que l'Éloge de L'Hôpital ne pouvoit être fait en se soumettant à toutes les censures dont les statuts de l'Académie imposoient la loi. Il eut raison de croire que les talens d'un ministre luttant sans cesse contre son siècle et contre la cour, avoient besoin d'être appréciés par un homme moins étranger aux difficultés de l'exécution, que les gens de lettres ne le sont ordinairement. Enfin il eut la grande raison du talent; il composa un ouvrage digne de la plus véritable admiration. Il peint la cour

de Médicis avec le pinceau de Tacite; son style a souvent le même laconisme, mais sa concision semble tenir au mouvement de l'âme, qui ne permet pas de s'arrêter, plus qu'à cette précision de l'esprit qui force à se réduire. Pressé par ce qu'il va dire, il ne se repose pas sur ce qu'il dit; mais qu'il parcourt de pensées! qu'il indique de sentimens! Avec quelle rapidité ne fait-il pas passer sous vos yeux des événemens qu'il rattache tous à de grandes pensées, et dont le souvenir en est désormais inséparable. Après vous avoir arrêté avec intérêt sur chaque circonstance, quels résultats profonds ne vous laisse-t-il pas de l'ensemble! comme il saisit l'esprit des lois de L'Hôpital, et fait sortir du chaos des abus de son temps et des siècles qui l'ont suivi, un tableau aussi clair qu'instructif! Je reviendrai sans cesse à parler des sentimens libres, des idées hardies qu'il exprime; ces états généraux qu'il a le premier appelés *le palladium de la liberté*; cette nation, cette patrie qu'il invoque, pour élever à L'Hôpital un monument digne de lui. Je ne flatterois point pour moi-même l'opinion dominante; c'est un pouvoir comme les autres, et quelque respectable qu'il soit, la fierté peut s'y tromper; mais je

veux concilier à la mémoire de mon malheureux ami le suffrage de tous les partisans, de tous les défenseurs de cette liberté dont son âme avoit senti le besoin et devancé l'aurore. Qu'il fut heureux, L'Hôpital, d'être ainsi connu, d'être ainsi loué au milieu des factions qui déchiroient son siècle! De combien de manières sa sagesse ne pouvoit-elle pas être calomniée! Son génie, qui tour à tour devança et retint l'antique ignorance d'un parti, et l'esprit d'innovation de l'autre, devoit-il être jugé de son temps, et la haine ne pouvoit-elle pas trouver l'art d'obscurcir à jamais la vérité? Ministre et citoyen, négociateur entre la nation et le trône; forcé de taire les difficultés qu'on lui opposoit, et de donner comme l'ouvrage de sa pensée celui que les circonstances et les hommes avoient modifié, contraint par sa conscience à rester dans une place où il ne pouvoit qu'éviter des malheurs, tandis qu'il n'y a de gloire éclatante, ou du moins contemporaine, que pour ceux qui font de grands biens; n'avoit-il pas besoin qu'il s'élevât un homme qui devinât son âme, interprétât son génie, retrouvât la chaîne de ses actions et de ses pensées, de ce qu'il put et de ce qu'il vouloit faire, de ses vertus privées et

de sa morale publique, et le montrât à la postérité comme le plus grand caractère qui ait précédé notre siècle. L'exemple des vertus et du génie de L'Hôpital sera-t-il de nos jours aussi dignement jugé ?

Peu de temps après l'*Éloge de L'Hôpital*, M. de Guibert composa deux tragédies, les *Gracches* et *Anne de Boulen*, qui n'ont été ni imprimées ni représentées, mais qu'il est imposé à ses héritiers de publier. La première est la pièce la plus républicaine que nous ayons au théâtre. Une anecdote singulière en fera juger. Peu de temps avant la mort de M. de Guibert, les comédiens françois lui demandèrent instamment de la laisser jouer. Il étoit piquant de donner une pièce composée, il y avoit plus de dix ans, et toute pleine d'allusions à ce moment-ci. M. de Guibert résista à ce succès, parce qu'il trouvoit du danger à mettre aujourd'hui sur le théâtre une tragédie dont le principal objet étoit la proposition de la loi agraire par Caïus Gracchus. Dans d'autres temps, les sentimens seuls auroient fait impression ; mais à présent l'on auroit pu soutenir jusqu'aux opinions mêmes. L'amour de la liberté si profondément inné dans l'âme de M. de Guibert, cet amour dont la

vérité se reconnoît suivant les temps, soit par sa violence, soit par sa modération même, commanda à l'auteur des Gracches de se refuser au triomphe certain qui l'attendoit. Cette pièce est mieux écrite que celle du *Connétable*, et renferme encore plus de beaux vers. Je sais bien qu'il ne faut pas comparer les pièces de M. de Guibert avec les chefs-d'œuvre de l'art; on l'a dit, on l'a peut-être prouvé; mais il faut donner *le Connétable* devant des guerriers; *les Gracches* devant des citoyens; *Anne de Boulen* devant des hommes passionnés pour leur maîtresse, et leur demander ensuite à tous, s'ils ont senti leur âme profondément émue, et si ce spectacle n'est pas au nombre des grands souvenirs de leur vie.

Anne de Boulen est la dernière tragédie que M. de Guibert ait faite, ou du moins que je connoisse; elle est tout entière consacrée à l'amour; il me semble que, sous ce rapport, elle tient le même rang parmi les tragédies, que *la Nouvelle Héloïse* parmi les romans. C'est la passion criminelle peinte sur le théâtre : on peut à cet égard condamner M. de Guibert; mais, comme il ne fait paroître Anne de Boulen et son coupable frère qu'au moment de leur repentir et de leur punition,

il est permis de dire que voulant montrer l'amour dans toute sa violence, il a rassemblé toutes les fautes que cette passion peut faire commettre, mais qui, ne venant que d'elle, et ne retombant que sur soi, font naître encore l'intérêt et la pitié. Ah! que cette pièce émeut profondément, alors qu'au cinquième acte Anne de Boulen et son frère Rochefort sont prêts à perdre la vie! Anne veut ramener son frère à cette religion dont les sublimes secours la consolent et la fortifient. L'incrédulité de son frère repousse tous ses argumens; près de perdre sa dernière espérance, elle ose invoquer un amour coupable; elle ose interroger le cœur de son amant. Quoi! lui dit-elle, renonceras-tu pour jamais à l'espoir qui nous reste de nous revoir un jour? A ces mots, son frère tombe à genoux, et s'écrie : *Je crois en Dieu!* Quelle tragédie contient un mouvement plus énergique et plus tendre! que de sentimens exprimés à la fois! que d'âmes converties avec celle de Rochefort!

La profonde admiration de M. de Guibert pour mon père, sa vénération pour ma mère, captivèrent d'abord mon intérêt; un culte commun, un âge distant du mien, me permirent de me livrer dès mon enfance à cet e

amitié qui, depuis huit ans, a fait d'autant plus le charme de ma vie, que je devenois plus en état d'en sentir tout le prix. Je tracerai le portrait de son caractère au moment où je l'ai connu moi-même; on a fait de ce caractère l'excuse et le prétexte de tant d'injustices, qu'il est important de l'examiner. D'ailleurs, c'est suivre l'exemple donné par M. de Guibert, que de peindre le caractère moral d'un homme célèbre par ses actions, ou par ses écrits; c'est une belle étude du cœur humain; c'est une grande et utile dignité accordée aux vertus privées que de faire connoître leur liaison avec les vertus publiques.

M. de Guibert étoit violent de caractère, et impétueux d'esprit; mais les émotions auxquelles il se laissoit entraîner n'avoient rien de durable, et ses actions ou ses décisions n'en dépendoient jamais. Il avoit de la mobilité dans sa sensibilité, mais de la constance dans sa bonté; il possédoit éminemment cette dernière qualité; aucun ressentiment, aucun ressouvenir même ne restoit dans son âme, sa douceur et surtout sa supériorité en étoient la cause. Il ne remarquoit pas, il n'observoit pas les torts dont se composent la plupart des

inimitiés; il ne recevoit pas les coups d'assez près pour en sentir une atteinte profonde; il étoit réservé à l'injustice publique de blesser une âme qui avoit pardonné tout ce dont elle auroit pu se venger. Cette disposition à la bienveillance lui inspira trop d'assurance. Il se crut certain de n'être point haï, parce qu'il ne haïssoit point, et pensa qu'il lui suffisoit de se connoître. Il avoit aussi, pourquoi le dissimuler? un extrême amour-propre, dont les formes ostensibles déplaisoient à ses amis, presque autant qu'à ses détracteurs, parce qu'il ôtoit aux premiers le plaisir qu'ils auroient trouvé à le louer; mais il n'avoit conservé de ce défaut, comme de tous ceux qu'il pouvoit avoir, que les inconvéniens qui nuisoient à lui-même, et point aux autres. Nul dédain, nulle amertume, nulle envie n'accompagnoit son amour-propre; il montroit seulement ce que les autres cachoient; il les associoit à sa pensée; c'est à cette manière d'être néanmoins qu'il faut attribuer la plupart des inimitiés dont il a été l'objet. Une tête haute, un ton tranchant, révoltoient la médiocrité. Cependant ceux qui jugeoient plus avant reconnurent chez M. de Guibert la confiance prolongée de la jeunesse dans les autres

comme en soi, mais non l'habitude ou la combinaison de l'orgueil.

Sa conversation étoit la plus variée, la plus animée, la plus féconde que j'aie jamais connue. Il n'avoit pas cette finesse d'observation ou de plaisanterie qui tient au calme de l'esprit, et pour laquelle il faut attendre, plutôt que devancer les idées; mais il avoit des pensées nouvelles sur chaque objet, un intérêt habituel pour tous. Dans le monde ou seul avec vous, dans quelque disposition d'âme qu'il fût ou que vous fussiez, le mouvement de son esprit ne s'arrêtoit point, il le communiquoit infailliblement, et si l'on ne revenoit pas en le citant comme le plus aimable, on parloit toujours de la soirée qu'on avoit passée avec lui comme de la plus agréable de toutes. Qui me rendra ces longues conversations où je le voyois développer tant d'imagination et d'idées! Ce n'étoit pas en versant des pleurs avec vous qu'il savoit vous consoler; mais personne n'adoucissoit mieux la peine en en parlant, ne faisoit mieux supporter les réflexions, en vous les présentant sous toutes leurs faces. Ce n'étoit pas un ami de chaque instant ni de chaque jour; il étoit distrait des autres par sa pensée et peut-être par lui-même; mais, sans parler de ces

grands services, dont trop de gens se disent capables, et pour lesquels on a toujours retrouvé M. de Guibert, lorsqu'il revenoit à vous, en une heure on renouoit avec lui le fil de tous ses sentimens et de toutes ses pensées; son âme entière vous appartenoit en vous parlant.

Je crois bien que l'amour, que l'amitié, sont les illusions plutôt que l'occupation habituelle des hommes doués d'un génie supérieur; mais M. de Guibert avoit tant de bonté dans le cœur, tant de goût pour toute espèce de distinction, tant de besoin, sur la fin de sa vie, de s'appuyer sur ceux qui l'aimoient, que ses amis pouvoient se flatter qu'il attachoit du prix à leurs sentimens. Heureux fils, heureux frère, heureux époux, heureux père, il sut respecter ces saintes relations, et ce sont les seules de ses vertus dans l'exercice desquelles il n'ait pas trouvé de mécompte. Les officiers, les soldats de son régiment, ses domestiques, tous ceux qui étoient de quelque manière dans sa dépendance, l'aimoient avec passion; il les avoit toujours traités avec une bonté remarquable; celui qui peut se confier dans ses propres forces n'abuse jamais du pouvoir qu'il doit aux circonstances.

Quand j'ai connu M. de Guibert, il étoit déjà persécuté par la fortune; il avoit désiré passionnément d'aller servir en Amérique pendant la dernière guerre; son régiment ne s'embarqua point, et une fièvre ardente, causée par le chagrin, faillit conduire au tombeau celui qui ne pouvoit vivre qu'au milieu des dangers de la gloire. Avant ce temps, son crédit sur M. de Saint-Germain, ministre, appelé trop tard, par sa réputation, à remplir une place qui demandoit toutes les forces du caractère et de l'esprit, ce crédit partiel, et qu'on croyoit absolu, lui valut beaucoup d'ennemis. Il dénonça de grands abus, il proposa la réforme des corps privilégiés dans l'armée. Ces attaques, mal soutenues par un ministre affoibli par l'âge, redoublèrent la force des hommes puissans qui surent les repousser. Ces plans, adoptés à moitié, excitèrent leur haine comme s'ils avoient été suivis en entier, tandis que les esprits sages, ne pouvant encore les juger, ne s'empressèrent pas de les défendre. Enfin M. de Guibert livra ses projets et ses idées avant de pouvoir les exécuter, et, plus connu de ses ennemis que du public, il mit des obstacles à sa carrière avant d'avoir acquis la force qui peut les faire surmonter. Ce

résultat étoit aisé à prévoir; mais il se présentoit une possibilité d'être utile, et l'amour du bien, qui se confondoit dans son cœur avec le désir de la gloire, l'entraîna imprudemment. Déjà poursuivi par l'injustice, il n'avoit pas encore cependant renoncé à l'espoir de la vaincre. Il a peint souvent lui-même, dans ses écrits, cette agitation inquiète du talent, cette fatigue du repos, tourment des hommes supérieurs, dans les gouvernemens où la faveur, plus aveugle que le hasard même, dispose de tous les emplois qui permettent au talent de servir sa patrie.

Dans le Discours de réception que fit M. de Guibert à l'Académie, dans ce Discours plein d'éloquence et d'idées, on lui a beaucoup reproché d'avoir répété, je ne sais combien de fois, le mot de gloire. Cette grande idée, cette digne récompense doit se présenter souvent à l'ambition comme à la pensée, et ce n'est pas par un calcul mécanique qu'on pouvoit juger si M. de Guibert avoit trop parlé de sa passion auguste.

Peu de temps avant la grande et malheureuse époque de sa vie, c'est-à-dire, avant son entrée au conseil de la guerre, il composa l'*Éloge du roi Prusse;* on y retrouve son esprit

et son talent, une grande connoissance de l'histoire politique et militaire, et l'art de présenter son héros avec tant d'avantage, de de rassembler tellement sur lui l'intérêt et l'enthousiasme, que c'est à la réflexion qu'on remarque le talent du panégyriste lui-même, et qu'on l'admire d'autant plus qu'il a su se faire oublier. M. de Guibert étoit si impatient de peindre un grand homme dans un grand roi, de consacrer après sa mort les louanges qu'il lui avoit données pendant sa vie, d'élever le premier un monument à sa gloire, que son style se ressent peut-être de la précipitation avec laquelle cet ouvrage fut composé. Mais quel tableau que celui du génie du roi de Prusse luttant seul contre la ligue de toutes les puissances de l'Europe! quel auguste intérêt n'inspiré pas ce héros portant du poison sur lui, pour pouvoir ordonner avec sang-froid, les dispositions d'une bataille dont dépendoit le destin de son royaume! Quelle âme se peint dans l'abandon d'enthousiasme auquel M. de Guibert à tant de plaisir à se livrer! quel coup d'œil dans le rapide tableau des événemens et des empires! Les observations purement militaires sont présentées avec tant de clarté, qu'elles se font lire avec

plaisir par ceux mêmes qui n'ont pas les premiers élémens de cet art.

C'étoit autrefois une maxime reçue, et dont l'envie s'est bien servie pour blesser tour à tour M. de Guibert comme écrivain ou comme officier, qu'on ne pouvoit être à la fois homme de lettres et militaire. L'exemple de Scipion, de César, de la plupart des grands hommes de l'antiquité, n'empêchoit pas la médiocrité de fixer des bornes au génie; et comme l'égalité paroissoit alors bien plus nécessaire entre les talens qu'entre les rangs, on ne permettoit pas au même homme d'obtenir des succès dans deux carrières différentes. Il faut espérer que la gloire a maintenant aussi retrouvé sa liberté, et qu'elle peut à son gré distribuer ses couronnes. D'ailleurs la dignité même de citoyen impose à tous les hommes le devoir d'embrasser un état utile à leur patrie, et leur en offre la possibilité; le talent d'écrire ne sera plus isolé désormais, et ceux qui le posséderont, en aideront leurs actions, en appuieront leur vie.

L'archevêque de Sens fut mis à la tête des affaires en 1787; il étoit depuis long-temps l'espoir de la société. Les gens du monde et

les hommes de lettres le désignoient comme un ministre administrateur et philosophe ; il confioit à son frère, M. de Brienne, connu généralement par son extrême honnêteté, le département de la guerre ; tous les deux appelèrent M. de Guibert ; pouvoit-il désirer des auspices plus favorables ? L'archevêque de Sens exerçoit un grand pouvoir, et paroissoit résolu à l'employer tout entier à la réforme des abus. Quelle pensée donc devoit retenir un homme que l'ardeur d'être utile et le besoin d'exercer ses talens avoient toujours dévoré ? Je ne lui ai jamais connu que ces deux seules passions ; tout ce qui compose une ambition commune étoit au-dessous de lui : le goût de la faveur, la vanité du pouvoir, ces petits sentimens de la médiocrité, disparoissent à côté du véritable amour de la gloire. M. de Guibert mit beaucoup d'indépendance dans la constitution du Conseil de la guerre. Ses membres devoient se renouveler par leur propre choix. Sous un gouvernement libre, l'exécution doit être confiée au plus petit nombre d'agens possible ; mais dans un pays qui ne l'étoit pas, diviser l'administration étoit une vue très-utile. M. de Guibert influa beaucoup sur les choix, et dirigea certainement la plupart des décisions du

conseil; quelques-unes cependant furent modifiées par la faveur; et ce n'est qu'en suivant la règle sans exception qu'on peut rendre les réformes utiles à tous, et supportables pour ceux qui en souffrent. La situation politique obligea de rassembler deux camps, dans un moment où l'armée ne savoit pas encore les nouvelles ordonnances, lorsque l'opposition des principaux chefs à l'ordre qu'on vouloit faire adopter, favorisoit la répugnance que les troupes témoignoient pour une discipline et pour des réformes sévères, tandis que les résolutions du ministère forçoient à faire marcher dans toutes les provinces des régimens qui se refusoient souvent aux ordres qu'on leur donnoit, et dont le patriotisme luttoit contre la subordination militaire. Les mécontens s'exaltèrent dans ces camps, jugèrent ce qu'ils ne connoissoient pas; ils s'irritèrent contre des ordonnances auxquelles on n'avoit jamais pensé, et, confondant les opérations d'un ministère despotique avec celles d'un conseil de la guerre qui agissoit dans le même temps, ils les réunirent dans leur haine. Peut-être aussi que les idées nouvelles ne sont jamais appréciées qu'après la mort de leur auteur. L'esprit humain, étonné de ce qu'il

ne connoît pas, a besoin, pour porter un premier jugement, du calme des passions et du silence de l'envie; d'ailleurs le plan de M. de Guibert ne pouvoit être bien saisi que dans son ensemble, et l'on en exécuta à peine une partie.

Il ne resteroit pas, je crois, une idée juste sur ce plan, si M. de Guibert ne l'avoit pas consacré dans un ouvrage intitulé : *Examen des opérations du conseil de la guerre.* J'ai vu beaucoup d'hommes instruits étonnés, en lisant cet ouvrage, de l'injustice dont M. de Guibert avoit été la victime. Maintenant on jugera le degré d'estime que méritoient ses plans militaires : s'ils sont trouvés dignes de louanges, on sera repentant pour son siècle de la persécution que leur auteur a éprouvée. Mais ses amis, certains du prix qu'il attachoit au jugement de la postérité, jouiront encore, par cette pensée, de la justice qu'obtiendra sa mémoire. On verra dans cet *Examen* des réponses à toutes les accusations dont M. de Guibert fut la victime. On lui a souvent reproché de vouloir organiser une armée, sans avoir connu la guerre; les faits anéantissent cette inculpation, qu'on pourroit même écarter en demandant de juger l'ouvrage, sans s'informer de l'auteur. Mde

Guibert a servi, comme je l'ai déjà dit, dans les six campagnes de la dernière guerre, et dans celle de Corse; quelque jeune qu'il fût, il vit alors ce qu'il jugea depuis, et l'expérience peut se composer ainsi. L'*Examen des opérations du conseil de la guerre* est un ouvrage si important pour la gloire de M. de Guibert, que c'est un devoir pour ceux dont l'opinion doit se compter de la faire connoître. Une grande injustice commise envers un Français pèse sur la nation entière, et la conduite de l'assemblée du Berri envers M. de Guibert n'en est-elle pas une?

L'archevêque de Sens étoit sorti de place au mois d'août 1788; il avoit promis les états-généraux en convoquant la Cour plénière; il avoit reconnu que le roi ne pouvoit mettre d'impôts sans le consentement de ses sujets. Son ministère rendit la révolution certaine; car un successeur vertueux ne pouvoit conseiller à un roi tel que Louis XVI de revenir sur des engagemens aussi sacrés. Les états-généraux, sous les favorables auspices de ce doublement du tiers, si nécessaire et si juste, furent donc convoqués. L'espérance de tous les patriotes se tourna vers eux, et personne ne se sentit des talens, ou seulement des intentions pures, sans désirer d'être député.

M. de Guibert parloit avec une extrême facilité. Ce talent, qui peut seul donner, dans une assemblée publique, une influence digne d'envie, devoit ajouter à son désir d'y paroître. Malade depuis quelque temps d'un accident à la jambe, qui l'empêchoit presque de se soutenir, il avoit renoncé au projet de se rendre dans le bailliage où sont ses terres, lorsque tout à coup il prit une résolution contraire, avec une promptitude qui sembloit tenir de la fatalité. Arrivé dans l'assemblée générale des trois ordres dont il ne connoissoit point les membres, il veut prononcer un discours; aussitôt cette assemblée entière, composée pour la plupart ou d'hommes mal instruits des opérations du conseil de la guerre, ou de ceux qui avoient souffert de ses réformes, s'écrie: *Il a voulu qu'on mit les officiers aux fers! Il a proposé de couper les jarrets aux déserteurs!* Jamais rien de semblable n'avoit été conçu par le cœur le plus humain, et l'esprit le plus libre. N'importe, les esprits s'exaltent sur ces fausses inculpations; ceux qui les affirment sans y croire, croient bientôt à leur tour ceux qui les répètent; l'impulsion devient générale, des murmures continuels empêchent M. de Guibert de faire entendre sa justifica-

tion; la noblesse retirée dans sa chambre partage cet esprit d'injustice et d'acharnement; elle ne veut point écouter, elle ne veut point admettre M. de Guibert. Un citoyen que les lois n'avoient point accusé fut privé du premier droit des citoyens, et l'illégalité de cette conduite ne fut effacée que par sa barbarie.

M. de Guibert revint à Paris; un nouveau malheur l'y attendoit. Il se vit forcé d'imprimer le discours qu'il vouloit prononcer, et qu'on avoit calomnié d'avance: il crut le devoir pour se justifier. En effet, ce n'étoit pas le discours d'un caractère despotique ni d'un esprit à préjugés; il respiroit tant d'amour de la liberté, tant d'ardeur pour la révolution, que la cour trouva que la place de M. de Guibert lui imposoit plus de réserve; et, malgré les efforts de ses amis, on lui demanda sa démission. Par une incroyable coalition, le parti de la cour et celui de l'opposition se réunirent au nom du mal qu'on pouvoit lui faire, et l'attaquèrent à la fois. Il ressentit si vivement ces cruels événemens, qu'un habile médecin prédit alors qu'il ne pouvoit y survivre plus d'une année. En effet, dans ses conversations, dans ses lettres, il portoit l'empreinte de la plus sombre tristesse; il ne trouvoit plus de charme

dans la confiance : la douleur que cause l'injustice des hommes, et la perte de l'opinion publique lorsqu'on y a mis tant de prix, est un genre de peine dont on n'ose montrer la profondeur ; on craint de s'entendre proposer les secours de la philosophie; on n'ose avouer qu'on a vainement tenté d'y recourir. Loin de s'attacher davantage aux amis qui nous restent, l'habitude du malheur ne permet plus d'en jouir, et conduit souvent à s'en défier. La fierté s'exagère par l'offense même : on devient susceptible; et si ce défaut refroidit un instant nos amis, on s'empresse de s'en éloigner, parce qu'on a besoin de se priver des seuls biens qui, sans faire aimer la vie, y retiennent encore. Tel fut, pendant six mois, la disposition de l'âme de M. de Guibert.

L'étonnante révolution du mois de juillet, le nouvel ordre qui s'établit en France, sembloit devoir effacer ce qui l'avoit précédé, et remettre à sa place celui qui l'avoit appelé par ses vœux et par ses pensées. M. de Guibert se rattacha à ce grand intérêt public; la France régénérée fut encore sa patrie. Il composa d'abord une lettre qu'il mit sous le nom de l'abbé Raynal, de cet homme illustre qui a rendu toute sa vie un hommage éclatant au talent de M. de Guibert.

Cette feinte devoit bientôt être éclaircie; mais M. de Guibert vouloit qu'on jugeât d'abord son livre avec impartialité; et il lui étoit permis de croire qu'il ne l'obtiendroit pas en le donnant sous son nom. Cette lettre est remplie de beaux mouvemens d'éloquence, et d'une véritable admiration pour les principales bases de la constitution. M. de Guibert s'y permet des observations sur quelques décrets de l'assemblée nationale, concernant les propriétés, sur quelques principes de la déclaration des droits, et sur la balance établie entre les différens pouvoirs. Mais certes les représentans de la nation seroient trop habiles s'ils se confondoient tellement avec l'amour de l'égalité et de la liberté, que, placés derrière cette égide, ils pussent traiter d'aristocrate ou d'esclave quiconque les accuseroit eux-mêmes d'injustice ou d'erreur.

L'ouvrage que M. de Guibert composa quelque temps après *sur la Force publique, considérée sous tous ses rapports*, ne permit plus de douter, ni de l'indépendance de ses principes, ni de la sagesse de ses opinions; il avoit indiqué quelques-unes de ses principales idées, dans la lettre sous le nom de l'abbé Raynal; mais elles sont véritablement discutées et ap-

profondies dans l'ouvrage que je viens de citer. Il disoit, dans cette lettre, en louant le meilleur livre de l'abbé de Mably : « C'est peut-être « au bord du tombeau que l'esprit humain, « semblable au soleil à la fin du jour, jette « quelquefois ses plus beaux et ses plus purs « rayons, » et c'est donc là maintenant l'épigraphe qu'il faut mettre à son dernier ouvrage! à cet ouvrage en effet supérieur à tous ceux qu'il a composés, par la force des pensées, par la méthode avec laquelle une foule d'idées nouvelles et réellement utiles sont présentées, et par l'énergie d'un style dont l'éloquence conserve cette sagesse et cette dignité que l'importance du sujet demande. Ce livre contient le plan entier d'une constitution; car en organisant un des pouvoirs, en posant autour de lui des barrières, on indique nécessairement la place que doivent occuper les autres; et pour que l'ensemble soit parfait, il faut que chacune des parties donne l'idée du tout. Mais ce projet, tel que M. de Guibert le présente, il faut l'adopter en entier, ou le rejeter sans exception. Car comme il repose uniquement sur l'art de concilier la plus grande force dans le pouvoir exécutif; avec la plus grande sûreté pour la liberté, aucune de ces idées ne

marche seule, et si vous les séparez, vous faites deux erreurs de la solution d'un problème. En suivant cette méthode, les uns trouvent d'abord qu'il s'est montré trop militaire dans les principes dont il fait la base de son armée. Mais il me semble que ce n'est jamais dans l'imperfection d'une armée qu'il faut trouver la raison de se rassurer contre elle; ce n'est pas par la foiblesse des ressorts, mais par leur juste opposition qu'on doit établir l'équilibre; et ce qui est mauvais en soi, est aussi nuisible à la tranquillité qu'à la liberté. C'est dans cette milice nationale que M. de Guibert organise avec tant de sagesse et de force, qu'il faut trouver des motifs pour se rassurer contre les craintes qu'on éprouve ou qu'on témoigne; mais est-il sage de ne pas opposer une véritable armée à toutes celles qui nous environnent; et peut on se flatter d'en avoir une sans discipline et sans esprit militaire? La discipline n'est point contraire à la liberté, puisque l'aliénation momentanée de cette liberté est un contrat autorisé par la société; mais pour opérer le miracle d'une obéissance passive, d'une subordination absolue de cent mille volontés réduites en une, il faut établir d'autres règles que les lois

d'une constitution libre. L'esprit militaire est encore plus important à maintenir. Il ne peut être contraire aux sentimens d'un citoyen, mais il dépend d'autres idées; il faut qu'il soit tout composé d'enthousiasme et d'exaltation; la fidélité pour son chef doit y tenir le suprême rang; car on brave la mort plutôt pour un homme que pour une idée. La gloire doit en être le premier mobile, car c'est pour acquérir, plutôt que pour conserver, qu'on peut s'exposer sans cesse. Chaque homme combat pour ses foyers avec courage; cet effort momentané appartient à tous : mais s'en arracher pour les défendre; mais périr en Alsace, pour garantir la Provence; mais aller chercher la mort quand on ne craignoit point pour sa vie, cette habitude de courage contraire à la nature, analysée par la philosophie, ne peut se soutenir que par l'imagination, et c'est par tout ce qui tend à l'enflammer qu'on doit en entretenir le prodige. Ce n'est donc point comme militaire, c'est comme observateur du cœur humain, que M. de Guibert a parlé, et c'est à ses connoissances et non à ses préjugés qu'on peut deviner son état. On dit encore que dans les temps de troubles intérieurs, il confie au roi trop de puissance;

que la proclamation de *la tranquillité publique troublée* met le monarque au-dessus des lois. Mais d'abord les lois veillent toujours, puisque le corps législatif reste assemblé, et que les agens du pouvoir exécutif demeurent responsables; mais ne faut-il pas compter le désordre et l'anarchie parmi les vrais dangers de la liberté? Son premier avantage, celui du moins dont le grand nombre jouit le plus, n'est-ce pas la sûreté de sa vie et de sa propriété? Et qu'importe quelles mains exercent la tyrannie? c'est à ses effets et non à ses agens qu'on la reconnoît.

D'autres, parlant dans un sens contraire, reprochent à M. de Guibert d'avoir revêtu le corps législatif de toute la puissance exécutive, au moment où, craignant pour la constitution, il fait la proclamation *de la liberté publique en péril.* Une idée à peu près semblable vient d'être proposée dans l'assemblée nationale; mais elle a été combattue par de si fortes raisons, que tous les bons esprits s'accordent à la rejeter. Je suis bien loin de chercher à la défendre; dans tous les temps elle est blâmable; néanmoins l'instant présent n'a-t-il pas accru, s'il est possible, la crainte que devoit inspirer cette proposition? Ceux qui craignent les tyrans, ceux qui

craignent les factieux, ont également raison, suivant les époques dont ils s'appuient; mais il faut qu'une constitution s'établisse d'après la nature même des choses : les hommes qui passent de la servitude à la liberté, ne peuvent point encore avoir appris à se défier des factieux; ils ne craignent que les esclaves, ils ne redoutent que la tyrannie; ils servent, sans s'en douter, les passions privées, dès qu'elles invoquent l'intérêt public. C'est à l'étendard qu'ils se rallient; ils marchent au nom des mots, et n'ont pas le temps de juger. Mais la vérité reparaît au milieu de l'ordre. La sagesse renaît dans le bonheur, et les factieux inspirent alors autant d'horreur que les tyrans, car tous également s'immolent la patrie. C'est en se transportant au règne de la justice et de la paix, que M. de Guibert a cru qu'on pouvoit confier sans danger cette arme terrible au corps législatif; il n'a pas sans doute pensé qu'il trouvât souvent l'occasion d'en faire usage; mais fatigué des suppositions indéfinies des amis inquiets de la liberté, il a cru nécessaire de tranquilliser jusqu'à leur imagination même. La foudre qui repose dans le temple de Jupiter rassure contre les grands criminels. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que dans l'ouvrage

de M. de Guibert le système entier de la tranquillité publique et de la balance des pouvoirs repose sur l'adoption de l'idée sublime de désarmer tous les citoyens dans les fonctions ordinaires de la vie, et de déposer les armes dans les temples, pour sanctifier la force en la consacrant à la justice. Cette pensée, si digne de la véritable liberté, appartient, dit-on, à un homme fécond en grandes vues politiques. S'il est ainsi, je m'interdis d'en parler plus long-temps; on ne doit pas se permettre de glaner avant la moisson du génie.

L'on a blâmé aussi M. de Guibert d'avoir soutenu que le droit de faire la paix et la guerre n'appartenoit point au roi. Après le chapitre de M. de Guibert, après ce qui a été dit dans l'assemblée nationale sur cette grande question, je ne sais pas comment on oseroit encore la traiter; les idées qu'elle peut faire naître ont toutes reçu le cachet de l'orateur plus ou moins éloquent qui les a développées, et pour ainsi dire chacune d'elles porte un nom. Je répéterai seulement à ceux qui craignent que l'opinion de M. de Guibert, sur le droit de paix et de guerre, ne diminue trop l'autorité royale, que si l'on n'approuvoit que ce chapitre de son ouvrage, et qu'on n'adoptât point tous les

autres, ce ne seroit plus de son autorité qu'il faudroit s'appuyer. En politique, il n'est point de vérités isolées ni absolues; et quand on voit examiner une idée, comme si elle n'avoit pas de connexions avec d'autres, et poser un principe sans regarder ses conséquences, on seroit tenté de penser que ceux qui suivent cette méthode, ne pouvant embrasser plusieurs considérations à la fois, ne pouvant d'avance en suivre une au loin, ont cru de leur intérêt d'insulter à l'esprit étendu, en le traitant d'esprit incertain, et de déshonorer la prévoyance, en l'assimilant à la timidité.

La décision que l'assemblée nationale a prise sur le droit de paix et de guerre, les sages modifications qu'elle y a apportées sont à peu près conformes à l'avis de M. de Guibert; il en auroit joui, parce que cette opinion lui sembloit utile, non parce qu'elle venoit de lui. Quel caractère en effet seroit celui qui compteroit son amour-propre dans la balance où les destinées de vingt-quatre millions d'hommes sont pesées?

Le succès universel de l'ouvrage de M. de Guibert, l'influence qu'il devoit avoir sur de grandes délibérations de l'assemblée nationale, étoit certainement une véritable sais-

faction pour lui. Il commençoit à se rattacher à la vie, quand la mort, qu'on eût dit d'accord avec ses ennemis, termina sa carrière, et la douleur ne trancha le fil de ses jours qu'après avoir épuisé tous ses traits sur son âme. Ah! qu'on a besoin de croire à la véritable immortalité! Quoi! tout s'anéantiroit pour nous! quoi! ce qui nous fut cher n'existeroit plus qu'au fond du cœur que ce souvenir déchire! Cet homme, dont les pensées excitent encore les miennes, cette âme dont les sentimens me soutiennent et m'encouragent, seroit anéantie! Je regrette surtout le charme que je trouvois à l'entendre parler de mon père; comme il sentoit son dévouement; comme il admiroit son génie! comme il s'indignoit de l'injustice, et la jugeoit de haut! L'opinion de la postérité, sur mon père, ressemblera, je le sais, à mon enthousiasme pour lui, et la justice des temps confirmera ce que le sentiment m'aide à connoître. Mais que j'aimois celui qui me rendoit si bien compte de mon admiration; et faut-il que la douleur de sa perte s'attache à l'idée dominante de ma vie! Mais c'est assez parler de soi, et le malheur même n'a pas ce droit si long-temps.

Je me suis imposé d'écrire cet éloge avec

modération ; j'ai payé ce tribut à l'injustice, non pour qu'elle m'épargnât, mais pour qu'elle laissât en paix la mémoire de M. de Guibert. Quelques louanges échappées à l'amitié, un éloge fait par moi, n'exciteront point l'envie ; et tout le monde peut intéresser par le tableau des persécutions dont M. de Guibert fut la victime. Je veux que ce récit inspire la pitié, oui, la pitié ; ce sentiment n'est pas incompatible avec l'admiration ; quelque chose d'auguste se mêle à l'impression qu'on éprouve en contemplant le spectacle du génie aux prises avec l'infortune. C'est un chêne courbé par les vents, c'est la nature abandonnant le plus beau de ses ouvrages. Enfin, si le malheur ne suffit pas pour apaiser la haine, qu'elle s'arrête du moins au nom sacré de la mort. Celui qu'elle poursuivoit n'est plus ; mais son ombre peut-être erre encore dans ces lieux pour y suivre sa mémoire. Vous avez eu sa vie ; abandonnez-nous son souvenir, vous qui ne redoutiez sans doute que ses succès, et l'obstacle qu'il pouvoit mettre aux vôtres. Laissez-le juger maintenant : il ne s'agit plus pour lui que du triste empire des tombeaux.

A QUELS SIGNES

PEUT-ON CONNOÎTRE QUELLE EST L'OPINION DE LA MAJORITÉ DE LA NATION? (1)

Cette question, dans un temps de calme, seroit facile à résoudre; mais c'est au milieu même de l'insurrection, qui semble montrer le plus fortement une opinion dominante, qu'il faut réunir toutes les forces de son attention, pour démêler ce qui appartient au moment, et ce qui doit durer toujours; ce qu'inspiroit la crainte, et ce que la raison conseille; enfin, surtout ce qui naît de la haine pour l'ancien gouvernement ou de l'attachement au nouveau.

Plus l'ancien gouvernement étoit odieux, plus il y a eu d'accord pour le renverser, et plus il est difficile de distinguer les différens avis qui divisent ceux qui, réunis pour détruire, sont opposés entre eux pour remplacer.

(1) Ce morceau a été inséré, au commencement de 1792, dans un journal publié sous le titre des *Indépendans*, et dont MM. Suard et Lacretelle étoient les principaux rédacteurs.

Le côté droit de l'assemblée, connu sous le nom d'*aristocrate*, prétend que la terreur enchaîne le vœu de la majorité de la nation. Une partie du côté gauche, connue sous celui de *jacobins*, attribue toutes les résistances qu'il éprouve à l'attachement aux anciens abus. Les deux partis conviennent également de déférer à la volonté générale; mais l'un avec des raisonnemens trop contraires aux exemples, et l'autre avec des exemples trop contraires aux raisonnemens, s'appuient à tort, ou sur l'existence d'une majorité qui ne se montre jamais, ou sur celle d'une majorité toujours en insurrection.

Il y a deux forces toutes puissantes dans la nature morale comme dans la nature physique: la tendance au repos, et l'impulsion vers la liberté; l'une ou l'autre tour à tour l'emporte; mais c'est de la combinaison de toutes les deux que résulte la volonté permanente et générale : c'est à la solution de ce problème qu'il faut aller l'attendre, et qu'on est sûr de l'obtenir.

Dans une révolution, le parti qui soutient les opinions modérées a plus besoin que tout autre de courage dans l'âme, et d'étendue dans l'esprit; il a deux combats à livrer, deux genres

d'argumens à réfuter, deux écueils à éviter; mais si les chefs d'un tel parti sont rares, rien n'est plus nombreux que l'armée qui attend leur signal pour savoir où trouver le bien qu'elle désire. Ce grand nombre n'est jamais ni oppresseur ni opprimé; s'il étoit du parti des ennemis de la révolution, depuis long-temps elle n'existeroit plus; s'il étoit pour les *jacobins*, on ne les verroit pas s'agiter de tant de manières, pour prolonger les inquiétudes et les persécutions, pour conserver le pouvoir exécutif de la crainte et de la haine.

On cherche à jeter du ridicule sur les opinions également éloignées des exagérations contraires. Il est simple que les deux partis s'entendent pour attaquer cet ennemi commun; mais il ne l'est pas qu'on ose donner à cette manière de penser le nom de foiblesse et d'incertitude, et qu'entre l'aristocratie et la démocratie il ne paroisse pas possible d'établir un parti plus fort, plus prononcé, plus énergique que les deux extrêmes opposés, auxquels on a l'art de vouloir tout réduire, parce que chacun alors se croit certain de se voir préféré. Il existe des opinions qu'il faut adopter sans modifications; mais appartient-il à l'insensé qui découvre une folie nouvelle de re-

culer jusque-là la barrière de la vérité, et ne reste-t-il pas autant d'espace, en avant, d'elle qu'en arrière?

Mais s'il est vrai, dira-t-on, que la nation ne partage aucun des excès des *jacobins*, qu'elle distingue parfaitement les intérêts particuliers du salut public, et l'établissement de la constitution de l'ambition de ses coopérateurs; si cela est vrai, pourquoi ne le témoigneroit-elle pas? Parce que voulant la révolution, elle ne sait pas encore si ses ennemis sont assez abattus pour qu'elle ose faire un choix parmi ses amis; parce que l'horreur qu'elle a conçue pour l'ancien régime lui fait respecter partout encore ce sentiment, sorte d'égide, que l'on a peut-être conservée trop long-temps, mais qui, dans les premiers momens, devoit paroître sacrée. Enfin, quand les ennemis de la révolution semblent d'accord avec ceux qu'ils ont l'air de haïr, pour faire durer les craintes, et perpétuer à l'envi les uns des menaces, les autres des terreurs vaines, la nation, en suspens, n'ose pas se rassurer, et laisse encore agir ces hommes ardens qui ne connoissent de la liberté que sa conquête, et dévastent la terre dont ils se sont emparés.

Je dirai aux partisans de l'ancien régime,

aux aristocrates (si l'on osoit se servir encore d'un nom employé tant de fois pour dispenser de l'examen, et plus souvent encore du talent), je dirai aux aristocrates : Ne prenez pas ces hommes éclairés, mécontens de quelques parties de la constitution, ni ces cœurs vertueux justement indignés des crimes de la révolution, pour des alliés secrets de votre parti ; c'est au fond de leur cœur qu'existe l'invincible éloignement qui vous sépare ; et, pour le connoître, il vous suffiroit d'être un jour triomphans.

Vous aussi, ennemis actuels de la chose publique, vous qui profanez tous les mots en vous en servant, et qui, protégeant toujours vos actions par votre langage, appelez des unes à l'autre, pour faire illusion aux hommes, vous n'avez pas pour alliés tous ceux qui s'honorent de ce titre d'amis de la constitution, qui a servi vos haines contre les individus, bien plus que votre amour pour la chose publique. Mais si, dans les temps de trouble, les hommes et les opinions se confondent, on les sépare à la paix, et plus la religion de la liberté deviendra universelle, plus il sera juste de ne pas regarder sa profession seule comme une sauvegarde, et d'examiner aussi quelle morale on unit à cette foi. Les

comparaisons tirées de la religion viendroient en foule dans un pareil sujet; car le fanatisme et l'hypocrisie appartiennent à toutes les causes avec lesquelles on a remué le peuple; le fanatisme est pour lui, l'hypocrisie pour ses chefs.

En étudiant dans l'histoire d'Angleterre le caractère des puritains, en observant ce qui se passe de nos jours, on verra que l'on ne [illegible] jamais sur le peuple un empire long et redoutable, que par l'apparence de toutes les vertus; c'est sa moralité même qui le soumet à l'hypocrisie. Les succès de l'hypocrisie commençant toujours loin d'elle, les hommes éclairés qui l'approchent en demeurent seuls les ennemis; mais ce sont eux qui tôt ou tard décident de tous les genres de réputation : il faut que la renommée parte du centre des lumières; celle qui vient de la circonférence se perd en chemin.

Je crois donc que la majorité de la nation veut et voudra toujours l'égalité et la liberté; mais qu'elle désire l'ordre, et croit que, pour le maintenir, l'autorité légale et la force légitime d'un monarque sont nécessaires.

Il y a de même du despotisme, il y a de même de l'aristocratie dans le parti que les

factieux dominent: leur despotisme, en s'exerçant au nom du peuple, ravit souvent à l'opposition ce qui lui tient partout lieu de puissance, les honneurs du courage et l'éclat de la résistance: leur aristocratie, qui semble fondée sur le consentement libre, peut jeter un moment encore sur ceux qui la combattent le soupçon de l'envie; mais n'en sont-ils pas absous par la médiocrité de ces talens mêmes dont on veut les croire jaloux, et par les honneurs qu'ils ont rendus pendant sa vie et après sa mort au véritable génie que possédoit Mirabeau? Cet homme qui brava souvent l'opinion publique, mais soutint toujours la volonté générale, s'étoit mis depuis quelque temps à la tête du vœu, que je crois celui du plus grand nombre; à la tête de ces amis de l'ordre et de la monarchie, non moins défenseurs que les républicains des immortelles bases de la constitution françoise, la liberté et l'égalité. Il pouvoit avoir des principes modérés, celui qui les soutenoit avec passion; il pouvoit attaquer les factieux, celui qui avoit si bien mérité le nom de révolutionnaire; il pouvoit tout, hors inspirer ce respect que la vertu seule obtient, dont on ne sent peut-être pas le vide au milieu de l'enthousiasme du moment, ou de

ces regrets causés par la mort, qui trompent l'homme sur le passé, comme l'espérance le trompe sur l'avenir, mais dont la privation affoiblit à la longue toutes les puissances. La terreur qui s'est emparée des esprits en apprenant sa perte, annonçoit-elle seulement l'effroi qu'inspire la disparition d'un grand talent, d'une puissante force de pensée, sur laquelle on se reposoit pour reculer les bornes de l'esprit humain? Non, cette terreur est surtout l'irrécusable signe du vœu de la majorité de la nation; ces regrets sont donnés à l'homme qui, véritable ami de la liberté, croyoit que l'existence d'un roi armé par la constitution d'une force suffisante pour faire exécuter les lois, étoit nécessaire à la France, et qui, depuis quelque temps, paroissoit vouloir se vouer a la défense de cette vérité. Les esprits sages se reposoient sur son éloquence, et les âmes foibles, qui redoutent, par un instinct secret, l'impression même que peuvent leur faire les déclamations de ceux qu'elles ont dû croire amis de la liberté, aimoient un homme assez dévoué et assez intéressé au succès de la révolution, pour qu'on pût l'entendre parler d'ordre, sans craindre qu'il ne voulût conduire au despotisme, et de sûreté pour tous, sans

redouter qu'il n'aspirât à l'exception pour quelques-uns.

Cependant n'existe-t-il que cet homme, éloquent sans doute, mais si souvent soupçonné de parler, d'entraîner pour l'avis qu'il avoit reçu ; n'existe-t-il que lui capable de défendre une opinion qui n'attend pour se montrer qu'un mot de ralliement, et n'a besoin que d'un jour de courage, pour dominer à jamais ? Tous les amis de la liberté, tous ceux qui ont bien mérité d'elle, ont droit de se liguer contre les hommes qui veulent confondre la licence et la liberté, la monarchie et le despotisme ; parce que l'une et l'autre sont dans la même direction ; que la même pente mène au bienfait de l'une et au malheur de l'autre ; que la même impulsion peut conduire au but, ou précipiter dans l'abîme. Mais pour embrasser cette cause qui, appartenant à la modération de l'esprit, demande plus que toute autre une grande énergie dans l'âme pour la défendre, il faut commencer avec la seule *coalition* de sa raison et de sa conscience ; il faut se hâter de combattre, et consentir à l'*ajournement* de la gloire ; il faut, non dédaigner la popularité, premier objet de l'ambition d'un homme libre, mais lui donner la

stabilité de l'estime. Les jugemens du peuple ne doivent être crus que sur le résultat; sur le choix des moyens, son opinion n'a nulle valeur. Il faut apprendre à se passer de ses applaudissemens en route; ses couronnes ne sont honorables qu'au but.

La révolution permettoit des succès plus rapides; chaque jour produisoit un bien, en [illegible] un abus; mais l'œuvre d'une constitution est le résultat de trop de pensées pour n'être pas diversement jugée; et c'est dans la rectitude de son esprit et de son cœur qu'il faut chercher des suffrages qui ne peuvent de long-temps être universels. Il faut cependant, il faut rallier ce grand procès à deux seuls étendards; il faut ne plus compter parmi les citoyens françois ces partisans de l'ancien régime, qui *déclarent* ne pas vouloir penser, *attendu leur qualité de gentilshommes*; il ne faut perdre ni du temps, ni des forces précieuses, à combattre ce vain fantôme que le génie malfaisant de la France revêt de quelques formes mensongères, pour entraîner d'utiles chevaliers à sa poursuite. Il n'est plus que deux partis, les royalistes et les républicains : pourquoi tous les deux n'oseroient-ils pas se nommer? quels sentimens condamnent

les républicains à l'hypocrisie, et les royalistes au silence? pourquoi ne voit-on pas cesser ce contraste bizarre? pourquoi les uns ne sont-ils pas instruits par les autres? pourquoi les républicains craignent-ils des royalistes qui n'osent avouer leur opinion, et les royalistes des républicains qui se croient forcés de professer un sentiment contraire? Ces deux opinions politiques ne peuvent-elles pas être soutenues? y a-t-il du sacrilége dans l'une, de la servitude dans l'autre? le temps où l'on faisoit une religion de la royauté n'est-il pas passé sans retour? ne sommes-nous pas arrivés à la considérer comme une idée politique dont il faut peser les avantages et les inconvéniens, comme de toute autre institution sociale? Pourquoi tous les républicains n'osent-ils pas l'attaquer? pourquoi les royalistes n'osent-ils pas la défendre? On la traite comme un préjugé, il faut l'analyser comme un principe; l'un s'apuise avec des mots, l'autre veut des conséquences.

Quand cette grande question sera éclaircie, il pourra rester deux partis; on pourra se faire la guerre, mais on ne se trompera plus; mais on ne s'attaquera plus avec des sophismes qui servent de cadre aux injures que le peuple

doit retenir. Qu'ils s'élèvent donc à cette hauteur de vérité, ces deux partis faits pour diviser le royaume et l'assemblée. Il n'est point esclave, celui qui veut la monarchie; il n'est point factieux, celui qui veut la république. Il n'est d'esclaves, il n'est de factieux à craindre que parmi les hypocrites; quiconque dit ce qu'il pense, a la nation entière pour témoin et pour juge. Mais il est temps, pour ceux qui sont fermement convaincus qu'il n'y a de république possible, dans un grand état, que la république fédérative, et que l'unité de l'empire ne peut exister qu'avec un roi; pour ceux qui croient que la liberté et la prospérité de leur pays commandent le soutien de cette opinion, de se prononcer hautement pour elle dans l'assemblée nationale. Il faut qu'ils arrivent à la fin, selon l'esprit qui doit animer la prochaine législature; et loin que ce parti puisse rallier à lui les âmes foibles et timides, il a plus besoin que l'autre de l'intrépidité qui brave tous les genres de soupçons et de dangers; il faut qu'il impose, par l'audace de son caractère, à ceux qu'il rassure par la sagesse de ses opinions. Il faut qu'il se montre lui-même, et non un absurde mélange, une inconséquente al-

ternative des extrêmes opposés ; il doit les combattre, au lieu de se charger de leur traité; il doit apprendre enfin à tous que la raison n'est pas une nuance entre eux, mais la couleur primitive donnée par les plus purs rayons du soleil.

PRÉFACE

POUR LES LETTRES ET PENSÉES DU PRINCE DE LIGNE,

PUBLIÉES EN 1809.

On regrettera toujours de n'avoir pas joui de l'entretien des hommes célèbres par leur esprit de conversation, car ce qu'on cite d'eux n'en donne qu'une imparfaite idée. Les phrases, les bons mots, tout ce qui peut se retenir et se répéter, ne sauroit peindre cette grâce de tous les momens, cette justesse dans l'expression, cette élégance dans les manières, qui font le charme de la société. Le maréchal prince de Ligne a été reconnu, par tous les Français, pour l'un des plus aimables hommes de France, et rarement ils accordoient ce suffrage à ceux qui n'étoient pas nés parmi eux. Peut-être même le prince de Ligne est-il le seul étranger qui, dans le genre françois, soit devenu modèle, au lieu d'être imitateur. Il a fait imprimer beaucoup de morceaux utiles et profonds sur l'histoire et l'art militaire; il a publié les vers et la prose que les circonstances de sa vie lui ont inspirés; il y a toujours de l'es-

prit et de l'originalité dans tout ce qui vient de lui ; mais son style est souvent du style parlé, si l'on peut s'exprimer ainsi. Il faut se représenter l'expression de sa belle physionomie, la gaîté caractéristique de ses contes, la simplicité avec laquelle il s'abandonne à la plaisanterie, pour aimer jusqu'aux négligences de sa manière d'écrire. Mais ceux qui ne sont pas sous le charme de sa présence analysent comme un auteur celui qu'il faut écouter en le lisant ; car les défauts mêmes de son style ont une grâce dans sa conversation. Ce qui n'est pas toujours bien clair grammaticalement le devient par l'à-propos de la conversation ; la finesse du regard, l'inflexion de la voix, tout ce qui donne enfin à l'art de parler mille fois plus de ressources et de charmes qu'à celui d'écrire.

Il est donc difficile de faire connoître par la lettre morte, cet homme dont les plus grands génies et les plus illustres souverains ont recherché l'entretien, comme leur plus noble délassement. Cependant, pour y parvenir autant qu'il étoit possible, j'ai choisi sa correspondance et ses pensées détachées. Il n'est aucun genre d'écrit qui puisse suppléer davantage à la connoissance personnelle. Un livre est toujours fait d'après tel ou tel système,

qui place l'auteur à quelque distance du lecteur. On peut bien deviner le caractère de l'écrivain; mais son talent même doit mettre un genre de fiction entre lui et nous. Les lettres et les pensées sur divers sujets que je publie aujourd'hui, peignent à la fois la rêverie et la familiarité de l'esprit; c'est à soi et à ses amis que l'on parle ainsi : il n'y a point, comme dans La Rochefoucauld, une opinion toujours la même, et toujours suivie. Les hommes, les choses et les événemens ont passé devant le prince de Ligne; il les a jugés sans projet et sans but, sans vouloir leur imposer le despotisme d'un système; ils étoient ainsi, ou du moins ils lui paroissoient ainsi ce jour-là; et, s'il y a de l'accord et de l'ensemble dans ses idées, c'est celui que le naturel et la vérité mettent à tout.

Un dialogue entre un esprit fort et un capucin, intéresse par l'art aimable avec lequel le prince de Ligne sait retourner la plaisanterie contre l'incrédulité, et prête sa propre grâce au pauvre capucin qui soutient la bonne cause. On remarque dans le récit des conversations du prince de Ligne avec Voltaire et Rousseau, le profond respect qu'il témoignoit pour la supériorité de l'esprit : il faut

en avoir autant que lui, pour n'être ni prince ni grand seigneur avec les hommes de génie. Il savoit qu'admirer étoit plus noble que protéger; il étoit flatté de la visite de Rousseau, et ne craignoit point de lui montrer ce sentiment. C'est un des grands avantages d'un haut rang et d'un sang illustre, que le calme qu'ils donnent sur tout ce qui tient à la vanité; car, pour bien juger et la société, et la nature, il faut peut-être devoir de la reconnoissance à l'une et à l'autre.

Enfin, la correspondance se rapprochant davantage de la conversation, on peut y suivre le prince de Ligne dans sa vie active; on peut y apercevoir l'infatigable jeunesse de son esprit, l'indépendance de son âme, et la gaîté chevaleresque qui lui étoit surtout inspirée par les circonstances périlleuses. Ses lettres sont adressées au roi de Pologne, en lui rendant compte de deux entrevues avec le grand roi de Prusse; à l'impératrice de Russie, à l'empereur Joseph II, à M. de Ségur, sur la guerre des Turcs; à madame de Coigny, pendant le fameux voyage de Crimée: ainsi le sujet des lettres et les personnes auxquelles elles sont adressées, inspirent un double intérêt. Le prince de Ligne a connu Frédéric II, et

surtout l'impératrice de Russie, dans la familiarité d'une société intime, et ce qu'il en dit fait vivre dans cette société. Le portrait du prince Potemkin, qu'on trouve dans les lettres adressées à M. de Ségur, est véritablement un chef-d'œuvre; il n'est point travaillé comme ces portraits qui servent plutôt à faire connoître le peintre que le modèle. Vous voyez devant vous celui que le prince de Ligne vous décrit: il donne de la vie à tout, parce qu'il ne met de l'art à rien. Ceux qui le connoissent savent qu'il est impossible d'être plus étranger à toute espèce de calcul; ses actions sont toujours l'effet d'un mouvement spontané; il comprend les choses et les hommes par une inspiration soudaine, et l'éclair, plus encore que le jour, semble lui servir de guide.

Adoré par une famille charmante, chéri par ses concitoyens, qui voient en lui l'ornement de leur ville, et s'en parent aux yeux des étrangers comme d'un don de la nature, le prince de Ligne a prodigué sa vie dans les camps, par goût et par entraînement, bien plus que sa carrière militaire ne l'exigeoit. Il se croit né heureux, parce qu'il est bienveillant, et pense qu'il plaît au sort comme à ses amis. Il jouit de la vie comme Horace, mais il

l'expose comme s'il ne mettoit aucun prix à en jouir; sa valeur a ce caractère brillant et impétueux qu'on a coutume d'attribuer à la valeur françoise. On peut soupçonner que dans les dernières guerres le prince de Ligne eût souhaité qu'on lui offrît plus souvent l'occasion d'exercer sa valeur françoise contre les François : c'est la seule peine d'ambition qu'on aperçoive dans un homme dont il faudroit louer la philosophie, s'il y en avoit à se contenter de plaire et de réussir toujours.

Il a perdu une grande fortune avec une admirable insouciance, et il a mis une fierté bien rare à ne rien faire pour réparer cette perte; enfin, le calme de son âme n'a été troublé qu'une fois; c'est par la mort de son fils aîné, tué en s'exposant dans les combats, comme son père. C'est en vain alors que le prince de Ligne appeloit à son secours sa raison et même cette légèreté d'esprit, qui non-seulement sert à la grâce, mais quelquefois aussi peut distraire des peines de l'âme. Il étoit blessé au cœur; et ses efforts pour le cacher, rendoient plus déchirantes encore ces larmes qui lui échappoient. Cette crainte de paroître sensible quand on s'est permis quelquefois de plaisanter la sensibilité; cette pu-

deur de la tendresse paternelle dans un homme qui n'avoit jamais montré aux autres que ses moyens de plaire et de captiver ; tout ce contraste, tout ce mélange du sérieux et de la gaîté, de la plaisanterie et de la raison, de la légèreté et de la profondeur, font du prince de Ligne un véritable phénomène : car l'esprit de de société, à l'éminent degré où il le possède, donne rarement autant de grâces en laissant autant de qualités. On diroit que la civilisation s'est arrêtée en lui à ce point où les nations ne restent jamais, lorsque toutes les formes rudes sont adoucies sans que l'essence de rien soit altéré.

Il va sans dire que l'éditeur ne prend point la liberté de combattre ni d'appuyer les opinions du prince de Ligne sur divers sujets manifestés dans ce recueil. On n'a voulu que rassembler quelques traits épars d'une conversation toujours variée, toujours piquante, où les jeux de mots et les idées, la force et le badinage sont toujours à leur place, et conviennent à chaque jour, quoi qu'on en dise le lendemain. Le privilége de la grâce semble être de s'accorder également bien avec tous les genres, tous les partis et toutes les manières de voir. Elle ne touche à rien assez rudement pour

blesser, ni même assez sérieusement pour convaincre, et jamais elle n'ébranle la vie qu'elle embellit.

Je pourrois continuer encore long-temps le portrait du prince de Ligne, car on cherche mille tours divers pour peindre ce qui est inexprimable, un naturel plein de charmes. Mais après avoir essayé toutes les paroles, je devrois dire encore comme Eschine: — Si vous êtes étonné de ce ce que je vous raconte de lui, que seroit-ce si vous l'aviez entendu!

ARTICLES

DE MADAME DE STAËL,

INSÉRÉS DANS LA *BIOGRAPHIE UNIVERSELLE*, TOMES II, VI ET IX, 1811 A 1813.

ASPASIE. Lorsqu'on est appelé à caractériser les femmes de l'antiquité, et surtout de la Grèce, on éprouve un genre d'embarras très-pénible; on est séduit par leurs talens, et repoussé par leur conduite. Rarement les femmes illustres, à cette époque de la civilisation, méritoient tout à la fois l'admiration et l'estime; et parmi les bienfaits sans nombre de la religion chrétienne, il faut compter l'introduction de ces mœurs sociales et pures qui permettent aux femmes de se montrer sans s'avilir, et de manifester leur âme sans souiller leur réputation. Aspasie naquit à Milet, en Ionie; elle étoit fille d'Axiochus. On prétend que les femmes de l'Asie mineure étoient plus belles que celles d'Athènes. L'Asie a quelque chose de merveilleux qu'on retrouve sous mille formes diverses. Une autre beauté d'Ionie, Thargélie, avoit, avant Aspasie, donné l'exemple de la

singulière réunion des talens politiques et littéraires, avec toutes les grâces de son sexe. Il paroît qu'Aspasie la prit pour modèle, quoiqu'elle ne consacrât pas, comme Thargélie, ses moyens de plaire à faire des partisans au roi de Perse. Les femmes étrangères étoient, pour ainsi dire, proscrites par les lois d'Athènes, puisque leurs enfans, nés dans le mariage, ne pouvoient être considérés comme légitimes : peut-être cette situation contribua-t-elle à placer Aspasie dans la classe des courtisanes. Quand l'ordre social est injuste, les individus sur lesquels il pèse s'affranchissent souvent de toutes les barrières, irrités qu'ils sont de n'avoir pas été protégés par elles. Dans les monarchies, on se sent une sorte d'éloignement pour les femmes qui se mêlent des affaires publiques; il semble qu'elles deviennent les rivales des hommes, en usurpant la carrière dans laquelle ils peuvent se mouvoir ; mais dans une république, la politique étant le premier intérêt de tous les hommes, ils ne seroient point associés du fond de l'âme avec les femmes qui ne partageroient pas cet intérêt. Aspasie s'occupa donc d'une manière remarquable de l'art des gouvernemens, et en particulier de l'éloquence, l'arme la plus puis-

sante des pays libres. Platon, dans son dialogue de Menexène, cite une très-belle harangue d'Aspasie, en l'honneur des Athéniens morts à Léchée. Il dit qu'elle avoit enseigné l'art oratoire à Périclès. Le poète élégiaque Hermésianax nous peint Socrate comme amoureux d'Aspasie : « Vénus, dit-il, se vengea sur « lui de son austère sagesse, en l'enflammant « pour Aspasie; son esprit profond n'étoit plus « occupé que des frivoles inquiétudes de l'a- « mour. Toujours il inventoit de nouveaux pré- « textes pour retourner chez Aspasie; et lui « qui avoit démêlé la vérité dans les sophismes « les plus tortueux, ne pouvoit trouver d'issue « aux détours de son propre cœur. » Aspasie elle-même adressa des vers à Socrate, pour le consoler de l'amour malheureux qu'il ressentoit; mais il est permis de penser qu'elle s'enorgueillissoit un peu d'un empire dont Socrate pouvoit toujours se dégager à son gré. La gloire de la vie d'Aspasie, ce fut le sentiment sincère et durable qu'elle sut inspirer à Périclès, à ce grand homme, qui savoit être à la fois citoyen et roi d'une république. On l'avoit surnommé Jupiter-Olympien, et sa compagne, Aspasie, fut appelée Junon : il avoit d'elle un fils naturel. Toutefois, l'égarement de la pas-

sion ne suffit point à son bonheur; il voulut contracter des liens plus intimes avec elle, et se sépara de sa femme pour épouser Aspasie. Plutarque raconte qu'il avoit pour elle la tendresse conjugale la plus parfaite : un tel sentiment peut-il être inspiré par une femme dépravée? Aspasie fut accusée d'avoir été la cause de deux guerres entre les Athéniens et les Samiens, à cause de Milet, sa patrie; et entre les Athéniens et les Lacédémoniens, à l'occasion de la ville de Mégare. Plutarque la justifie de ce tort, et Thucydide ne prononce pas son nom, en racontant avec détail toutes les causes de la longue guerre du Péloponnèse. Le seul Aristophane désigne Aspasie comme en étant la cause; mais Aristophane attaquoit tous ceux dont la réputation faisoit du bruit dans Athènes, parce que le succès de ses comédies tenoit non seulement au brillant de son esprit, mais à l'audace de son caractère. D'ailleurs, dès qu'une femme a du crédit sur les chefs de l'état, il est impossible qu'on ne lui attribue pas les revers quelconques qui tombent sur la chose publique ou sur les particuliers. L'imagination s'exerce sur la puissance secrète dont personne ne peut calculer l'étendue, et les malheureux aiment à s'en prendre de ce qu'ils

souffrent à ce qu'ils ignorent. Le peuple d'Athènes, irrité contre Périclès, intenta des procès, pour cause d'impiété, à Anaxagore, à Phidias et à Aspasie. Il poursuivoit les premiers objets de l'affection de Périclès, n'osant pas s'attaquer à lui-même. Périclès ne put sauver de l'exil Anaxagore ni Phidias; mais au milieu de l'aréopage, il versa des larmes en défendant Aspasie. Le sentiment qu'on dut éprouver en voyant une âme si forte atteinte par une émotion si touchante, désarma les juges. Périclès mourut la troisième année de la guerre du Péloponnèse, et l'on dit qu'Aspasie, l'amie de Socrate, la compagne de Périclès, l'objet des hommages d'Alcibiade, s'attacha dans la suite à un homme obscur et vulgaire, nommé Lysiclès; mais bientôt elle le pénétra de son âme, et il acquit en peu de temps un grand pouvoir dans Athènes. Quelques poètes comiques du temps ont accusé Aspasie de tenir une école de mauvaises mœurs, et d'en donner à la fois l'exemple et le précepte. Peut-être la jalousie qu'inspiroient ses rares talens et sa brillante existence a-t-elle envenimé ces imputations. On a vu plusieurs exemples, à Paris, de femmes qui réunissoient autour d'elles le cercle le plus distingué, et sans lesquelles les hommes d'es-

prit de France n'auroient pu goûter le plaisir de se communiquer entre eux, et de s'encourager mutuellement; mais l'ascendant d'Aspasie étoit d'une tout autre nature; on aimoit à l'admirer comme orateur, tandis qu'en France la parole n'étoit jamais qu'un jeu facile et léger. Aspasie influoit sur la nation entière, dont elle pouvoit presque se faire entendre; car le nombre des citoyens qui formoient l'état politique d'Athènes étoit singulièrement resserré. Les beaux-arts se reproduisoient en Grèce sous toutes les formes. Non-seulement l'éloquence, mais la science du gouvernement elle-même étoit inspirée par une sorte d'esprit artiste qui prenoit naissance dans les mœurs et la religion des Athéniens. Ce pouvoir universel de l'imagination donnoit un grand empire à Aspasie, puisqu'elle en connoissoit tous les secrets. S'enivrer de la vie étoit presque un devoir dans le culte des Athéniens. Le renoncement au monde et à ses pompes doit être la vertu des modernes: il est donc impossible de juger d'après les mêmes principes deux époques si différentes dans l'histoire des sentimens humains. Un poète allemand a donné à une femme le nom de sainte Aspasie; ce seroit une belle chose en effet que de réunir toute la magie de

la culture poétique des Grecs avec la sévérité de morale qui fortifie l'âme, et peut seule lui donner du sérieux et de la profondeur. Le nom d'Aspasie étoit devenu tellement célèbre, que le jeune Cyrus le fit prendre à sa maîtresse Milto, afin d'exprimer ainsi l'enthousiasme qu'il éprouvoit pour ses grâces et pour ses charmes. Aspasie signifioit la plus aimable des femmes, comme Alexandre le plus grand des héros. Appeler une femme Aspasie, c'étoit presque la comparer à quelque divinité de la fable; car, en Grèce, les hommes et les femmes célèbres, dans quelque genre que ce fût, se confondoient bien vite avec les habitans de l'Olympe, qui touchoit de si près à la terre.

CAMOENS (Louis), le plus célèbre des poètes portugais, naquit à Lisbonne en 1517. Son père étoit d'une famille noble, et sa mère de l'illustre maison de Sà. Il fit ses études à Coimbre. Les hommes qui dirigeoient l'éducation dans cette ville n'estimoient en littérature que l'imitation des anciens. Le génie de Camoëns étoit inspiré par l'histoire de son pays et les mœurs de son siècle; ses poésies lyriques sur-

tout appartiennent, comme les œuvres du Dante, de Pétrarque, de l'Arioste et du Tasse, à la littérature renouvelée par le christianisme, et à l'esprit chevaleresque, plutôt qu'à la littérature purement classique; c'est pourquoi les partisans de cette dernière, très-nombreux du temps de Camoëns, n'applaudirent point à ses premiers pas dans la carrière. Après avoir fini ses études, il revint à Lisbonne. Catherine d'Attayde, dame du palais, lui inspira l'amour le plus vif. Les passions ardentes sont souvent réunies aux grands talens naturels. La vie de Camoëns fut tour à tour consumée par ses sentimens et par son génie. Il fut exilé à Santarem, à cause des querelles que lui attira son attachement pour Catherine; là, dans sa retraite, il composa des poésies détachées qui exprimoient l'état de son âme, et l'on peut suivre le cours de son histoire par les différens genres d'impressions qui se peignent dans ses écrits. Désespéré de sa situation, il se fit soldat, et servit dans la flotte que les Portugais envoyèrent contre les habitans de Maroc. Il composoit des vers au milieu des batailles, et tour à tour les périls de la guerre animoient sa verve poétique, et la verve poétique exaltoit son courage militaire. Il perdit l'œil droit

d'un coup de fusil devant Ceuta. De retour à Lisbonne, il espéroit au moins que ses blessures seroient récompensées, si son talent étoit méconnu; mais quoiqu'il eût de doubles titres à la faveur de son gouvernement, il rencontra de grands obstacles. Les envieux ont souvent l'art de détruire un mérite par l'autre, au lieu de les relever tous deux par un mutuel éclat. Camoëns, justement indigné de l'oubli dans lequel on le laissoit, s'embarqua pour les Indes en 1553, et dit, comme Scipion, adieu à sa patrie, en protestant que ses cendres mêmes n'y seroient point déposées. Il arriva dans l'Inde, à Goa, l'un des établissemens les plus célèbres des Portugais. Son imagination fut frappée par les exploits de ses compatriotes dans cette antique partie du monde; et bien qu'il eût à se plaindre d'eux, il se plut à consacrer leur gloire dans un poëme épique; mais la même vivacité d'imagination qui fait les grands poëtes, rend très-difficiles les ménagemens qu'exige une position dépendante. Camoëns fut révolté par les abus qui se commettoient dans l'administration des affaires de l'Inde; et il composa sur ce sujet une satire dont le vice-roi de Goa fut si indigné, qu'il l'exila à Macao. C'est là qu'il vécut plusieurs

années, n'ayant pour toute société qu'un ciel plus magnifique encore que celui de sa patrie, et ce bel Orient, justement appelé le berceau du monde; il y composa *la Lusiade*, et peut-être dans une situation aussi singulière, ce poëme devroit-il être encore d'une conception plus hardie. L'expédition de Vasco de Gama dans les Indes, l'intrépidité de cette navigation, qui n'avoit jamais été tentée jusqu'alors, est le sujet de cet ouvrage. Ce qu'on en connoît le plus généralement, c'est l'épisode d'Inès de Castro et l'apparition d'Adamastor, ce génie des tempêtes qui veut arrêter Gama, lorsqu'il est près de doubler le cap de Bonne-Espérance. Le reste du poëme est soutenu par l'art avec lequel Camoëns a su mêler les récits de l'histoire portugaise à la splendeur de la poésie, et la dévotion chrétienne aux fables du paganisme. On lui a fait un tort de cette alliance; mais il ne nous semble pas qu'elle produise dans sa Lusiade une impression discordante : on y sent très-bien que le christianisme est la réalité de la vie, et le paganisme la parure des fêtes, et l'on trouve une sorte de délicatesse à ne pas se servir de ce qui est saint pour les jeux du génie même. Camoëns avoit d'ailleurs des motifs ingénieux

pour introduire la mythologie dans son poëme. Il se plaisoit à rappeler l'origine romaine des Portugais, et Mars et Vénus étoient considérés non seulement comme les divinités tutélaires des Romains, mais aussi comme leurs ancêtres. La fable attribuant à Bacchus la première conquête de l'Inde, il étoit naturel de le représenter comme jaloux de l'entreprise des Portugais. Néanmoins, cet emploi de la mythologie, et quelques autres imitations des ouvrages classiques, nuisent, ce me semble, à l'originalité des tableaux qu'on s'attend à trouver dans un poëme où l'Inde et l'Afrique sont décrites par celui qui les a lui-même parcourues. Un Portugais devroit être moins frappé que nous des beautés de la nature du midi; mais il y a quelque chose de si merveilleux dans les désordres comme dans les beautés des antiques parties du monde, qu'on en cherche avec avidité les détails et les bizarreries, et peut-être Camoëns s'est-il trop conformé, dans ses descriptions, à la théorie reçue des beaux-arts. La versification de la Lusiade a tant de charme et de pompe dans la langue originale, que non-seulement les Portugais d'un esprit cultivé, mais les gens du peuple eux-mêmes en savent par cœur plusieurs

stances, et les chantent avec délices. L'unité d'intérêt de ce poëme consiste surtout dans le sentiment patriotique qui l'anime en entier. La gloire nationale des Portugais y reparoît sous toutes les formes que l'imagination peut lui donner. Il est donc naturel que les compatriotes de Camoëns l'admirent encore plus que les étrangers. Les épisodes ravissans dont *la Jérusalem* est orné lui assurent un succès universel; et quand il seroit vrai, comme l'ont prétendu quelques critiques allemands, qu'il y eût dans *la Lusiade* une couleur historique plus forte et plus vraie que dans le Tasse, les fictions du poète italien rendront toujours sa réputation plus éclatante et plus populaire. Camoëns fut enfin rappelé de son exil à l'extrémité du monde. En revenant à Goa, il fit naufrage à l'embouchure de la rivière Mecon, en Cochinchine, et se sauva à la nage, en tenant à sa main, hors de l'eau, les feuilles de son poëme, seul trésor qu'il déroboit à la mer, et dont il prenoit plus de soin que de sa propre vie (1). Cette conscience de son talent est une belle chose quand la postérité la confirme:

(1) On dit que César sauva ainsi ses tablettes (*libellos*), en regagnant à la nage ses vaisseaux, auprès d'Alexandrie.

autant la vanité sans fondement est misérable, autant est noble le sentiment qui vous garantit ce que vous êtes, malgré les efforts qu'on fait pour vous accabler. En débarquant sur le rivage, il commenta, dans une de ses poésies lyriques, le fameux psaume des filles de Sion en exil : (*Super flumina Babylonis*). Camoëns se croyoit déjà de retour dans son pays natal, lorsqu'il touchoit le sol de l'Inde, où les Portugais étoient établis : c'est ainsi que la patrie se compose des concitoyens, de la langue, de tout ce qui rappelle les lieux où nous retrouvons les souvenirs de notre enfance. Les habitans du midi tiennent aux objets extérieurs, ceux du nord, aux habitudes; mais tous les hommes, et surtout les poëtes, bannis de la contrée qui les a vus naître, suspendent, comme les femmes de Sion, leurs lyres aux saules de deuil qui bordent les rives étrangères. Camoëns, de retour à Goa, y fut persécuté par un nouveau vice-roi, et retenu en prison pour dettes. Cependant, quelques amis s'étant engagés pour lui, il put s'embarquer et revenir à Lisbonne en 1569, seize ans après avoir quitté l'Europe. Le roi Sébastien, à peine sorti de l'enfance, prit intérêt à Camoëns; il accepta la dédicace de son poëme épique, et,

prêt à commencer son expédition contre les Maures en Afrique, il sentit mieux qu'un autre le génie de ce poète, qui aimoit comme lui les périls, quand ils pouvoient conduire à la gloire; mais on eût dit que la fatalité qui poursuivoit Camoëns, renversoit même sa patrie pour l'écraser sous de plus vastes ruines. Le roi Sébastien fut tué devant Maroc, à la bataille d'Alcaçar, en 1578. La famille royale s'éteignit avec lui, et le Portugal perdit son indépendance. Alors toutes ressources, comme toute espérance, furent perdues pour Camoëns. Sa pauvreté étoit telle, que, pendant la nuit, un esclave qu'il avoit ramené de l'Inde mendioit dans les rues pour fournir à sa subsistance. Dans cet état, il composa encore des chants lyriques; et les plus belles de ses pièces de vers détachées contiennent des complaintes sur ses misères. Quel génie que celui qui peut puiser une inspiration nouvelle dans les souffrances mêmes qui devroient faire disparoître toutes les couleurs de la poésie! Enfin le héros de la littérature portugaise, le seul dont la gloire soit à la fois nationale et européenne, périt à l'hôpital en 1579, dans la soixante-deuxième année de son âge. Quinze ans après, un monument lui fut élevé. Ce court inter-

valle sépare le plus cruel abandon des témoignages les plus éclatans d'enthousiasme; mais dans ces quinze années, la mort s'étoit placée comme médiatrice entre la jalousie des contemporains et leur secrète justice. L'édition la plus estimée de ses œuvres a paru à Lisbonne en 1579-80, sous ce titre : *Obras de Luis de Camoëns, principe dos poetas de Hespanha*, 4 tom. en 5 vol. *in*-12. Idem, *seconda ediçaon*, ibid 1782-83. Le tome premier, divisé en deux parties, contient la vie de l'auteur et *la Lusiade*. Le dernier volume contient le théâtre et les ouvrages attribués au Camoëns.

CLÉOPATRE, reine d'Égypte, étoit fille de Ptolémée XI (Aulète). Le testament de son père la laissa, à l'âge de dix-sept ans, héritière du trône avec son frère Ptolémée XII, que, suivant la coutume d'Égypte, elle devoit épouser. Plus âgée que lui, elle crut pouvoir tenir seule les rênes du gouvernement; mais le jeune roi, excité par ses courtisans, voulut exclure Cléopâtre du trône, et cette princesse fut obligée de se retirer en Syrie, où elle leva une armée pour marcher contre son frère. C'est vers ce temps que ce même Ptolémée fit

périr Pompée; et César, quelque satisfait qu'il fût d'être délivré d'un si puissant adversaire, conçut une haine et un mépris profonds pour ce prince. César avoit des vertus et des passions qui l'emportoient sur ses propres intérêts, et c'est plutôt par le génie que par le calcul qu'il réussissoit en toutes choses. Ptolémée Aulète avoit nommé le peuple romain tuteur de ses enfans; César prétendit en exercer tous les droits en sa qualité de dictateur, et se déclara le juge des différends qui existoient entre Ptolémée et Cléopâtre. Cette princesse se hâta d'envoyer quelqu'un à Alexandrie pour la défendre; mais César lui fit dire de revenir elle-même sans délai. Comme elle craignoit d'être reconnue en entrant dans la ville, elle pria Apollodore, celui de ses amis en qui elle avoit le plus de confiance, de l'envelopper dans un tapis, et de la transporter ainsi sur ses épaules jusque dans la chambre de César; et cette ruse hardie lui valut le cœur de ce conquérant. Il paroît, d'après ce qu'en disent Plutarque, Appien d'Alexandrie et Dion Cassius, qu'elle n'étoit pas d'une beauté frappante; mais son esprit et sa grâce répandoient tant de charmes dans sa figure, qu'il étoit difficile de lui résister. Elle parloit toutes les

langues, réunissoit les connoissances les plus étendues, et possédoit surtout l'art de captiver. Elle tenoit de l'Orient une habitude de magnificence qui subjuguoit l'imagination, et ses rapports constans avec la Grèce avoient développé en elle le charme plus pénétrant du langage et de ses séductions. César en fut tellement épris, que, dès le lendemain, il voulut que son frère partageât le trône et se réconciliât avec elle. Ce jeune prince, étonné de voir Cléopâtre dans le palais de César, et devinant bien par quels moyens elle avoit séduit son juge, courut sur-le-champ à la place publique, en criant qu'il étoit trahi. Il excita par là une sédition, et César ne put l'apaiser qu'en prouvant au peuple qu'il n'avoit fait qu'exécuter le testament de Ptolémée; mais l'eunuque Photin, dont cet accommodement dérangeoit les projets, de concert avec Achillas, général égyptien, fit avancer en secret des troupes pour surprendre César qui avoit peu de soldats auprès de lui. Quoique assiégé dans son palais, le dictateur sut s'y défendre et s'y maintenir jusqu'à ce que, ayant reçu des secours de la Syrie, il battit les Égyptiens dans un combat où périt le jeune Ptolémée, qui se noya dans le Nil. C'est alors que César put

sans obstacle couronner Cléopâtre; il la plaça sur le trône, en lui faisant épouser son jeune frère qui n'avoit que onze ans, et partit ensuite, quoique à regret, pour achever de soumettre les restes du parti de Pompée. Cléopâtre accoucha, peu de temps après, d'un fils qu'elle nomma Césarion. De retour à Rome (l'an 46 avant Jésus-Christ), César la reçut, ainsi que son jeune époux, dans son propre palais; il les fit admettre au nombre des amis du peuple romain, et plaça les statues en or de Cléopâtre à côté de celles de Vénus, dans le temple qu'il érigea à cette déesse. Ces honneurs déplurent aux Romains; la reine d'Égypte retourna bientôt dans ses états, et Ptolémée ayant atteint l'âge de quatorze ans, elle le fit empoisonner, pour rester maîtresse absolue du royaume. Lorsque la mort de César donna lieu à une nouvelle guerre civile dans l'empire, on accusa Cléopâtre d'avoir fait passer des secours à Brutus et à Cassius. Marc-Antoine, partant pour la guerre des Parthes, lui ordonna de se rendre en Cilicie pour expliquer sa conduite. Il paroît qu'en entreprenant ce voyage, Cléopâtre s'occupa plutôt des moyens de plaire que de ceux de se justifier. Elle monta sur un vaisseau dont la poupe

étoit dorée, et dont les voiles étoient de pourpre; Cléopâtre, magnifiquement vêtue, étoit couchée sur le tillac; des enfans à ses pieds représentoient les amours; ses femmes, toutes d'une rare beauté, habillées en néréides, étoient placées, les unes auprès du gouvernail, les autres près des rameurs; des flûtes et des lyres faisoient retentir dans les airs des concerts mélodieux; l'encens étoit brûlé sur des cassolettes. C'est ainsi que Cléopâtre remontoit le Cydnus, comme Vénus sortant de de l'onde, pour aller visiter le conquérant de l'Asie. Un peuple immense bordoit les deux rives du fleuve, et s'enivroit de musique, de parfums et d'admiration pour la beauté. Au milieu de cet enthousiasme universel, Cléopâtre aborda à Tarse. Antoine, qui rendoit alors la justice, resta seul sur son tribunal avec ses licteurs. Il fit inviter Cléopâtre à se rendre auprès de lui; mais la reine, s'excusant sur les fatigues du voyage, le fit prier d'accepter lui-même un repas sur son vaisseau. La reine d'Égypte le traita avec magnificence, et, lorsqu'il voulut à son tour la recevoir, il fit de vains efforts pour la surpasser en somptuosité. Bientôt, séduit par tant de charmes, sa passion pour elle fut

beaucoup plus violente que celle de César; car elle causa sa perte. Ce qu'on doit surtout reprocher à Cléopâtre, c'est d'avoir amolli le caractère d'Antoine. Cette femme, qui montra de la grandeur dans quelques circonstances de sa vie, ne sut pas placer sa gloire dans celle de l'objet de son choix; elle ne cessa de se préférer à ce qu'elle aimoit, et c'est pour une femme un mauvais calcul autant qu'un indigne sentiment. Antoine, renonçant pour le moment à l'expédition projetée contre les Parthes, la suivit en Égypte, où ils passèrent l'hiver dans les fêtes. Se conformant aux goûts de Marc-Antoine, la fille des Ptolémée se livroit avec lui aux plaisirs les plus délicats comme aux amusemens les plus ignobles; elle le suivoit à la chasse, jouoit aux dés, et parcouroit les rues avec lui pour entendre les propos de la populace d'Alexandrie, renommée par son talent pour la raillerie. Antoine fut enfin forcé de quitter l'Égypte; ses démêlés avec Octave l'appelèrent en Italie, où la réconciliation des deux rivaux rendit, pour un moment, la paix au monde, et Antoine épousa Octavie, sans cesser d'aimer Cléopâtre. Les événemens qui se succédèrent l'empêchèrent, pendant plusieurs années, de la revoir

en Égypte; mais, après sa malheureuse expédition contre les Parthes, vers l'an 36 avant Jésus-Christ, dans laquelle il fut sur le point d'éprouver le sort de Crassus, Cléopâtre vint le chercher en Phénicie, où il avoit ramené les débris de son armée, et les deux amans reprirent ensemble le chemin de l'Égypte. Oubliant tout ce qu'il avoit promis à Octave, tout ce qu'il devoit à son épouse, Marc-Antoine se livra de nouveau à la débauche et aux caprices de Cléopâtre. Voulant lui donner le spectacle d'un triomphe, et s'étant, par artifice, rendu maître de la personne d'Artabaze, roi d'Arménie, il le présenta enchaîné à Cléopâtre, assise sur un tribunal comme un magistrat romain. C'est à cette occasion qu'il donna au peuple d'Alexandrie un repas dans le gymnase, où il avoit fait dresser plusieurs trônes d'or, deux des plus élevés pour Cléopâtre et pour lui, les autres pour ses enfans. Il y fit proclamer Césarion roi d'Égypte et de Chypre avec sa mère; et, disposant même des royaumes qu'il devoit conquérir, il désigna les états qu'il remettoit aux enfans qu'il avoit eus de la reine. Comme elle se piquoit de protéger les savans, il fit apporter à Alexandrie la riche bibliothéque qu'Eumène avoit fon-

dée à Pergame, composée de deux cent mille volumes. Toutes ces dispositions d'Antoine, ainsi que sa conduite, lui attirèrent beaucoup d'ennemis à Rome. Auguste surtout, irrité de l'appui que prêtoit Cléopâtre au parti de son rival, fit décider la guerre contre elle dans l'assemblée du peuple. Ainsi le nom d'une femme retentissoit dans le vaste empire des Romains. Tout annonçoit une guerre civile, Antoine s'y prépara, assembla une armée, et quitta l'Égypte. Cléopâtre le suivit en Grèce. Athènes décerna les plus grands honneurs à cette princesse, et Antoine se plut à paroître devant elle comme citoyen de cette ville, pour lui porter le tribut des hommages de ses habitans. Horace appelle Cléopâtre un fatal prodige. Son ascendant sur Antoine étoit absolu, et même elle s'en servoit pour satisfaire ses passions haineuses, en faisant périr à Éphèse sa sœur Arsinoé dont elle étoit jalouse. Cependant Antoine ne voulut jamais l'épouser, soit qu'il ne pût se résoudre à sacrifier sa femme Octavie, ange médiateur entre Octave et lui, soit qu'il ne voulût point encourir l'animadversion des Romains, qui ne pouvoient souffrir qu'un de leurs concitoyens épousât une étrangère. On a même des let-

tres d'Antoine, dans lesquelles il parle légèrement de sa liaison avec Cléopâtre, croyant dissimuler ainsi, par une feinte insouciance, le pouvoir qu'elle exerçoit réellement sur lui. Enfin arriva le jour où ce funeste pouvoir devoit se manifester. A la bataille d'Actium, entre Marc-Antoine et César-Octave, lorsque, suivant l'expression de Properce, « les forces du monde luttèrent ensemble, » Cléopâtre, accoutumée à la mollesse de l'Orient, ne savoit plus braver les périls, bien qu'elle eût encore l'énergie nécessaire pour se donner la mort; l'effroi s'empara de son âme au milieu du combat. Elle fit revirer de bord son vaisseau, et les soixante galères égyptiennes, placées dans les rangs, imitèrent le mouvement de la sienne. A cette vue, Antoine troublé ne put s'empêcher de suivre Cléopâtre et de monter sur le vaisseau qui l'emmenoit; mais, à peine y fut-il, qu'accablé de honte et de regrets, il se plaça près du gouvernail, la tête dans sa main, et fut trois jours sans vouloir parler à celle pour laquelle il avoit tout sacrifié. Mais, arrivé à Alexandrie, il se plongea de nouveau dans les délices que Cléopâtre ne cessoit de préparer pour lui. On les appeloit, eux et leurs amis, la bande de la vie

inimitable; mais ils changèrent ce nom contre un mot grec qui signifie, ceux qui sont résolus à mourir ensemble. Cléopâtre jugeoit très-bien la situation d'Antoine, et les succès toujours croissans d'Octave ne lui permettoient aucune illusion sur l'avenir. Ainsi donc, tandis qu'elle passoit sa vie dans les festins, et qu'elle prodiguoit à Marc-Antoine tous les plaisirs du luxe et des beaux-arts, elle faisoit essayer sur les animaux et même sur les esclaves divers poisons, afin de bien connoître celui qui causoit le moins de douleur. Il y a beaucoup d'exemples chez les anciens de ce mélange de sérieux et de frivolité qui faisoit jouir voluptueusement de l'existence en se préparant à la mort. Comme ils n'avoient point d'espérances au-delà du trépas, ils épuisoient la coupe de la vie, et ne cherchoient point à se préparer, par le recueillement intérieur, à l'immortalité de l'âme. La coquetterie étoit chez Cléopâtre un grand art, qui se composoit de tous les moyens que la politique, la magnificence royale et la culture poétique de l'esprit peuvent donner. Ce qu'elle avoit de force dans l'âme se retrouvoit dans les hasards que lui faisoit courir son ambition de plaire; elle s'exposoit à l'amour

comme un homme à la guerre, et, telle qu'un chef intrépide, elle se préparoit à mourir, si la fortune ne favorisoit pas sa hasardeuse destinée. Quelques historiens ont prétendu que Cléopâtre étoit en négociation secrète avec Octave, et qu'elle trahissoit Antoine. Il est impossible de supposer qu'une personne qui disposoit entièrement d'un caractère aussi dévoué que celui d'Antoine, pût souhaiter de voir à sa place l'astucieux Octave; mais il est probable qu'elle a cherché à s'assurer d'avance quelques ménagemens de la part du vainqueur. Il eût été plus noble de n'en vouloir aucun; mais elle avoit des enfans, et souhaitoit de leur conserver le trône; d'ailleurs, le caractère de Cléopâtre étoit personnel; elle faisoit servir à son ambition tous les dons que la nature lui avoit prodigués. On sait par quels motifs elle fut d'abord attachée à Jules-César; elle se rendit ensuite favorable à Sextus-Pompée, qui fut pendant quelques instans maître de la mer. Elle mit ses soins à plaire à Marc-Antoine, et obtint tout de sa foiblesse. Si elle avoit trouvé les mêmes dispositions dans Octave, il est probable qu'elle ne se seroit pas donné la mort. Elle conçut le projet gigantesque de faire arriver ses vaisseaux par terre

à travers l'isthme de Suez jusqu'au golfe Arabique, d'où elle auroit pu s'embarquer pour l'Inde; quelques-uns de ses vaisseaux passèrent, mais ils furent aussitôt brûlés par les Arabes. Pendant ce temps, Octave s'avançoit en Égypte par la Syrie. Cléopâtre fit bâtir, près du temple d'Isis, à Alexandrie, un monument où elle cacha tous ses trésors, et dont elle vouloit faire son tombeau. C'étoit un besoin de l'âme, chez les rois égyptiens, que de lutter contre la mort, en préparant sur cette terre un asile presque éternel à leur cendre. Lorsque Antoine fut défait dans la dernière bataille qu'il livra à Octave, Cléopâtre se renferma dans le bâtiment qui contenoit toutes ses richesses, et fit répandre le bruit de sa mort, afin que l'amour d'Antoine ne l'attachât plus à la vie. En effet, à cette nouvelle, il se poignarda; mais comme il n'expira pas à l'instant, il eut le temps d'apprendre que Cléopâtre vivoit, et il se fit porter dans l'asile qu'elle s'étoit choisi. Mais Cléopâtre, égoïste encore même dans son tombeau, ne voulut point qu'on ouvrît les portes, de peur que les satellites d'Octave ne s'en emparassent, et trouva le moyen d'introduire Antoine mourant, à l'aide de cordes qu'elle et

ses femmes tiroient par la fenêtre. Elle prodigua les soins les plus tendres à Marc-Antoine, et, de ces illustres infortunés, l'un des deux eut du moins la douceur de mourir dans les bras de l'autre. Octave attachoit beaucoup de prix à prendre Cléopâtre vivante, pour qu'elle suivît à Rome son char de triomphe. A force de ruses, il vint à bout de faire pénétrer ses soldats dans le monument où elle s'étoit retirée. Dès qu'elle le sut, elle voulut se tuer; mais les soldats romains veillèrent avec un soin barbare sur sa vie. Elle fit demander à César-Octave la permission de rendre des honneurs funèbres à Marc-Antoine; il y consentit. Elle épuisa, pour les rendre plus magnifiques, tous les trésors qui lui restoient, et, prodiguant le plus cher de tous, sa beauté, elle se meurtrit le sein et le visage sur le tombeau de Marc-Antoine. C'est dans cet état qu'Octave vint la voir; elle étoit couchée sur un lit sans parure, ses joues étoient livides, ses lèvres étoient tremblantes. A la vue du maître du monde, elle se ressouvint du grand César qui avoit été soumis à ses charmes, et rappela ce souvenir à son successeur. Il y a chez de certaines femmes comme chez les ambitieux, une sorte de persistance dans le

besoin de plaire qui survit à tout. Il se peut donc que Cléopâtre éprouvât le désir de captiver Octave, malgré les regrets sincères qu'elle donnoit au souvenir d'Antoine. Ce n'étoit point une femme ni tout-à-fait sensible, ni tout-à-fait trompeuse; un mélange de tendresse et de vanité faisoit d'elle une personne à deux caractères, comme la plupart des êtres fortement agités par les passions de la vie. Quoi qu'il en soit, les charmes de Cléopâtre échouèrent contre Octave; car il n'avoit rien d'involontaire dans l'âme, et c'étoit par la prudence qu'il maintenoit ce que César avoit acquis par l'audace. Octave s'entretint long-temps avec Cléopâtre; mais ni ses prières ni sa grâce n'ébranlèrent les cruels desseins qu'il avoit formés contre elle. Il tâcha seulement de les lui cacher, et, de son côté, elle lui dissimuloit la résolution qu'elle avoit prise de mourir. Ils ne pouvoient pas se plaire, puisqu'ils étoient occupés mutuellement à se tromper. Cléopâtre, instruite qu'Octave se proposoit de l'emmener avec lui dans peu de jours, obtint la permission de répandre encore des libations sur les cendres d'Antoine. Là, couchée sur sa tombe et pressant contre sa poitrine la pierre qui le couvroit, elle lui adressa ces paroles qui nous

sont conservées par Plutarque : « O mon « cher Antoine, je t'ai rendu naguère les hon- « neurs funèbres avec des mains libres; mais « maintenant je suis prisonnière; des satellites « veillent autour de moi pour m'empêcher de « mourir, afin que ce corps esclave figure dans « la pompe triomphale qu'Octave se fera décer- « ner pour t'avoir vaincu; ne compte pas sur « de nouveaux honneurs funèbres; voici les « derniers que Cléopâtre pourra te rendre. « Tant que nous avons vécu, rien ne pou- « voit nous séparer l'un de l'autre; mais nous « courons le risque, après notre mort, de faire « un triste échange de sépulture. Toi, citoyen « romain, tu auras ici ton tombeau, et moi, « infortunée, le mien sera dans ta patrie; « mais si les dieux de ton pays ne t'ont pas « abandonné comme les miens, fais que je « retrouve un asile dans ta tombe, et que je « me dérobe ainsi à l'ignominie qu'on me pré- « pare. Cher Antoine, reçois-moi bientôt à tes « côtés; car de tous les maux que j'ai soufferts, « le plus grand encore en cet instant, c'est ton « absence. » Cette prière fut exaucée, Cléopâtre trouva le moyen de se faire apporter des fleurs sous lesquelles un aspic étoit caché, et la mor- sure de ce reptile la délivra de la vie et de l'ou-

trage que lui préparoit l'orgueil d'Octave. Ses femmes, Ira et Charmion, se donnèrent la mort avec elle. Presque jamais, chez les anciens, un personnage illustre n'expiroit seul; l'enthousiasme des serviteurs pour leurs maîtres honoroit l'esclavage, en lui donnant tous les caractères du dévouement. Cléopâtre mourut à l'âge de trente-neuf ans, après en avoir régné vingt-deux, dont quatorze avec Antoine. Octave fit porter l'image de Cléopâtre, avec un aspic sur le bras, à sa pompe triomphale; mais il permit du moins qu'elle fût ensevelie avec Antoine, et peut-être cet acte d'une pitié délicate apaisa-t-il les cendres de ses ennemis malheureux.

PRÉFACE

POUR LA TRADUCTION D'UN OUVRAGE DE M. WILBERFORCE,

SUR LA TRAITE DES NÈGRES.

M. Wilberforce est l'auteur de l'écrit qu'on va lire sur l'abolition de la traite des nègres.

Orateur distingué dans la chambre des communes, remarquablement instruit sur tout ce qui tient à la littérature et à cette haute philosophie dont la religion est la base, il a consacré trente ans de sa vie à faire rougir l'Europe d'un grand attentat, et à délivrer l'Afrique d'un affreux malheur. Lorsqu'il eut rassemblé toutes les preuves des cruautés qui ajoutoient encore à l'horreur d'un acte tyrannique, lorsqu'il crut avoir de quoi convaincre les foibles et les forts, il fit, en 1787, dans le parlement, la motion d'abolir la traite des nègres.

M. Pitt, M. Fox, M. Burke, l'appuyèrent; aucun homme vraiment supérieur en Angleterre, quelles que soient ses opinions poli-

tiques, ne voudroit prêter son nom à des opinions qui dégradent du nom de penseur et d'ami de l'humanité. On peut soupçonner M. Pitt d'avoir permis pendant quelque temps à ses adhérens de soutenir la traite des nègres; mais sa gloire lui étoit trop chère pour ne pas se séparer de son parti dans cette circonstance. Toutefois les réclamations de tous ceux qui font de l'espèce humaine deux parties, dont l'une, à leur avis, doit être sacrifiée à l'autre, ces réclamations empêchèrent que la motion de M. Wilberforce ne fût adoptée. Les colons prétendirent qu'ils seroient ruinés si la traite étoit abolie; les villes de commerce d'Angleterre affirmèrent que leur prospérité tenoit à celle des colons: enfin l'on rencontra de tous les côtés ces résistances qui recommencent toujours, quand les honnêtes gens s'avisent de défendre les opprimés contre les oppresseurs.

Les excès de la révolution de France, qui répandoient une grande défaveur sur un certain ordre d'idées, nuisirent à la cause des pauvres nègres. On crioit à l'anarchie contre ceux qui ne vouloient pas qu'on excitât la guerre entre les peuples d'Afrique, pour faire leurs prisonniers esclaves; on appeloit jacobins les hommes qui n'avoient pour motifs de leurs actions que

la religion et l'humanité. Mais dans un pays tel que l'Angleterre, les lumières sont si universelles, et la circulation des idées si libre, qu'on peut calculer avec certitude le temps très-court qu'il faut pour qu'une vérité s'établisse dans l'opinion.

M. Wilberforce renouvela toutes les années la même motion, qui avoit été d'abord écartée, et cette persévérance faisoit gagner chaque fois du terrain à la raison. Les hommes les plus religieux de l'Angleterre secondèrent les efforts de M. Wilberforce; M. Clarkson, M. Macaulay, plusieurs autres encore doivent être nommés dans cette honorable lutte: on fit une souscription pour établir dans la Sierra-Léone tous les moyens propres à civiliser les nègres, et cette honorable entreprise coûta plus de deux cent mille livres sterling aux particuliers qui s'en chargèrent. On ne voit guère comment l'esprit mercantile que l'on reproche aux Anglois pouvoit expliquer de tels sacrifices: les motifs qui décidèrent l'abolition de la traite des nègres sont d'une nature tout aussi désintéressée.

C'est en 1807 que ce grand œuvre d'humanité fut accompli. On avoit délibéré vingt ans sur ses inconvéniens et sur ses avantages.

M. Fox et ses amis étoient alors ministres; mais le ministère changea dans l'intervalle du projet de loi à sa sanction. Toutefois les successeurs adoptèrent à cet égard les mêmes principes; car parmi les nouveaux ministres, M. Perceval, M. Canning et lord Harrowby, tous les trois amis de M. Pitt, s'étoient montrés les champions ardens de cette belle cause. M. Fox, en mourant, l'avoit recommandée à son neveu, lord Holland, et l'on permit à ce noble héritier, bien qu'il ne fût plus ministre, de porter lui-même avec ses amis la sanction du roi à la chambre des pairs. *Un rayon du soleil*, dit Clarkson, *perça les nuages au moment où le décret qui supprimoit la traite des nègres fut proclamé.* En effet, cet acte méritoit la faveur du ciel; et dans quel moment eut-il lieu? lorsque toutes les colonies étoient entre les mains des Anglois, et qu'ainsi leur intérêt, vulgairement considéré, devoit les porter à maintenir l'indigne commerce qu'ils abjuroient.

Aujourd'hui l'on se plaît à soutenir que les Anglois craignent le rétablissement de la colonie de Saint-Domingue au profit des François: mais en 1807 quelle chance y avoit-il pour que la France pût redevenir maîtresse

de cette colonie, si toutefois cette chance existe maintenant? Le parti qui a déterminé l'abolition de la traite des nègres en Angleterre, c'est celui des chrétiens zélés, appelés communément *méthodistes*. Ils portent dans les intérêts de l'humanité les qualités de l'esprit de parti, l'énergie et l'activité; et comme ils sont en grand nombre, ils agissent sur l'opinion, et l'opinion sur le gouvernement. Loin que les politiques ou les spéculateurs qui peuvent être jaloux de la prospérité de la France fussent pour rien dans l'abolition de la traite, ils y opposoient les mêmes argumens qu'on voit reparoître en France aujourd'hui parmi les colons et les commerçans; ils menaçoient des mêmes maux, et néanmoins depuis sept ans que l'Angleterre a interdit la traite, l'expérience a si bien prouvé que toutes les craintes qu'on avoit manifestées à cet égard étoient illusoires, que les villes maritimes sont à présent d'accord sur ce sujet avec le reste de la nation. L'on a vu, dans cette occasion, le même phénomène moral que l'on peut observer dans toutes les circonstances d'une nature analogue. Quand on propose de supprimer un abus quelconque du pouvoir, aussitôt ceux qui jouissent de cet abus ne manquent pas d'affir-

mer que tous les bienfaits de l'ordre social y sont attachés. — C'est la clef de la voûte, disent-ils, tandis que c'est seulement la clef de leurs propres avantages ; et lorsque enfin le progrès des lumières amène la réforme longtemps désirée, on est tout étonné des améliorations qui en résultent. Le bien jette des racines de toutes parts, l'équilibre se rétablit sans efforts, et la vérité guérit les maux de l'espèce humaine, comme la nature, sans que personne s'en mêle.

Quelques François se sont irrités de ce que les ministres anglois avoient fait de l'abolition de la traite des nègres l'une des conditions de la paix : les ministres anglois n'ont été à cet égard que les interprètes du vœu de leur nation. Mais ce seroit une belle époque dans l'histoire que celle où les peuples se demanderoient mutuellement des actes d'humanité. Cette négociation généreuse ne rencontrera pas d'obstacle dans le cœur d'un monarque aussi religieusement éclairé que celui de la France ; mais les préjugés des pays peuvent quelquefois contrarier les lumières mêmes de leurs chefs.

C'est donc un grand bonheur pour la France, l'Angleterre et la lointaine Afrique, qu'une

gloire telle que celle du duc de Wellington donne de la force à la cause qu'il défend. Déjà le marquis de Wellesley, son frère aîné, a supprimé dans l'Inde, dont il étoit gouverneur, la traite des nègres, avant même que le décret qui l'abolit eût été prononcé par le parlement d'Angleterre. Les opinions de cette illustre famille sont connues : espérons donc que lord Wellington triomphera par la raison dans la cause des nègres, comme il a puissamment servi la cause des Espagnols par son épée ; car c'est à ce héros vertueux que l'on devroit appliquer ces paroles célèbres de Bossuet : *Il avoit un nom qui ne parut jamais que dans des actions dont la justice étoit incontestable.*

APPEL AUX SOUVERAINS,

RÉUNIS A PARIS,

POUR EN OBTENIR L'ABOLITION

DE LA TRAITE DES NÈGRES. (1814.)

Malgré la crise violente dans laquelle l'Angleterre s'est trouvée pendant vingt-cinq ans, elle ne s'est point servie des dangers qu'elle couroit comme d'un prétexte pour négliger le bien qu'elle pouvoit faire. Constamment occupée de l'humanité au milieu de la guerre, et du bonheur général dans le moment même où son existence politique pouvoit être menacée, elle a aboli la traite des nègres à l'époque où elle soutenoit contre la doctrine d'une liberté perverse la lutte la plus acharnée. Les partis opposés parmi les Anglois se sont réunis pour un but aussi moral que religieux. M. Pitt et M. Fox y ont concouru avec une égale ardeur; et M. Wilberforce, un orateur chrétien, a mis à ce grand œuvre une persévérance dont ordinairement on ne voit d'exemple que parmi ceux qui s'occupent de leurs intérêts personnels.

L'abolition de la traite des nègres qui a eu lieu il y a sept ans, n'a porté aucune atteinte à la prospérité des colonies angloises. Les nègres se sont assez multipliés entre eux pour suffire aux travaux nécessaires; et, comme il arrive toujours quand il s'agit d'un acte de justice, l'on ne cessoit d'alarmer les esprits sur les inconvéniens que pouvoit avoir cette mesure avant qu'elle fût accomplie; mais lorsqu'elle l'a été, on n'a plus entendu parler de tous ces prétendus inconvéniens. Ainsi des milliers d'hommes et des nations entières ont été préservés de tous les genres de maux, sans que les avantages pécuniaires du commerce en aient souffert.

L'Angleterre, depuis ce temps, en signant la paix avec le Danemarck, a fait de l'abolition de la traite des nègres un des articles du traité: la même condition a été demandée au Portugal, qui, jusqu'à présent, n'a encore admis que des restrictions. Mais aujourd'hui que la confédération des souverains se trouve réunie pour affermir par la paix le repos qu'elle a conquis par les armes, il semble que rien ne seroit plus digne de l'auguste congrès qui va s'ouvrir, que de consacrer le triomphe de l'Europe par un acte de bienfaisance. Les croi-

sés, dans le moyen âge, ne partoient point pour la Terre-Sainte sans se lier eux-mêmes par quelques vœux à leur retour. Les souverains, maintenant réunis en France, promettroient le bonheur de l'Afrique à ce ciel propice dont ils ont obtenu la délivrance de l'Europe.

Beaucoup d'intérêts politiques vont être discutés, mais quelques heures données à un si grand intérêt religieux ne seroient pas même inutiles aux affaires de ce monde. On diroit désormais : C'est à cette paix de Paris que la traite des nègres a été abolie par l'Europe entière; elle étoit donc sainte, cette paix, puisqu'on l'a fait précéder d'une telle action de grâces au Dieu des armées.

On a proposé d'élever un monument pour consacrer la chute de l'oppresseur qui pesoit sur l'espèce humaine; le voilà, ce monument qu'une parole suffit pour élever : la traite des nègres est abolie par les rois qui ont renversé la tyrannie de la conquête en Europe.

Les souffrances qu'on fait éprouver à ces malheureux nègres pour les transporter de chez eux dans les colonies, font presque de l'esclavage même qui leur est destiné un soulagement pour eux. On excite la guerre dans leur propre pays pour qu'ils se livrent les uns

les autres; être vendu comme esclave est la punition admise sur les côtes d'Afrique pour tous les genres de fautes. Les chefs noirs qui se permettent cet infâme trafic excitent les nègres au crime par l'ivresse, ou par tout autre moyen, afin d'avoir le droit de les faire exporter en Amérique. Souvent, sous le ridicule prétexte de la sorcellerie, ces infortunés sont pour jamais exilés des bords qui les ont vus naître, loin de cette patrie plus chère encore aux sauvages qu'aux hommes civilisés. *De longs cercueils*, pour me servir de l'expression d'un écrivain françois, les transportent sur les mers; ils sont entassés dans le vaisseau de façon qu'ils occuperoient plus de place s'ils étoient morts, car leur corps seroit du moins alors étendu sur la misérable planche qu'on leur accorde.

M. Pitt, dans son discours contre la traite des nègres, a dit en propres termes : « Je ne connois aucun mal qui ait jamais existé, et je ne puis en imaginer aucun qui soit pire que quatre-vingt mille personnes annuellement arrachées de leur terre natale par la combinaison des nations les plus civilisées de l'Europe. » On sait quels étoient les principes de M. Pitt, et la part qu'il a eue par ses opinions

inébranlables au triomphe actuel des alliés. Son autorité ne doit-elle pas être comptée; et celle des trois pouvoirs de l'Angleterre, la chambre des communes, la chambre des pairs et le roi, ne consacre-t-elle pas la vérité des faits et des principes maintenant soumis à l'attention des monarques?

Enfin, l'on ne peut se le dissimuler, l'Europe doit beaucoup à l'Angleterre: elle a souvent résisté seule dans le cours de ces vingt-cinq années, et nulle part il n'a existé un combat qui ne fût secondé par ses soldats ou par ses secours. On ne sait de quelle manière récompenser une nation la plus riche et la plus heureuse de l'univers. Un guerrier reçoit de son souverain une marque d'honneur; mais une nation qui s'est conduite tout entière comme un guerrier, que peut-on faire pour elle? Il faut adopter le grand acte d'humanité qu'elle recommande à tous les gouvernemens de l'Europe: il faut faire le bien pour lui-même, mais aussi pour la nation angloise qui le sollicite, et à laquelle il est juste d'accorder cette noble marque de reconnoissance.

Le même avocat de l'humanité, M. Wilberforce, est en Angleterre à la tête de l'établissement des missionnaires qui doivent porter les

lumières du christianisme dans l'Asie et dans l'Afrique. Mais comment se dire chrétien, si l'on étoit cruel? Ne peut-on pas demander au roi de France, à ce pieux héritier de Saint-Louis et de Louis XVI, d'accéder à l'abolition de la traite des nègres, afin que cet acte d'humanité persuade le cœur de ceux à qui l'on va prêcher l'Évangile? Ne peut-on pas demander aussi cette accession à l'Espagne, qui a réveillé l'esprit national sur le continent? au Portugal, qui s'est battu comme un grand état? à l'Autriche, qui n'a considéré que le salut de l'empire allemand? à la Prusse, où la nation et le roi se sont montrés si simplement héroïques? Demandons aussi ce grand bienfait à l'empereur de Russie, qui a mis lui-même des limites à son ambition, quand elle ne rencontroit plus aucun obstacle au dehors. Un souverain absolu a combattu pour fonder les principes sages de la liberté politique; la couronne d'un tel monarque doit être composée de tous les genres de gloire : l'empereur de Russie régit, sur les confins de l'Asie, des peuples dont les degrés de civilisation sont divers; il tolère toutes les religions; il permet toutes les coutumes, et le sceptre est, dans ses mains, équitable comme la loi. L'Asie et

l'Europe bénissent le nom d'Alexandre. Que ce nom retentisse encore sur les bords sauvages de l'Afrique ! Il n'est aucun pays sur la terre qui ne soit digne de la justice.

RÉPONSE

A UN ARTICLE DE JOURNAL. (1814.)

Je n'ai jamais répondu à aucune critique littéraire, et je ne m'écarterai point de cette règle pour le dernier article qui a paru dans votre journal. Mais, un mot de cet article pourroit faire croire que, dans mes *Réflexions sur le Suicide*, j'ai manqué de respect envers les dogmes chrétiens; et comme rien ne seroit plus opposé à mon intention et à ma croyance, je mets du prix à rétablir la vérité à cet égard. Beaucoup de personnes ont dit qu'il n'y avoit dans l'Évangile rien qui condamnât le suicide, et elles se sont appuyées sur ce silence. J'ai cru les réfuter par la page qu'on va lire : (1)

« La dernière scène de la vie de Jésus-Christ « semble être destinée surtout à confondre « ceux qui croient qu'on a le droit de se tuer « pour échapper au malheur. L'effroi de la « souffrance s'empara de celui qui s'étoit vo- « lontairement dévoué à la mort des hommes

(1) *Réflexions sur le suicide*, *Œuvres de madame de Staël*, tome III, page 340.

« comme à leur vie. Il pria long-temps son « père dans le jardin des Oliviers, et les an- « goisses de la douleur couvroient son front. « *Mon père*, s'écria-t-il, *s'il est possible, que « cette coupe s'éloigne de moi.* Trois fois il « répéta ce vœu, le visage baigné de larmes. « Toutes nos peines avoient passé dans son « DIVIN être. Il craignoit comme nous les « outrages des hommes; comme nous, peut- « être, il regrettoit ceux qu'il chérissoit, sa « mère et ses disciples. Comme nous, et mieux « que nous peut-être, il aimoit cette terre fé- « conde, et les célestes plaisirs d'une active « bienfaisance dont il remercioit son Père « chaque jour. Mais, ne pouvant écarter le « calice qui lui étoit destiné, il s'écria : *Que ta « volonté soit faite, ô mon Père*, et se remit en- « tre les mains de ses ennemis. Que veut-on « chercher de plus dans l'Évangile sur la ré- « signation à la douleur, et sur le devoir de « la supporter avec patience et courage? »

Voici la manière dont votre Journal rend compte de cette page :

« A ses raisonnemens contre le suicide, « madame de Staël joint des exemples; et il « en est un tellement auguste et tellement « sacré, que je n'ai pas été peu étonné de le

« voir intervenir dans une pareille argumen-
« tation. Elle prétend que nous ne devons
« point nous tuer, puisque Jésus-Christ, ac-
« cablé de douleurs sur le mont des Olives,
« ne s'est pas tué. On croiroit lire moins un
« ouvrage philosophique de madame de Staël,
« qu'un écrit dogmatique de Tertullien ou
« d'Origène; si cependant ces deux pères
« n'eussent pas jugé comme tout-à-fait dé-
« placé de supposer, même un seul instant,
« que Jésus-Christ eût pu se donner la mort. »

On devroit conclure de cette façon de s'exprimer que, traitant Notre-Seigneur comme un homme et comme un homme ordinaire, je lui fais un mérite de ne s'être pas tué. Quel ridicule et quelle impiété tout ensemble!

La critique littéraire n'est point consciencieuse en France, et par conséquent elle n'est d'aucune utilité; car il n'y a que la vérité qui serve à quelque chose. L'extrait d'un ouvrage, en Angleterre et en Allemagne, est fait avec tant de profondeur et d'exactitude, qu'on reconnoît les droits de juge dans le talent et les connoissances que ces écrivains manifestent. Chez nous, toute la critique littéraire consiste dans l'art de citer quelques phrases, d'ordinaire altérées, et que l'on sé-

pare avec soin de la chaîne de raisonnemens qui les motive. C'est un jeu de mauvais enfans qu'un tel travail ; mais s'il amuse quelques lecteurs, il ne faut pas s'en fâcher ; la véritable réputation se tire toujours de semblables attaques, et il ne vaudroit pas la peine d'écrire si ce n'étoit au public entier qu'on s'adressât. Néanmoins quand il s'agit de la religion, et par conséquent de la morale ; quand il s'agit de ce qu'il y a de plus sacré dans l'héritage qu'on a reçu, et dans celui qu'on doit transmettre, on a le droit de prier messieurs les faiseurs d'extraits d'être moins légers que de coutume, dans leur manière de lire et de rendre compte de ce qu'ils prétendent avoir lu.

DE L'ESPRIT DES TRADUCTIONS. (1)

Il n'y a pas de plus éminent service à rendre à la littérature, que de transporter d'une langue à l'autre les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Il existe si peu de productions du premier rang; le génie, dans quelque genre que ce soit, est un phénomène tellement rare, que si chaque nation moderne en étoit réduite à ses propres trésors, elle seroit toujours pauvre. D'ailleurs, la circulation des idées est, de tous les genres de commerce, celui dont les avantages sont les plus certains.

Les savans, et même les poètes, avoient imaginé, lors de la renaissance des lettres, d'écrire tous dans une même langue, le latin, afin de n'avoir pas besoin d'être traduits pour être entendus. Cela pouvoit être avantageux aux sciences, dont le développement n'a pas besoin des charmes du style. Mais il en étoit résulté cependant que plusieurs des richesses des Italiens, en ce genre, leur étoient inconnues à eux-mêmes, parce que la généralité des

(1) Article inséré dans un journal italien, en 1816.

lecteurs ne comprenoit que l'idiome du pays. Il faut d'ailleurs, pour écrire en latin sur les sciences et sur la philosophie, créer des mots qui n'existent pas dans les auteurs anciens. Ainsi, les savans se sont servis d'une langue tout à la fois morte et factice, tandis que les poètes s'astreignoient aux expressions purement classiques; et l'Italie, où le latin retentissoit encore sur les bords du Tibre, a possédé des écrivains tels que Fra-Castor, Politien, Sannazar, qui s'approchoient, dit-on, du style de Virgile et d'Horace; mais si leur réputation dure, leurs ouvrages ne se lisent plus hors du cercle des érudits; et c'est une triste gloire littéraire que celle dont l'imitation doit être la base. Ces poètes latins, du moyen âge, ont été traduits en italien dans leur propre patrie: tant il est naturel de préférer la langue qui vous rappelle les émotions de votre propre vie, à celle qu'on ne peut se retracer que par l'étude!

La meilleure manière, j'en conviens, pour se passer des traductions, seroit de savoir toutes les langues dans lesquelles les ouvrages des grands poètes ont été composés; le grec, le latin, l'italien, le françois, l'anglais, l'espagnol, le portugais, l'allemand: mais un tel travail exige beaucoup de temps,

beaucoup de secours, et jamais on ne peut se flatter que des connoissances si difficiles à acquérir soient universelles. Or, c'est à l'universel qu'il faut tendre, lorsqu'on veut faire du bien aux hommes. Je dirai plus : lors même qu'on entendroit bien les langues étrangères, on pourroit goûter encore, par une traduction bien faite dans sa propre langue, un plaisir plus familier et plus intime. Ces beautés naturalisées donnent au style national des tournures nouvelles, et des expressions plus originales. Les traductions des poètes étrangers peuvent, plus efficacement que tout autre moyen, préserver la littérature d'un pays de ces tournures bannales qui sont les signes les plus certains de sa décadence.

Mais, pour tirer de ce travail un véritable avantage, il ne faut pas, comme les François, donner sa propre couleur à tout ce qu'on traduit; quand même on devroit par là changer en or tout ce que l'on touche, il n'en résulteroit pas moins que l'on ne pourroit pas s'en nourrir; on n'y trouveroit pas des alimens nouveaux pour sa pensée, et l'on reverroit toujours le même visage avec des parures à peine différentes. Ce reproche, justement mérité par les François, tient

aux entraves de toute espèce imposées, dans leur langue, à l'art d'écrire en vers. La rareté de la rime, l'uniformité de vers, la difficulté des inversions, renferment le poète dans un certain cercle qui ramène nécessairement, si ce n'est les mêmes pensées, au moins des hémistiches semblables, et je ne sais quelle monotonie dans le langage poétique, à laquelle le génie échappe, quand il s'élève très-haut, mais dont il ne peut s'affranchir dans les transitions, dans les développemens, enfin, dans tout ce qui prépare et réunit les grands effets.

On trouveroit donc difficilement, dans la littérature françoise, une bonne traduction en vers, excepté celle des *Géorgiques* par l'abbé Delille. Il y a de belles imitations, des conquêtes à jamais confondues avec les richesses nationales; mais on ne sauroit citer un ouvrage en vers qui portât d'aucune manière le caractère étranger, et même je ne crois pas qu'un tel essai pût jamais réussir. Si les *Géorgiques* de l'abbé Delille ont été justement admirées, c'est parce que la langue françoise peut s'assimiler plus facilement à la langue latine qu'à toute autre; elle en dérive, et elle en conserve la pompe et la majesté; mais les

langues modernes ont tant de diversités, que la poésie françoise ne sauroit s'y plier avec grâce.

Les Anglois, dont la langue admet les inversions, et dont la versification est soumise à des règles beaucoup moins sévères que celle des François, auroient pu enrichir leur littérature de traductions exactes et naturelles tout ensemble; mais leurs grands auteurs n'ont point entrepris ce travail; et Pope, le seul qui s'y soit consacré, a fait deux beaux poëmes de *l'Iliade* et de *l'Odyssée;* mais il n'y a point conservé cette antique simplicité qui nous fait sentir le secret de la supériorité d'Homère.

En effet, il n'est pas vraisemblable que le génie d'un homme ait surpassé depuis trois mille ans celui de tous les autres poëtes; mais il y avoit quelque chose de primitif dans les traditions, dans les mœurs, dans les opinions, dans l'air de cette époque, dont le charme est inépuisable; et c'est ce début du genre humain, cette jeunesse du temps, qui renouvelle dans notre âme, en lisant Homère, une sorte d'émotion pareille à celle que nous éprouvons par les souvenirs de notre propre enfance : cette émotion se confondant avec ses rêves de l'âge d'or, nous fait donner au plus

ancien des poètes la préférence sur tous ses successeurs. Si vous ôtez à sa composition la simplicité des premiers jours du monde, ce qu'elle a d'unique disparoît.

En Allemagne, plusieurs savans ont prétendu que les œuvres d'Homère n'avoient pas été composées par un seul homme, et qu'on devoit considérer *l'Iliade*, et même *l'Odyssée* comme une réunion de chants héroïques, pour célébrer en Grèce la conquête de Troie et le retour des vainqueurs. Il me semble qu'il est facile de combattre cette opinion, et que l'unité de *l'Iliade* surtout ne permet pas de l'adopter. Pourquoi s'en seroit-on tenu au récit de la colère d'Achille ? Les événemens subséquens, la prise de Troie qui les termine, auroient dû naturellement faire partie de la collection des rapsodies qu'on suppose appartenir à divers auteurs. La conception de l'unité d'un événement, la colère d'Achille, ne peut être que le plan formé par un seul homme. Sans vouloir toutefois discuter ici un système, pour et contre lequel on doit être armé d'une érudition effrayante, au moins faut-il avouer que la principale grandeur d'Homère tient à son siècle, puisqu'on a cru que les poètes d'alors, ou du moins un très-grand nombre

d'entre eux avoient travaillé à *l'Iliade*. C'est une preuve de plus que ce poëme est l'image de la société humaine, à tel degré de la civilisation, et qu'il porte encore plus l'empreinte du temps que celle d'un homme.

Les Allemands ne se sont point bornés à ces recherches savantes sur l'existence d'Homère; ils ont tâché de le faire revivre chez eux, et la traduction de Voss est reconnue pour la plus exacte qui existe dans aucune langue. Il s'est servi du rhythme des anciens, et l'on assure que son hexamètre allemand suit presque mot à mot l'hexamètre grec. Une telle traduction sert efficacement à la connoissance précise du poëme ancien; mais est-il certain que le charme, pour lequel il ne suffit ni des règles ni des études, soit entièrement transporté dans la langue allemande? Les quantités syllabiques sont conservées; mais l'harmonie des sons ne sauroit être la même. La poésie allemande perd de son naturel, en suivant pas à pas les traces du grec, sans pouvoir acquérir la beauté du langage musical qu'on chantoit sur la lyre.

L'italien est de toutes les langues modernes celle qui se prête le plus à nous rendre toutes les sensations produites par l'Homère grec. Il

n'a pas, il est vrai, le même rhythme que l'original; l'hexamètre ne peut guère s'introduire dans nos idiomes modernes; les longues et les brèves n'y sont pas assez marquées pour que l'on puisse égaler les anciens à cet égard. Mais les paroles italiennes ont une harmonie qui peut se passer de la symétrie des dactyles et des spondées, et la construction grammaticale en italien se prête à l'imitation parfaite des inversions du grec : les *versi sciolti*, étant dégagés de la rime, ne gênent pas plus la pensée que la prose, tout en conservant la grâce et la mesure du vers.

La traduction d'Homère par Monti est sûrement de toutes celles qui existent en Europe celle qui approche le plus du plaisir que l'original même pourroit causer. Elle a de la pompe et de la simplicité tout ensemble; les usages les plus ordinaires de la vie, les vêtemens, les festins sont relevés par la dignité naturelle des expressions; et les plus grandes circonstances sont mises à notre portée par la vérité des tableaux et la facilité du style. Personne, en Italie, ne traduira plus désormais *l'Iliade;* Homère y a pris pour jamais le costume de Monti, et il me semble que, même dans les autres pays de l'Europe, quiconque ne

peut s'élever jusqu'à lire Homère dans l'original, aura l'idée du plaisir qu'il peut causer, par la traduction italienne. Traduire un poète, ce n'est pas prendre un compas, et copier les dimensions de l'édifice; c'est animer du même souffle de vie un instrument différent. On demande encore plus une jouissance du même genre que des traits parfaitement semblables.

Il seroit fort à désirer, ce me semble, que les Italiens s'occupassent de traduire avec soin diverses poésies nouvelles des Anglois et des Allemands; ils feroient ainsi connoître un genre nouveau à leurs compatriotes, qui s'en tiennent, pour la plupart, aux images tirées de la mythologie ancienne : or, elles commencent à s'épuiser, et le paganisme de la poésie ne subsiste presque plus dans le reste de l'Europe. Il importe aux progrès de la pensée, dans la belle Italie, de regarder souvent au-delà des Alpes, non pour emprunter, mais pour connoître; non pour imiter, mais pour s'affranchir de certaines formes convenues qui se maintiennent en littérature comme les phrases officielles dans la société, et qui en bannissent de même toute vérité naturelle.

Si les traductions des poëmes enrichissent les belles-lettres, celles des pièces de théâtre pourroient exercer encore une plus grande influence; car le théâtre est vraiment le pouvoir exécutif de la littérature. A. W. Schlegel a fait une traduction de Shakespeare, qui, réunissant l'exactitude à l'inspiration, est tout-à-fait nationale en Allemagne. Les pièces angloises ainsi transmises, sont jouées sur le théâtre allemand, et Shakespeare et Schiller y sont devenus compatriotes. Il seroit possible en Italie d'obtenir un résultat du même genre; les auteurs dramatiques françois se rapprochent autant du goût des Italiens que Shakespeare de celui des Allemands, et peut-être pourroit-on représenter *Athalie* avec succès sur le beau théâtre de Milan, en donnant aux chœurs l'accompagnement de l'admirable musique italienne. On a beau dire que l'on ne va pas au spectacle en Italie pour écouter, mais pour causer, et se réunir dans les loges avec sa société intime; il n'en est pas moins certain que d'entendre tous les jours, pendant cinq heures, plus ou moins, ce qu'on est convenu d'appeler des paroles dans la plupart des opéra italiens, c'est, à la longue, une manière sûre de diminuer les facultés intel-

lectuelles d'une nation. Lorsque Casti faisoit des opéra comiques, lorsque Métastase adaptoit si bien à la musique des pensées pleines de charme et d'élévation, l'amusement n'y perdoit rien, et la raison y gagnoit beaucoup. Au milieu de la frivolité habituelle de la société, lorsque chacun cherche à se débarrasser de soi par le secours des autres, si vous pouvez faire arriver quelques idées et quelques sentimens à travers les plaisirs, vous formez l'esprit à quelque chose de sérieux qui peut lui donner enfin une véritable valeur.

La littérature italienne est partagée maintenant entre les érudits qui sassent et ressassent les cendres du passé, pour tâcher d'y retrouver encore quelques paillettes d'or, et les écrivains qui se fient à l'harmonie de leur langue pour faire des accords sans idées, pour mettre ensemble des exclamations, des déclamations, des invocations où il n'y a pas un mot qui parte du cœur et qui y arrive. Ne seroit-il donc pas possible qu'une émulation active, celle des succès au théâtre, ramenât par degrés l'originalité d'esprit et la vérité de style, sans lesquelles il n'y a point de littérature, ni peut-être même aucune des qualités qu'il faudroit pour en avoir une.

Le goût du drame sentimental s'est emparé de la scène italienne, et au lieu de cette gaîté piquante qu'on y voyoit régner autrefois, au lieu de ces personnages de comédie qui sont classiques dans toute l'Europe, on voit représenter, dès les premières scènes de ces drames, les assassinats les plus insipides, si l'on peut s'exprimer ainsi, dont on puisse donner le misérable spectacle. N'est-ce pas une pauvre éducation pour un nombre très-considérable de personnes, que de tels plaisirs si souvent répétés ? Le goût des Italiens, dans les beaux-arts, est aussi simple que noble; mais la parole est aussi un des beaux-arts, et il faudroit lui donner le même caractère; elle tient de plus près à tout ce qui constitue l'homme, et l'on se passe plutôt de tableaux et de monumens que des sentimens auxquels ils doivent être consacrés.

Les Italiens sont très-enthousiastes de leur langue; de grands hommes l'ont fait valoir, et les distinctions de l'esprit ont été les seules jouissances, et souvent aussi les seules consolations de la nation italienne. Afin que chaque homme capable de penser se sente un motif pour se développer lui-même, il faut que toutes les nations aient un principe actif d'in-

térêt : les unes sont militaires, les autres politiques. Les Italiens doivent se faire remarquer par la littérature et les beaux-arts ; sinon leur pays tomberoit dans une sorte d'apathie dont le soleil même pourroit à peine le réveiller.

ÉPITRE AU MALHEUR,

OU

ADÈLE ET ÉDOUARD,

IMPRIMÉE EN 1795, A LA TÊTE DU *RECUEIL DE MORCEAUX DÉTACHÉS.*

Cette Épitre a été écrite sous la tyrannie sanglante qui a déchiré la France ; il ne peut être trop tard pour la publier. De pareils événemens ne seront point effacés par les siècles ; et nous est-il déjà permis de ne compter nos douleurs que parmi nos souvenirs !

ÉPITRE AU MALHEUR,

OU

ADÈLE ET ÉDOUARD.

Je ne puis, ô malheur! repousser ton image;
Par quel effort lutter contre ton ascendant,
Et d'un esprit captif reconquérir l'usage?
Je ne vois que toi seul; et j'accrois mon tourment,
Si je veux me soustraire à ta sombre puissance.
Non, à te contempler il est plus de douceurs,
Et celui qui ne peut oublier sa souffrance
Vit de cette pensée, et se nourrit de pleurs.
Est-ce dans les foyers de l'heureuse Helvétie,
Que l'on doit consacrer ce culte douloureux?
De la tranquille paix, ô dernière patrie!
Qui souffre dans ton sein est donc bien malheureux.
Souvent, les yeux fixés sur ce beau paysage,
Dont le lac avec pompe agrandit les tableaux,
Je contemplois ces monts qui, formant son rivage,
Peignent leur cime auguste au milieu de ses eaux:
Quoi! disois-je, ce calme où se plaît la nature
Ne peut-il pénétrer dans mon cœur agité?
Et l'homme seul, en proie aux peines qu'il endure,
De l'ordre général seroit-il excepté?
France, de tes destins le sombre avenir horrible,

Dans tous les lieux pour nous entr'ouvre des tombeaux;
Ton orage obscurcit l'azur d'un ciel paisible,
Le sang que tu répands teint le cristal des eaux.
Ces Alpes dont au loin la Suisse est hérissée,
Ces monts qui des enfers sépareroient les cieux,
Ne peuvent arrêter l'élan de la pensée,
Et la douleur partout est près du malheureux.
O malheur! les François ont fondé ton empire;
On luttoit contre toi, tu règnes maintenant;
L'espoir de t'échapper paroît un vain délire,
Et la raison n'est plus que le choix du tourment.
Oui, je veux t'effrayer de ta propre puissance,
Et de ses longs effets te tracer le tableau.
La mort est le plus doux des fléaux de la France;
Les François sans regret descendent au tombeau,
Préparés au trépas par l'horreur de la vie.
Mais ces derniers instans ne sont plus solennels,
Et du tribut des pleurs la douceur infinie,
Là n'accompagne plus les malheureux mortels.
C'est aux cris redoublés des transports d'allégresse
Que de leur char funèbre on conduit chaque pas;
On est prêt d'exiger qu'ils partagent l'ivresse,
Qu'à ce peuple féroce inspire leur trépas.
L'amour au désespoir est réduit au silence,
Ou pour donner des pleurs, il doit braver la mort.
Seroit-ce par pitié, décemvirs de la France,
Qu'unissant à la fois dans un semblable sort
Et le père et le fils, et l'amant et l'amie,
Du cœur qui sait aimer vous devancez les vœux?

A travers tant d'horreurs mon âme anéantie
Veut faire un choix cruel dans des objets affreux.
Barbares, non jamais ni la mort ni l'histoire
Ne pourront dignement venger tous vos forfaits;
L'excès de vos fureurs ne pourra plus se croire :
Vos crimes des tableaux surpassent les effets.
Ah ! que du moins ce cri d'une douleur mortelle
De ce règne de sang renouvelle l'horreur :
Puisse-t-il inspirer une haine éternelle,
La préserver du temps, de l'oubli du malheur !
Un jeune homme innocent (1), même des nouveaux crimes
Qu'une loi tyrannique exprime vaguement,
Pour sauver l'assassin, et non pas les victimes,
Près d'Adèle, Édouard vivoit obscurément.
Tant qu'il fut une France, il l'avoit bien servie;
Mais quand sous les tyrans on la vit s'avilir,
Respectant même encor l'ombre de sa patrie,
Aux drapeaux étrangers il n'alla point s'unir.
Son épouse sensible, et que la crainte glace,
Eût voulu l'entraîner loin du pouvoir sanglant,
Qui, semblable à la mort, à toute heure menace
La foiblesse et la force, et le père et l'enfant :
Mais il chérit les lieux témoins de sa constance,
Où l'hymen a remis son Adèle en ses bras;
Il ne peut s'éloigner de cette triste France,
Il espère un héros dont il suivra les pas.
Souvent il répétoit à la beauté qu'il aime :

(1) Ce fait est de la plus exacte vérité.

« Que ce ciel et ma voix rassurent ta frayeur;
« Regarde la nature, elle reste la même,
« Et l'amour est encor plus constant dans mon cœur.
« Ah! dit-elle, en pleurant, sous ce joug détestable
« Qui te préservera du sort d'un criminel?
« L'air que nous respirons peut te rendre coupable;
« Vivre, penser, aimer, expose au fer mortel. »
Cependant, par degrés, le courage d'Adèle
Renaît, en écoutant l'objet de ses amours.
Tout à coup elle apprend qu'une atteinte cruelle
A menacé son père au déclin de ses jours,
Elle part, son époux se condamne à l'absence;
Par des soins importans, ses jours étoient remplis.
Mais le père d'Adèle échappe à la souffrance,
Elle peut revenir: en traversant Paris,
Seule, elle se livroit à la douce pensée
De retrouver bientôt son époux, son ami.
Près d'un palais de sang, une foule empressée
Attire ses regards; son cœur est attendri:
« Sans doute, disoit-elle, en ce moment horrible,
« D'un mortel innocent on prononce la mort;
« Peut-être il est aimé, peut-être il est sensible;
« Plus je me trouve heureuse, et plus je plains son sort. »
A travers ce tumulte un nom se fait entendre;
Il vient frapper ses sens, avant d'atteindre au cœur;
Elle écoute long-temps sans pouvoir le comprendre;
L'instinct, pour un moment, repousse la douleur.
Mais de la vérité la lumière effroyable
Perce jusqu'à son âme; elle s'avance enfin.

Des acclamations la voix impitoyable,
A grands cris, d'Édouard annonçoit le destin :
Saisi, jugé, proscrit, et conduit au supplice,
Un instant menaçoit et condamne ses jours.
Quand le temps nous prépare au plus grand sacrifice,
Le désespoir lui-même est calme en ses discours;
Mais d'un coup imprévu la raison égarée,
Croit trouver des secours dans sa propre fureur.
Adèle est loin des pleurs; à sa rage livrée,
Elle appelle, elle attend, elle veut un vengeur.
Sa voix n'a réveillé que l'espoir de la haine,
Et ses cris n'ont atteint que l'âme du méchant:
Devant le tribunal on la cite, on la mène,
Par un autre chemin son époux en descend.
Adèle avec transport suit la main qui l'entraîne.
Elle arrive; on la place à ce fauteuil fatal
Que venoit de quitter cet époux qu'elle adore;
Elle voit ses bourreaux rangés en tribunal,
Leur prodigue l'insulte, et la recherche encore;
Le geste et le regard, la parole et l'accent,
Rien ne peut satisfaire à son âme irritée;
Sa foiblesse est alors son plus affreux tourment.
A ces grands mouvemens dont elle est agitée,
Le calme qui succède étonne tous les yeux.
Les juges, sur sa plainte, à mort l'ont condamnée;
Ils sont moins criminels, ils ont rempli ses vœux :
« Ah! dit-elle, hâtez-vous; dans notre destinée
« Un instant est beaucoup, je pourrai le revoir :
« Il saura que la mort aussi nous est commune. »

Les juges, sans délai, satisfont son espoir;
Ils pensoient d'Édouard accroître l'infortune.
Elle court, elle atteint le cortége fatal;
Jamais char de triomphe, en un jour de victoire,
Ne fut tant désiré par un guerrier rival.
Édouard, jusqu'alors attentif à sa gloire,
Étonnoit par son calme un peuple curieux,
Insensible au malheur comme aux traits du courage;
Sur ce qui l'environne il promène ses yeux,
D'Adèle au même instant reconnoît le visage,
Et croit que la douleur l'entraîne dans ces lieux.
Il veut la repousser; la garde l'environne,
Il apprend tout enfin par ce spectacle affreux.
Sa raison à l'instant, sa force l'abandonne;
Son teint prend la couleur de la mort qui l'attend.
Elle veut lui parler, il ne peut plus l'entendre:
« O mon cher Édouard, dit-elle en l'embrassant,
« Écoute cette voix dont l'accent est si tendre!
« Est-ce donc leur arrêt qui me donne la mort?
« Crois-moi, s'ils m'avoient pu condamner à la vie,
« C'est alors qu'il falloit t'effrayer de mon sort.
« Cette chaîne sanglante à mon époux me lie:
« C'est encor de l'hymen, c'est encor de l'amour.
« Vois ce ciel, dont le calme invite à l'espérance;
« En nous laissant tous deux périr au même jour,
« Il va m'unir à toi pour prix de ma constance;
« Jusques à tes vertus ma mort peut m'élever. »
Édouard est glacé; sa main est insensible:
Il commence des mots qu'il ne peut achever.

Adèle, c'en est fait; de cet état horrible
La mort seule à présent peut sauver ton époux;
Tu le retrouveras dans le séjour céleste.
Sa douleur, du trépas a devancé les coups.
Comment fixer, ô ciel! cet instrument funeste,
Où le fer contenu dans des ressorts nouveaux
Tombe sur la vertu de tout le poids du crime,
Où l'art, obéissant au signal des bourreaux,
Par un bras invisible égorge les victimes?
D'Adèle et d'Édouard le sang pur a coulé;
Il se rejoint encor dans ses flots qui bouillonnent.
De leur sort un moment le peuple étoit troublé;
Bientôt des décemvirs les soldats l'environnent.
Leurs cris vont aux enfers, repoussés par le ciel.
Ainsi l'on vit périr une famille auguste;
Ainsi tant d'innocens, aux pieds de l'Éternel,
Ont porté les douleurs et les plaintes du juste.
Le jour de la pitié descendra-t-il sur nous!

Les François, échappés aux tourmens de la France,
Vont peut-être m'offrir un spectacle plus doux.
Quel lien en effet qu'une même souffrance!
Unis par la douleur, ils se tendront les bras.
Ah! s'il étoit ainsi, tu perdrois ta puissance,
Indomptable malheur, et tu ne le veux pas:
Il vaut mieux diviser les amis et les frères.
Dévorant le passé, sans juger l'avenir,
Ils pensent soulager le poids de leurs misères
En découvrant au loin un sujet de haïr.
Égarés par la haine, ah! quelle triste ivresse!

Leur premier intérêt pour elle est oublié,
Et, sans cesse exhalant leur fureur vengeresse,
Eux-mêmes du malheur ont distrait la pitié.
D'autres, pleins de vertus, livrés à la vengeance,
Par autant de douleurs comptent leurs sentimens,
Ne peuvent secourir la vieillesse et l'enfance,
Et les plus doux liens sont leurs plus grands tourmens.
Ce n'est pas tout encor : les fureurs de l'envie
Peuvent poursuivre même au comble des malheurs;
Sur les débris du monde on voit la calomnie
Seule, rester debout, et régner sur les pleurs.
Vous avez ressenti ses atteintes cruelles,
Par ses lâches poisons vous êtes déchirés,
Vous, de la liberté les défenseurs fidèles,
Et de tous les excès ennemis déclarés.
Échappés à la France, une erreur implacable
Des plus purs sentimens s'apprête à vous punir;
Aux yeux du préjugé, qui pensoit est coupable,
Et qui raisonne encor sans doute veut trahir.
De la postérité l'équitable balance,
Un jour, de la raison rétablira l'honneur;
Le temps et la vertu font toujours alliance :
C'est beaucoup pour la gloire, et bien peu pour le cœur.
De tout ce qu'on aimoit la vie est séparée;
Sans cesser d'être, on craint de ne se voir jamais;
Vers un monde nouveau notre âme est attirée,
L'Amérique ou la mort nous promettent la paix.
De la nature enfin le cours invariable
A travers tant de maux ne s'est point arrêté :

La mort, comme autrefois, se montre impitoyable,
Et l'hymen le plus saint n'en est pas respecté.
L'amour peut être ingrat, ou l'amitié légère;
Et sous le poids affreux des communes douleurs,
Nourrissant en secret une peine étrangère,
Seule, à d'autres chagrins on donne encor des pleurs.
Dieu clément, du malheur daigne borner l'empire;
Quand l'Océan grossi répand au loin ses eaux,
Dans son lit, à ta voix, bientôt il se retire;
Fais rentrer le malheur au fond de ses tombeaux.
Préserve l'univers englouti par la France,
Viens rendre son éclat à ton flambeau divin;
Il est de l'opprimé la dernière espérance.
Par le torrent des pleurs s'il s'éteignoit enfin,
Si jamais la vertu, dans sa douleur profonde,
Un jour avoit cessé de croire à ta bonté,
Une nuit éternelle auroit couvert le monde,
Le signal de sa fin eût partout éclaté.
Et vous, qui respirez sous un ciel tutélaire;
Vous, d'un autre pays, d'un autre sang que nous,
Pour aimer votre sort, voyez notre misère;
Ne le comparez point à des rêves plus doux.
Des révolutions les volcans sont l'image:
Le savant qui dépeint leur affreuse beauté,
Dit qu'aux jours de terreur causés par leur ravage
La terre avec le temps doit sa fécondité.
Mais des contemporains l'espérance est perdue;
Mais le sol ébranlé menace leurs enfans.
On veut dans l'avenir égarer votre vue.

Fixez de la douleur les tableaux éloquens.
Par la pitié notre âme au présent est unie,
Des intérêts des temps Dieu seul peut transiger.
Malheur à qui voudroit agiter sa patrie!
Les François n'avoient pas leur exemple à juger.

ÉPITRE SUR NAPLES,

COMPOSÉE EN 1805.

ÉPITRE SUR NAPLES.

Connois-tu cette terre où les myrtes fleurissent,
Où les rayons des cieux tombent avec amour,
Où des sons enchanteurs dans les airs retentissent,
Où la plus douce nuit succède au plus beau jour?
As-tu senti, dis-moi, cette vie enivrante
Que le soleil du sud inspire à tous les sens?
As-tu goûté jamais cette langueur touchante
Que les parfums, les fleurs et les flots caressans,
Les vents rêveurs du soir, et les chants de l'aurore,
Font éprouver à l'homme en ces lieux fortunés?
L'amour aussi, l'amour vient ajouter encore
Ses plaisirs aux plaisirs que le ciel a donnés;
Et le chagrin cruel qui consume la vie,
S'efface, comme l'ombre, à la clarté des cieux.
La blessure reçue est aussitôt guérie;
On peut mourir ici, mais qui vit est heureux:
C'est la terre d'oubli, c'est le ciel sans nuage,
Qui rend le cœur plus libre et l'esprit plus léger.
Dans ce cœur quelquefois il peut naître un orage,
Mais ne redoutez point un mal si passager.
Vous verrez le plaisir rentrer dans son domaine.
Le zéphyr s'est baigné dans la vague des mers,
Les fleurs ont, en passant, embaumé son haleine;
La terre a prodigué ses parfums dans les airs,

La nuit même, la nuit, de ses timides ombres
Ne couvre qu'à demi les merveilles du jour;
Le volcan fait encor briller ses flammes sombres.
A l'homme, à cet objet de son brûlant amour,
La nature jamais ne cache tous ses charmes:
Il n'est point solitaire, il n'est point isolé;
Aux chagrins d'ici-bas, s'il donne quelques larmes,
Il regarde le ciel et se sent consolé.
Mais ce n'est point l'ardeur des plus nobles pensées
Qui, jusque vers ce ciel, entraîne ses désirs;
Ni le regret touchant des délices passées,
Qui, vers ce confident, élève ses soupirs:
C'est plutôt je ne sais quelle intime alliance
De l'homme avec les cieux, et les airs et les fleurs.
Ici, les habitans rêvent dans l'indolence,
Et le plaisir de vivre y suffit à leurs cœurs.
Les siècles et la mort, et les volcans et l'onde,
Ont dévasté ces lieux qui sont encor si beaux;
Par la cendre et le sang cette terre est féconde,
Et la rose n'y croît qu'au milieu des tombeaux.
Ah! bienheureux l'oubli dans la contrée antique
Où, par les souvenirs, naîtroit tant de douleur;
Où tout fut généreux, noble, fier, héroïque.
Quels héritiers, grand Dieu, pour le peuple vainqueur!
Ne pleurent-ils jamais sur des urnes funèbres?
Le passé n'est-il rien pour les vieux fils du temps?
Conduiront-ils toujours sur des tombes célèbres,
De leurs danseurs légers les pas insoucians?
Arrêtez! Cicéron ici perdit la vie;

Sa tombe est au milieu de ce riant séjour :
Avant que de mourir, sur la rive fleurie
Il a laissé tomber quelques regards d'amour.
Banni de son pays, dans cette même enceinte,
Scipion, indigné, vint souffrir et mourir :
Il grava sur sa tombe une immortelle plainte,
Qui plaide contre Rome auprès de l'avenir.
Plus loin, sont les marais et les roseaux modestes
Qui purent cependant préserver Marius.
Ah ! de la liberté, trop misérables restes,
Vous nous la rappelez, mais elle n'étoit plus.
La gloire au moins, la gloire en avoit l'apparence,
La liberté mourante, au regard menaçant,
Fit trembler quelque temps la suprême puissance,
La combattit encor de son bras tout sanglant.
Octave abaissant tout, assura sa victoire,
Ne fut grand qu'au milieu des hommes avilis :
Dans la honte de Rome il crut trouver sa gloire ;
Il commanda des vers aux flatteurs asservis.
Il a voulu tromper jusqu'au juge suprême,
Jusqu'au temps, seul rebelle à la loi du plus fort ;
Mais le temps a tout dit, et Virgile lui-même
Vainement l'a choisi pour maître de son sort.
Il ne fit qu'un tyran, doux par hypocrisie,
Cruel par sa nature ; et d'un monstre odieux
Il fit don, en mourant, à la triste Italie,
Pour être regretté dans des jours plus affreux.
Oubliez, j'y consens, ces splendeurs meurtrières
Dont les tyrans de Rome ont décoré ces lieux :

L'esclavage et la mort, de ces amas de pierres,
Ont élevé partout l'édifice pompeux.
Mais donnez quelques pleurs à l'île renommée
Qui, non loin de ces bords, apparoît à mes yeux.
Là, partant pour la Grèce, où l'attendoit l'armée,
Brutus à ses amis fit ses derniers adieux.
Il combattoit alors pour le destin du monde,
Et tous nos longs malheurs datent de ses revers.
Qu'il a souffert ici! quelle douleur profonde!
Quelle vaste pitié l'émut pour l'univers!
Il croyoit dans César frapper la tyrannie;
Hélas! l'infortuné n'immola qu'un ami,
Criminel, mais plus grand encor que sa patrie,
Despote regretté par un peuple avili.
De tous les vrais Romains, ô le plus misérable!
Avec un cœur aimant tu passas pour cruel;
Et sublime en vertu tu fus jugé coupable,
Tant le succès peut tout sur le sort d'un mortel!
C'étoit la même mer, c'étoit la même flamme,
Qui du haut du volcan s'élançoit dans les airs;
Mais ces bords recéloient encore une grande âme,
Et je la cherche en vain, ces lieux en sont déserts.
Du moins restez en paix, vivre voluptueuse,
Où tout peut s'oublier, même la liberté.
Allez passer vos jours dans la barque rêveuse;
De la terre et du ciel contemplez la beauté.
De vos beaux orangers cultivez la parure,
Ces éternelles fleurs, qui décorent l'hiver,
Semblent fixer pour vous l'inconstante nature.

Ailleurs, tout passe ; ici, de son front toujours verd,
Le printemps, chaque mois, vient embellir ces rives.
Pour vous tout recommence, et le champêtre espoir,
Dont l'orage détruit les roses fugitives,
Sous un nouvel éclat revient se faire voir.
Vous êtes méconnu, vous, peuple de poètes ;
Mobile, impétueux, irascible, indolent ;
Vos prêtres et vos rois vous font ce que vous êtes.
C'est sous ce même ciel que vous fûtes si grand.
Vous le seriez encor si votre destinée
Soulevoit tous les jougs qui sillonnent vos fronts,
Si vous pouviez penser, si votre âme enchaînée
N'achetoit le sommeil au prix de mille affronts.
Ce sommeil est si doux, dans vos belles prairies,
Que moi-même, oubliant de plus nobles désirs,
Je savourois votre air ; et de vos douces vies
Le soleil et la mer m'expliquoient les plaisirs.
Mais en vain ce beau ciel, cette vive nature,
Ces chants délicieux ressembloient au bonheur ;
Toujours j'ai ressenti la cruelle blessure
Du poignard que la mort a plongé dans mon cœur.
Où fuir cette douleur ? Sous ces débris antiques,
D'un antique moderne on croit trouver les pas ;
Aussi grand qu'un Romain par ses vertus publiques,
Persécuté comme eux, trahi par des ingrats ;
Mais plus sensible qu'eux, et pleuré sur la terre,
Comme un obscur ami dont les paisibles jours
Aux devoirs d'un époux, aux tendresses d'un père,
Auroient été voués dans leur tranquille cours.

Zéphyr que j'ai senti, caressiez-vous sa cendre?
Harmonieuses voix, cantique des élus,
Dans le sein de la tombe a-t-il pu vous entendre,
Et nos cœurs séparés se sont-ils répondus?
Ciel parsemé de feux, aujourd'hui sa demeure,
Éternité des temps, éternité des mers,
Ne me direz-vous pas, et devant que je meure,
Si ses bras paternels me sont encor ouverts?

TRADUCTION

DU SONNET DE MINZONI,

SUR LA MORT DE JÉSUS-CHRIST.

Quand Jésus expiroit, à ses plaintes funèbres,
Le tombeau s'entr'ouvrit, le mont fut ébranlé.
Un vieux mort l'entendit dans le sein des ténèbres;
Son antique repos tout à coup fut troublé.
C'étoit Adam. Alors, soulevant sa paupière,
Il tourne lentement son œil plein de terreur,
Et demande quel est, sur la croix meurtrière,
Cet objet tout sanglant, vaincu par la douleur.
L'infortuné le sut, et son pâle visage,
Ses longs cheveux blanchis et son front sillonné,
De sa main repentante éprouvèrent l'outrage.
En pleurant il reporte un regard consterné
Vers sa triste compagne, et sa voix lamentable
Que l'abîme, en grondant, répète au loin encor,
Fit entendre ces mots : Malheureuse coupable,
Ah! pour toi j'ai livré mon Seigneur à la mort.

TRADUCTION

DU SONNET DE FILICAJA,

SUR L'ITALIE.

Italie, Italie, ah ! quel destin perfide
Te donna la beauté, source de tes malheurs?
Ton sein est déchiré par le fer homicide,
Tu portes sur ton front l'empreinte des douleurs.
Ah ! que n'es-tu moins belle, ou que n'es-tu plus forte !
Inspire plus de crainte, ou donne moins d'amour.
De l'étranger jaloux la perfide cohorte
N'a feint de t'adorer que pour t'ôter le jour.
Quoi ! verra-t-on toujours descendre des montagnes
Ces troupeaux de Gaulois, ces soldats effrénés,
Qui, du Tibre et du Pô, dans nos tristes campagnes,
Boivent l'onde sanglante et les flots enchaînés?
Verra-t-on tes enfans, ceints d'armes étrangères,
Des autres nations seconder les fureurs;
Et, ne marchant jamais sous leurs propres bannières,
Combattre pour servir, ou vaincus, ou vainqueurs?

HENRY ET EMMA,

BALLADE IMITÉE DE PRIOR.

Je ne sais ce qu'il faut en croire,
Mais aux femmes, depuis long-temps,
On a reproché, dit l'histoire,
Des cœurs légers et peu constans.
Or, écoutez donc l'aventure
De cette fille aux bruns cheveux,
Dont l'âme courageuse et pure
A brûlé des plus nobles feux.

Son amant vient, frappe et l'éveille
Au funeste coup de minuit.
Descends, dit-il, chacun sommeille;
Ouvre-moi ta porte sans bruit.
Il faut nous quitter, chère amie;
Las! je vais fuir bien loin de toi,
Car le juge a livré ma vie
Au fer barbare de la loi.

Ta peine est à moi, lui dit-elle,
Ami, je te suivrai toujours
Qu'un antre éloigné nous recèle,
Au désert même ayons recours.
Si la fortune mensongère

En un jour change notre sort,
Le lien d'une âme sincère
Ne peut se briser qu'à la mort.

HENRY.

Non, non, tu ne saurois me suivre,
Renonce à ce fatal désir;
Dans les déserts où je dois vivre,
Combien il te faudroit souffrir!
L'air glacé, la soif et la dure,
La faim, la douleur et l'effroi,
Fille à la belle chevelure,
Seroient ton partage avec moi.

EMMA.

Je ne crains rien que ton absence,
Et ton départ seul me fait peur;
Loin de toi jamais l'espérance
Ne pourra rentrer dans mon cœur.
La soif, la misère et la dure,
Le désert même et les frimas,
Oui, tout me plaît dans la nature,
Lorsque je marche sur tes pas.

HENRY.

Non, je pars seul. Non, mon amie,
Reste en ces lieux, sèche tes pleurs.
Ah! le temps qui berce la vie,
Sait bien endormir les douleurs.
L'envie, à la langue maudite,
Poursuit l'amour et la beauté;

Lorsque l'on apprendroit ta fuite,
Ton nom seroit-il respecté?

EMMA.

Non, le temps qui berce la vie
Ne peut endormir les douleurs.
Ton souvenir à ton amie
Chaque jour coûteroit des pleurs.
L'envie, à la langue maudite,
Couvre moi-même en vain ses traits;
C'est toi que je suis dans ma fuite,
Et j'aime les vertes forêts.

HENRY.

La sombre forêt épouvante;
Ton cœur timide frémira,
Lorsque la flèche menaçante
Au fond des bois retentira.
Si l'on m'atteint, d'horribles chaînes
Pèseront sur tes foibles bras;
Tu n'auras, pour prix de tes peines,
D'autre avenir que le trépas.

EMMA.

Quand nous aimons avec ivresse,
L'amour aguerrit notre cœur,
Et peut même à notre foiblesse
Prêter une mâle valeur.
Lorsque la flèche menaçante,
Au fond des bois retentira,

L'œil attentif de ton amante
Sur toi seul, ami, veillera.

HENRY.

La sombre forêt est l'asile
Des brigands, des loups et des ours;
Nul toit n'offre un abri tranquille
Pour protéger tes tristes jours.
Au fond d'une caverne obscure
La terre formeroit ton lit;
Le fruit sauvage et l'onde pure
Sont tout le festin d'un proscrit.

EMMA.

La forêt est un sûr asile
Où pour toi je ne crains plus rien;
Quel autre abri seroit tranquille,
Et ton sort n'est-il plus le mien?
Tu sauras, d'un bras intrépide,
Dompter les hôtes des forêts;
Et dans les flots de l'eau limpide
On puise le calme à longs traits.

HENRY.

Ah! du sort dont je suis la proie
Tu ne connois pas tous les maux.
Sais-tu que tes cheveux de soie
Doivent tomber sous les ciseaux?
Sais-tu qu'une laine grossière
Voilera tes jeunes attraits,

Et qu'à tes sœurs, comme à ta mère,
Il faut dire adieu pour jamais?

EMMA.

Adieu, ma mère. J'ai dû suivre
Mon ami fidèle et malheureux.
Vous, mes sœurs, c'est à vous de vivre
Au sein des plaisirs et des jeux.
Je n'irai plus dans une fête:
Sans peine je livre aux ciseaux
Ces cheveux qui paroient ma tête,
Ces cheveux si bruns et si beaux.

HENRY.

Eh bien! toi qui me crois fidèle,
Toi, si sincère en tes amours,
Apprends qu'une amante nouvelle
Est la compagne de mes jours.
Mon cœur amoureux la préfère;
Oui, je l'aime bien plus que toi,
Et dans la forêt solitaire,
Elle doit vivre près de moi.

EMMA.

Heureuse d'avoir su te plaire,
A ton sort elle doit s'unir;
Mais dans la forêt solitaire,
Accorde-moi de la servir.
Comme esclave je veux te suivre:
Fidèle au joug de ce devoir,

A mes tourmens je puis survivre
Tant qu'il m'est permis de te voir.

HENRY.

Ah! c'en est trop, ma douce amie!
Dans cette épreuve de douleur,
Où tu ne t'es pas démentie,
Emma, j'ai reconnu ton cœur.
C'est pour toi seul que je veux vivre.
Ne crains ni le fer ni la loi;
Je suis un des grands de l'empire,
La splendeur t'attend près de moi.

EMMA.

Qu'importe cette splendeur vaine,
Ou la misère et le danger;
Près de toi je suis toujours reine,
Et le sort n'y peut rien changer.
Qu'on chante ailleurs la vieille histoire
Des cœurs volages et sans foi;
Qui t'a vu ne sauroit y croire:
Jamais je n'aimerai que toi.

IMITATION

D'UNE ÉLÉGIE DE BOWLES,

SUR LES EAUX DE BRISTOL. (1)

Le jour va commencer; ses premières lueurs
Nous découvrent des bois les riantes couleurs.
Le faucon endormi se réveille à l'aurore,
Tourne autour du rocher, part, et revient encore;
Et l'on entend de loin, au lever du soleil,
La cloche qui rappelle aux travaux du réveil.
Bientôt le jour s'étend sur la voûte céleste,
Des vapeurs de la nuit l'obscurité funeste
Se dissipe à nos yeux, et les oiseaux charmés
Répètent, dans les airs, leurs chants accoutumés.
Les rayons réfléchis par un ruisseau limpide,
Font étinceler l'onde en sa course rapide;
Et le pâle rocher, blanchi par les hivers,
Dont le front sillonné domine encor les mers,
Des feux de l'Orient le premier se colore,
Et sur son vieux sommet reçoit la jeune aurore.
Le vaisseau, que les vents vers le port ont conduit,
A reconnu les bords que lui cachoit la nuit.

---

(1) Les eaux de Bristol sont ordonnées, en Angleterre, aux malades attaqués de la consomption.

Les cris des matelots nous signalent leur joie ;
Et des voiles, au loin, la blancheur se déploie.
Mais les infortunés, par le mal abattus,
Que des secours tardifs ne ranimeront plus,
Vont aussi le matin sur le bord du rivage
Pour respirer encore un air qui les soulage.
Cet air vient se jouer sur leurs fronts pâlissans,
Des poumons déchirés calme les feux brûlans ;
Et la nature, enfin, par l'aurore embellie,
Leur fait encor goûter le parfum de la vie.
La pourpre du matin a décoré le ciel
D'un éclat à la fois touchant et solennel.
La forêt s'est courbée au lever de l'aurore,
Saluant le soleil qu'elle revoit encore.
Les oiseaux, d'un beau jour jeunes admirateurs,
Quittent des bois touffus les paisibles douceurs.
Cette fête du monde, au départ des ténèbres,
Semble écarter la mort et ses voiles funèbres.
Par des rêves trompeurs les mourans consolés
Élèvent vers le ciel leurs regards accablés ;
Ils se flattent encore : une espérance vaine
A coloré leur front d'une rougeur soudaine.
Symptôme de leur mal, cette triste rougeur,
Du flambeau de la mort est la sombre lueur.
Bientôt vous les verrez, repoussant des chimères,
Errer sous cette voûte où reposent nos pères ;
S'y choisir une tombe, et sur les bords du temps
Sonder l'éternité de leurs regards tremblans.
Ils s'essaient tout seuls aux plus tristes pensées

Tâchent de résigner leurs délices passées.
Inutiles efforts! Au milieu des douleurs,
Des souhaits impuissans se glissent dans leurs cœurs;
Et, tout en adorant la volonté suprême,
Ils pensent qu'il est dur de quitter ce qu'on aime.
Il est dur en effet de briser les liens
Qui de nos pas tremblans sont les plus doux soutiens;
De perdre l'avenir, où régnoit l'espérance.
L'imagination, funeste en sa puissance,
Excite les regrets, trompe les souvenirs,
De la vie, aux mourans, ne peint que les plaisirs;
Au bonheur d'exister se borne leur envie,
Et, près de la quitter, ils adorent la vie.
Cependant, à la fin, quand le corps s'affoiblit,
Le calme, par degrés, renaît dans leur esprit.
Tout, jusqu'à leurs terreurs, va se perdre dans l'ombre,
Et, comme à l'horizon, vers le soir d'un jour sombre
Les bois, les prés, les champs obscurcis par la nuit,
Semblent s'évanouir avec le jour qui fuit.
Ainsi, lorsque notre âme incertaine, abattue,
N'éclaire plus nos sens, tout change à notre vue.
Le monde se retire, et les objets confus
A nos foibles regards ne se retracent plus.
Air pur, qui ranimez les forces languissantes,
Sources qui fécondez ces campagnes riantes,
Sur ces infortunés répandez vos bienfaits;
Et, puisqu'ils veulent vivre, exaucez leurs souhaits.
Qui descend à pas lents du haut de la colline?
Ah! je la reconnois cette jeune orpheline;

Long-temps d'un vain espoir elle a goûté l'erreur,
Long-temps elle a rêvé l'amour et le bonheur.
L'amour, que la vertu, que les nœuds d'hyménée
Devoient sanctifier. Tu meurs, infortunée;
Il a brisé ton cœur; rejette les secours
Qui pourroient prolonger tes misérables jours.
Tu voulois un ami, tu péris solitaire:
Seule dans le tombeau, seule sur cette terre,
Ah! tu croirois à peine avoir changé de sort,
Lorsque tu passerois de la vie à la mort.
Ceux qu'on voit dans ces lieux, courbés par la souffrance,
Jeunes, sur l'avenir fondoient leur espérance.
La jeunesse un moment les embellit encor,
Et suspend sa guirlande au cyprès de la mort.
Ainsi j'ai vu tomber tes nobles destinées.
Mon ami, compagnon de mes jeunes années;
Par de longues douleurs lentement consumé,
Sur sa tête, du temps le gouffre est refermé.
Il aimoit le soleil, il cherchoit sa lumière;
Souvent il a béni son pouvoir salutaire.
Ce soleil, dont l'éclat lui paroissoit si beau,
Semble avec complaisance éclairer son tombeau.
Ce vent, qui près des monts si sourdement murmure,
Semble parler tout bas de mort à la nature.
Russel, tu l'entendis dans ce jour plein d'effroi,
Dans ce jour, le dernier qui s'est levé pour toi.
Ah! qui dans les beaux temps de notre heureuse enfance,
Au sein de l'univers, créé par l'espérance,
Qui nous auroit prédit que nos berceaux de fleurs

Bientôt ne couvriroient que sa cendre et mes pleurs?
Hélas! combien d'amis, couchés sur la poussière,
N'accompagneront plus mes pas dans la carrière!
D'autres ont abusé de ma crédule foi;
D'autres, que j'aime encor, sont séparés de moi.
Nous partîmes ensemble au matin de la vie;
Ensemble nous montions la colline fleurie,
Dont le sommet voilé, semblable à l'avenir,
Offroit à notre espoir la gloire ou le plaisir.
Quelques-uns sont tombés à moitié du voyage,
Accablés de fatigue, ou vaincus par l'orage.
Quelques-uns lentement traînent encor leurs pas,
Désirent le repos et ne l'obtiennent pas.
De tous mes compagnons je suis le plus à plaindre,
Je touche à ce moment où je voulois atteindre;
Mais je descendrai seul par le sombre chemin,
Revers de la montagne, et terme du destin.
Mes peines, mes plaisirs, sur moi seul tout retombe,
Et des sentiers déserts m'entraînent vers la tombe.
Mais cessons de rêver. Oublions l'avenir,
Effaçons du passé le cruel souvenir.
Soumettons-nous au sort! Déjà le jour s'avance,
L'homme s'est réveillé, la lutte recommence.
Contre ses ennemis il faut se maintenir,
Travailler pour les siens, apprendre à les servir;
Et, suspendant les pleurs de la mélancolie,
Retournons dans le monde, et croyons à la vie.

LA BAYADÈRE
ET LE DIEU DE L'INDE,
TRADUIT DE GÖTHE.

I.

Brama, le dieu de la belle contrée
Que fécondent les feux du ciel,
Quitte sa demeure éthérée
Caché sous les traits d'un mortel.
Il veut s'exposer à la peine,
Il veut souffrir, désirer et jouir,
Pour récompenser ou punir,
En jugeant les humains avec une âme humaine.
Il parcourt l'Inde et ses climats brûlans;
Il regarde le peuple, il observe les grands;
Et, vers le soir, s'éloignant de la ville,
Il poursuit son voyage et cherche un autre asile.

II.

Un jour qu'il alloit lentement
A travers les faubourgs, vers la rive du Gange,
Une jeune beauté l'appelle doucement.
Il la regarde, il croit revoir un ange,
Malgré le fard, malgré le vêtement
Qui, trahissant sa destinée,

Attiroient sur l'infortunée
Le regard hardi du passant.
Salut.—Merci.—Ton nom? lui dit-il.—Bayadère,
Répondit-elle au voyageur;
J'habite ici le sanctuaire
De l'amour joyeux et vainqueur.
Elle prend sa cymbale et s'apprête à la danse,
Elle charme les yeux par mille pas divers:
Elle arrondit ses bras, se courbe, se balance,
Et s'entoure de fleurs qui parfument les airs.

III.

Bel étranger, viens sous ce toit profane,
Honore mon simple réduit;
Pour toi je vais éclairer ma cabane.
Viens, dit-elle. Le dieu la suit.
J'offre une eau pure et salutaire
A tes membres lassés par la chaleur du jour.
Choisis ou le repos, ou la joie, ou l'amour;
Quels que soient tes désirs, je veux les satisfaire.
Le divin voyageur accepte, en souriant,
Les soins qu'elle prodigue à sa feinte souffrance;
Car, sous le poids d'un long abaissement,
Il aperçoit un cœur digne de sa clémence.

IV.

Pour l'éprouver, en maître impérieux
Il commande à la Bayadère.
En humble esclave elle prévient ses vœux,
A le servir elle semble se plaire.

Elle obéit : elle ne cherche plus
L'art séducteur dont elle faisoit gloire,
Et l'amour a repris ses droits long-temps perdus.
Le dieu n'est pas encor content de sa victoire.
Par l'espoir et par la terreur
Il veut relever l'âme, ennoblir la nature;
Et s'il a résolu l'épreuve du malheur,
C'est qu'il en doit sortir la flamme la plus pure.

V.

Pour la première fois elle verse des pleurs.
De l'amour et de ses douleurs
Elle a senti la suprême puissance;
Ce n'est plus le plaisir ni sa vive espérance
Qui subjuguent son foible cœur.
Elle tombe aux pieds du vainqueur;
Ses membres, jadis si flexibles,
Ne peuvent plus la soutenir :
Mais du jour les clartés paisibles
Viennent enfin à s'obscurcir,
Et la nuit, déployant au loin ses voiles sombres,
Couvre leur doux hymen de ses modestes ombres.

VI.

Lorsqu'un sommeil délicieux,
O Bayadère! aura fermé tes yeux,
Que ton réveil sera terrible!
Tu trouveras mort sur ton sein
L'hôte charmant, l'hôte sensible,
Qui vient de changer ton destin.

Par la douleur, par tes sanglots funestes,
Tu veux en vain le ranimer;
On va porter ses nobles restes
Sur le bûcher qui doit les consumer.
L'hymne des morts est entonnée,
La Bayadère en pleurs fend la foule étonnée.

VII.

Ses cris percent les airs, et ses sombres regards
Suivent le corps glacé qu'on emporte loin d'elle.
On l'arrête de toutes parts.
Cessez, dit-elle alors, cessez, troupe cruelle;
Laissez-moi le rejoindre, il étoit mon époux:
Ces traits divins seroient réduits en cendre!
Je n'ai joui qu'un jour des liens les plus doux.
Des prêtres saints le chœur se fait entendre.
Au tombeau, disent-ils, nous portons les mortels,
Nous portons le vieillard fatigué du voyage,
Le jeune homme qui tombe à la fleur de son âge,
Quand la vie et ses biens lui sembloient éternels.

VIII.

Écoute, jeune fille, une leçon sévère,
Crois tes prêtres, bannis un orgueilleux espoir;
Tu vis comme une Bayadère,
Tu n'avois point d'époux, tu n'as point de devoir.
Sur le bord escarpé de l'éternel abîme
L'ombre seule suivra le corps,
Telle est la loi de l'empire des morts,
Et l'épouse fidèle un époux légitime.

Élevons jusqu'au ciel notre plainte sacrée.
Quand une mort prématurée
Frappe le jeune homme à nos yeux,
L'ornement de la terre est ravi par les dieux.

IX.

C'est ainsi que chantoient les brames.
L'amante au désespoir ne les écoute pas,
Elle s'élance dans les flammes,
Le dieu la reçoit dans ses bras.
Il retourne au ciel avec elle;
Il la soutient dans les airs,
Et de sa gloire immortelle
Il a rempli ce cœur qui fut jadis pervers.
L'amour a ses vertus dont il pénètre l'âme,
Au pécheur repentant tout le ciel applaudit;
Brama peut épurer, par sa céleste flamme,
L'heureux objet que sa bonté choisit.

LE PÊCHEUR,

TRADUIT DE GÖTHE.

Le fleuve s'enfle, et l'eau profonde
Dans le sable a brisé ses flots.
Un pêcheur, sur les bords de l'onde,
S'assied et contemple en repos
Son hameçon et sa ligne légère,
Qui vont chercher le poisson dans les eaux.
Mais l'onde paisible et claire,
A ses regards tout à coup s'entr'ouvrant,
Lui laisse voir la nymphe humide
Qui, sur son lit frais et limpide,
Et se balance et se plaint doucement.

Elle lui parle, elle lui chante:
L'esprit de l'homme est si noble et si fort;
Doit-il user d'une ruse méchante
Pour attirer mes enfans à la mort?
L'air brûlant bientôt les dévore;
Laisse-les respirer encore
Dans la fraîcheur et le repos.
Si tu pouvois jamais comprendre
Quel calme on goûte dans les flots,
Toi-même tu voudrois descendre
Au fond de mes tranquilles eaux.

Le soleil, qui charme le monde,
S'est rafraîchi dans mon sein;
Et la lune, au regard serein,
Aime à s'endormir dans l'onde.
Du ciel, répété dans les eaux,
L'azur brillant et limpide
Attire-t-il ton pied timide?
Veux-tu partager mon repos?
Vois-tu l'éternelle rosée
Qui peint et réfléchit les traits?
Viens, quitte la rive embrasée,
Les flots sont si purs et si frais!

Le fleuve s'enfle, et l'eau profonde
A mouillé le pied du pêcheur;
Et son cœur, attiré par l'onde,
Éprouve un trouble séducteur.
Ainsi, de sa douce amie,
Il recevroit le salut enchanteur.
La nymphe et lui parle et le prie;
Bientôt le pêcheur est perdu.
Soit qu'un charme secret l'enivre,
Soit que lui-même il se livre,
On ne l'a jamais revu.

LA FÊTE DE LA VICTOIRE,

OU

LE RETOUR DES GRECS,

TRADUIT DE SCHILLER.

I.

Il est tombé, l'empire du Troyen;
Du vieux Priam le palais est en cendre:
Ivres de gloire, et chargés de butin,
Le chœur des Grecs se fait entendre.
Assis sur les bancs des vaisseaux
Qu'enchaîne encor la mer Pontide,
Ils invoquent le vent rapide
Qui vers la Grèce entraînera les flots.

LE CHOEUR.

Célébrez votre noble ivresse,
Chantez l'hymne, braves guerriers;
Vos vaisseaux regardent la Grèce,
Vous retournez dans vos foyers.

II.

Plus loin est la bande captive
Des femmes Troyennes en pleurs,
Le front prosterné sur la rive,
Frappant leur sein plein de douleurs.

Pâles, sombres, traînant leurs chaînes,
Aux fêtes des vainqueurs elles mêlent leurs cris;
Elles pleurent leurs propres peines
Sur les cendres de leur pays.

CHŒUR DES CAPTIVES.

Adieu donc, ô terre chérie!
Bien loin de toi, sur ces vaisseaux,
Des maîtres étrangers entraînent notre vie.
Heureux les morts, ils dorment en repos.

III.

Le feu divin du sacrifice
Est préparé par les mains de Calchas;
Il invoque sa protectrice,
Pallas, qui fonde et détruit les états.
Neptune, qui donne à la terre
La vaste ceinture des mers,
Et le dieu maître du tonnerre,
L'épouvante des cœurs pervers.

LE CHŒUR.

La longue lutte est terminée,
Le cercle du temps est rempli;
Sous le poids de la destinée
Le grand empire a fini.

IV.

Mais sur le front du fils d'Atrée
Quel nuage s'est répandu?
Il compte les rangs de l'armée;

Que de guerriers ont disparu!
De cette héroïque jeunesse,
Qui vers le Simoïs suivit Agamemnon,
Ah! combien peu, repassant l'Hellespont,
Aborderont aux rives de la Grèce!

LE CHŒUR.

Vous pour qui renaissent les fleurs,
C'est à vous de chanter les plaisirs de la vie;
Mais parmi vos frères vainqueurs
Combien ne verront plus leur riante patrie!

V.

Ulysse, que Pallas instruit de l'avenir,
Laisse échapper ces accens prophétiques:
Tous doivent-ils se réjouir
En embrassant les autels domestiques?
Peut-être les dieux des enfers
Menacent-ils une éclatante vie,
Et des Troyens qui brava la furie,
Pourroit tomber sous des coups plus amers.

LE CHŒUR.

Heureux celui dont l'épouse constante
A conservé l'honneur de sa maison,
Car l'infidèle est trompeuse et méchante;
Ses volages désirs égarent sa raison.

VI.

Ménélas contemple avec joie
Les charmes qu'il a reconquis,

Et l'insensible Hélène, oubliant déjà Troye,
Se plaît dans sa beauté, dont les Grecs sont épris.
Que de maux a versés le séducteur perfide
Sur les vaincus, sur les vainqueurs;
Mais Jupiter a tourné son égide,
Ils ont péri, les ravisseurs.

LE CHOEUR.

Les dieux vengent la foi trahie,
L'hôte sacrilége est puni;
Et sur cette race ennemie
Le ciel s'est appesanti.

VII.

D'une voix lugubre et troublée,
Tout à coup le fils d'Oïlée
S'écrie, en blasphémant les dieux:
Vantez le maître du tonnerre,
Vous qu'il lui plaît de rendre heureux.
C'est au hasard qu'il a livré la terre:
La mort vous a ravi vos plus nobles guerriers,
Mais Thersite retourne en paix dans ses foyers.

LE CHOEUR.

Le Destin, de son urne immense,
Laisse tomber les biens, et les maux et la mort;
Si vous gagnez le lot du sort,
Vous pouvez chanter sa puissance.

VIII.

Oui, la terrible guerre a frappé les meilleurs.
Au milieu des champs des vainqueurs,

Ton ombre me suit, ô mon frère?
C'est toi, dont la valeur guerrière,
Comme une tour, appuyoit nos combats.
Quand nos vaisseaux brûloient, seul tu sauvas la Grèce;
Mais le rusé, par son adresse,
A ravi le beau prix que méritoit ton bras.

LE CHOEUR.

Que sa cendre au moins soit paisible;
Ajax a succombé, mais sous ses propres coups.
De sa gloire les dieux jaloux,
Par la colère ont vaincu l'invincible.

IX.

Néoptolème a fait couler le vin
Sur le tombeau qu'il élève à son père.
Achille, ô mon guerrier, qu'il est beau, ton destin!
La gloire est le premier des destins de la terre.
Sur le bûcher notre corps doit périr;
Mais notre cendre est ranimée,
Quand la voix de la renommée
Nous évoque dans l'avenir.

LE CHOEUR.

Héros, de ta noble carrière
La gloire s'étendra jusqu'à nos derniers jours;
La vie est passagère,
Les morts durent toujours.

X.

N'oublions pas la gloire malheureuse,
Dit le fils de Tydée. Ah! du héros vaincu

Chantons aussi la lutte généreuse;
Pour ses dieux paternels il avoit combattu.
Le noble Hector défendoit sa patrie:
Si les lauriers couronnent nos efforts,
A la plus noble cause il immola sa vie:
Qu'un grain d'encens l'atteigne chez les morts.

LE CHOEUR.

Qui combattit pour ses dieux domestiques,
Qui fut le bouclier de sa vieille cité,
A pu tomber sous ses débris antiques,
Mais par l'ennemi même il sera respecté.

XI.

Trois âges d'homme ont passé sur ta tête,
O Nestor! vieux convive, oracle des héros!
De la mère d'Hector, au milieu de la fête,
Il croit entendre les sanglots.
Il prend la coupe couronnée,
Le vieillard connoît mal les profondes douleurs:
Tiens, lui dit-il, infortunée,
Bois ce nectar, c'est l'oubli des malheurs.

LE CHOEUR.

Croyez-nous, déplorable reine,
Et ne repoussez pas les présens de Bacchus;
Par sa puissance souveraine
Il rend l'espoir même aux vaincus.

XII.

Alors que le ciel implacable
Lançoit sur Niobé ses arrêts destructeurs,

Elle n'a point, dans ses douleurs,
Refusé ce jus secourable.
Il retrouvera des beaux jours,
Celui qui fait couler le nectar dans ses veines;
Car le souvenir de ses peines
Dans le Léthé se perdra pour toujours.

LE CHŒUR.

Il retrouvera des beaux jours,
Celui qui fait couler le nectar dans ses veines;
Car le souvenir de ses peines
Dans le Léthé se perdra pour toujours.

XIII.

Sous le poids des fers opprimée,
La prophétesse obéit au Destin;
Elle voit dans les airs une sombre fumée
Planer sur les débris de l'empire troyen.
Ainsi, dit-elle, sur la terre
Tout disparoît, tout se détruit;
D'un instant de bonheur la splendeur passagère
S'éteint dans l'éternelle nuit.

LE CHŒUR.

Partons, amis; que nos vaisseaux agiles
Laissent loin derrière eux la crainte et le chagrin;
Sur l'avenir soyons tranquilles,
Peut-être au sein des morts nous dormirons demain.

LE SALUT DU REVENANT,

TRADUIT DE SCHILLER.

Sur le haut de la tour antique
S'élève l'ombre du guerrier,
Et sa voix sombre et prophétique
Salue ainsi le frêle nautonnier.

« Voyez, dit-il, dans ma vive jeunesse,
Ce bras étoit puissant, ce cœur fut indompté;
Et tour à tour j'ai savouré l'ivresse
Des festins, de la gloire et de la volupté.

« La guerre a consumé la moitié de ma vie;
Pendant l'autre moitié, j'ai cherché le repos.
N'importe, passager, satisfais ton envie,
Hâte ta barque et fends les flots. »

FIN.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES ÉCRITS DE MADAME DE STAËL,

AVEC L'INDICATION

DES VOLUMES OÙ ILS SONT CONTENUS.

(L'astérisque désigne les ouvrages posthumes.)

SOPHIE, ou *les Sentimens secrets*, pièce en trois actes et en prose, composée en 1786. Tome XVII, *page* 211.

JANE GRAY, tragédie en cinq actes et en vers, composée en 1787. Tome XVII, *p.* 131.

Ces deux pièces ont été imprimées, pour la première fois en 1790, à un très-petit nombre d'exemplaires.

LETTRES SUR LES ÉCRITS ET LE CARACTÈRE DE J.-J. ROUSSEAU, 1788, *in*-12, 140 pages; 1789, deuxième édition, *in*-8°, 92 pages. Tome I, *p.* 1.

* ÉLOGE DE M. DE GUIBERT, 1789. Tome XVII, *p.* 275.

A QUELS SIGNES PEUT-ON CONNOÎTRE QUELLE EST L'OPINION DE LA MAJORITÉ DE LA NATION? article inséré, en 1791, dans un journal intitulé : *Les Indépendans*. Tome XVII, *p.* 318.

RÉFLEXIONS SUR LE PROCÈS DE LA REINE, 1793. Tome II, *p.* 1.

RÉFLEXIONS SUR LA PAIX, ADRESSÉES A M. PITT ET AUX FRANÇOIS; 1794. Tome II, *p.* 35.

RÉFLEXIONS SUR LA PAIX INTÉRIEURE, imprimées, mais non publiées, en 1795. Tome II, *page* 95.

RECUEIL DE MORCEAUX DÉTACHÉS, 1 vol. *in*-8°. 1795:

Épître au malheur, ou *Adèle et Édouard*. Tome XVII, *p.* 401.

Zulma, fragment d'un ouvrage. Tome II, *p.* 345.

Essai sur les Fictions. Tome II, *p.* 173.

Mirza, ou *Lettre d'un Voyageur*. Tome II, *p.* 221.

Adélaïde et Théodore. Tome II, *p.* 245.

Histoire de Pauline. Tome II, *p.* 289.

DE L'INFLUENCE DES PASSIONS SUR LE BONHEUR DES INDIVIDUS ET DES NATIONS, *Lausanne* et *Paris*, 1796, 1 vol. *in*-8°.; deuxième édition, 1797, 2 vol. *in*-12. Tome III.

DE LA LITTÉRATURE, CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS AVEC LES INSTITUTIONS SOCIALES, 2 vol. *in*-8°.; deuxième édition, augmentée d'une préface; 1801. Tome IV.

DELPHINE, 1803, 6 vol. *in*-12, 3 vol. *in*-8°. Tomes V, VI et VII.

* RÉFLEXIONS SUR LE BUT MORAL DE DELPHINE. Tome V, *p.* j.

* NOUVEAU DÉNOUEMENT DE DELPHINE. Tome VII, *p.* 247.

Ces deux morceaux, composés en 1803, ont été imprimés, pour la première fois, dans la Collection complète des *OEuvres de madame de Staël*.

DU CARACTÈRE DE M. NECKER ET DE SA VIE PRIVÉE, imprimé en octobre 1804, à la tête des *Manuscrits de M. Necker, publiés par sa fille*. Tome XVII, *p.* 1.

* ÉPÎTRE EN VERS, SUR NAPLES; 1805. Tome XVII, *p.* 413.

CORINNE, ou *l'Italie*, 2 vol. *in*-8°. 1807. Tomes VIII et IX.

PRÉFACE DES LETTRES ET PENSÉES DU PRINCE DE LIGNE, 1809. Tome XVII, *page* 331.

*ESSAIS DRAMATIQUES, 1806 à 1811. Tome XVI:

Agar, scène lyrique; 1806. *p.* 1.

Geneviève de Brabant, drame en trois actes et en prose; 1808. *p.* 21.

La Sunamite, drame en trois actes et en prose; 1808. *p.* 73.

Le Capitaine Kernadec, comédie en deux actes et en prose; 1810. *p.* 123.

La Signora Fantastici, proverbe dramatique; 1811. *p.* 179.

Le Mannequin, proverbe dramatique; 1811. *p.* 215.

Sapho, drame en cinq actes et en prose; 1811. *p.* 277.

ASPASIE, CAMOËNS, CLÉOPÂTRE, articles de madame de Staël, dans la *Biographie universelle;* 1811 à 1813. Tome XVII, *p.* 339.

DE L'ALLEMAGNE, imprimé à Paris en 1810; saisi et mis au pilon par la police impériale; publié à Londres en 1813; réimprimé à Paris en 1814. Tomes X et XI.

RÉFLEXIONS SUR LE SUICIDE. *Stockholm;* 1812. Tome III, *p.* 299.

NOTICE SUR LADY JANE GRAY, 1812. Tome III, *p.* 370.

*DIX ANNÉES D'EXIL, 1810 à 1812. Tome XV.

PRÉFACE POUR LA TRADUCTION D'UN OUVRAGE DE M. WILBERFORCE, SUR LA TRAITE DES NÈGRES; 1814. Tome XVII, *p.* 369.

APPEL AUX SOUVERAINS RÉUNIS A PARIS, POUR EN OBTENIR

L'ABOLITION DE LA TRAITE DES NÈGRES, brochure de sept pages; 1814. Tome XVII, *page* 376.

RÉPONSE A UN ARTICLE DE JOURNAL; 1814. Tome XVII, *p.* 383.

DE L'ESPRIT DES TRADUCTIONS, article inséré dans un journal italien; 1816. Tome XVII, *p.* 387.

* CONSIDÉRATIONS SUR LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS DE LA RÉVOLUTION FRANÇOISE, écrites dans les années 1813 à 1817; publiées en 1818 par M. le duc de Broglie et M. de Staël. Tomes XII, XIII et XIV.

* TRADUCTIONS EN VERS de quelques morceaux de poésie allemande, italienne et angloise, écrites à différentes époques. Tome XVII, *p.* 421 *et suiv.*

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Du Caractère de M. Necker et de sa Vie privée. *P.* 3
Jane Gray, tragédie en cinq actes et en vers..... 129
Sophie, ou *les Sentimens secrets*, pièce en trois actes et en vers..... 211
Éloge de M. de Guibert..... 275
A quels signes peut-on connoître quelle est l'opinion de la majorité de la nation..... 318
Préface pour les Lettres et Pensées du prince de Ligne, publiées en 1809..... 331
Articles de madame de Staël, insérés dans la *Biographie universelle*, tomes II, VI et IX..... 339
Préface pour la Traduction d'un ouvrage de M. Wilberforce, sur la Traite des nègres..... 369
Appel aux souverains réunis à Paris, pour en obtenir l'abolition de la Traite des nègres..... 376
Réponse à un article de journal..... 383
De l'esprit des traductions..... 387
Épître au malheur, ou Adèle et Édouard..... 401
Épître sur Naples..... 413
Traduction du Sonnet de Minzoni, sur la mort de Jésus-Christ..... 421
Traduction du Sonnet de Filicaja, sur l'Italie..... 422
Henry et Emma, ballade imitée de Prior..... 423
Imitation d'une Élégie de Bowles, sur les Eaux de Bristol..... 429
La Bayadère et le Dieu de l'Inde, traduit de Göthe 434

Le Pêcheur; traduit de Göthe..... *Page* 439
La Fête de la Victoire, ou le Retour des Grecs, traduit de Schiller..... 441
Le Salut du Revenant, traduit de Schiller..... 448
Table chronologique des Écrits de madame de Staël, avec l'indication des volumes où ils sont contenus..... 449

FIN DE LA TABLE DU TOME XVII ET DERNIER.

00102278

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016